

ESPRIT DES JOURNAUX,

FRANÇAIS ET ÉTRANGERS,

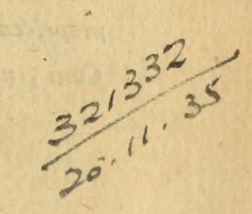
PAR

UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

JUILLET 1811.

TROISIÈME TRIMESTRE.

TOME VII.



A BRUXELLES,

DE L'IMPRIMERIE

DE WEISSENBRUCH, PROPRIÉTAIRE.

AVIS.

Il paraît chaque mois un volume de ce Journal. La souscription est ouverte pour 3, 6, 9 et 12 mois ; elle est de 24 francs pris à Bruxelles, de 27 francs pris à Paris, de 31 francs 50 centimes, franc de port, pour les autres départemens, et de 39 fr. pour l'étranger.

On s'abonne chez tous les directeurs de poste, et libraires des principales villes de l'Empire français et de l'Europe ; et principalement à Paris, chez D. Colas, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n°. 26, et à Bruxelles, chez Weissenbruch, imprimeur-libraire, éditeur et marchand de musique, propriétaire et directeur de ce journal, place de la Cour, n°. 1085.

ESPRIT DES JOURNAUX.

BIBLIOGRAPHIE.

Essai politique sur le royaume de la Nouvelle-Espagne, par Al. de Humboldt. Cinq volumes in-8°., faisant une partie complette du voyage de MM. de Humboldt et Bonpland en Amérique; imprimés en caractère cicero neuf, sur carré fin, ornés d'une grande carte du Mexique et des pays limitrophes, sur papier colombier vélin, et du tableau physique de la Nouvelle-Espagne. Prix des cinq volumes, 40 fr., et francs de port dans les départemens, 46 fr. On remettra, avec les quatre premiers volumes qui sont en vente, un *bon* pour retirer le cinquième au 1er. Mai. Le même ouvrage, en deux volumes in-4°., sur grand-jésus, accompagné d'un atlas en 20 feuilles in-folio, 306 fr.; papier vélin, 380 fr. — A Paris, chez F. Schœll, libraire, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 20.

Les travaux, les recherches, les voyages de M. de Humboldt ont reçu du public

le juste accueil qu'ils méritent; nous n'avons rien à ajouter aux éloges que leur ont donnés tous les journaux de l'Europe. Notre objet se borne à faire connaître avec quelque détail les apperçus que ce savant voyageur nous a donnés de la statistique, c'est-à-dire de la population, des richesses et de la puissance du royaume de la Nouvelle-Espagne, sujet qui réunit le double intérêt de rectifier quelques erreurs accréditées sur cette partie du Nouveau-Monde, et de montrer les grands moyens que la nature a prodigués à ses habitans.

Nous n'avons point à nous occuper ici de la doctrine géographique ou géologique de l'auteur; nous ne sommes ni assez savans, ni assez heureux pour pouvoir de notre cabinet donner une opinion dogmatique sur ces grands objets; nos éloges sur des matières semblables seraient aussi remarquables que la critique que nous en voudrions faire, et l'une et l'autre fort inutiles. Assez d'écrivains sans nous pourront sérieusement nous dire si M. Humboldt a mesuré avec exactitude les chaînes des montagnes et les bassins des fleuves de l'Amérique; si leur direction est bien du nord au sud ou du nord au sud-est; nous n'avons heureusement point à nous en occuper. *Non nobis hœc otia vitœ.*

Notre tâche est plus simple, quoi-

qu'aussi utile peut-être; elle se réduit, nous l'avons dit, à réunir les connaissances relatives à l'état politique de la Nouvelle-Espagne; nous dirons aussi un mot du projet de joindre l'Océan-Pacifique à la mer Atlantique, mais sans nous ériger en juges des moyens ou de la possibilité de cette communication des deux mers à travers l'Amérique.

Dans l'analyse où nous allons entrer, nous pensons que le lecteur devra d'abord mettre sous ses yeux une carte de cette partie du monde; sans ce soin, il s'exposerait à ne point retirer l'utilité qu'on doit chercher dans un semblable article. La carte que M. Humboldt a jointe à son ouvrage, et qui nous paraît d'une belle exécution, est surtout désirable pour remplir cet objet.

Remarquons encore que l'ouvrage que nous analysons fait partie de plusieurs autres qui ont paru du même auteur, et dont le nombre est assez considérable; quoiqu'ils aient tous pour objet de décrire le sol, la configuration et les productions de l'Amérique, ils diffèrent dans la réunion des matières et l'exécution de chaque division. Cet *Essai* est conforme à une autre édition en deux volumes in-4°., qui est accompagnée d'un atlas en vingt feuilles in-folio. C'est donc afin de mettre l'ouvrage à la portée d'un plus grand nombre de personnes, qu'on a fait

cette édition in-8o. Elle est principalement destinée, comme nous l'avons dit, à faire connaître l'état politique du royaume de la Nouvelle-Espagne. Le titre modeste d'*Essai* que l'auteur lui a donné n'empêche pas que la matière n'y soit traitée avec un grand développement, et présentée sous toutes les faces qui peuvent en faire jaillir l'instruction.

La dénomination de Nouvelle-Espagne « désigne, en général, la vaste étendue de pays sur laquelle le vice-roi du Mexique exerce son pouvoir. Ce pays occupe le premier rang parmi les colonies espagnoles, tant à cause de ses richesses territoriales, qu'à cause de sa position favorable pour le commerce avec l'Europe et avec l'Asie. Nous ne parlons ici que de la valeur politique du pays, en le considérant dans son état actuel de civilisation, qui est bien supérieure à ce que l'on observe dans les autres possessions espagnoles. Plusieurs branches d'agriculture ont, sans doute, atteint un plus haut degré de perfection dans la province de Caraccas que dans la Nouvelle-Espagne. Moins une colonie a de mines, plus l'industrie des habitans se porte à *utiliser* les productions du règne végétal. La fertilité du sol est plus grande dans les provinces de Cumana, de la Nouvelle-Barcelone et de Venezuela ; elle est plus grande sur les bords du Bas-Oréno

que et dans la partie boréale de la Nouvelle-Grenade que dans le royaume du Mexique, dont plusieurs régions sont stériles, manquent d'eau, et paraissent dénuées de végétation. Mais en considérant la grandeur de la population du Mexique, le nombre de villes considérables qui y sont rapprochées les unes des autres, l'énorme valeur de l'exploitation métallique, et son influence sur le commerce de l'Europe et de l'Asie; enfin en examinant l'état d'*inculture* observé dans le reste de l'Amérique espagnole, on est tenté de justifier la préférence que la cour de Madrid a toujours accordée au Mexique sur le reste de ses colonies.

» En prenant le nom de Nouvelle-Espagne pour désigner la vice-royauté du Mexique, on doit en regarder comme limites boréales et australes les parallèles du 38e. et du 10e. degrés de latitude. Mais le capitaine-général de Guatimala, considéré comme administrateur, ne dépend que faiblement du vice-roi de la Nouvelle Espagne. Le royaume de Guatimala embrasse, selon sa division politique, les gouvernemens de Costa-Rica et de Nicaragua. Il est limitrophe du royaume de la Nouvelle-Grenade, auquel appartient le Darien et l'isthme de Panama. Dans la dénomination de Nouvelle-Espagne et de Mexique, jamais nous ne

comprenons la *capitania* générale de Guatimala, pays extrêmement fertile, très peuplé en comparaison du reste des possessions espagnoles, et d'autant mieux cultivé que le sol, bouleversé par des volcans, n'y offre point de mines métalliques. Nous considérons comme les parties les plus méridionales, et en même-temps les plus orientales de la Nouvelle-Espagne, les intendances de Mérida et d'Oaxaca. Les confins qui séparent le Mexique du royaume de Guatimala, touchent la côte du grand Océan à l'est du port de Tehuantepec, près de la Barra de Tonala; ils aboutissent aux côtes de la mer des Antilles, près de la baie de Honduras ».

Ces détails géographiques, reconnus sur la carte, sont nécessaires pour connaître à quelle étendue de pays et à quelles parties des vastes possessions espagnoles se rapportent ce que nous allons donner sur la population, les mœurs et l'état philosophique de la Nouvelle Espagne. Nous ne nous arrêterons pas à en tracer l'itinéraire, à suivre l'auteur dans ce qu'il nous apprend de la configuration des côtes, des causes qui ont pu changer la surface du globe dans cette partie du monde, et donner aux montagnes les formes et la direction qui les distinguent.

Nous remarquerons seulement d'après lui, et en empruntant ses propres expres-

sions, « qu'il n'existe peut-être pas un point sur le globe dont les montagnes présentent une construction aussi extraordinaire que celles de la Nouvelle Espagne. En Europe, la Suisse, la Savoie, le Tyrol, sont regardés comme des pays très-élevés ; mais cette opinion n'est *basée* que sur l'aspect qu'offre l'agroupement d'un grand nombre de cimes perpétuellement couvertes de neige..... Les cimes des Alpes s'élèvent à 3900, même à 4700 mètres de hauteur (2350 toises), tandis que les plaines voisines dans le canton de Berne n'ont que 400 à 600 mètres (200 à 300 toises). En Espagne, le sol des deux Castilles a un peu plus de 580 mètres (290 toises) de hauteur. En France, le plateau le plus haut est celui de l'Auvergne, sur lequel reposent le Mont-d'Or, le Cantal et le Puy-de-Dôme. L'élévation de ce plateau est près du village de Ceyrat, de 720 mètres (360 toises). Au Mexique, le dos même des montagnes forme un plateau peu interrompu par des vallées ; sa pente uniforme est si douce, que jusqu'à la ville de Durango, à 140 lieues de Mexico, le sol reste constamment élevé de 1700 à 2700 mètres (850 à 1350 toises), au-dessus du niveau de l'Océan ; c'est la hauteur des passages du Mont-Cenis, du Saint-Gothard et du grand Saint-Bernard : le vaste plateau du Mexique, quoique parsemé de cimes de

4900 à 5400 mètres (2500 à 2770 toises) de hauteur, n'est point entrecoupé de vallées comme au Pérou et dans la Nouvelle-Grenade, où l'on en trouve de 1400 mètres (700 toises) de profondeur perpendiculaire.

» C'est l'existence de ces vallées au Pérou et dans la Nouvelle Grenade qui empêche les habitans d'y voyager autrement qu'à pied, à cheval, ou portés sur le dos des Indiens, qu'on appelle *Cargadores*. Dans le royaume de la Nouvelle-Espagne, au contraire, les voitures roulent depuis la capitale, Mexico, jusqu'à Santa-Fé, dans la province du Nouveau-Mexique, sur une longueur de plus de 500 lieues communes.

» L'on remarque que presque les côtes seules du vaste royaume de la Nouvelle-Espagne jouissent d'un climat chaud et propre à fournir les productions, qui font l'objet du commerce des Antilles. L'intendance de la Vera-Cruz, à l'exception du plateau qui s'étend de Perotte au Pic d'Oribaza, le Yucatan, les côtes d'Oaxaca, les provinces maritimes du Nouveau Santander et de Texas, le nouveau royaume de Léon, la province de Cohahuila, le pays inculte appellé Bolson-de-Mapimi, les côtes de la Californie, la partie occidentale de la Sonora, de Cinaloa et de la Nouvelle-Galice, les régions méridionales des intendances de Valladolid, de

Mexico et de la Puebla, sont des terrains bas et entrecoupés de collines peu considérables. La température moyenne de ces plaines, de celles du moins qui sont situées sous les Tropiques, et dont l'élévation au-dessus du niveau de l'Océan ne surpasse pas 150 toises, est de 25 à 26 degrés du thermomètre centigrade, c'est-à-dire de 8 à 9 degrés plus grande que la chaleur moyenne de Naples.

» Ces régions fertiles, que les Indigènes nomment *tirras calientas*, produisent du sucre, de l'indigo, du coton et des bananes en abondance; mais quand les Européens, non acclimatés, les fréquentent pendant long-temps, quand ils s'y réunissent dans les villes populeuses, ces mêmes contrées deviennent le *site* de la fièvre jaune, connue sous le nom de vomissement noir, ou de *vomito prieto*. Le port d'Acapulco, les vallées de Papagayo et du Peregrino, appartiennent aux endroits de la terre où l'air est constamment le plus chaud et le plus mal sain.

» Sur la pente de la Cordillière, à la hauteur de 600 à 700 toises, il règne perpétuellement une douce température de printemps, qui ne varie que de 4 à 5 degrés. De fortes chaleurs et un froid excessif y sont également inconnus; c'est la région que les Indigènes appellent *tierras templadas*, dans laquelle la chaleur

moyenne de toute l'année est de 20 à 21 degrés du thermomètre centigrade. C'est le beau climat de Xalappa, de Tasco et de Chilpansingo, trois villes célèbres par l'extrême salubrité de leur site, et par l'abondance des arbres fruitiers qu'on cultive dans les environs. Malheureusement cette hauteur moyenne de 600 à 700 toises est presque la même où les nuages se soutiennent au-dessus des plaines voisines de la mer, circonstance qui fait que ces régions tempérées, situées à mi-côte, telle que Xalappa, par exemple, sont souvent enveloppées dans des brumes épaisses.

» La troisième zône est désignée par le nom de *tierras frias ;* elle comprend les plateaux qui sont élevés de plus de 1100 toises au-dessus du niveau de l'Océan, et dont la température moyenne est au-dessous de 17 degrés. En général, c'est la température moyenne de tout le grand plateau du Mexique de cette région.

» Mais les plateaux plus élevés que la vallée de Mexico, ceux, par exemple, dont la hauteur dépasse 1200 toises, ont sous les topiques un climat rude et désagréable. Telles sont les plaines de Toluca et les hauteurs de Guchilaque, où, pendant une grande partie du jour, l'air ne s'échauffe pas au delà de six à huit degrés ; l'olivier n'y porte pas de fruit ; tandis qu'on le cultive avec succès quel-

ques centaines de mètres plus bas, dans la vallée de Mexico....

» Ces considérations générales sur la division physique de la Nouvelle Espagne offrent un grand intérêt politique. En France, même dans la plus grande partie de l'Europe, l'emploi du territoire et les divisions agricoles dépendent presque entièrement de la latitude géographique; dans les régions équinoxiales du Pérou, dans celles de la Nouvelle-Grenade et du Mexique, le climat, la nature des productions, l'aspect, la physionomie du pays, sont uniquement modifiés par l'élévation du sol au-dessus de la surface de la mer. L'influence de la position géographique se perd auprès de l'effet de cette élévation.

» Des lignes de culture semblables à celles qu'Arthur Young et M. Decandole ont tracées sur les projections horizontales de la France, ne peuvent être indiquées que sur des *profils* de la Nouvelle-Espagne. Sous les 19e. et 22e. degrés de latitude, le sucre, le coton, et surtout le cacao et l'indigo, ne viennent abondamment que jusqu'à 600 ou 800 mètres de hauteur, sauf quelques lieux particuliers qui forment une exception à cette loi générale. Le froment d'Europe occupe une zone qui, sur la pente des montagnes, commence généralement à 1400 mètres et finit à 3000. Le bananier, plante bien-

faisante qui constitue la nourriture principale des habitans des tropiques, ne donne presque plus de fruit au-dessus de 1550 mètres; les chênes du Mexique ne végètent qu'entre 800 et 3100 mètres; les pins ne descendent vers les côtes de Vera-Cruz que jusqu'à 1850 mètres, mais aussi ces pins ne s'élèvent près de la limite des neiges perpétuelles que jusqu'à 400 mètres de hauteur.

» Un avantage très-notable pour les progrès de l'industrie nationale naît de la hauteur à laquelle la nature, dans la Nouvelle-Espagne, a déposé les grandes richesses métalliques. Au Pérou, les mines d'argent les plus considérables, celles du Potosi, de Pasco, de Chota, se trouvent à d'immenses élévations très-près de la limite des neiges éternelles. Pour les exploiter, il faut amener de loin les hommes, les vivres et les bestiaux. Des villes situées sur des plateaux où l'eau gele pendant toute l'année et où les arbres ne peuvent point végéter, ne sont pas faites pour offrir un séjour attrayant. Il n'y a que l'espoir de s'enrichir qui peut déterminer un homme libre à abandonner le climat délicieux des vallées pour s'isoler sur le dos des Andes. Au Mexique, au contraire, les filons d'argent les plus riches, comme ceux de Guanaxuato, de Zazatecas, de Vasco, de Réal-del-Monte, se trouvent à des hauteurs moyennes de

1700 à 2000 mètres. Les mines y sont entourées de champs labourés, de villes et de villages; des forêts couronnent les cîmes voisines : tout y facilite l'exploitation des richesses souterraines.

» Au milieu de tant d'avantages que la nature a accordés au royaume de la Nouvelle-Espagne, elle souffre en général, comme l'ancienne Espagne, d'un manque d'eau et de rivières navigables. Le grand fleuve du Nord (Rio bravo del Norte) et le Rio Golorado sont les seules rivières qui puissent fixer l'attention du voyageur, tant à cause de la longueur de leur cours, qu'à cause de la grande masse d'eau qu'elles portent à l'Océan. Mais ces deux rivières, situées dans la partie du royaume la plus inculte, resteront sans intérêt pour le commerce, jusqu'à ce que de grands changemens dans l'ordre social et d'autres événemens favorables fassent refluer des colons dans ces régions fertiles et tempérées. Ces changemens ne sont peut-être pas très-éloignés. En 1797, les rives de l'Ohio étaient si peu habitées que l'on comptait à peine trente familles dans un espace de 130 lieues, tandis qu'aujourd'hui les habitations y sont si multipliées qu'elles ne sont éloignées que d'une ou de deux lieues.

» Le centre du plateau du Mexique manque d'arbres par l'aridité du terrain;

mais l'arrivée des Européens a encore ajouté à cet inconvénient, très-nuisible à l'exploitation des mines. Les colons n'ont pas seulement détruit sans planter, mais en desséchant artificiellement de grandes étendues de terrains, ils ont causé un autre mal plus important : le muriate de soude et de chaux, le nitrate de potasse et d'autres substances salines couvrent la surface du sol partout où ces défrichemens ont eu lieu. Par cette abondance de sels, par ces efflorescences contraires à la culture, le plateau du Mexique ressemble en quelques endroits à celui du Thibet et aux Steppes salées de l'Asie centrale. C'est sans doute dans la vallée de Tenochtitlan que la stérilité et le manque de végétation vigoureuse ont visiblement augmenté depuis l'époque de la conquête espagnole ; car cette vallée était ornée d'une belle verdure pendant que les lacs occupaient plus de terrain, et pendant que le sol argileux était lessivé par des inondations plus fréquentes.

» Mais cette aridité du sol, dont nous venons de parler, ne se trouve que dans les plaines les plus élevées. Une grande partie du vaste royaume de la Nouvelle-Espagne appartient au pays le plus fertile de la terre. La pente de la Cordillière est exposée à des vents humides et à des brumes fréquentes : la végétation nourrie de ces vapeurs aqueuses, y est d'une beauté

et d'une force imposantes. Mais l'humidité des côtes favorisant la putréfaction d'une grande masse de substances organiques, cause des maladies auxquelles les Européens et d'autres individus non acclimatés sont seuls exposés; car sous le ciel brûlant des Tropiques, l'insalubrité de l'air indique presque toujours une fertilité extraordinaire du sol. Cependant, à l'exception de quelques ports de mer et quelques vallées profondes, où il règne des fièvres intermittentes, la Nouvelle-Espagne peut-être considérée comme un pays éminemment sain.

» La situation physique de la ville de Mexico offre des avantages inappréciables, si on la considère sous le rapport de ses communications avec le reste du monde policé. Placé sur un isthme qui est baigné par la mer du sud et par l'océan atlantique. Mexico paraît destiné à exercer une grande influence sur les événemens politiques qui intéressent les deux continens. De cette capitale d'un vaste royaume, celui qui en serait le souverain, pourrait transmettre ses ordres en cinq semaines en Europe, en Asie et dans les possessions orientales. Le royaume de la Nouvelle Espagne, soigneusement cultivé, produirait lui seul tout ce que le commerce rassemble sur le reste du globe, le sucre, la cochenille, le cacao, le coton, le café, le froment, le chanvre, le

lin, la soie, les huiles et le vin. Il fournirait tous les métaux sans exclure le mercure. De superbes bois de construction, l'abondance du fer et du cuivre, favoriseraient les progrès de la navigation mexicaine ; mais l'état des côtes et le manque de ports depuis l'embouchure du Rio Alvarado jusqu'à celle du Rio-Bravo, opposent des obstacles qu'il serait difficile de vaincre.

» Ces obstacles, il est vrai, n'existent pas du côté de l'océan pacifique. Saint-François, dans la Nouvelle-Californie ; San-Blas, dans l'intendance de Guadalaxara, et surtout Acapulco, sont des ports magnifiques; mais les gros temps en hiver y rendent la navigation périlleuse, ainsi que dans les parages de cette mer, qu'à cet égard l'on nomme, fort improprement, *pacifique*.

» La partie orientale de la Nouvelle-Espagne n'a point de ports qui puissent servir à une grande navigation ; car celui de la Vera-Cruz, par lequel se fait annuellement un commerce de cinquante à soixante millions de piastres, n'est qu'un mauvais mouillage entre les bas-fonds de la Caleta, de la Galela et de la Lavandera. Mécontens de ce port (si l'on peut donner ce nom au plus dangereux des mouillages), les habitans du Mexique se bercent de l'espérance de pouvoir ouvrir des voies plus sûres au commerce de mer.

Je me borne à nommer au sud de Vera-Cruz les bouches des rivières d'Alvarado et de Guasacualco ; au nord de la Vera-Cruz, le Rio-Tampico, et surtout Sotto-la-Marina, près la barre de Saint-Ander. Ces quatre points depuis long-temps désignés, ont fixé l'attention du gouvernement ; mais même dans ces parages, d'ailleurs très avantageux, les bas-fonds empêchent l'entrée des grands bâtimens ; il faudrait curer ces ports artificiels, supposé toutefois que les localités permettent de croire que ce remède dispendieux soit d'un effet durable.

» Dans l'état actuel des choses, le Mexique est dans une dépendance militaire de la Havane ; c'est le seul port voisin qui puisse recevoir des escadres ; c'est le point le plus important pour la défense des côtes orientales de la Nouvelle-Espagne ».

Ces détails devaient naturellement précéder ce qui nous reste à dire de la population, de l'industrie et du commerce de la Nouvelle Espagne. L'auteur y a consacré son ouvrage, et c'est à en donner une idée que nous nous proposons de nous attacher.

Mais nous parlerons avant néanmoins des projets proposés pour réunir l'océan pacifique à l'atlantique, en établissant une communication à travers l'isthme qui joint les deux grandes divisions de l'Amérique.

En jettant les yeux sur une carte de cette partie du monde, il semble que l'exécution d'un semblable projet soit aisée, ou du moins que les lieux ne présentent que de faibles difficultés. Il n'en est point ainsi; écoutons M. Humboldt.

« La partie du Mexique, dans laquelle les deux océans, l'atlantique et la mer du sud se rapprochent le plus l'un de l'autre, n'est malheureusement pas celle dans laquelle se trouvent les deux ports d'Acapulco et de Vera-Cruz, et la capitale du Mexique. La largeur du détroit Mexicain entre les deux ports que nous venons de nommer, l'un la Vera-Cruz, sur la mer du nord, l'autre Acapulco, sur la mer pacifique; cette largeur est de 104 lieues.

» A l'endroit appellé l'Isthme de Tehuantepec, au sud est de la Vera-Cruz, se trouve le point de la Nouvelle Espagne, dans lequel le continent présente le moins de largeur; on y compte depuis l'océan atlantique ou mer du nord, jusqu'à la mer du sud, 45 lieues de distance. Les sources rapprochées des rivières d'Huasacualco et de Chimalapa, paraissent favoriser le projet d'un canal de navigation intérieure, dont le comte de Revillagigedo, vice-roi du Mexique, s'est occupé pendant long-temps.

» L'isthme de Tehuantepec comprend sous les seize degrés de latitude, les sour-

ces du Rio-Huasacualco, qui se jette dans le golfe du Mexique, et les sources du Rio-Chimalapa; les eaux de cette dernière se mêlent à l'Océan-Pacifique, près de la Barra de S.-Francisco. En creusant un canal de six à sept lieues à travers les forêts de Tarifa, on réunirait les deux rivières, ce qui formerait la communication des deux mers par cet endroit. A propos de quoi l'on peut observer que depuis 1798 on a ouvert un chemin de terre qui mène du port de Tehuantepec à l'embarcadero de la cruz (chemin perfectionné en 1800); ainsi le Rio-Huasacualco forme en effet une communication commerciale entre les deux océans. Pendant le cours de la guerre avec les Anglais, l'indigo de Guatimala, le plus précieux de tous les indigos connus, est venu par la voie de cet isthme au port de la Vera-Cruz et de là en Europe».

Outre ce moyen d'ouvrir le passage des deux mers, M. Humboldt en compte encore huit autres dont il développe les difficultés dans son ouvrage. Celui qui couperait l'isthme de Panama paraît avoir été indiqué dès 1513. « Cependant aujourd'hui même, après trois cents ans, il n'existe ni un nivellement de terrain, ni une détermination bien exacte des positions de Panama et de Portobello, extrémités du canal à construire ». Il ré-

sulte cependant de divers détails rapportés par l'auteur, qu'on pourrait regarder comme possible l'exécution d'un canal qui menerait de Crusca à Panama, et dont la navigation ne serait interrompue que par très peu d'écluses.

C'est sur la carte même qu'il faut suivre l'auteur pour entendre l'exposé des divers plans de jonctions dont il est ici question. On lira avec intérêt ce qu'il dit des difficultés que semblerait opposer à ce projet la différence de niveau des deux océans. Les observations qu'il a faites lui ont prouvé que le niveau de la mer du sud est de 6 à 7 mètres au plus au-dessus de celui de l'océan atlantique; mais loin que cette légère différence puisse donner lieu à une inondation dangereuse, elle pourrait servir aux instructions hydrauliques et favoriser l'effet des écluses.

Au reste, si l'isthme de Panama ou quelque partie de ce détroit était ouvert, on ne peut douter que le commerce maritime ne prit une nouvelle direction, et que celui qui se fait d'Europe dans l'Inde ne cessât de se diriger soit par le cap Horne ou celui de Bonne-Espérance. Il arriverait même à cette dernière colonie, ce qui est arrivé à Venise lorsqu'un nouveau passage aux Indes fut découvert, avec cette différence cependant, que la paix et l'ordre de choses vers lequel l'Europe marche, doivent rendre à la mai-

tresse de l'adriatique ses anciens avantages, au lieu que la situation du Cap de Bonne-Espérance ne présenterait, après cette nouvelle route, aucune chance qui le rappellât à sa première prospérité.

Ces généralités sur la Nouvelle-Espagne servent d'introduction à des connaissances plus précises et à la statistique de cette belle contrée. Les livres suivans traitent en effet de la population, de ses progrès rapides et de ses causes; de celles qui les ralentissent quelquefois et particulièrement des maladies ; des différentes castes, de la civilisation et de l'état des mœurs et des connaissances des indigènes, des blancs, des créoles, des européens, des nègres, du mélange des castes, de la longévité et des causes qui peuvent l'accroître ou l'abréger.

Le tableau de la division politique de la Nouvelle-Espagne en quinze intendances et provinces ; l'analyse des richesses, des productions, des monumens de chacune d'elles, occupent un volume entier et forme la plus intéressante partie de l'ouvrage : on y voit que ce royaume a une étendue territoriale de 118,478 lieues carrées (2,339,400 myriares, que sa population est de 5,837,100 habitans, ce qui donne 49 habitans par lieue carrée, ou deux et demie par myriare.

La Nouvelle-Espagne comprend 1°. le Mexique proprement dit (*el regno de*

Mexico); dont l'étendue territoriale est de 51,280 lieues carrées (1,015,640 myriares). La population de 5,413,900 habitans, c'est 105 habitans par lieue carrée.

2°. *Las provincias internas y occidentales*, dont l'étendue territoriale est de 67,189 lieues carrées (ou 1,384,812 myriares); population 423,000 habitans; 6 habitans par lieue carrée.

Les deux derniers volumes de l'ouvrage sont tout employés à l'agriculture et au commerce. L'importance des matières qu'y traite l'auteur, nous oblige à en réserver l'analyse pour un second article; nous reviendrons aussi sur la population, et nous exposerons les importans résultats qu'on en peut tirer pour l'étude de l'économie publique; but principal que l'auteur s'est proposé. Terminons en remarquant que si les grands travaux géographiques, auxquels M. Humboldt s'est livré, lui ont mérité l'estime du monde savant, on trouvera ici qu'il n'a pas été moins heureux dans cette partie qui semblait cependant pouvoir se ressentir des travaux immenses et des études profondes que les autres ont dû exiger.

PEUCHET.

De

De l'Influence des Femmes sur la littérature française, comme protectrices des lettres et comme auteurs, ou *Précis de l'Histoire des Femmes françaises les plus célèbres par Mme. de Genlis*. Un vol. in-8°. Prix, 6 fr., et 7 fr. par la poste. A Paris, chez Maradan, libraire, rue des Grands-Augustins, n°. 9.

On connaît depuis long-temps le goût e Mme. de Genlis pour le genre polémiue. Elle aime non-seulement à discuter, nais à guerroyer. Elle se plaît surtout à ivrer d'intrépides combats aux philosohes, aux athées, aux déistes, à tous eux enfin qui ne sont point animés du èle de la maison de Dieu, et ne profesent pas, comme elle, un amour exemlaire pour la morale et la religion. Ce aractère est noble et généreux; mais eut-être conviendrait-il mieux à un omme qu'à une femme; à un apôtre qu'à ne simple fidèle. Car si la modestie est la lus précieuse qualité des dames, si la doueur de leur voix, la délicatesse de leurs raits, la forme mystérieuse de leurs longs êtemens, imprime un charme particulier leurs personnes, comme le dit ellenême Mme. de Genlis, comment conci-

lier ces principes avec l'ardeur martiale et le goût des combats? La religion porte aux sentimens paisibles et bienfaisans. « *Charitas patiens est*, dit S. Paul, *benigna est; charitas non æmulatur, non irritatur, non cogitat malum; omnia suffert, omnia sustinet.* La charité est patiente et douce; elle ne connaît point les rivalités; elle ne s'emporte point; elle ne suppose point le mal; elle souffre tout, supporte tout ».

Pourquoi les *François de Sales*, les *Vincent de Paule*, les *Fénélon*, ont ils laissé des souvenirs si touchans? Pourquoi leur mémoire est-elle chère à tous les hommes? C'est qu'ils ont été affectueux et compatissans; c'est qu'ils ont préféré à l'humeur altière qui commande, le bon exemple qui édifie, et les bons conseils qui persuadent.

Il me semble qu'il était possible de séparer les intérêts du parnasse de ceux de l'autel, et d'examiner l'influence des femmes sur la littérature, sans attaquer les hommes, et sans immoler des victimes parmi les femmes. Le sujet était riche et fécond; il pouvait fournir à l'auteur une foule d'observations neuves et curieuses; d'apperçus piquans et ingénieux. N'est-il pas fâcheux que Mme. de Genlis l'ait abandonné, pour se livrer à des discussions étrangères, pour aller jusques dans l'ombre des tombeaux, agiter la cendre des

morts, et se borner ensuite à tracer médiocrement une notice incomplète de trente ou quarante femmes qui, dans l'espace de quatorze siècles, ont protégé ou cultivé les lettres? Ce travail était fait. Nous avions le *Dictionnaire des femmes illustres*, et les recueils de Lacombe, de Mlle. de Keralio et de Mme. Fortunée Briquet. Est-ce par distraction, est-ce à dessein que Mme. de Genlis s'est détourné de son sujet? C'est une question délicate que je ne me permettrai pas de résoudre.

Je remarque trois parties dans l'ouvrage de Mme. de Genlis, un avertissement, des réflexions préliminaires et les notices historiques. J'apprends dans l'avertissement, qu'avant Mme. de Genlis, plusieurs auteurs avaient écrit sur les femmes célèbres, mais que leurs productions sont toutes dénuées d'intérêt et de mérite; que celle-ci est faite sur un plan très-différent; qu'elle offrira au lecteur des recherches curieuses et neuves, qu'elle présentera souvent le tableau des mœurs du temps où chaque femme écrivait, et qu'elle produira, à cet égard, une foule d'observations nouvelles. Nous verrons, ailleurs, jusqu'à quel point l'auteur a tenu ses promesses.

Le discours préliminaire a pour objet une grande question : l'*intelligence des femmes est-elle égale à celle des hommes?* Le problême est difficile à résoudre, car

les juges ne pouvant être que des hommes ou des femmes, on pourra toujours récuser leurs arrêts. Si je m'en rapporte à l'antiquité, le beau sexe est loin de pouvoir rivaliser avec le nôtre. Le divin Aristote semble avoir pris un plaisir malin à rassembler tous les argumens qui peuvent nuire à la cause des dames; il pousse même l'injustice et l'incivilité jusqu'à soutenir que la femme n'est qu'un ouvrage ébauché, une production incomplète et contraire au but de la nature. Euripide parle très-mal des dames dans ses tragédies, et sa critique va souvent jusqu'à l'outrage. Je vois par un chapitre de S. Augustin, tiré de la cité de Dieu, que plusieurs théologiens pensaient à cet égard aussi mal que le poëte grec; ils prétendaient qu'au grand jour du jugement Dieu reformerait son ouvrage, et que tous les morts, hommes et femmes, ressusciteraient avec le sexe masculin. J'ai possédé autrefois un petit livre, ayant pour titre: *Quod mulieres non sint homines*: que *les femmes ne sont point de l'espèce humaine.* Un très-ancien concile de Mâcon mit en question si Dieu était mort pour les femmes comme pour les hommes; après quelques débats assez vifs, la cause des dames l'emporta, et il fut décidé que le bienfait de la rédemption s'étendait également aux deux sexes. Mahomet, moins galant que nos évêques, a refusé

aux femmes l'entrée de son paradis ; il leur permit seulement de regarder par la porte, ce qui se passe dans l'intérieur ; plaisir vraiment bien piquant pour une femme, de voir son époux s'enivrer de bonheur dans les bras d'une autre femme !

Vers le commencement du 12$^{me.}$ siècle, un docteur de Paris ne s'avisa-t-il pas de ressusciter la doctrine d'Aristote, et de répéter que les femmes n'étaient qu'un ouvrage informe, une production vicieuse, échappée des mains de Dieu dans un moment de faiblesse et de distraction. Que fit l'évêque diocésain ? Il provoqua un concile ; on examina la doctrine incivile du théologien ; on le frappa d'anathême, et pour venger complétement les dames, on le fit exhumer (car il était mort quelque temps auparavant), et l'on fit jeter ses restes à la voierie. C'est là, je crois, se prononcer énergiquement.

J'ai lu dans les contes de je ne sais quel rabbin, que Dieu ayant tiré une côte d'Adam pour en créer sa femme, et l'ayant posée un instant à côté de lui, un singe adroit se glissa furtivement et l'emporta en fuyant à toutes jambes ; qu'un ange courut après lui, et parvint à le saisir par la queue ; mais que la queue lui étant restée dans la main, il la rapporta en place de la côte, et que, par cette méprise, la femme fut créée de la queue, au lieu de l'être de la côte, d'où vient

qu'elle conserva toujours quelque chose de son origine. On pourrait multiplier à l'infini ces traits de satyre ; mais la cause des femmes n'en serait pas pour cela plus désespérée ; car il est facile d'opposer l'éloge à l'invective, et si elles ont de zélés détracteurs, elles ont aussi de courageux défenseurs. Sans parler du *Champion des Dames*, de l'ouvrage de la savante vénitienne, *Lucrèce Marinella*, intitulé : *La Nobilità e l'excellenza delle donne con ditſeci e mancamenti degli huomini*, et d'une infinité d'autres, j'ai sous les yeux un livre composé par une docte champenoise, pour la défense, l'honneur et la gloire de son sexe. Rien n'y est oublié. L'histoire sacrée et l'histoire profane, la bible et la mythologie, les poëtes, les historiens, les orateurs, tous lui fournissent également des preuves pour sa cause. Voulez-vous des prophétesses, des saintes, des martyres? Vous avez les Sibylles, Anne, Hodda, Debora, Ste.-Brigitte, Marie Alacoque, la Bonne Armelle, la Chaste Suzanne, Ste.-Agathe, Ste.-Véronique, Ste.-Thècle, Ste.-Fabiole, les onze mille Vierges et une foule d'autres dont il serait impossible de donner la liste. Aimez-vous mieux les héroïnes, les savantes, les grandes princesses? On vous donnera Judith, Sémiramis, les Gorgones, la Reine de Saba, les Amazones, la Pucelle d'Orléans, Jeanne Ha-

chette, Sapho; les neuf Muses, la Reine Berthe Héloïse, Clémence Isaure et Ste.-Catherine, qui convertit, en une matinée, quarante philosophes, miracle que n'a pas encore opéré Mme. de Genlis. L'ouvrage de ma savante champenoise ne forme qu'un petit volume in-12, mais il faudrait trente in folio, pour rassembler tout ce qu'on peut dire de beau et de remarquable sur les dames.

Après ces savantes et profondes recherches, je ne vois rien de plus digne de l'intérêt du beau sexe que le livre de Mme. de Genlis. Elle procède à la vérité d'une manière différente; mais sa méthode n'en est pas moins recommandable. Les exemples ne frappent guère que les ames vulgaires; les beaux génies, les esprits éclairés, veulent des preuves plus solides. Les exceptions ne prouvent point en faveur de la thèse générale; car si l'on peut citer quelques femmes égales aux hommes en génie, on en peut citer d'égales aux hommes en force physique, ce qui n'empêche pas que généralement les femmes ne soient plus faibles que les hommes. C'est donc par des considérations prises dans la nature, l'origine et la cause des facultés intellectuelles qu'il faut résoudre la question, et c'est aussi à ce genre de preuves que s'est attachée Mme. de Genlis. Elle pose en principe que les sources du génie sont l'imagination, la sensibilité,

l'élévation de l'ame. Or les femmes étant éninemmment douées de ces qualités, il en résulte que rien ne leur manque pour avoir du génie. On leur reproche de n'avoir produit jusqu'à ce jour ni tragédie, ni poëme épique, et l'on en conclut que la nature leur a refusé la force nécessaire pour ces sortes de compositions. Mais Mme. de Genlis répond que parmi les hommes mêmes on ne trouve qu'un très-petit nombre de poëtes épiques et tragiques ; que la France ne posséde qu'une seule épopée fort inférieure à la *Jérusalem délivrée* et au *Paradis perdu.* Si les femmes n'ont pas composé de poëmes épiques et de tragédies dignes du Parnasse français, il est possible qu'elles en composent par la suite ; il ne faut pour cela que changer leur éducation. « Car qui sait, dit Mme. de Genlis, si, avec une éducation différente, des millions de porte-faix, de religieuses et de mères de familles, ne composeraient pas d'excellentes tragédies ? » Toutes les objections tombent donc d'elles-mêmes, tant qu'on n'aura pas éprouvé la vertu des porte-faix et des religieuses.

Des détracteurs frivoles et superficieux refusent aux femmes la franchise et l'énergie. Mais leur conteste-t-on l'obstination et le penchant à l'amour ? Or de quoi n'est-on pas capable avec une tête obstinée et un tempérament amoureux ? Où trou-

verait-on plus d'audace et de dévouement que parmi les femmes ? Quant à la dissimulation, il est évident qu'on entend mal ce mot ; les femmes ne se cachent pas, elles se voilent ; elles ne déguisent pas leurs sentimens, elles prennent des moyens détournés pour les indiquer sans se compromettre et les avouer. Et là dessus Mme. de Genlis cite des tragédies, des comédies, des poëmes épiques où les réticences, qui ne sont autre chose qu'un genre de dissimulation, font un merveilleux effet. Ce n'est donc que par une licence poétique, un tour d'esprit et de délicatesse, que les femmes donnent le change aux hommes, et feignent un sentiment quand elles en éprouvent un autre. Ainsi voilà les femmes justifiées sur deux points importans, le défaut de force et le défaut de droiture. Il reste maintenant à examiner leur cause sous le rapport de l'esprit.

Ici Mme. de Genlis soutient que dans plusieurs genres de littérature, les femmes sont supérieures aux hommes ; elle cite Mme. de Sévigné pour les lettres familières, Mme. de Graffigny pour la peinture des mœurs ; *la Princesse de Clèves*, les deux derniers romans de Mme. Cotin, quelques-uns de Mme. Riccoboni lui paraissent infiniment au-dessus de tout ce que les hommes ont produit dans ce genre. Elle demande sur-tout quel homme eût pu produire les lettres de Mme. de Sé-

vigné? Sans doute aucun homme n'eût été capable de les écrire, car elles sont essentiellement les lettres d'une femme, et les lettres d'une mère; comme celles de Pascal sont essentiellement celles d'un homme, et d'un profond dialecticien. Mais quelle induction faut-il en tirer? Que les ouvrages des femmes ont un caractère et des traits particuliers, et qu'on doit reconnaître par-tout la main qui les a tracés, comme un anatomiste habile distingue dans chaque muscle, dans chaque fibre, le corps d'une femme de celui d'un homme. Mme. de Genlis ne trouve rien à opposer aux lettres péruviennes; aurait-elle oublié les lettres persannes qui leur ont servi de modèle? Elle proscrit d'un coup de plume tous les romans de Le Sage et de Prévost, qu'elle traite de lourd, insipide et ennuyeux écrivain; elle frappe du même anathême, jusqu'à *Gil-blas*, cette production aimable et ingénieuse que les étrangers nous envient; elle demande s'il est une femme qui voulut avouer les éloges académiques de d'Alembert, ces productions si froides, si dénuées de grace et de naturel; et à cette occasion elle porte l'irrévérence jusqu'à attaquer l'académie elle-même. Mais je le demande à Mme. de Genlis, tous ces raisonnemens sont-ils bien concluans? Et en supposant que les deux derniers romans de Mme. Cottin fussent supérieurs à ceux

de Le Sage et de l'abbé Prévost, s'ensuivrait-il que les femmes eussent une prééminence évidente en ce genre? Ne resterait-il pas encore *Clarice*, *Tom-Jones*, la *Nouvelle Héloïse*, etc. etc., qui sont sortis de la main des hommes? En général le discours préliminaire de Mme. de Genlis se recommande plus par l'esprit que par le raisonnement. La logique y est presque toujours en défaut.

D'abord il n'est pas bien démontré que les uniques sources du génie soient l'imagination, la sensibilité, l'élévation de l'ame; et quand ce principe serait admis, ce ne serait pas assez pour gagner la cause des dames; il faudrait démontrer encore qu'elles possèdent ces qualités au même degré que les hommes. Mme. de Genlis avoue que l'organisation physique des femmes est inférieure à celle des hommes, qu'elles ne sont nées ni pour combattre, ni pour gouverner; mais si telle est en effet leur destinée, si la nature a voulu que l'homme commandât et que la femme obéit, n'a-t-elle pas dû donner à l'homme non-seulement une organisation physique, mais une organisation morale plus forte? Car le droit de commander ne peut provenir que de la force éclairée par l'intelligence; et c'est cette loi qui assujettit à l'homme tous les animaux, quelle que soit leur force physique.

Malebranche, qui a examiné en phi-

losophe la supériorité de l'homme sur la femme, attribue aux dames de grands avantages sous le rapport de la sensibilité; mais il leur refuse les mêmes prérogatives sous le rapport des idées métaphysiques. Malebranche a-t-il raison? Il se fonde surtout sur la différence d'organisation; il trouve le cerveau des dames d'une complexion plus faible, et presque tous nos modernes anatomistes sont à cet égard de son avis. Mais ces conjectures suffisent-elles pour décider une question si importante? Ce qui est incontestable, c'est qu'il existe un grand nombre de femmes aussi recommandables par la supériorité de leur esprit que par l'élévation de leur caractère.

En admettant que l'esprit des femmes soit parfaitement égal à celui des hommes, la nature les a-t-elle destinées à en faire le même usage? L'étude des sciences et des lettres peut-elle entrer dans leurs attributions! Tout l'empire d'une femme ne doit-il pas se renfermer dans l'intérieur de sa maison? C'est dans l'intérieur de sa maison que Lucrèce entretenait ces principes d'honneur et de vertu qui ont rendu son nom immortel. De grands philosophes ont comparé les femmes à ces fleurs délicates, qui redoutent l'éclat du jour et se tiennent modestement cachées sous le feuillage. N'est-il pas à craindre que l'amour des lettres n'affaiblisse l'amour conjugal? Une femme savante voudra-t-elle

s'abaisser aux humbles soins du ménage ; et si son époux est moins éclairé, moins habile qu'elle, ne sera-t-elle pas tentée de s'élever au-dessus de la loi, qui lui commande le respect et la soumission ? Il était dans l'ordre que Mme. de Genlis examinât ces questions, et qu'elle y répondît, car si c'est un tort d'écrire, qui pourrait être plus coupable que Mme. de Genlis ? Aussi entreprend-elle de démontrer que les devoirs des femmes se réduisent à très-peu de chose ; que le gouvernement de maison n'exige de leur part que quelques instans. Régler ses comptes le matin, et donner ses ordres à ses gens ; voilà tout ce qu'exige le soin de l'intérieur. Or, que fera, dans le reste de la journée, la souveraine d'un empire si borné ? Prétendra-t-on lui interdire jusqu'à *la* lecture ? Les femmes de nos jours s'occupent de dessin, de danse, de musique, ne vaut-il pas mieux qu'elles s'occupent d'étendre et de perfectionner leur esprit ? L'amour des lettres inspire le goût de la retraite, l'éloignement du plaisir et de la dissipation. Ce sont les visites, les fêtes, les spectacles, les arts frivoles qui corrompent le cœur, et détournent des devoirs de la vie domestique. Une femme auteur est l'honneur de son sexe et l'exemple de sa maison. Ses obligations se réduisent à fuir l'éclat, dans sa jeunesse, à professer dans ses écrits une morale

austère, et le plus profond respect pour la religion; enfin à ne répondre aux critiques que quand elles reposent sur de fausses citations ou des faits imaginaires.

Ici Mme. de Genlis examine si les femmes ne pourraient pas se saisir à leur tour de ce sceptre redoutable de la critique, rendre aux hommes censure pour censure, user de la loi du talion : *oculum pro oculo*, *dentem pro dente*; *œil pour œil*, *dent pour dent.* Il lui semble que les femmes, par la finesse d'observation dont elles sont douées, par la grace et la légèreté de leur style, seraient plus capables que tout autre de juger les ouvrages d'imagination, et comme il est possible que cette révolution s'opère un jour, elle prend la peine de leur tracer d'avance les règles qu'elles auraient à suivre.

Elle veut d'abord qu'un journaliste ne rie jamais. Rien n'est moins séant qu'un critique moqueur et goguenard. La moquerie n'est due qu'aux ouvrages ridicules. L'épigramme, l'ironie, les mots piquans offensent presque toujours. Un auteur raisonnable a droit aux égards et au respect. Toute censure doit être grave, et porter un caractère de solennité. L'urbanité doit présider aux jugemens. Quand Hercule eut vaincu les Amazones, il les combla de politesses. Un journaliste doit être courtois et poli comme Hercule. Cependant il ne faut pas trahir pour cela la

cause du bon goût ; on peut le défendre avec beaucoup d'habileté, exercer même une critique très-adroite, sans manquer aux règles de la civilité. Il suffit pour cela de feindre une grande estime pour l'auteur, de lui prodiguer la louange, de répandre même une teinte d'exagération sur les éloges. Par ce moyen le lecteur supposera que le critique est plein de bienveillance pour l'auteur, sa critique acquerra du poids, et l'on s'imaginera que c'est la force de la vérité qui la lui a arrachée. Je n'enseigne pas une perfidie, dit Mme. de Genlis, mais seulement un raffinement de délicatesse.

N'est-il pas heureux que Mme. de Genlis nous ait tracé ces préceptes? Nous saurons maintenant comment nous devons exercer notre périlleux ministère, et comme dans les leçons de Mme. de Genlis les exemples se trouvent joints aux préceptes, nous saurons que les formules suivantes au sujet des éloges de d'Alembert, sont des modèles de gravité, de décence, d'urbanité; je les choisis dans les notes qui suivent les réflexions préliminaires.

« On peut trouver dans les ouvrages d'un bon écrivain des pages faibles, d'un style froid et négligé; mais on n'y trouvera jamais des galimathias aussi absurdes et aussi ridicules que ceux dont les éloges de M. d'Alembert sont remplis. Quelle femme, parmi celles qu'on peut citer,

voudait avoir montré dans ses écrits aussi peu de goût et de raison ? »

« Les galimathias de M. d'Alembert sont aussi insipides qu'incompréhensibles ; il y a de plus dans tous ses éloges, un ton doctoral, une pédanterie, un mélange d'hypocrisie et d'insolence qui le rend véritablement odieux ».

« D'Alembert était admis dans toutes les académies du royaume ; il eut des pensions du gouvernement ; il ne reçut du public que des témoignages de bienveillance ; d'où viennent donc cette morosité, ce mécontentement qui percent dans tous ses écrits ? Grace au ciel, aucune femme auteur jusqu'ici n'a montré dans ses ouvrages cette odieuse inconséquence et cette basse ingratitude ».

Je pourrais bien multiplier les citations, mais il me semble que c'est assez parler du discours préliminaire, et qu'il convient de passer au corps de l'ouvrage. Le premier reproche que les critiques feront à Mme. de Genlis, c'est de n'avoir point rempli le titre de son livre. Elle nous promettait des apperçus nouveaux, des réflexions piquantes et curieuses sur l'influence des femmes qui ont cultivé les lettres en France. Nous nous attendions à la voir pénétrer en observateur et en moraliste dans l'histoire de notre littérature, en décrire les mouvemens, les variations, assigner les causes de ces changemens,

lier aux travaux littéraires des hommes les travaux littéraires des femmes, en montrer les différences, les analogies, en produire les résultats, et au lieu de ces recherches intéressantes, nous ne trouvons qu'une nomenclature incomplette et souvent aride de princesses et de reines qui ont protégé les lettres, de religieuses qui ont commenté le Psautier, et de quelques femmes d'esprit qui ont publié un petit nombre d'ouvrages. Je suis bien persuadé que Sainte Radegonde était douée d'un très-beau génie, puisqu'elle prit le voile de la main de Saint Médard, qu'elle lisait le latin couramment, et qu'elle entretenait une correspondance avec Fortunat et Grégoire de Tours. Je ne doute pas que Giselle, sœur de Charlemagne, ne fut une puissante protectrice des savans, puisque le docte Alcuin lui dédia son oommentaire sur Saint Jean; j'ai aussi une très-grande vénération pour Claudine Bectoz, abbesse de Saint Honoré à Tarascon, puisqu'elle eut l'honneur d'écrire en latin à François 1er., et de composer des hymnes pour son couvent; je crois qu'il y a beaucoup de mérite dans *le Miroir de l'ame pécheresse*..... mais je prendrai la liberté de demander pourquoi ces saintes femmes sont les seules qui aient obtenu une mention honorable? N'aurait-il pas été possible d'accorder le même honneur à la belle et savante Ama-

Iasonte, nièce de Clovis, qui savait toutes les langues de l'Europe et répondait sans interprête à tous les ambassadeurs ? A la docte Gabrielle de Bourbon, fille de Louis de Bourbon, comte de Montpensier, laquelle composa plusieurs beaux ouvrages, entre autres *le Temple du Saint-Esprit*, et *la Contemplation de l'ame dévote sur le mystère de la Passion?* Je réclamerai aussi une petite place pour Julienne Morel, dominicaine d'Avignon, qui parlait quatorze langues et soutint à Lyon des thèses de philosophie à l'âge de quatorze ans ; j'en demanderai une autre encore pour la bienheureuse Marie de la Présentation, religieuse Augustine, qui nous a donné un livre fort édifiant intitulé : *la Ruine de l'amour-propre et le bâtiment de l'amour divin.* Je plaiderai aussi la cause de Jeanne Gaillarde de Lyon, d'Hélisenne de Crenne, de Marie de Côteblanche, d'Anne de Lantier, et des trois sœurs Morel, Lucrèce, Camille et Diane, qui savaient les langues grecque, latine, espagnole, italienne, et que les savans nommaient les merveilles de leur siècle.

Mais comment concevoir que Mme. de Genlis ait oublié la célèbre Héloïse et la savante Clémence Isaure, fondatrice des jeux floraux à Toulouse ? Comment ne trouve-t-on dans son recueil ni Mlle. Delaunay, plus connue sous le nom de Mme. de Staal ; ni Mlle. Aïssé, ni Mme.

Duchâtelet, ni la princesse des Ursins, ni Mlle. de Gournai, ni Mlle. de Kéralio, qui a recueilli en 14 volumes les œuvres et la vie des femmes les plus célèbres de France? Je crains que tant d'oubli ne fassent regarder l'ouvrage de Mme. de Genlis comme un livre imparfait et composé plutôt pour le libraire que pour le public. Cependant le public y trouvera aussi des sources d'amusement, d'intérêt et de curiosité. Il suffira qu'il consulte les articles qui regardent Mme. de Maintenon, Mme. Necker, Mme. Cottin : c'est là qu'il apprendra que le Télémaque est écrit d'une manière trop négligée; que Louis XIV fit très-bien de disgracier Fénélon; que Thomas fut le père du mauvais goût, comme Mme. Necker fut la mère du galimathias,

Quand on plaide une cause, on a toujours deux obligations à remplir : dire beaucoup de mal de ses adversaires, et beaucoup de bien de ceux qu'on défend. Vous prétendez que les hommes sont supérieurs aux femmes et en talens et en génie; que dois-je faire pour vous réfuter? Exalter le mérite des femmes et déprimer celui des hommes. Vous vantez comme un chef d'œuvre le Télémaque; et moi je soutiens que cette rare merveille de l'esprit des hommes n'est qu'une production mal écrite et mal imaginée; que Louis XIV fit très-bien de renvoyer Fé-

nélon dans son diocèse, et que M.me de Maintenon est fort excusable de l'avoir abandonné; et pour démontrer tout cela, voici de quelle manière je procéderai. Je feindrai d'attaquer les ouvrages d'une femme, je choisirai pour sujet de mes expériences *la Princesse de Clèves*, et après avoir cité quelques passages de ce roman, où le mot *avait* est répété jusqu'à la satiété, je dirai que ces répétitions sont assurément très-étranges; mais qu'il est bien plus étrange encore de les retrouver sans cesse dans un poëme que l'on donne comme un modèle de pureté, d'élégance et d'harmonie, et je rapporterai le passage suivant du Télémaque : « Les Tyriens, par leur fuite, *avaient* irrité contre eux le grand roi Sésostris, qui régnait en Egypte, et qui *avait* conquis tant de royaumes; les richesses qu'ils ont acquises par le commerce et la force de l'impénétrable ville de Tyr située dans la mer, *avaient* enflé le cœur de ces peuples. Ils *avaient* refusé de payer à Sésostris le tribut qu'il leur *avait* imposé en revenant de ses conquêtes, et ils *avaient* fourni des troupes à son frère, qui *avait* voulu le massacrer à son retour, au milieu des réjouissances d'un grand festin. Sesostris *avait* voulu, etc. ».

J'ajouterai que Fénélon n'est pas moins incorrect et négligé dans les morceaux que l'on regarde comme les plus poétiques

et les mieux écrits; je rapporterai ce qu'il dit au 9e. livre de l'inspiration du grand-prêtre Théophane.

« Son regard *était* farouche, et ses yeux étincelans; ils semblaient voir d'autres objets que ceux qui paraissaient devant lui. Son visage *était* enflammé; il *était* troublé et hors de lui-même. Ses cheveux *étaient* hérissés, sa bouche écumante, ses bras levés et immobiles; sa voix émue *était* plus forte qu'aucune voix humaine. Il *était* hors d'haleine ».

Je multiplirai ces sortes d'exemples, et j'en conclurai que ce livre si vanté, est écrit en général avec une extrême négligence.

Voilà justement de quelle manière a procédé Mme. de Genlis, et l'on est obligé d'avouer que les passages qu'elle a rapportés ne sont pas exempts de critique. Mais quand on exerce la censure avec sévérité, il faut se mettre soi-même à l'abri du reproche; or, dans la page même où Mme. de Genlis rapporte ces malheureuses répétitions, *il avait*, *ils avaient*, etc.; *il était*, *ils étaient*, etc. Je remarque qu'elle répète huit ou dix fois la particule *dans* :

« Ce qui doit excuser Mme. de Lafayette, c'est qu'on retrouve cette même négligence *dans* des ouvrages plus importans, faits après le sien, mais *dans* le même siècle; par exemple, *dans* Télé-

maque. Cependant un poëme demande sur-tout un style soigné, harmonieux, et assurément rien ne déplaît davantage à l'oreille que les éternelles répétitions du même mot, *dans* une demi-page ou une page. Aussi la douceur et l'harmonie du style de Télémaque ne sont-elles nullement soutenues *dans* tout le poëme. M. de Voltaire a dit injustement que la prose de ce bel ouvrage est un peu traînante; car cette prose est ravissante *dans* tous les morceaux véritablement intéressans; mais *dans* tous les autres, qui sont toujours en grand nombre *dans* un long ouvrage, elle est infiniment trop négligée ».

Je trouve ailleurs la particule *on* répétée dix-sept fois en seize lignes:

« *On* a voulu vainement de nos jours, imiter la légèreté du style de Mme. de Sévigné. Quand *on* compte sur l'esprit et la finesse de ceux auxquels *on* parle, *on* a cette légèreté; *on* ne s'appesantit point pour expliquer, pour faire comprendre le sel d'une plaisanterie; c'est ce qu'*on* voit dans toutes les lettres du bon temps de la littérature. Alors *on* discutait longuement lorsqu'il fallait raisonner; mais *on* ne plaçait jamais mal à propos les dissertations. *On* ne s'appesantit inutilement que lorsqu'*on* a de la prétention, et qu'*on* estime beaucoup plus son esprit que celui des autres. *On* craint de

n'avoir pas été entendu ; *on* revient sur ce qu'*on* a dit, *on* appuie, *on* répète, *on* est lourd ».

Quelle que soit la langue dans laquelle on écrit, il est toujours fort difficile d'éviter ces négligences. Chaque langue a ses mots obligés qui reviennent malgré vous, et se reproduisent obstinément, lors même que vous faites le plus d'efforts pour les éloigner. Mais ces taches légères se font à peine remarquer, quand on a soin d'occuper l'esprit du lecteur, et qu'il attache plus d'intérêt à votre pensée qu'à votre expression. Mme. de Genlis a dit plus loin : *Un sot peut tout aussi bien qu'un homme d'esprit compter un mot dix ou douze fois répété dans une demi page.* Cette observation est juste, et Mme. de Genlis a tant d'esprit, qu'on peut être étonné de la voir s'attacher à une critique qu'on peut laisser aux sots.

Ce qu'elle dit des torts de Fénélon envers Louis XIV est plus grave. L'auteur de *Télémaque* eût-il réellement l'intention d'affliger son souverain, et de le peindre sous des couleurs défavorables, en traçant le portrait d'Idoménée ? Mme. de Genlis le prétend ; et voici de quelle manière elle s'explique à ce sujet :

« Il est triste qu'un des plus beaux ouvrages dont puisse s'honorer la littérature française, que Télémaque ait completté la disgrace de son auteur. Mais il

faut en convenir, cet ouvrage dut blesser sensiblement Louis XIV. On ne peut se dissimuler qu'il est rempli de critiques piquantes et d'allusions fâcheuses contre le roi. Ce prince ne trouva jamais mauvais la liberté avec laquelle Bossuet tonnait en chaire, contre la guerre et les conquêtes, parce que ces choses dites en général tiennent à des principes que personne ne conteste, que l'orateur qui les dit publiquement prouve par cela même qu'il n'a pas d'intentions particulières. Mais des portraits trop ressemblans, les allusions critiques les plus claires, des principes tout-à-fait républicains, des plans de gouvernement très-chimériques.... et toutes ces choses dans un ouvrage écrit secrètement, à l'insu du roi ! Et pour qui ? Pour son petit-fils. Et par qui ? Par l'homme de confiance choisi, placé par le souverain même.... ! Comment une telle lecture n'aurait-elle pas fait, sur l'esprit du roi, la plus fâcheuse impression ? Pourquoi Fénélon n'avait-il pas montré un ouvrage de cette importance au roi ? Pourquoi n'avait-il pas prié Mme. de Maintenon, dont il était l'ami, de le lire ?

» Quand on ose, ajoute Mme. de Genlis, trouver quelques torts à Fénélon, il faut des preuves, en voici dans plusieurs passages extraits du Télémaque ». Mais quelles sont ces preuves. Mme. de Genlis s'attache

s'attache sur-tout à faire remarquer une ressemblance frappante entre Louis XIV et Idoménée; elle désapprouve formellement les conseils que Mentor donne à ce prince? Elle demande de quel droit un étranger obscur, qui n'a aucun droit sur un monarque, le met ainsi dans la poussière? Elle traite de caricature le portrait de Protésilas; elle pousse la critique jusqu'à reprocher à Fénélon d'avoir peint, d'une manière fausse et hyperbolique les tourmens de l'amour; elle prétend que Louis XIV dut être fort mécontent de ce tableau si connu. « Télémaque demeurait souvent étendu et immobile sur le rivage de la mer, etc. ». Elle demande dans quel temps on a vu l'amour imprimer sur les joues des *taches noires et livides?* Dans quel temps, il a fait *hurler et rugir?* Dans quel pays policé, on a vu des rivales *s'entredéchirer?* Elle en conclut que puisque Fénélon a fait une caricature, et qu'il a peint maladroitement les transports de l'amour; que puisqu'il a représenté Idoménée sous des traits qui pouvaient s'appliquer à Louis XIV; que puisqu'il a composé son ouvrage sans le lire à Mme. de Maintenon; il s'est réellement rendu coupable envers les lettres, l'amour et le roi; que le prince a dû par bienséance l'envoyer prêcher à Cambrai, et qu'au reste le ren-

voi d'un évêque dans son diocèse n'est point une persécution.

Je ne sais si ces raisonnemens convertiront les lecteurs de Mme. de Genlis ; mais il me semble qu'il y aurait eu plus de justice à chercher le portrait de Louis XIV dans les traits de Sésostris que dans ceux d'Idomenée. Mme. de Genlis dit, à la vérité, que « l'ame si pure et l'esprit si éclairé de Fénélon n'ont jamais conçu le dessein de représenter Louis-le-Grand sous le nom du faible et coupable Idomenée » ; mais cette phrase a plutôt l'air d'une précaution oratoire que d'une opinion franche et d'une justification sérieuse ; et l'unique impression qui reste de la lecture de cette discussion, c'est que Fénélon mérite sa disgrace, et que Louis XIV n'eut aucun tort.

Je me suis arrêté peut-être trop longtemps sur ce chapitre ; mais le nom de Fénélon inspire tant de respect, sa mémoire est si chère, et l'opinion de Mme. de Genlis si nouvelle, que j'espère qu'on me pardonnera ce long paragraphe.

Il me resterait beaucoup de choses à dire sur les autres articles qui composent le livre de Mme. de Genlis, mais je ferais un ouvrage aussi volumineux que le sien, si j'entreprenais de noter tout ce qui me paraît digne d'observation, et il faut bien aussi laisser au lecteur le plaisir

de la surprise. Je me contenterai donc de remarquer que l'auteur a trop sacrifié aux considérations du rang, de la puissance et de la grandeur ; que les 90 premières pages de son livre sont consacrées à des reines et des princesses qui ont fait très-peu de choses pour la gloire des lettres ; qu'on est étonné des hommages adressés par Mme. de Genlis à Catherine et à Marie de Médicis, femmes célèbres dans les annales de l'histoire, mais très peu dans celles de la littérature ; que l'auteur, si sévère pour les faiblesses des femmes d'une condition inférieure, est d'une extrême indulgence quand il s'agit d'une souveraine ; qu'elle montre trop d'amour pour Mme. de Maintenon, trop de haine pour la célèbre Ninon de l'Enclos, trop de bienveillance pour l'hôtel de Rambouillet, trop de partialité pour les ouvrages des hommes, trop d'injustice contre Mme. Necker et Mme. Cottin, trop de passion contre la philosophie ; que ses pensées ont plus d'amertume que de justesse, son style plus de facilité que de grace et d'élégance ; que l'ordre chronologique, si utile dans une histoire, si facile dans une biographie, y est trop fréquemment interverti. C'est ainsi qu'on trouve à la page 74 une notice sur la princesse de Conti, fille de Louis XIV et de Mme. de la Vallière, et 50 pages plus loin celle de la duchesse

sa mère. L'article de Mme. de Montespan est bien plus reculé encore. Enfin, il résulte de l'ouvrage de Mme. de Genlis, qu'environ 70 femmes ont protégé ou cultivé les lettres en France ; que celles qui les ont cultivées avec le plus de succès, sont Mlle. de Scuderi, Mmes. de Lafayette, de Sévigné, de La Sablière, de La Suze, Mlle. Bernard, Mme. de Villedieu, Mme. Dacier, la marquise de Lambert, Mmes. de Grafigny, de Beaumont, de Tencin-Riccoboni, Mme. Necker, Mme. Cottin, Mme. de Bourdic, Mlle. de Lussan. Mais d'après même le jugement de Mme. de G. « Le style de Mlle. de Scuderi est traînant, sans couleur, sans harmonie, et rempli de négligences ; ses romans sont diffus et ennuyeux ». *La Princesse de Clèves* est écrite avec une incorrection choquante, et n'est plus lue aujourd'hui. Mme. de La Sablière n'a fait que quelques jolis vers. Tous ceux de la comtesse de La Suze sont fades et soporifiques ; Mlle. Bernard n'a produit que des tragédies oubliées, et quelques pièces fugitives qu'on lit encore ; mais Mme. de Villedieu n'est plus lue de personne ; les ouvrages de Mme. Leprince de Beaumont auraient besoin d'être refaits. *Le siège de Calais* de Mme. de Tencin est un ouvrage révoltant ; tous ses autres romans sont fort communs. Quant à Mme. Necker, le désir de la cé-

lébrité égara son jugement et son esprit; la fureur de la renommée lui ôta toutes les graces naturelles d'une femme; elle fonda l'école du galimathias; école dont Thomas fut le chef et dont elle fut la mère. Le premier roman de Mme. Cottin, *Claire d'Albe*, est à tous égards un mauvais ouvrage, sans intérêt, sans imagination, sans vraisemblance, et d'une immoralité révoltante. Le style de *Malvina* manque de correction. Le dénouement d'*Amélie de Mansfield* est révoltant; l'ouvrage est souillé de deux lettres qu'une femme auteur n'aurait jamais dû composer. On ne peut citer de Mme. Cottin que *Mathilde* et les *Exilés de Sibérie;* en général elle manque d'invention et d'imagination.

Ainsi, de cette longue série de femmes, honneur de leur sexe, il n'en reste que trois ou quatre dont les ouvrages aient véritablement du mérite. Il me semble que cette conclusion n'est rien moins que favorable à la cause des dames, et qu'on pouvait la défendre avec plus d'avantage. J. B. S.

Histoire de l'administration de la guerre; par Xavier Audoin, ancien secrétaire du ministère de la guerre, commissaire ordonnateur, historiographe attaché au dépôt de la guerre, etc.; 4 vol. in-8o. A Paris, de l'imprimerie de Didot, l'aîné. 1811.

L'art de la guerre semble avoir pris naissance en Asie; on le voit ensuite briller de quelque éclat en Egypte, sous Sésostris; en Perse, sous Cyrus; assez faible à Carthage, qui n'avait guère que des milices soudoyées. Il opéra des prodiges dans la Grèce, jusqu'à ce qu'elle eut été soumise par Philippe. Il en fit même sous ce prince, qui le porta au plus haut degré de perfection; et sous ses successeurs, jusqu'à ce que la Grèce eut été asservie par les Romains. Mais nulle part chez les anciens, la discipline, l'art des campemens, le régime des corps et l'organisation ne furent perfectionnés comme chez ces derniers; ils offrent des exemples de vertus militaires, de conduite et de courage qui les ont rendus les maîtres de l'univers.

C'est donc chez les Romains qu'on peut étudier avec fruit les principes de

l'art de la guerre; ils lui donnèrent une administration et une législation sévères, qui firent long-temps de leurs armées des corps invincibles. Tout citoyen était soldat chez eux; il devait, s'il en était requis, servir ou dix ans dans la cavalerie, ou vingt ans dans l'infanterie, et pouvait être enrôlé dès l'âge de dix-sept ans; pour être exempt, il en fallait ordinairement quarante-six. C'était le systême militaire de presque toutes les nations anciennes; elles sentaient qu'elles devaient tout sacrifier à la nécessité de conserver la supériorité dans les armes; la liberté en dépendait; tout devait être fait pour elle : le droit des gens autorisait aussi à réduire en esclavage les vaincus. La guerre conservait, sous ce rapport, un caractère inconnu dans notre Europe moderne. On avait donc le plus grand intérêt à se mettre à l'abri d'un pareil malheur, et ce ne pouvait être qu'avec une armée toujours prête à marcher et suffisamment nombreuse.

Il y a plus : dans les premiers temps de la république, où le nombre des soldats était apparemment proportionné au besoin qu'on en avait, tout citoyen ne pouvait prétendre à l'honneur du service militaire; on n'y admettait que ceux qui jouissaient d'une certaine aisance; il ne suffisait pas même d'une somme acquise par le commerce ou par quelqu'indus-

trie, il fallait posséder un bien-fonds ; par la suite cependant tout citoyen de quelque classe qu'il fût, put être admis dans les légions.

Lorsqu'il était question de faire une levée, *delectus*, toute la jeunesse en âge de porter les armes se réunissait au Capitole, sur lequel flottait ce jour-là un drapeau. Les tribuns militaires désignés pour former la légion faisaient passer devant eux les jeunes gens divisés par tribus. Ils en appellaient dans chacune le nombre qui leur convenait pour completter la légion, leurs noms étaient écrits sur un registre, d'où est venu le mot *conscribere*, conscrire, pour dire lever des troupes. On ne prenait ordinairement que des hommes d'environ 5 pieds 10 pouces romains, ce qui revient à 5 pieds 4 pouces français ; et quand les cohortes furent distinctes, il fallut six pieds romains pour entrer dans la première.

Ceux des jeunes Romains qui négligeaient ou refusaient de répondre à l'appel, encouraient des peines qui variaient suivant le caractère plus ou moins sévère des consuls qui présidaient à la conscription ; elles allèrent jusqu'à prononcer l'infamie et réduire en esclavage le coupable. Mais tant que le luxe et la mollesse qui l'accompagne, furent inconnus à Rome, on n'eut jamais besoin d'en venir à ces rigueurs ; le nombre de ceux

qui se présentaient de bonne volonté dispensa plus d'une fois de recourir à la levée par forme de conscription. Il n'y avait au reste que trois exemptions de droit : la première pour ceux qui se trouvaient revêtus d'une magistrature ou d'un sacerdoce; la seconde pour les hommes âgés de 45 à 50 ans; la troisième pour ceux qui avaient fait le nombre de campagnes exigé par les lois, on les appellait *emerites*. Le sénat pouvait par une distinction préliminaire et pour des services rendus, exempter de marcher aux armées; mais ce n'était guère que pour une ou deux campagnes. Il est inutile d'ajouter que des infirmités physiques formaient une exception de fait; elle privait des avantages attachés à l'état militaire, si elle mettait à l'abri des périls de la guerre; puisqu'on ne pouvait à Rome être promu à une magistrature publique qu'après avoir servi au moins la moitié du temps prescrit.

L'infanterie était la force des armées romaines, et les levées s'en faisaient ordinairement avant celles de la cavalerie. Les cavaliers se tiraient du corps des chevaliers, et pour en pouvoir faire partie, on devait justifier d'une conduite irréprochable, et d'un bien-fonds qui représenterait aujourd'hui une valeur de 90,000 fr. Les censeurs conféraient seuls l'anneau d'or, distinction exclusive aux

chevaliers. Ceux qui le portaient, formaient deux classes; l'une recevait de l'état un cheval et une somme annuelle pour l'entretenir; l'autre se montait à ses frais et ne recevait l'indemnité que lorsqu'elle faisait le service.

Les Romains tenaient plus qu'un autre peuple à la religion du serment; ils le faisaient prêter individuellement à chaque soldat avant d'entrer dans la légion; les tribuns militaires le recevaient au nom du général pour qui se faisait la levée. L'on nommait un conscrit qui prononçait la formule, et chacun ensuite répétait, *je le jure :* si, en vertu d'un sénatus-consulte ou du consentement du général la légion passait à un autre, on renouvellait le serment.

La légion fut d'abord de 3000 hommes, de là le nom de centurion donné à l'officier qui en commandait la trentième partie; peu après l'expulsion des rois, la légion fut de 4000 fantassins et de 300 cavaliers, elle resta long-temps de ce nombre. Dans la guerre contre Annibal, elle fut portée à 5000 hommes d'infanterie et à 400 de cavalerie; Scipion passant en Afrique mit l'infanterie à 6000 hommes et réduisit la cavalerie à 300, nombre qui demeura fixé pour celle-ci. Il paraît que les légions de César étaient de 5000 hommes, y compris 300 hommes de cavalerie.

La légion se formait de trois lignes distinctes ; en tête se trouvaient les *Hastates*, du nom de la pique qu'ils portaient, *hasta*, choisis parmi les moins robustes ; au centre les *Princes*, qui étaient plus vigoureux ; en arrière de ceux-ci les *Triares* plus âgés et plus pesamment armés, ils avaient le nom de triaires à cause de leur rang ; on les appellait aussi *pilani*, parce que long-temps ils furent seuls chargés de lancer le javelot, *pilum;* les *vélites* à *volitando*, étaient les voltigeurs ou troupe légère de la légion ; ils n'étaient dans aucune des trois lignes que nous venons de nommer.

Les principaux officiers de la légion étaient les centurions et les tribuns ; chaque ligne étant divisée en dix parties, la légion se trouvait l'être en trente. Il y eut également trente centurions ; ils étaient nommés et subordonnés aux tribuns des soldats ; ceux-ci au nombre de vingt-quatre étaient partagés en deux classes, l'une tirée de l'ordre des chevaliers, avait servi dans la cavalerie, où cinq ans de campagnes équivalaient à dix ans dans l'infanterie d'où étaient tirés ceux de l'autre classe ; les places de tribuns dans les légions étaient données moitié par le peuple et moitié par les généraux ; les premiers avaient le pas sur ceux-ci.

La légion était donc divisée en trente sections, chaque section portait le nom de *manipulus*, qui ne répond pas exactement au mot de *peloton;* trois manipules formaient une cohorte, ainsi chaque légion était de dix cohortes. Si, comme au temps de Polybe, la légion avait quatre mille trois cents hommes, la cohorte se trouvait de quatre cent vingt hommes, dont cent vingt hastates, cent vingt princes, soixante triaires et cent vingt vélites attachés à chaque cohorte.

Telle était et telle fut long-temps l'organisation du principal corps d'armée chez les Romains, de ces légions dont les exploits sont encore présens à notre pensée, et qui rangèrent le monde connu alors sous la puissance des chefs qui les commandaient. Nous sommes entrés dans ces détails parce qu'ils facilitent l'intelligence de beaucoup de traits historiques dont nous aurons à entretenir nos lecteurs dans cet article, nécessairement long, par l'importance du sujet et l'intérêt que présente le livre où il est traité.

L'ouvrage du régime de la guerre chez les anciens, forme un volume entier de l'ouvrage de M. Audouin; ainsi ce n'est point s'écarter de son plan que de présenter ces notions qui peuvent servir de résumé et aussi de fil pour conduire et guider le lecteur.

L'auteur, qui a dû se livrer à des re-

cherches immenses pour remplir le vaste cadre qu'il a choisi, l'a peut-être un peu trop étendu; chacun des sujets qu'il traite n'est peut-être pas resserré dans d'assez justes limites, et tant de détails sur l'état civil, les institutions politiques, les idées religieuses des Hébreux, des Grecs, des Romains, quelque intérêt qu'ils puissent inspirer, quelque liaison qu'on puisse y trouver avec l'organisation des armées et l'art de la guerre, offrent plus souvent peut-être des distractions que des instructions à l'esprit pressé de saisir l'ensemble et de retenir un résultat. Mais l'auteur, dans un livre tout entier consacré à l'utilité, et ne devant renfermer que des faits, n'a jamais cru pouvoir trop en réunir, et son défaut, si c'en est un, est bien excusé par le but qu'il se proposait d'atteindre.

D'ailleurs l'administration de la guerre ne ressemblait presqu'en rien chez les anciens à ce qu'elle est aujourd'hui chez nous; on a besoin d'une analyse minutieuse pour s'en faire une idée claire et positive; l'auteur a donc dû se trouver entraîné à un grand travail pour suppléer au silence des auteurs, et par conséquent à faire quelques incursions sur un domaine étranger. Mais ici, c'est plutôt le manque de renseignemens précis qu'il faut accuser que les connaissances très-variées de l'écrivain.

Le peuple dans l'histoire militaire duquel l'on trouve le plus à s'instruire dans l'administration de la guerre et de la marche des armées, nous l'avons dit, est le peuple romain; ses mœurs plus rapprochées des nôtres et portant comme elles le caractère de la législation européenne, sont loin de ces formes militaires établies en Asie et en Egypte, et qui ne présentent aucun rapport avec notre état de civilisation.

A la vérité le général en chef avait chez eux un pouvoir qui ne lui est pas accordé d'une manière aussi illimitée chez les nations modernes; elle s'étendait pour le civil comme pour le militaire à tout ce qui existait dans l'étendue de son commandement. Romains, alliés, finances, vivres, vaisseaux, tout était à ses ordres. Cependant après la campagne finie, il devait rendre compte au peuple ou au sénat de l'usage qu'il en avait fait. Cette sujétion préserva Rome pendant long-temps des abus que firent de leur pouvoir les généraux à qui les empereurs confièrent dans la suite le commandement des armées. Dans un empire aussi étendu, une pareille puissance confiée aux mains d'un chef de nombreuses armées, devait avoir les suites que l'on connaît, du moment que l'autorité du gouvernement se trouva affaiblie ou partagée.

Des officiers nommés questeurs avaient, sous l'autorité du général, les soins administratifs de l'armée; ils en étaient les intendans généraux; leurs fonctions directes étaient de fournir aux troupes les vivres et la solde, de tenir compte des revenus tant ordinaires qu'extraordinaires de la *province*, c'est-à-dire, de l'étendue du commandement, quelque vaste qu'il fût; ils gardaient en dépôt auprès des aigles l'argent des soldats. C'était encore dans leurs mains que le butin se déposait; ils le faisaient vendre pour en verser le produit dans le trésor. Il y eut des questeurs attachés aux proconsuls, aux préteurs, à tous les généraux d'armée, et aux gouverneurs des provinces. Souvent ils furent les complices des vexations des commandans et des chefs militaires; plus d'une fois les peuples des Gaules se révoltèrent, entraînés à cet acte coupable par l'excès des maux que leurs faisaient éprouver les exactions de ces officiers romains.

Les lieutenans, *legati*, étaient envoyés auprès des généraux pour les aider de leur conseil, les remplacer en cas de besoin; Scipion l'Africain s'offrit pour être le lieutenant de son frère. Sous la république, ils étaient nommés par le sénat; dans la suite ils le furent par les chefs, mais de l'agrément du sénat ou de l'empereur. Ils ne remplissaient que

des fonctions militaires; les tribuns des soldats leur étaient subordonnés; ils passaient ordinairement les revues et recevaient les plaintes de ceux qui avaient à en faire.

Les légions avaient une aigle pour enseigne; les Romains disaient qu'ils la tenaient de Jupiter : elle était d'or ou dorée et d'un petit volume, quoiqu'elle eût les ailes éployées; elle était portée par un officier distingué par sa bravoure; il s'appellait *acquilifer;* son casque était recouvert d'une peau d'ours avec le poil, où figurait un mufle de lion. Quand on licenciait une légion, l'aigle était déposée dans le trésor du temple de Saturne. Dans le camp elle se plaçait vis-à vis de la tente du général : on jurait par elle, et lorsque l'on se réfugiait auprès d'elle on était en sûreté. Outre l'aigle, il y avait dans la légion autant d'*enseignes* que de *manipuli;* ces enseignes représentaient divers sujets : le plus généralement elles étaient en forme de croix : on plaçait à la traverse les images de Mars, de Romulus, ou celle des empereurs ou des généraux. La cavalerie avait des *étendards* d'un drap pourpre et de la forme à-peu-près qu'ils ont de nos jours.

C'était un crime, un déshonneur d'abandonner ses enseignes ou de les laisser enlever. Aussi lit-on dans l'histoire que des généraux et des chefs les lan-

cèrent au milieu des ennemis, certains que la crainte de les perdre donnerait du courage aux plus épuisés et aux plus timides, parce que s'ils ne les recouvraient pas ils n'avaient d'autre perspective que l'ignominie et la mort. En effet, on voit dans Tite-Live, battre de verges et condamner même à perdre la tête des porte-enseignes qui avaient survécu à la perte de leurs enseignes et même les soldats qui les avaient abandonnés. Mais par la suite on s'apperçut de l'excès de rigueur qu'il y avait dans cet usage, on cessa de punir le courage malheureux, et on ne punit plus que la lâcheté.

Le soldat romain ne reçut d'abord aucune paye; mais dans la suite il fallut lui en donner. Celle du fantassin était de deux oboles par jour; cette somme représente trois sols tournois environ; elle n'augmenta point jusqu'à César, qui la doubla : mais si elle resta trois cents ans la même, quoique le prix des denrées eût augmenté, c'est que l'on avait fixé la valeur du bled et de tout ce que l'on fournissait au soldat en déduction, de manière qu'elle était encore suffisante pour les besoins réels. Postérieurement une loi de Caïus Gracchus ordonna que les vêtemens seraient fournis sans retenue, et du temps de César le soldat avait gratuitement ses vivres, ou tout au moins le bled.

Les centurions recevaient le double; la solde des cavaliers était triple, et celle des tribuns des soldats, quadruple. Les alliés qui se trouvaient dans les armées romaines, étaient payés par leurs cités.

On délivrait par mois au fantassin les deux tiers d'une médimne attique de bled; le médimne pesait 72 ou 75 livres poids de marc. Les cavaliers avaient deux médimnes de bled avec sept d'orge. On en pourrait conclure que les cavaliers qui étaient du corps des chevaliers, avaient plusieurs chevaux avec un ou deux valets. La troupe recevait en outre du sel, des lentilles, des pois et autres légumes, et même du lard. Il y avait du temps de César des compagnies chargées des approvisionnemens; on les voit donnés à l'entreprise dès la seconde guerre punique.

La troupe faisait deux repas, le dîner, *prandium*, et le souper, *cœna*. Les plats, les vases à boire étaient de bois. César reproche aux partisans de Pompée les lits et la vaisselle d'argent trouvés dans son camp après la bataille de Pharsale. Chaque soldat devait préparer ses vivres; il broyait lui-même son bled avec une meule à bras, pétrissait son pain et le faisait cuire, soit dans un four ordinaire, soit dans une espèce de tourtière ou four de campagne, *clibanus*,

soit même sur les charbons ; souvent il se contentait d'une espèce de bouillie. Au dîner on ne mangeait rien de chaud ; au souper il y avait de la viande bouillie ou rôtie. La boisson du soldat était de l'eau avec du vinaigre dans les chaleurs, et les généraux rigides défendaient le vin sous des peines sévères ; les tables étaient inconnues ; la troupe mangeait à terre.

Nous pourrions parler des récompenses, des punitions et d'autres détails relatifs à l'administration et au régime militaire chez les Romains ; mais nous nous bornerons à dire un mot des congés. Il y en avait de quatre espèces : l'honorable, *honestus*, on le donnait après vingt ans de service dans l'infanterie ou dix ans dans la cavalerie, quelquefois aussi avant ces époques, pour quelqu'action d'éclat qui tenait lieu de plusieurs campagnes ; le motivé, *caussarius*, pour maladie, infirmité, blessure, etc. ; le congé de grace, *gratiosa missio*, on l'obtenait par la faveur du général, mais souvent les censeurs en annullaient l'effet ; enfin le congé ignominieux, *ignominiosa missio ;* c'était d'être chassé de l'armée.

La discipline et l'administration de l'armée subirent de grands changemens sous les empereurs ; les abus de tous genres s'y introduisirent, et dans le Bas-

Empire les dignités militaires furent, comme le reste, le prix de l'intrigue et de la corruption; il en résulta mille maux, et enfin la chûte de cet empire, le premier du monde par son étendue et les noms illustres qu'il compte parmi ses fondateurs.

Quantité d'écrivains se sont occupés pendant les 15e. et 16e. siècles surtout, de nous faire connaître la police et l'organisation des armées romaines; Scaliger, Juste-Lipse, Vigenère nous ont laissé d'excellens ouvrages sur la même matière; le commentateur de Polybe, le chevalier Folard, en a profité pour nous expliquer ce qu'il y a de plus difficile à entendre dans les auteurs à cet égard; il a en même-temps fait de ses recherches un excellent traité de l'art militaire des Grecs et des Romains. Plusieurs hommes de lettres d'une grande érudition ont embrassé la même matière, tels que le P. Daniel, *Histoire de la milice*, M. de Puységur, *Art de la guerre*; les Mémoires de l'académie des inscriptions et belles lettres peuvent encore être cités comme offrant plusieurs dissertations d'un grand intérêt sur le même sujet.

C'est dans ces sources excellentes que M. Audouin a puisé en partie les matériaux des deux premiers volumes de l'important ouvrage qu'il publie; il y a ajouté tout ce que ses études particulières, et

les riches mines du dépôt de la guerre lui ont fourni. Ce travail n'était guère susceptible d'une forme régulière, et telle que chaque chapitre de l'administration de la guerre fût traité historiquement; car comme cette administration ne ressemblait point chez les Hébreux, les Egyptiens, les Grecs, et très-peu chez les Romains, à la nôtre, il a dû manquer de renseignemens précis pour chacun des détails dont il avait à faire usage; aussi s'est-il borné à recueillir et à réunir ce qu'offre l'histoire, aux faits généraux et aux résultats des recherches des savans des deux derniers siècles. Il les cite avec une attention d'autant plus louable, qu'il n'est pas sans exemple aujourd'hui que ces écrivains se parent du savoir de leurs prédécesseurs sans les nommer. Voici le plan de tout l'ouvrage.

Après quelques *réflexions préliminaires*, M. Audouin passe à la levée et au serment des troupes, au matériel de la guerre, au service des vivres, des transports, aux prisonniers de guerre, solde, service de santé; costumes, distinction des grades, drapeaux, musique militaire; organisation des armées, troupes à pied et à cheval, tactique, topographie militaire, diplomatie.

Le premier livre est destiné à recueillir ce qu'on trouve sur ces différens sujets dans les écrits des auteurs anciens

et les commentaires des modernes, depuis les plus anciennes époques jusqu'aux premiers siècles de l'ère chrétienne.

On ne peut que savoir gré à l'auteur des détails instructifs qu'il a su renfermer dans cette période ; mais, nous l'avons déjà remarqué, peut-être en eût-il dû retrancher quelques-uns un peu étrangers à la guerre; quelques apperçus peu certains sur des usages civils; enfin, des opinions dont le développement aurait entraîné des discussions longues et fastidieuses. Mais ces inconvéniens sont amplement compensés par les faits curieux qu'on y trouve consignés, l'instruction qu'on y peut puiser et les connaissances militaires qu'on y trouve développées : nous ne nous appesantirons pas à le prouver, le peu que nous avons rapporté du régime militaire des Romains, montre assez quel intérêt présente ce que l'auteur a écrit sur cette partie essentielle de son ouvrage.

Le second livre offre une autre scène; de nombreuses révolutions dans l'empire romain ont introduit d'innombrables innovations dans l'administration de la guerre; les noms, les fonctions, les attributions, tout est changé. Le luxe des empereurs et les invasions des barbares furent la cause des principaux changemens et, enfin, de la désorganisation de ces corps si imposans et si redoutés

qui avaient fait la conquête de l'univers. Sur leurs débris se sont élevées de nouvelles institutions militaires qui, pendant le moyen âge, ont elles-mêmes subi de nouvelles métamorphoses, jusqu'à ce que les armées aient reçu une organisation plus régulière au 15e. siècle, en Europe, et principalement en France. C'est donc cette période de douze siècles à-peu-près qui fait l'objet du second livre de l'*Histoire de l'administration de la guerre.*

Ici l'auteur traite de l'origine et de la création des officiers militaires ou du palais qui ont été employés à la levée ou à l'administration des troupes; la liste en est nombreuse; leur caractère n'est pas toujours aisé à définir ou à déterminer; ils réunissaient plusieurs attributions à-la fois, et étaient aussi souvent les ministres des factions et des vengeances pendant les temps de troubles, que les défenseurs des droits de l'état.

La seconde section de ce second livre est particulièrement consacrée à la connaissance des ministres ou officiers du palais jusqu'au règne de Louis XII : on y voit figurer les maires du palais, les sénéchaux, connétables, grand-pannetier, grand-bouteiller, argentier, grand-chambellan, référendaires, clercs-notaires, clercs-notaires-commis, secrétaire d'état, conseils et conseillers-d'état, grand-conseil, parlement, etc., etc.

Viennent ensuite les officiers préposés à la levée des troupes, les bannerets, les officiers commandans les troupes, ducs, comtes, barons, marquis, châtelains, captals, chevaliers, écuyers, bacheliers, damoisels, valets, gentilshommes, sergens d'armes, juges militaires, prévôts; détails immenses où le lecteur perd quelquefois le fil des connaissances que le livre même leur fait acquérir, et qui aurait besoin d'un ordre chronologique où l'on trouvât assignée à chaque office son époque de création, afin que l'objet s'en fixât plus sûrement dans la mémoire.

Le ban et la manière de le lever occupent la troisième section entière; la suivante est consacrée à prouver que le droit public français n'exceptait personne du service militaire, pas même les ecclésiastiques, fait qui paraît incontestable; mais ce qui l'est moins, c'est qu'un pareil mélange des fonctions guerrières avec celles de l'église, soit utile à l'état et puisse s'accorder avec l'ordre des devoirs politiques. L'auteur cependant semble porté à le croire. Au reste, bien loin que les ecclésiastiques cherchassent à s'exempter du service militaire, ils le regardèrent pendant tout le moyen âge comme une distinction qui, appartenant à la seule noblesse, devait leur être commune; ils entendaient pouvoir marcher à la guerre comme les nobles,

et

et par conséquent comme eux jouir de l'exemption des charges sur leurs domaines. L'abus de semblables prétentions a été reconnu dès le 15e. siècle, et le service personnel a cessé d'être regardé comme un droit des ecclésiastiques. Vouloir assimiler les fonctions de l'église à celles du culte chez les anciens, c'est confondre deux choses bien différentes, ce semble. Un grand pontife commandait les armées à Rome, sans doute; mais ce n'a jamais été chez les chrétiens que par une sorte d'exception aussi rare que déplacée qu'on a vu donner un semblable commandement à un prêtre. Quoiqu'il en soit, on ne lira pas sans intérêt dans l'auteur cette discussion qui tient autant au droit public et à l'histoire générale de l'esprit et des mœurs des nations, qu'à celle de l'administration de la guerre.

A la section VI, nous trouvons : commencement de la solde accordée aux troupes par Philippe-le-Bel; taxes de guerre établies pour y subvenir; fabrication et valeur des monnaies employées à la paye. A la section VII : organisation, sous les successeurs de ce roi, des troupes; division de l'ancienne gendarmerie en compagnies de cavalerie et d'infanterie; invention de la poudre à canon; établissement du service de santé.

Ici l'on commence à appercevoir la

nouvelle organisation donnée au service de la guerre dans les deux derniers siècles ; tout prend une forme nouvelle, tout s'améliore : le ministère de la guerre n'était pas encore créé, le connétable en faisait en grande partie les fonctions ; le reste était abandonné à ce qu'on appellait alors des secrétaires - d'état. Le ministère de la guerre ne commença à être réuni en presque totalité dans les mêmes mains, qu'en 1567, sous Charles IX ; Nicolas de Neufville de Villeroi en fut chargé ; néanmoins on laisse les détails de l'administration militaire aux secrétaires d'état, chacun dans leurs départemens respectifs ; le ministre de la guerre n'avait que la direction des mesures générales et l'exécution des plans qui s'y rapportaient.

C'est des Espagnols que nous vient le mot de *ministre*. Un secrétaire - d'état, de Laubespine, négociateur pour la paix de Cateau - Cambresis, sous Henri II, 1549, s'apperçut que les envoyés d'Espagne prenaient le titre de ministres du roi d'Espagne et se qualifiaient d'*excellence ;* il prit les mêmes titres et dénominations. Au retour de sa mission, les collègues de Laubespine voulurent l'imiter ; mais il fut établi une différence entre les secrétaires-d'état. Dès - lors le ministère qui autrefois avait été divisé en différentes sections de clercs - secré-

taires du roi, le fut en ministres-secrétaires-d'état d'un département et membres du conseil, et en secrétaires-d'état ayant un département, mais n'ayant pas encore l'entrée au conseil et le titre de ministre-d'état attaché à cette administration. Cette différence fut maintenue à la cour jusqu'en 1789; il y eut des ministres et secrétaires-d'état, membres du conseil, et des secrétaires-d'état avec département qui n'entraient pas au conseil des ministres.

Aucun ministre n'avait eu la signature des ordres à donner aux généraux et aux commandans avant Villeroi, le roi les signait expressément; depuis il s'en dispensa. On raconte qu'un jour Charles IX étant à jouer à la paume, Villeroi se présenta pour demander une signature. Le roi lui crie : *N'approchez pas, père Villeroi!* Celui-ci insiste, et lui observe que c'est une signature pressée qu'il demande : *Eh bien! mon père, signez pour moi*, réplique Charles IX; depuis ce temps, Villeroi signa pour le roi.

Tout le second volume de l'ouvrage est consacré à faire connaître les événemens du ministère de la guerre et les changemens survenus dans l'administration de l'armée depuis le 16e. siècle jusqu'à la fin du 17e., à la mort de Louis XIV. Les deux suivans et derniers remplissent

le même objet pour le temps de la régence, le règne de Louis XV et celui de Louis XVI jusqu'à M. le duc de Broglie et son adjoint M. Foulon, intendant des armées.

Ces dernières époques, nous disons celles du règne de Louis XIV, de Louis XV et de Louis XVI, se trouvent liées à de grands événemens; on y voit beaucoup d'intrigues, de faiblesses, de fausses mesures. Le régime militaire n'en a pas moins éprouvé sous le marquis de Louvois, sous M. d'Argenson, sous quelques autres ministres, des changemens avantageux. Dans le récit très-intéressant qu'en fait M. Audouin, on aura peut-être à désirer avec un peu plus d'ordre moins de digressions sur des événemens ou des sujets étrangers à la matière.

Nous reprendrons l'analyse de cet ouvrage si instructif et si intéressant dans un second article, où nous donnerons une notice des plus importans changemens opérés dans le militaire depuis le siècle où l'armée a commencé d'être payée en France, jusqu'à l'époque où finit l'auteur.

PEUCHET.

Plantes de la France décrites et peintes d'après nature par M. Jaume Saint-Hilaire. Quatre vol. grand in-8°. ornés de 400 planches imprimées en couleur et terminées au pinceau. Prix, 425 fr. A Paris, chez l'auteur, rue des Fossés Saint-Victor, n°. 19.

L'ouvrage dont nous entretenons de nouveau les lecteurs, tout intéressant qu'il puisse être, se trouve de nature à ne pouvoir subir un examen particulier dans chacune de ses parties, à cause du nombre considérable des plantes qu'il renferme. Nous rappellons ici son but : faire connaître par une figure imprimée en couleur et de grandeur naturelle toutes les plantes qui croissent naturellement sur le sol de la France ou qui s'y trouvent naturalisées ; donner une description exacte du caractère général de la plante et de ce qu'elle offre de particulier à l'observateur ; décrire ses usages dans les arts, en médecine, dans l'économie rurale et domestique, dans les jardins potagers ou dans les parterres ; offrir enfin la réunion des procédés les plus généralement suivis pour la cultiver avec succès ; ce but, l'auteur l'a très-bien rempli. Ce n'est pas

seulement pour les botanistes qu'il a écrit, assez d'autres ouvrages pourraient leur offrir des descriptions et des figures plus ou moins satisfaisantes; mais l'amateur éclairé, celui qui faisant de la botanique une occupation propre à charmer ses loisirs, ne veut point acheter un grand nombre d'ouvrages très-dispendieux et hors de son usage par la manière dont ils sont traités; cet amateur, soit simple particulier, soit même cultivateur dans un genre quelconque, trouvera dans l'ouvrage de M. Jaume de Saint-Hilaire toutes les notions qu'il peut désirer et qui peuvent l'intéresser, soit comme objet d'utilité, soit comme pur agrément : les figures peintes par l'auteur sur des individus vivans et exécutées sous ses yeux, laissent peu à désirer; car nous ne croyons pas que quelques-unes, dont l'exécution n'est pas parfaite, puissent influer sur le jugement qu'on doit avoir de l'ouvrage. Au reste, le succès qu'il a obtenu, tant en France que chez l'étranger, est une preuve qu'il n'est pas au-dessous du jugement que nous en portons.

Si nous avons dit, que cet ouvrage était particulièrement utile aux amateurs, nous n'avons pas voulu dire que le botaniste ne peut en retirer beaucoup d'utilité. Nous croyons au contraire, qu'il n'existe point de collection dans laquelle se trouvent réunies autant de plantes de

France et sur-tout des figures dont l'exécution soit aussi satisfaisante. Présenter dans quatre volumes quatre cents espèces, c'est éviter aux botanistes la peine de les chercher dans un grand nombre de recueils où elles sont dispersées, tels que les *Flora Danica*, *Anglica*, *Austriaca*, etc; et une foule d'autres qui deviennent à charge et très-dispendieux, lorsqu'on veut se les procurer.

L'ouvrage de M. Jaume-Saint-Hilaire nous présente, sous d'autres rapports, un intérêt majeur. Depuis quelques années, il s'est fait dans l'exécution des ouvrages d'histoire naturelle une révolution singulière et due en partie au séjour que le botaniste Lhéritier fit en Angleterre, d'où il apporta un goût fastueux pour l'exécution des figures de plantes. Depuis cette époque, et particulièrement de nos jours, ce goût a pris un tel ascendant que le luxe le plus extraordinaire a été porté dans la publication de tous les ouvrages d'histoire naturelle; ceux qui ont pu connaître les collections nouvellement publiées, se sont apperçus qu'elles devaient occasionner des frais énormes, que des ouvrages même incomplets étaient nécessairement d'un prix très-élevé et hors de la portée des botanistes et de presque tous les amateurs, auxquels ils auraient pu être utiles. M. Jaume de Saint-Hilaire a eu le bon esprit de se mettre plus à la portée

d'un grand nombre d'amateurs, c'est un véritable service qu'il rend à la science et aux naturalistes. En effet, le format de son ouvrage est assez grand pour contenir la figure exacte et de grandeur naturelle des dix-neuf vingtièmes des plantes de France ; ce qui, en lui laissant la facilité de présenter des figures aussi précieuses par l'exactitude de leurs formes et de leurs dimensions, que dans les ouvrages les plus somptueux, établit une différence considérable avec les frais d'exécution des ouvrages de luxe. Puissions-nous en voir bientôt la continuation ! L'auteur annonce dans sa préface, qu'il rassemble les matériaux nécessaires pour faire une suite à cette collection ; s'il se décide à la publier, comme nous l'espérons, elle sera sans doute d'une exécution encore supérieure à celle que nous possédons. Ainsi nous ne saurions trop l'engager à s'en occuper. Il est impossible que les suffrages du public ne soient pas le prix des efforts de l'auteur d'une telle entreprise.

N. A. Desvaux.

Paris, Versailles et les Provinces au dix-huitième siècle. Anecdotes sur la vie privée de plusieurs ministres, évêques, magistrats célèbres, hommes de lettres, et autres personnages connus sous les règnes de Louis XV et Louis XVI; par un ancien officier aux gardes françaises. Troisième édition, revue, corrigée et augmentée. Deux vol. in-8°. Prix 10 fr., et 12 fr. 50 cent. par la poste. A Paris, chez H. Nicolle, rue de la Seine, n.° 12.

Ce champ ne se peut tellement moissonner
Que les derniers venus n'y trouvent à glaner.

Ces deux vers, appliqués à l'apologue, sont fort justes, et La Fontaine lui-même le prouva : il sut, après les Grecs et les Romains, donner une forme nouvelle à l'apologue et surpassa tous ceux qui l'avaient précédé dans la carrière ; il ne se contenta pas de glaner, il s'empara des inventions des autres, et se les rendit propres par la manière dont il les présenta. En fait d'apologues, l'invention n'est rien ou presque rien ; la forme est tout : le sujet appartient de droit à celui qui a su le mieux le traiter. Le champ est

donc tellement vaste qu'on y trouve toujours à glaner. Il n'en est pas ainsi des anecdotes et des bons mots : malheur aux derniers venus ! Dans ce genre, il nous faut *du nouveau*, n'en fût-il plus au monde ; mais où en trouver du nouveau ? On n'invente pas des anecdotes, on ne forge pas des bons mots. Il faut les recueillir, non pas dans les livres, car si vous répétez ce que les autres ont dit, votre ouvrage est frappé de mort dès sa naissance. Ce n'est que par la tradition orale que vous pouvez obtenir du neuf dans ce genre.

Pour être donc à portée de nous donner un recueil piquant d'anecdotes sur la vie privée des hommes célèbres, des magistrats et des hommes de lettres qui ont vécu sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI, il fallait avoir vu tous ces personnages ; il fallait avoir été à même de les entendre ; il fallait en quelque sorte avoir passé sa vie au milieu d'eux, et avoir reçu cet esprit observateur à qui rien n'échappe. Combien de traits fins, de reparties ingénieuses, de mots piquans ne sont pas parvenus jusqu'à nous, parce qu'ils ont été mourir dans l'oreille d'un sot ? Mais il ne suffisait pas d'avoir été admis dans les plus hautes sociétés : comme rien n'est plus fugitif qu'un mot, qu'une anecdote, il ne fallait point négliger de noter chaque jour ce que l'on avait vu et entendu. C'est par de

tels soins, c'est avec de tels secours que l'auteur de *Paris, Versailles et les Provinces* est parvenu à faire un des recueils les plus neufs et les plus piquans qui aient été publiés dans ce genre : aussi, son succès n'a point été équivoque, et trois éditions successives prouvent évidemment l'accueil favorable qu'il a reçu du public.

J'ai entendu dire à quelques personnes que cet ouvrage n'avait dû son succès qu'à son titre. Je n'ignore pas que le charlatanisme d'un titre a quelquefois contribué à la vente d'un livre : il y a tant de gens qui ne jugent que sur l'étiquette ! Mais un pareil succès ne peut être qu'éphémère ; et si le Recueil que nous annonçons ici n'avait point eu une recommandation plus essentielle dans la nouveauté et le piquant de ses anecdotes, il n'y a point de doute qu'il ne serait jamais parvenu à cette troisième édition qui, selon toute apparence, ne sera point la dernière. Ce n'est point cependant que je veuille nier entièrement la puissance d'un titre ; plus d'un ouvrage n'a dû son succès qu'à ce moyen puérile : aussi, de tous les temps, les auteurs ont-ils mis en mouvement toutes les puissances de leur imagination pour trouver des titres qui pussent attirer et capter l'attention des lecteurs ; car c'est à tort que l'on a accusé les auteurs de nos jours d'être les premiers qui aient fait usage de ce petit charlata-

nisme. Nos bons aïeux ont été beaucoup plus loin que nous dans ce genre ; ils mettaient dans leurs titres une recherche singulière ; ce qui, on peut le dire, allait plus loin que le ridicule. J'en citerai ici quelques-uns assez curieux et peu connus ; ce qui ne sera point déplacé, puisqu'il est ici question d'un Recueil d'anecdotes.

George Gascoigne, poëte du seizième siècle, publia un Recueil de ses poésies, auquel il donna ce titre singulier : *bouquet de cent sortes de fleurs réunies en une seule gerbe de poésies libres, recueillies en partie par la traduction, dans les beaux jardins d'Euripide, d'Ovide, de Pétrarque et de l'Arioste, et partie par l'invention dans nos vergers féconds, exhalant différentes odeurs suaves, émanées de discours tragiques et moraux, et plaisans, utiles et agréables à l'odorat de nos savans lecteurs.* Les écrivains ascétiques sont ceux qui ont poussé le plus loin la bizarrerie dans ce genre ; quelques-uns ont intitulé leurs ouvrages : *Mèches allumées au feu divin ; le Canon de la Pénitence* ; *les Douze Sous d'esprit divin ; l'Apothicairerie spirituelle.* Un certain Massieu ayant composé une explication morale sur les antiennes qui se chantent dans l'Avent, et qui commencent par la lettre O, donna ce titre à son ouvrage : *La douce Moëlle et la Sauce friande des OS savoureux de l'Avent.* Un autre intitula

le sien : *Beaux Paniers chauffés au four de la Charité, soigneusement conservés pour les poulets de l'église, les passereaux de l'esprit et les douces hirondelles du salut.* Il y a bien loin de ces titres à ceux que l'on donne aux livres d'aujourd'hui. Pour en revenir à celui qui nous occupe, le titre en est simple, à ce qu'il me semble, et désigne clairement le sujet de l'ouvrage. En effet, on y passe en revue tous les personnages distingués par leurs dignités, leurs charges, leur esprit, et qui occupaient un rang éminent, soit à Paris, à Versailles ou dans les Provinces : nous voyons paraître sur la scène presque tous ceux qui ont joué un rôle important sous le règne de Louis XV et de Louis XVI; les princes, les cardinaux, les ministres, les hommes de lettres, passent tour-à-tour sous nos yeux, et ce sont tous ces noms illustres attachés à ces anecdotes qui leur donnent un nouveau prix.

Dans tous les temps on a regardé comme un sûr moyen de plaire une mémoire meublée d'anecdotes piquantes et de mots ingénieux. Quelques personnes, avec cette seule ressource, se sont fait une grande réputation, réputation de peu de poids, si l'on veut, mais qui cependant n'est pas aussi facile à atteindre qu'on pourrait le présumer. Il ne suffit point d'avoir présent à l'esprit un grand nombre de reparties et de bons mots; il faut avoir le ta-

lent, assez rare, de bien raconter, de donner de la grace à des riens, et de captiver l'attention par une expression vive, un geste animé, une figure mobile et une pantomime pour ainsi dire ultramontaine. Il y a peu de bons conteurs; il y en a peu qui sachent bien se tenir dans une mesure exacte. Celui-ci, pour faire plus d'effet, ne veut oublier aucune circonstance; il se perd dans de petits détails, et manque le trait; celui-là court vîte au dénouement, sans avoir préparé l'esprit de ses auditeurs. Il y a un juste milieu qu'il est assez difficile de rencontrer; ce qui ne l'est pas moins, c'est l'art de faire naître et de saisir l'à-propos; car un bon mot qui n'est point amené perd absolument tout son prix. Champford et Rivarol avaient établi entre eux une espèce de compérage pour se faire valoir réciproquement. Dans les Lettres Persannes, Montesquieu raconte l'histoire de deux conteurs de profession qui établissent entre eux une pareille communauté d'esprit. « Je ne sais ce que c'est, dit l'un, mais tout se tourne contre moi: il y a plus de trois jours que je n'ai rien dit qui m'ait fait honneur, et je me suis trouvé confondu pêle-mêle dans toutes les conversations, sans qu'on ait fait la moindre attention à moi, et qu'on m'ait deux fois adressé la parole. J'avais préparé quelques saillies pour relever mon dis-

cours ; jamais on a voulu souffrir que je les fisse venir : j'avais un conte fort joli à faire ; mais à mesure que j'ai voulu l'approcher, on l'a esquivé comme si on l'avait fait exprès. J'ai quelques bons mots qui depuis quatre jours vieillissent dans ma tête, sans que j'en aie pu faire le moindre usage. Si cela continue, je crois qu'à la fin je serai un sot ; il semble que ce soit mon étoile, et que je ne puisse m'en dispenser. Hier, j'avais espéré de briller avec trois ou quatre vieilles femmes, qui certainement ne m'en imposent point, et je devais leur dire les plus jolies choses du monde : je fus plus d'un quart-d'heure à diriger ma conversation ; mais elles ne tinrent jamais un propos suivi, et elles coupèrent comme les Parques fatales, le fil de tous mes discours. » Pour parer à de tels inconvéniens, ces beaux esprits prennent ensemble l'engagement de se faire briller mutuellement, et de mettre en usage tous les moyens propres à donner à leur conversation de la vivacité et de l'éclat ; ils conviennent aussi d'acheter de certains livres qui sont des recueils de bons mots, etc. etc.

De pareils livres ne sont pas seulement utiles pour ceux qui font profession de bel-esprit, ils sont encore extrêmement agréables pour ceux qui dans leurs lecteurs ne cherchent que leur amusement particulier, et nous ne craignons pas de

dire que celui que nous annonçons est un des meilleurs dans ce genre, et un des plus propres à atteindre ce double but. Ce ne sont pas seulement des bons mots, des reparties piquantes que l'on y trouve, la variété en est le caractère distinctif, et c'est une qualité essentielle et même indispensable pour un livre de ce genre.

Quelque piquant que soit un recueil d'anecdotes, il y a toujours dans ce genre d'ouvrage un écueil qui paraît tenir à sa constitution même, et qu'il est bien difficile d'éviter, c'est la monotonie qui résulte nécessairement de toutes ces petites anecdotes, qui n'ont aucun lien, aucun rapport entr'elles, et qui semblent toujours tourner dans le même cercle, parce que pour être bonnes, il faut toujours qu'elles réunissent à-peu-près les mêmes conditions; la rapidité, la briéveté et le trait. Rien ne fatigue plus vîte que l'esprit et surtout que cette sorte d'esprit. C'est ainsi que l'œil, ami d'une lumière douce et modérée, ne peut supporter long-temps la lumière vive et scintillante d'un feu d'artifice; il n'y a qu'un remède à un pareil inconvénient, c'est la variété; et la variété est, comme je l'ai dit, un des caractères distinctifs de *Paris, Versailles et les Provinces*.

Ce ne serait rendre qu'une justice médiocre à cet ouvrage, en disant que les mots en sont piquans, les reparties in-

génieuses, et les anecdotes bien choisies; il se recommande par des qualités plus essentielles encore : on y retrouve presque tous les personnages illustres qui ont figuré sous les deux derniers règnes; on les y retrouve, non point hommes publics et entourés de ce faste, de cette splendeur qui empêchent les regards du public de pénétrer jusqu'à eux; on les suit dans l'intérieur de leur vie privée, dans leurs habitudes particulières; et c'est alors que l'on peut démêler leurs véritables traits, apprécier leur caractère, parce qu'ils ne sont plus sous l'empire de la représentation et sous le despotisme de l'étiquette : tel mot, telle action indifférente en elle-même, en dit plus à un esprit observateur, que toute une vie publique; mais ce qui surtout met tout entier à découvert leur caractère, ce sont les rudes épreuves de l'adversité : après les avoir vus environnés d'honneurs, nous en apercevons quelques-uns obligés de fuir une terre qui dévorait ses propres habitans, et présenter l'imposant spectacle du courage aux prises avec la mauvaise fortune.

Deux notices assez étendues sur Voltaire et Jean-Jacques Rousseau nous donnent sur ces deux philosophes quelques renseignemens peu connus, et qui jettent un nouveau jour sur leur conduite.

Ce seul exposé prouve qu'il n'est point

ici question d'un simple recueil d'anecdotes, et que l'attention et la curiosité sont tout à-la fois excitées et soutenues par la nouveauté des morceaux et par leur variété. Il ne me reste plus, pour justifier en partie les éloges que j'ai donnés à cet ouvrage, que de faire quelques citations; je dis en partie, parce que je ne puis citer que les anecdotes qui sont assez courtes pour trouver place dans un article, et que ces anecdotes je ne les choisirai que dans les additions qui ont été faites à cette troisième édition. On voit par cette double condition assez rigoureuse que je m'impose, que je m'ôte la ressource de pouvoir citer ce qu'il y a peut-être de plus curieux et de plus piquant dans ce recueil. Il n'y a point d'ailleurs de livre dont on puisse le moins juger par les citations, que celui dont il s'agit. Des citations faites à froid perdent la moitié de leur charme et de leur intérêt. On ne rit point quand on projette de rire : il faut nécessairement qu'un bon mot, qu'une anecdote, soient amenés par l'à-propos; il faut que les auditeurs se trouvent montés au ton de celui qui raconte; et le conteur et les auditeurs ne peuvent arriver à cette disposition que lorsqu'ils ont été réciproquement échauffés par le feu de la conversation et la vivacité des reparties.

Voilà sans doute bien des précautions

oratoires avant d'en venir aux citations ; mais ces précautions étaient nécessaires, et par les raisons que j'ai dites, et parce qu'il se pourrait bien faire que les anecdotes que je citerais ne fussent point celles qui eussent obtenu d'un autre la préférence : les goûts ne se ressemblent pas. Ce qu'il y a de certain, c'est que le recueil dans son ensemble est très-piquant et très-varié : si les citations n'en donnent point cette idée, je prends sur moi toute la responsabilité ; cela posé ; je transcris. Voici une consultation d'un genre assez nouveau :

« Une dame inconnue se présenta un jour chez M. T., avocat justement célèbre, pour lui demander conseil sur une affaire importante. Cette dame paraissait âgée d'environ trente ans, ses traits étaient réguliers, la santé brillait sur son visage, et on remarquait dans ses yeux une certaine vivacité qui contrastait singulièrement avec le ton plaintif dont elle commença son discours ; elle parut cependant s'appercevoir de ce peu d'accord entre son air et ses paroles ; car tout-à-coup elle baissa la vue et continua ainsi : « Vous voyez devant vous, monsieur, la plus malheureuse de toutes les femmes ; comme vous avez la réputation d'être un grand jurisconsulte, je viens implorer vos conseils pour me faire obtenir la cassation d'un mariage qui doit être nul par toutes

les lois du monde. — Madame, répondit M. T., si vous attendez quelque chose de moi, ayez la bonté de vous expliquer nettement sur vos griefs. — Je ne croyais pas, monsieur, qu'il fût besoin de la moitié de votre science pour deviner ce qui peut porter une femme à se séparer de son mari. — Madame, il ne s'agit pas de deviner; on n'établit pas un procès sur des conjectures ». Alors se cachant le visage de son éventail; « Mon mari, dit-elle (ici elle ne put retenir ses larmes), n'est pas plus mari que les Italiens qui chantent à l'Opéra ». M. T. commença un discours pour faire entendre à cette dame combien un pareil procès pourrait lui faire tort dans le monde; mais elle l'interrompit, et lui dit avec quelque émotion: « monsieur, je suis venue ici afin de savoir votre avis sur la manière dont je dois m'y prendre pour obtenir un divorce; c'est à vous de voir. — Oh, madame! vous serez satisfaite, dit alors M. T.; apprenez-moi, s'il vous plaît, quel âge a votre mari. — Il a, répondit la belle affligée, cinquante ans, et il y en a quinze que nous sommes mariés. — Mais, madame, il aurait fallu vous plaindre plus tôt! N'avez-vous pas des parens, des amis qui méritaient votre confiance? — Hélas! répondit-elle, il n'est ainsi que depuis quinze jours ». La gravité de M. T. fut tout-à-fait déconcertée à ce trait; il ne

put s'empêcher de rire, et de lui dire que les lois ne pouvaient remédier à de tels malheurs : mais cela ne la satisfit point ; elle sortit en disant à M. T., qu'elle allait trouver un jeune légiste qui en savait cent fois plus que lui sur ces matières-là ».

Voici une autre anecdote : les personnages qui y figurent ne sont désignés que par des initiales; mais il ne sera pas difficile, pour bien des personnes, de percer ce léger voile, et de découvrir le véritable nom des acteurs.

« Mme. de G. avait pour amant le comte de L., capitaine aux gardes. Un des soldats de ce régiment désirant avoir son congé, crut ne pouvoir se procurer une meilleure protection pour l'obtenir que celle de Mme. de G. Malheureusement il prit mal son temps, et vint présenter sa requête lorsque le mari était présent. Mme. de G., très-piquée de cette indiscrétion, reçut fort mal le soldat, et lui demanda d'un air fier et dédaigneux quel motif pouvait l'avoir engagé à lui adresser une pareille demande. Le pauvre soldat ne sachant que répondre, se retirait tout confus, lorsque M. de G., qui était très au fait de l'aventure, l'arrêtant par le bras : *Mon ami*, lui dit-il, *va dire de ma part à ton capitaine que s'il ne te donne pas ton congé sur-le-champ, moi je lui donnerai le sien* ».

Mme. de B* disait un jour naïvement, étant à table : *Mon Dieu, je suis bien heureuse de ne point aimer les épinards ; car j'en mangerais, et je ne puis pas les souffrir* ».

J'ai cité cette naïveté, parce qu'étant dernièrement dans une maison, elle fut rapportée par quelqu'un à qui un plat d'épinards qu'on venait de servir la rappella sans doute ; elle fit beaucoup rire, parce qu'elle vint fort à propos. Une autre personne, voyant les convives en belle humeur, riposta sur-le-champ par l'anecdote suivante :

« Mme. de V** étant à un dîner où se trouvaient un grand nombre de personnes distinguées par leur naissance et par leur esprit, s'adressa à un de ses voisins pour qu'il lui servît d'un plat sur lequel était un foie de veau. « Monsieur, lui dit-elle, ayez la complaisance de me servir un peu de ce *tartufe.* Le voisin paraissant embarrassé, elle lui indiqua le plat du doigt, en répétant *ce tartufe.* Cette dénomination nouvelle surprit tous les convives, et chacun en chercha inutilement la cause ; enfin, on découvrit que cette dame ayant entendu parler *du Tartufe* de Molière, et ne sachant ce que ce mot signifiait, avait pris un dictionnaire pour s'en éclaircir, et qu'au lieu de lire au mot Tartufe, *faux dévót*, elle avait lu *foie de veau* ».

Cette anecdote ne fit pas moins d'effet

que la première : je ne dis rien ; mais je reconnus bien vîte où mes deux conteurs avaient pris leur esprit : c'était tout simplement dans la nouvelle édition de Paris et Versailles.

Encore une citation également prise dans les additions, et puis je termine : celle-ci est d'un genre tout différent ; c'est un exemple remarquable de patience :

« Un Américain a pris la peine d'employer trois ans de suite, à huit heures de travail par jour, pour apprendre exactement le nombre des versets, des mots et des lettres, employés dans la Bible : il a trouvé qu'elle contenait 31,173 versets, 773,692 mots, et 3,566,480 lettres. Le nom de Jéhova se trouve dans la Bible 6855 fois, et la particule *et* 46,227 fois ; le chapitre qui forme le milieu de la Bible, est le 117e. psaume ».

Je ne sais si ces calculs sont d'une exactitude rigoureuse, mais je suis bien sûr que personne ne sera tenté de les vérifier.

J'aurais pu faire beaucoup d'autres citations ; mais celles que j'ai faites suffisent, il me semble, pour prouver ce que j'ai avancé, que le recueil que j'annonce ici est un des plus piquans et des plus variés qui aient encore été publiés.

Des Erreurs et des Préjugés répandus dans la Société, par J. B. Salgues; avec cette éphigraphe :

Nihil magis prœstandum quam ne pecorum ritu sequamur antecedentium gregem pergentes non quà eundum est, sed qua ítur.
Senec. *de Beat. vit.*, *cap.* 1.

Tome second et dernier, de 450 pages in-8°. Prix, 5 fr. broché, et 6 fr. 50 cent. franc de port par la poste. A Paris, chez F. Buisson, libraire, rue Gît-le-Cœur, n°. 10.

Le livre dont j'annonce la seconde partie, semble être une rétutation de cette sorte de règle que se font certains esprits paresseux, ignorans ou pusillanimes qui se complaisent dans leurs ténèbres, parce qu'il leur faudrait faire quelques pas pour en sortir; qui préfèrent leur ignorance, acquise sans aucun effort, à ce pénible savoir qu'il faut acheter à prix de veilles, et de longues et laborieuses méditations. En parcourant ce Recueil, on verra bien que l'auteur n'a point épargné les siennes, et qu'il ne veut être ni la dupe, ni le martyr de ceux qui ont vécu avant lui. *Nos pères l'ont voulu ainsi (sic voluere)* : à la bonne heure; mais voyons si nos pères ont

ont eu raison de *vouloir* ce qu'ils *ont voulu* ; car, si par hasard ils se sont trompés, devons-nous respecter leur méprise et la perpétuer ? Le sage dit qu'on ne peut trop tôt s'empresser d'abandonner une erreur, dès qu'elle est reconnue, car y persévérer est d'une obstination diabolique (*perseverare diabolicum*) ; et le sage dit aussi qu'on ne saurait faire trop d'efforts pour la reconnaître, la paresse de l'esprit n'étant pas moins un vice que la paresse du corps, et les suites de l'une et de l'autre étant également préjudiciables. Ne soyons donc paresseux de corps, ni d'esprit sur-tout, voilà l'important ! Exerçons sans cesse cette inquiette et salutaire curiosité que la providence n'a pas mise en nous pour rester oisive à la vue de ses merveilles ; cette curiosité, qui est notre sauve-garde dans les routes obscures, tortueuses ou périlleuses de la vie, au milieu des piéges de la méchanceté, des artifices de la perfidie et des bévues de l'ignorance ou de la sottise. Le moyen le plus sûr, pour n'être trompé sur rien, a-t-on dit, c'est de se rendre compte de tout. L'antécédent de cette proposition peut sembler un peu tranchant, en ce qu'il n'y a pas de moyen sûr de n'être jamais trompé ; mais en se rendant compte de tout, autant que possible, l'on ne risque pas du moins de commettre des erreurs volontaires ; or les pires méprises

sont les méprises volontaires : c'est de celles là que M. de Salgues a voulu garantir son lecteur, en l'éclairant de sa propre expérience, en lui livrant le fil qu'il doit suivre, pour sortir du labyrinthe des erreurs humaines.

Les conversions que tente notre auteur seraient universelles, si la persuasion était toujours en raison du plaisir qu'on éprouve à la lecture d'un ouvrage. Quoiqu'il en soit, et quand il ne corrigerait pas tous les esprits, car il en est d'incorrigibles, il plaira à ceux-là même qui seraient le plus rebelles à ses remontrances, toujours faites sans aigreur et sans pédantisme; quelquefois, avec le ton du doute, comme de simples propositions qu'on veut éclaircir par la critique; l'on peut dire même que c'est là le ton général de l'ouvrage.

La critique, dans ce second volume, m'a semblé être plus précise, et par conséquent plus utile que dans plusieurs chapitres du premier, où l'auteur a traité, trop en se jouant, et avec une indifférence peut-être trop dédaigneuse, certains objets qui méritaient d'être envisagés de plus près. Son coup-d'œil, cette fois, sans être sévère, est plus sérieux. Sa manière, sans perdre de ses graces, a quelque chose de plus réfléchi, qui, portant dés-lors le lecteur à la réflexion, lui marque mieux le but du moraliste. Ses chapitres, en général, sont plus approfon-

dis ; les questions, plus développées, discutées avec plus d'étendue, y prennent plus d'importance et plus d'intérêt. L'érudition de l'auteur, plus marquée peut-être encore dans ce second volume que dans le premier, n'a rien perdu de ses formes aimables. Tout le livre, comme je l'ai dit, est écrit avec la facile abondance d'un esprit plein de rapprochemens plaisans ou gracieux, légers ou profonds ; avec une verve de gaieté quelquefois mordante, souvent très-agréable, et toujours soutenue.

Les esprits scrupuleux souligneront encore dans ce volume quelques principes, idées, locutions, ou mots hasardés ; mais pourtant il faut reconnaître qu'il est écrit, généralement, avec plus de réserve et de circonspection. Il faut remarquer aussi que l'auteur y a moins exagéré la doctrine du doute ; que ses opinions particulières y sont, moins souvent que dans le premier volume, des prononcés de jugement. Mais donnons une idée de ce volume, par quelques citations prises au hasard.

Il se compose, comme l'autre, de chapitres dont les titres, plus ou moins piquans, excitent plus ou moins la curiosité. Dans quelques-uns, l'auteur entre dès l'abord et tout naturellement en matière; dans d'autres, il use de préparation, ou de préambules et d'exordes. Par exemple, il commence ainsi le chapitre où il

traite du fameux *mirabilis liber*, qui fit tant de bruit il y a quelques années :

« Jamais l'homme n'est plus faible, plus crédule, plus superstitieux que dans les temps de misère et de calamités ; quand l'espérance lui manque sur la terre, il la cherche dans un monde idéal ; il renonce à la raison qui ne lui offre que des tristes réalités, pour se livrer à son imagination qui le console par des promesses ».

Nous pouvons dire en général que tous les sujets dont l'auteur s'occupe sont traités avec une grande justesse d'esprit, et discutés avec finesse : plusieurs sont analysés méthodiquement, mais jamais séchement ni pesamment, l'auteur ayant l'art de relever, par quelque trait d'esprit inattendu, la forme didactique. Ses raisonnemens sont serrés et pressans, ses preuves sont concluantes. Qu'on en juge par ce passage, extrait du chapitre intitulé : *Bohémiens, chiromanciens, tireurs de cartes.*

« . . . . On a dit aux chiromanciens : votre science est chimérique et puérile ; vous prétendez que chaque partie de la main est soumise à l'influence d'une planète ; mais qui vous a révélé ce secret ? Un génie céleste est-il descendu d'en haut, pour vous mettre dans la confidence de l'Eternel ? Vous cherchez des vues mystérieuses, des intentions secrettes dans l'existence, la forme, le nombre et la direction des lignes de ma main ;

mais ne voyez-vous pas que ces lignes ne sont que des plis, et que ces plis sont nécessairement formés par le mouvement de mes doigts, l'action de mes muscles et les diverses attitudes des parties qui composent mon *carpe* et mon *métacarpe ?* Dites-moi, s'il vous plaît, comment pourrais-je étendre et fermer le poignet, sans imprimer à mes chairs ces sillons qui vous paraissent renfermer tant de secrets ? Dieu, dites-vous, n'a rien fait d'inutile ; et puisqu'il a fait ces lignes, il a donc eu des intentions particulières? Si elles étaient produites par les diverses positions du poignet, elles seraient les mêmes dans tous les individus ; ce qui est démontré faux par l'expérience. » Mais ne voyez-vous pas qu'il en est des mains comme des jambes, des genoux, des hanches et des bras ? Je ne saurais lever le pied, l'avancer, le plier, étendre, abaisser le bras ; je ne saurais décrire une pirouette, danser un rigodon, exécuter une cabriole, un entrechat, sans que les muscles de mes pieds, de mes bras, de mes jambes, ne conservent l'empreinte de ces exercices. Il n'est pas une partie du corps qui n'ait ses lignes, ses sillons, ses élévations et ses enfoncemens ; et si l'on pouvait honnêtement les montrer toutes, on aurait un vaste champ à offrir aux savantes considérations du chiromancien. Je suppose que tous les astres viennent

à s'éteindre tout-à coup, qu'une demi-douzaine de comètes dévorent, en passant, Mars, Jupiter, Vénus, Saturne, Mercure et la Lune, croyez-vous que les signes de ma main en subsistent moins ? Et s'ils subsistent sans astres, que devient votre profond savoir ? Vous distribuez à nos sept vieilles planètes tout le domaine de la chiromancie, que donnez-vous aux jeunes qu'on a découvertes il y a quelques années, etc. etc. »

Tout cela est concluant : c'est le langage d'un esprit à-la-fois juste et aimable qui veut plaire en instruisant ; et qui, sans ôter rien de sa force à la raison, lui ôte seulement cette gravité qui effaroucherait plus d'un lecteur, la rend plus attrayante et plus piquante ; lui donne un tour fin et délicat, aisé et riant ; veut qu'elle soit familière et presque usuelle, pour qu'elle soit à la portée de toutes les classes de lecteurs. Voltaire posséda émimemment cet art qui l'a fait traiter d'homme superficiel par quelques prétendus savans, qui veulent faire de leur langue celle des oracles, et qui pensent être d'autant plus profonds qu'ils sont plus obscurs ;

Il est de ces esprits, dont les sombres pensées
Sont d'un nuage épais toujours embarrassées.

Il n'y a que ceux qui se défient d'eux-mêmes ou de la solidité de leurs lumières qui cherchent à se rendre impénétrables.

On peut d'autant moins douter du savoir de M. de Salgues, qu'il n'y a presque pas de page dans son livre où il ne semble lui-même en douter. Il montre une érudition étendue et variée, mais sans affectation et sans fausse modestie. Loin de cacher ce qu'il sait, il le met à découvert et le livre franchement; il veut qu'on en jouisse. Il confesse de même ce qu'il ignore, bien qu'en cette occasion il pourrait faire comme tant d'autres, s'envelopper dans un orgueilleux silence, et refuser d'expliquer des secrets qu'il ne comprendrait pas lui-même. M. de Salgues a moins d'amour-propre ou plus de franchise. Il ne prétend pas rendre intelligible ce qui passe son intelligence. Il s'humilie, comme il doit, devant ces choses qui confondent la sagesse humaine.

M. de Salgues a pratiqué ce précepte de son livre :

« Il ne faut pas négliger les découvertes qui présentent un but d'utilité; mais il faut les vérifier sans enthousiasme et sans prévention. L'imagination adopte facilement ce qui présente l'apparence du merveilleux. La raison n'approuve guère que ce qui est simple, facile et naturel ».

On voit qu'il écrit dans cet esprit de sagesse. Les titres de ses chapitres sont des questions ou des problêmes qu'il se propose de résoudre, exposant loyalement le pour et le contre; quelquefois, se con-

tentant de présenter le point en litige sous ses différentes faces, sans lui-même prononcer, soit parce que la question est insoluble, soit parce que la discussion n'a pu l'amener à ce degré d'évidence qui seule peut motiver un jugement. Il a le bon esprit de l'abandonner alors à des esprits plus éclairés, moins scrupuleux ou plus tranchans que le sien. Le lecteur ne peut que le louer de cette réserve. D'autres fois il se décide; mais la cause était exposée, discutée et défendue de manière à ce que le doute ne fût plus possible. L'on prévoit par exemple la solution de la proposition qui suit : *les couleuvres, les vipères, les serpens se font-ils un plaisir malin d'entrer dans la bouche des jeunes filles ou des jeunes garçons qui dorment la bouche ouverte?* Le lecteur répond d'avance encore à la question des *antipodes*, à la préscience de *Nostradamus*, à celle des *Bohémiens*, aux préservatifs des *talismans*, etc. Ces questions peuvent être en soi fort indifférentes, et n'être plus même des questions; mais les recherches auxquelles elles donnent lieu leur rendent leur intérêt, et, si le lecteur pressent l'opinion de l'écrivain, qui ne peut être que sa propre opinion, il est loin souvent de connaître ou de deviner les moyens qui vont la développer ou l'établir. Après cela, toutes les questions ne peuvent se résoudre aussi aisément. Il en

est qui, même après les plus doctes éclaircissemens, laissent encore quelque incertitude : celles sur la *longévité des animaux*, sur le plus ou le moins *d'aptitude des nègres pour les sciences et les lettres*, sur les rapports de *la physionomie avec les qualités de l'esprit*, sur d'autres questions d'autre nature ; *Archimede a-t il brûlé la flotte des Romains avec des miroirs ardens*, etc. ? *Annibal a-t-il fondu les Alpes avec du vinaigre*, etc. ? Mais, sur toutes ces propositions, encore que la conclusion ne soit pas toujours satisfaisante, on aime à retrouver les diverses opinions des auteurs les plus célèbres rapprochées, et comme confrontées les unes avec les autres ; on aime à savoir, par exemple, quelle fut, sur les *miroirs d'Archimede*, l'opinion de Descartes, du P. Kircher et de Buffon ; le chapitre sur *les nègres* renferme des recherches pleines d'intérêt. Ceux qui ont voulu faire des nègres des intelligences supérieures, ont conclu du particulier au général.

« Leurs preuves, dit M. de Salgues, sont-elles bien décisives ? Et parce que quelques individus de la classe des noirs se sont élevés au-dessus de la stupidité de leurs compatriotes, faudra-t-il en conclure que toute l'espèce est souverainement intelligente, spirituelle et semblable en tout à l'espèce des blancs ».

« *Les nègres*, dit M. de Buffon, *sont grands, gros, bien faits, mais niais et sans génie* ».

« Mais s'ensuit-il, dit M. de Salgues, que les Européens doivent regarder les Africains comme une race flétrie et née pour l'esclavage? S'ensuit-il qu'il faille les accabler de mépris et de mauvais traitemens? Non sans doute; la religion, l'humanité et la philosophie ont toujours réclamé en faveur des nègres. Leur intelligence est moins grande que la vôtre, plaignez-les et essayez de l'accroître, etc. »

Ce chapitre sur *les Nègres* est approfondi et développé; et l'on peut remarquer que l'auteur s'est arrêté sur-tout aux questions d'intérêt social. Son but, comme nous l'avons dit en commençant, a été d'être utile, en prémunissant l'esprit contre les méprises de l'ignorance et du faux savoir. Tous les chapitres ne traitent pas de questions aussi importantes; mais tous tendent à faire prendre des idées justes, simples et naturelles de ce qui semble le plus s'éloigner de l'ordre commun, de ce qu'on a regardé comme tenant au merveilleux, quelquefois même comme *l'œuvre du malin*. Je transcrirai, pour finir, un passage très-curieux du chapitre intitulé *Ventriloques*, nommés par les Grecs *engastrimythes* autrement *parlant du ventre*. Ces personnes étaient regardées comme sorcières ou possédées, et, comme

telles, quelquefois exorcisées et brûlées vives. « Rien n'est plus ridicule, dit M. de Salgues, que le nom de *ventriloque*. Il faut être bien brouillé avec les premières idées de l'anatomie, pour croire que la voix puisse se former dans le ventre, remonter dans l'estomac, passer de l'estomac dans la poitrine et sortir ensuite par la bouche, etc. »

Nous ne commençâmes que dans le siècle dernier à avoir quelques idées justes de cet étrange talent.

Voici le passage que j'ai promis : le fait qu'on va lire rendra moins surprenans les prodiges opérés de nos jours par les Thiémet, les Fitz-James, les Borel, etc.

« En 1770, l'abbé de Lachapelle, à qui nous devons l'invention du scaphandre, apprit qu'un épicier de Saint-Germain-en-Laye, nommé *Saint-Gilles*, possédait à un degré éminent l'art de varier les sons de sa voix et de produire tous les merveilles qui avaient autrefois donné tant de réputation aux ventriloques. Il pria l'habile épicier de répéter devant lui ses scènes les plus curieuses, et fut lui-même frappé de l'art avec lequel il déguisait les sons de sa voix et le mouvement de ses lèvres. L'épicier ne se donnait ni pour sorcier, ni pour possédé du démont; il démontrait à tous les curieux les moyens dont il se servait. Tantôt sa voix paraissait descendre du milieu des airs, tantôt

sortir d'un souterrain ; il l'éloignait, la rapprochait à sa fantaisie, lui donnait toutes les nuances qu'on désirait. Il s'en était quelquefois servi d'une manière très-amusante. Un gros bénéficier de Paris, vint le voir ; cet abbé possédait trois prébendes, était d'une avarice sordide, ne donnait jamais rien aux pauvres et laissait tomber ses bâtimens en ruine. Il l'emmène dans la forêt de Saint-Germain et cause avec lui d'objets très-indifférens. Dans un moment de silence, une voix part du milieu des airs et reproche à l'abbé ses trois bénéfices, son avarice, sa dureté ; et le menace, s'il ne change de vie, de le faire périr sous les ruines de sa maison ; l'épicier feint d'être pénétré de terreur ; l'abbé regarde de tout côté, et ne voyant autour de lui qu'un grand espace vuide, reste comme anéanti : ses narrines se retirent, ses lèvres se flétrissent, ses genoux tremblent, il trouve à peine assez de force pour s'éloigner ; il demande à l'épicier la permission de le quitter, va se prosterner dans l'église du Pecq, dépose un écu de six livres dans le tronc, et retourne à Paris se consacrer à la retraite et à la pénitence ».

LAYA.

Itinéraire de Paris à Jérusalem et de Jérusalem à Paris, en allant par la Grèce, et revenant par l'Egypte, la Barbarie et l'Espagne; par M. de Châteaubriant. Trois volumes in-8°. A Paris, chez Le Normant, imprimeur-libraire, rue de Seine, faubourg Saint-Germain, n°. 8.

Les philosophes de l'antiquité allaient chercher des lois dans les mêmes contrées où nous ne trouvons plus que des souvenirs. Solon, Pythagore, Platon, ces illustres voyageurs, parcouraient l'Egypte, l'Asie-Mineure, pour civiliser leur pays, tandis que nous ne pouvons plus voyager que pour amuser le nôtre. Le monde était jeune de leur temps, il avait besoin de s'instruire; vieux aujourd'hui il demande qu'on l'égaie et surtout qu'on lui donne moins de lois ou de préceptes que de bons ouvrages. Honneur donc, dans tous les temps, à ces génies heureux qui, à travers mille dangers, se consacrent à embellir notre vie par leurs travaux, et nous rendent les écrits de l'antiquité plus précieux en nous peignant les pays qui les ont inspirés. Par eux l'histoire acquiert tout le charme de

la poésie, et la science superbe, devenue douce et facile sous l'empire de tels maîtres, répand ses dons sans exiger de culte, ni de sacrifices.

Le dernier ouvrage de M. de Châteaubriant doit occuper une place distinguée parmi ces compositions heureuses. Ce n'est point uniquement le travail d'un savant, ou le voyage d'un homme du monde, ou les descriptions d'un poëte, c'est la réunion des facultés de tous ces écrivains.

« Je n'ai point fait un voyage pour l'écrire, dit l'auteur, j'avais un autre dessein ; ce dessein je l'ai rempli dans les martyrs ; j'allais chercher des images, voilà tout ».

En effet son ouvrage ressemble au portefeuille d'un peintre qui a recueilli sur la nature un nombre d'études suffisantes pour composer un grand tableau. Ce tableau a paru, le peintre publie aujourd'hui les études qui lui ont servi, et elles forment elles-mêmes autant de tableaux charmans. Un récit facile et simple, les mouvemens d'une éloquence vraie, des observations neuves sur les arts, une saine critique dans ce qui a rapport à l'histoire ; voilà les qualités qui distinguent cet ouvrage, dont nous allons tâcher de donner une idée.

C'est le 15 Juillet 1806, que M. de Châteaubriant partit pour son grand pé-

lerinage, après s'être recueilli pour ainsi dire dans tous les auteurs classiques. A peine est-il arrivé à Venise et s'est-il embarqué pour la Grèce, qu'il reconnaît la tradition de ces mêmes auteurs par une horrible tempête à la vue des *rochers acrocérauniens*. Il échappe cependant à cette mer orageuse sans être obligé, comme Télémaque, d'aborder à l'île de Calypso qu'il laisse loin derrière lui, ainsi que les jardins d'Alcinoüs, la patrie d'Ulysse, la chaumière du bon Eumée, et le tombeau du chien fidèle. Il débarque enfin sur cette terre antique dont les souvenirs ont occupé notre enfance et font encore le charme d'un âge plus avancé. Il se dirige vers Sparte à travers les bosquets de la Messenie. Il reconnaît l'enceinte de cette ville célèbre, sur laquelle on avait quelques doutes, et arrive à Athènes par Mycène et Corinthe. Cette course au milieu des contrées quelquefois arides, mais toujours intéressantes de la Grèce fournit au voyageur mille tableaux différens. Les événemens qui lui sont particuliers sont racontés avec un tel naturel et une telle vérité, qu'on se croit transporté avec lui dans les pays qu'il parcourt. En passant près de Coron, qui fut assiégé et pris par Morosini en 1685, l'auteur parle de deux Français qui périrent glorieusement à ce siége, le commandeur de la Tour

et le marquis de Courbon. J'aimais, ajoute-t-il, à retrouver les traces de l'honneur français dès mes premiers pas dans la véritable patrie de la gloire, et dans le pays d'un peuple qui fut si bon juge de la valeur. Mais où ne retrouve-t-on pas ces traces ? A Constantinople, à Rhodes, en Syrie, en Egypte, à Carthage, par-tout où j'ai abordé, on m'a montré le camp des Français, la tour des Français, le château des Français : l'Arabe m'a fait voir les tombes de nos soldats, sous les sycomores du Caire ; et le Siminole, sous les chênes de la Floride.

Arrivé à Athènes, il peint cette ville célèbre, la situation de chacun de ses monumens ; il décrit les temples, le Stade, le Lycée, l'académie, et sur-tout ce fameux *Pnix* d'où s'élevait la voix de Socrate, de Démosthènes, d'Aristide et de Platon. A côté de ces noms illustres, l'auteur n'oublie point les mœurs des habitans actuels, et nous apprend (hélas ! ô faiblesses humaines !) qu'il existe des commérages dans la ville de Minerve comme par-tout ailleurs. Il est comique, en effet, d'arriver à Athènes pour être informé des intrigues de la rue des Trépieds, et des aventures galantes qui se passent dans les jardins de Phocion. L'auteur se laisse entraîner à des réflexions plus sérieuses sur l'état actuel de cette ville célèbre et de la Grèce en général :

elles peignent le degré de misére, de barbarie où se trouve réduit le pays des arts et de la liberté. C'est sur-tout dans une contrée aussi féconde en souvenirs, et aussi dépouillée d'intérêt présent qu'une imagination riche est précieuse; on est plutôt tenté de demander au voyageur ce qu'il éprouve que ce qu'il remarque, et le talent de l'écrivain rend au passé ses brillantes images. Ecoutons M. de Châteaubriant. « Les voyageurs qui se contentent de parcourir l'Europe civilisée, sont bien heureux; ils ne s'enfoncent point dans ces pays jadis célèbres, où le cœur est flétri à chaque pas, où des ruines vivantes détournent à chaque instant des ruines de marbres et de pierres. En vain, dans la Grèce, on veut se livrer aux illusions : la triste vérité vous poursuit. Des loges de boue desséchée, plus propres à servir de retraite à des animaux qu'à des hommes; des femmes et des enfans en haillons; les chèvres mêmes effrayées, se dispersant dans la montagne, et les chiens restans seuls pour vous recevoir avec des hurlemens : voilà le spectacle qui vous arrache au charme des souvenirs. Le Péloponèse est désert. L'Attique, avec un peu moins de misère, n'offre pas moins de servitude. Athènes est sous la protection immédiate du chef des eunuques noirs du sérail. Un disdar ou commandant, représente le protecteur du peu-

ple de Solon. Ce disdar habite la citadelle, remplie des chefs-d'œuvre de Phidias et d'Ictinus, sans demander quel peuple a laissé ces débris, sans daigner sortir de la masure qu'il s'est bâtie sous les ruines des monumens de Périclès : quelquefois seulement il se traîne à la porte de sa tanière ; assis, les jambes croisées, sur un sale tapis, tandis que la fumée de sa pipe monte à travers les colonnes du temple de Minerve, il promène stupidement ses regards sur les rives de Salamine et sur la mer d'Epidaure.

» On dirait que la Grèce elle-même a voulu annoncer, par son deuil, le malheur de ses enfans. En général, le pays est inculte, le sol nud, monotone, sauvage, et d'une couleur jaune flétrie. Il n'y a point de fleuve, proprement dit ; mais de petites rivières et des torrens qui sont à sec pendant l'été. On n'apperçoit point ou presque point de fermes dans les champs ; on ne voit point de laboureurs ; on ne rencontre point de charrettes et d'attelages de bœufs. Rien n'est triste comme de ne pouvoir jamais découvrir la marque d'une roue moderne, là où vous appercevez encore dans le rocher la trace des roues antiques. Quelques paysans en tuniques, la tête couverte d'une calotte rouge, comme les galériens de Marseille, vous donnent en passant un triste *kali spera* (bon soir).

Ils chassent devant eux des ânes et des petits chevaux, les crins déchevelés, qui leur suffisent pour porter leur mince équipage champêtre ou le produit de leur vigne. Bordez cette terre dévastée d'une mer presqu'aussi solitaire; placez sur la pente d'un rocher une vedette délabrée, un couvent abandonné; qu'un minaret s'élève du sein de la solitude pour annoncer l'esclavage; qu'un troupeau de chèvres ou de moutons paisse sur un cap, parmi des colonnes en ruines; que le turban d'un voyageur turc mette en fuite les chevriers, et rende le chemin plus désert; et vous aurez une idée assez juste du tableau que présente la Grèce ».

Quel aspect pénible en effet que ces côtes jadis si fertiles et si riches, aujourd'hui désertes ou abandonnées, que cette plage jadis parée des merveilles de la fable, donnant la naissance à Vénus, portant les héros de la Grèce et de Rome, et qui n'est plus parcourue que par des forbans de la Morée.

L'auteur poursuit sa route vers Constantinople à travers les îles enchantées de l'Archipel, patrie des dieux de la fable et des héros de l'histoire; il salue le cap Sunium et fait une observation juste en appercevant les ruines du temple qui décorait ce promotoire célèbre.

« Les Grecs n'excellaient pas moins

dans le choix des sites de leurs édifices, que dans l'architecture de ces édifices mêmes. La plupart des promontoires du Péloponèse, de l'Attique, de l'Ionie, et des îles de l'Archipel, étaient marqués par des temples, des trophées et des tombeaux. Ces monumens environnés de bois et de rochers, vus dans tous les accidens de la lumière, tantôt au milieu des nuages et de la foudre, tantôt éclairés par la lune, par le soleil couchant, par l'aurore, devaient rendre les côtes de la Grèce d'une incomparable beauté : la terre ainsi décorée se présentait aux vœux du nautonnier sous les traits de la vieille Cybèle qui, couronnée de tours et assise au bord du rivage, commandait à Neptune son fils de répandre ses flots à ses pieds ».

Cette remarque peut s'appliquer à nos monumens dignes des victoires qu'ils retracent ; mais qui peut-être n'occupent pas toujours la place qui leur serait la plus favorable. En effet si quelque Grec du temps de Périclès revenait à la vie, et paraissait dans nos murs, ne porterait-il pas sur-le-champ ses regards vers la seule montagne qui les domine ; n'y chercherait-il pas, comme à Athènes, l'*Acropolis*, orné des temples de Minerve et de la Victoire ; et présentant l'image d'un grand autel élevé à la gloire par ses plus fidèles adorateurs.

Notre voyageur débarque à Smyrne et arrive à Constantinople à travers l'Asie-Mineure.

Le tableau qu'il fait de cette grande capitale, est remarquable par sa force et sa vérité; mais la haine que l'auteur a vouée aux Turcs et qu'il manifeste sans cesse dans son ouvrage, nous paraît exagérée ; elle est sur-tout peu motivée lorsqu'il attribue à leur religion les abus de leur gouvernement. *Le livre de Mahomet*, dit-il, *ne prêche ni la haine de la tyrannie, ni l'amour de la liberté; il ne renferme ni principe de civilisation, ni précepte qui puisse élever le caractère.* Certes, la religion des Saladins et des Abderames, le Coran, qui ordonne la bienfaisance et l'hospitalité, qui exclut du paradis les lâches et les ingrats, n'est pas une doctrine si dépravée. Je partage encore moins l'opinion de l'auteur, lorsqu'il ajoute : qu'en adoptant le culte de leurs maîtres, les Grecs auraient renoncé aux lettres et aux arts. Ils auraient sans doute commis une lâcheté en abjurant la croyance de leurs pères; mais qu'ont-ils gagné à rester ce qu'ils sont? Est-il aucun d'eux, depuis 500 ans, que l'on puisse comparer aux savans arabes des treizième et quatorzième siècles, qui étaient cependant de bons musulmans, faisant leurs ablutions régulièrement, et jeûnant le Ramadan ? Est-il un

seul édifice grec qui approche de la mosquée de Cordoue, ou du palais de l'Alhambra ? Et n'est il pas bien reconnu aujourd'hui que c'est aux Arabes que nous devons nos progrès dans l'agriculture et dans les sciences exactes ? Il est sans doute des cultes plus favorables les uns que les autres aux lettres et aux arts ; mais leur influence est aussi incertaine que celle du climat.

Puisque je me suis engagé dans des observations critiques, je releverai une légère faute de l'auteur, lorsqu'il dit que le Tybre, nommé à sa naissance l'*Albula*, porte à la mer les eaux inconnues du *Teverone ;* le Tybre ne change point de nom jusqu'à la mer, et le *Teverone* est l'*Anio* qui se jette bien dans le Tybre, mais ne lui donne point son nom.

Après avoir rendu hommage aux soins du général Sébastiani, M. de Châteaubriant décrit son départ pour la Terre-Sainte sur un vaisseau chargé de pélerins, et orné de la bannière de la croix. C'est particulièrement ici que se remarque un des mérites de l'auteur : l'art de dire les choses les plus communes avec noblesse. C'est pour les grands tableaux de la nature qu'il réserve toute la pompe de son style, n'en laissant que le charme aux détails moins importans. Tout le monde a remarqué le récit naïf

de sa navigation en voguant vers la Terre-Sainte, et la belle description de l'île de Rhodes, où il retrouve les souvenirs de la chevalerie, les devises de nos anciens preux, et les maisons gothiques qui leur servaient de demeures. Arrivé à la Terre-Sacrée, M. de Châteaubriant abandonne la lyre légère de la Grèce pour prendre la harpe solennelle des fils d'Abraham. Son ton devient sérieux et réfléchi, ses impressions ont encore quelque chose de plus vrai et de plus profond; on voit qu'il est là, pour ainsi dire, chez lui; que tous les objets retrouvent en lui de longues pensées et des sentimens mûrs dans son ame. Il aborde avec confiance, mais sans exaltation, ni esprit de parti, les traditions respectables des livres saints. Il parcourt, la Bible à la main, cette terre de miracles, et retrouve le langage des prophêtes sur les lieux marqués par la colère du seigneur. Le tableau de la Mer-Morte est d'un grand effet: « La vallée comprise entre ces deux chaînes de montagnes, dit-il, offre un sol semblable au fond d'une mer depuis long-temps retirée; des plages de sel, une vase desséchée, des sables mouvans et comme sillonnés par les flots. Çà et là des arbustes chétifs croissent péniblement sur cette terre privée de vie; leurs feuilles sont couvertes du sel qui les a nourries, et leur écorce

a le goût et l'odeur de la fumée. Au lieu de villages, on apperçoit les ruines de quelques tours. Au milieu de la vallée, passe un fleuve décoloré ; il se traîne à regret vers le lac empesté qui l'engloutit. On ne distingue son cours au milieu de l'arène que par les saules et les roseaux qui le bordent. L'Arabe se cache dans ces roseaux pour attaquer le voyageur et dépouiller le pélerin.

» Tels sont ces lieux fameux par les bénédictions et par les malédictions du ciel : ce fleuve est le Jourdain : ce lac est la Mer-Morte ; elle paraît brillante ; mais les villes coupables qu'elle cache dans son sein semblent avoir empoisonné ses flots. Ses abîmes solitaires ne peuvent nourrir aucun être vivant ; jamais vaisseau n'a pressé ses ondes ; ses grèves sont sans oiseaux, sans verdure ; et son eau, d'une amertume affreuse, est si pesante que les vents les plus impétueux peuvent à peine la soulever.

» Quand on voyage dans la Judée, d'abord un grand ennui saisit le cœur ; mais lorsque passant de solitude en solitude, l'espace s'étend sans bornes devant vous, peu-à-peu l'ennui se dissipe : on éprouve une terreur secrette qui, loin d'abaisser l'ame, donne du courage et élève le génie. Des aspects extraordinaires décèlent de toutes parts une terre travaillée par des miracles ; le soleil

brûlant, l'aigle impétueux, le figuier stérile, toute la poésie, tous les tableaux de l'Ecriture sont là ; chaque nom renferme un mystère : chaque grotte déclare l'avenir ; chaque sommet retentit des accens d'un prophête ; Dieu même a parlé sur ces bords. Les torrens desséchés, les rochers fendus, les tombeaux entr'ouverts attestent le prodige ; le désert paraît encore muet de terreur, et l'on dirait qu'il n'a osé rompre le silence depuis qu'il a entendu la voix de l'Eternel ».

A l'aspect de Jérusalem, l'auteur rend compte de l'impression qu'il éprouve ; et la fait aisément partager à tous ses lecteurs, sur un lieu où, comme il dit ailleurs, *il s'est passé, même humainement parlant, l'événement qui a le plus contribué à changer la face de la terre.*

Après avoir établi la situation de chacun des lieux qui entourent la cité sainte, l'auteur passe à la description des monumens de cette ville célèbre. Il en distingue les différentes époques : ceux des Hébreux, des Grecs, des Romains, des Chrétiens du moyen âge, ceux des temps des Croisades, et enfin les barbares constructions des Turcs. Nous ne dirons rien des premiers, qui n'existent plus guère que dans les traditions historiques ; mais nous exposerons l'opinion de l'auteur sur l'origine de ceux d'une

époque moins reculée. Cette opinion d'ailleurs est énoncée avec ce charme que l'auteur répand sur tous ses récits, et qui sait tout embellir sans rien altérer.

« Je crois appercevoir, dit-il, dans l'architecture égyptienne, si pesante, si majestueuse, si vaste, si durable, le germe de cette architecture sarrasine, si légère, si riante, si petite, si fragile : le minaret est l'imitation de l'obélisque; les moresques sont des hiéroglyphes dessinés au lieu d'hiéroglyphes gravés. Quant à ces forêts de colonnes qui composent l'intérieur des mosquées arabes, et qui portent une voûte plate, les temples de Memphis, de Dendera, de Thèbes, de Méroné offraient encore des exemples de ce genre de construction. Placés sur la frontière de Metzraïm, les descendans d'Ismaël ont eu nécessairement l'imagination frappée des merveilles des Pharaon : ils n'ont rien emprunté des Grecs qu'ils n'ont point connus, mais ils ont cherché à copier les arts d'une nation fameuse qu'ils avaient sans cesse sous les yeux. Peuples vagabonds, conquérans, voyageurs, ils ont imité en courant l'immuable Egypte; ils se sont fait des obélisques de bois doré et des hiéroglyphes de plâtre qu'ils pouvaient emporter avec leurs tentes sur le dos de leurs chameaux.

» J'incline donc à croire que toute ar-

chitecture est sortie de l'Egypte, même l'architecture gothique; car rien n'est venu du nord, hors le fer et la dévastation. Mais cette architecture égyptienne s'est modifiée selon le génie des peuples : elle ne changea guère chez les premiers Hébreux, où elle se débarrassa seulement des monstres et des dieux de l'idolâtrie. En Grèce, où elle fut introduite par Cécrops et Inachus, elle s'épura et devint le modèle de tous les genres de beautés. Elle parvint aux Romains par les Toscans, colonie égyptienne; elle y conserva sa grandeur, mais elle n'atteignit jamais la perfection comme à Athènes. Des apôtres accourus de l'Orient, la portèrent aux barbares du Nord; sans perdre parmi ces peuples son caractère religieux et sombre, elle s'éleva avec les forêts des Gaules et de la Germanie; elle présenta la singulière union de la force, de la majesté, de la tristesse dans l'ensemble, et de la légèreté la plus extraordinaire dans les détails. Enfin, elle prit chez les Arabes les traits dont nous avons parlé; architecture du désert, enchantée comme les oasis, magique comme les histoires contées sous la tente, mais que les vents peuvent emporter avec le sable qui lui servit d'abord de fondement ».

A ce tableau, l'auteur ajoute plusieurs argumens pour prouver que ce n'est point à la Grèce qu'appartient l'origine des arts

chez les anciens et leur renaissance chez les modernes, ainsi que le pensent plusieurs écrivains. Nous ne partageons point son opinion, quoique nous ne prétendions pas énoncer la nôtre avec autant d'éloquence.

Toute architecture est sans doute fille de l'Egypte, parce que toute institution est venue de cette antique patrie des arts et des sciences ; mais après les premiers types apportés dans les pays voisins, chacun de ces pays prit lui-même une marche particulière. La Cyrenaïque, contrée la plus voisine, et que nous ne connaissons guère que par ses médailles et sa philosophie, conserva dans ses palais souterrains l'austérité des temples égyptiens, mais avec plus de légèreté dans les formes et de goût dans les détails.

La Grande-Grèce fit voir dans ses colonnades doriques et sans base le type de l'architecture égyptienne, mais avec un sentiment du beau, une pureté de style que n'a point l'art dans son enfance ou son origine. Bientôt à ces ordres sévères et nobles, à ces temples élevés sur les montagnes d'Agrigente et de Syracuse, succédèrent les gracieuses productions de la molle Ionie, les proportions sveltes des femmes de la Grèce et l'élégance corinthienne.

Toutes ces inventions nouvelles se réunirent pour décorer la ville de Mi

nerve, et dès ce moment les souvenirs de l'Egypte furent perdus. La Grèce seule, reine éternelle des arts dans le monde, n'eut plus que des disciples et des imitateurs. Son sceptre même domine encore dans ses monumens défigurés. En vain les Romains eurent-ils soin d'enlever de son sein ses chefs-d'œuvre ; Constantin rendit à Bysance ce que Momius avait enlevé à Corinthe, et le génie des arts, qui était né en Grèce, sembla vouloir s'éteindre sur ce sol natal.

De la décadence de l'architecture dans ce temps naquit une sorte de goût barbare, de formes petites et lourdes, de compositions massives que l'on retrouve sans interruption depuis les dyptiques d'Anastase jusqu'à l'église de Saint-Marc à Venise. La tradition de ce système grossier acquit toute sa force sous Justinien, et se répandit bientôt dans les contrées dépendantes ou alliées de l'empire grec. Saint-Benoît, dans le 4e. siècle, fit venir de Constantinople des architectes grecs pour bâtir le mont Cassin. Les califes de Damas, les rois de Cordoue et de Grenade n'employaient point d'autres artistes que des esclaves grecs. On vit alors par-tout de ces dômes ornés de mosaïque, de ces lourdes voûtes en plein ceintre, soutenues par de petites colonnes, disproportions de ces monumens confus qui n'ont de rapport à

l'architecture égyptienne que parce qu'en général l'enfance de l'art ressemble à son déclin. Cette architecture existe encore aujourd'hui, dans les monumens antiques à Constantinople, et il serait facile d'en constater les gradations, si l'on voulait entreprendre des voyages dans les pays où il en reste des traces ; il faudrait les chercher principalement dans la partie méridionale de la Russie, à Kiof, à Moscow, dans l'Asie-Mineure ; à Trébisonde, à Nicée, dans plusieurs du Mont-Athos ; et sur-tout dans ceux des Meteora, sur lesquels on a peu de notions ; on la retrouve même dans les anciens édifices gothiques du Nord, qui n'ont point d'arches en ogives, pas plus que les anciens édifices arabes n'ont de voûtes en fer-à-cheval.

Il nous semble donc qu'on peut se tromper en donnant aux monumens comme aux usages une origine trop éloignée. Il existe une progression insensible entre les idées des hommes ; et ce que nous venons de dire pour l'architecture peut s'appliquer à la peinture et même aux lettres, dont la conservation est due à cet empire de Bysance, qui sut garder une étincelle du feu sacré pendant les dévastations des barbares. On peut dire même que le caractère des individus se rattache à cette époque, comme leurs institutions.

Les Grecs de ce temps n'étaient plus que des Romains corrompus ; et si l'on veut trouver quelques traces de leurs habitudes, il faut plutôt les chercher parmi les courtisans des empereurs grecs que chez les républicains de Sparte et d'Athènes.

Avant de quitter la Palestine, M. de Châteaubriant rend un hommage ingénieux au Tasse, en prouvant l'exactitude de sa géographie, comme on l'a fait pour Virgile et pour Homère. Tout ce qui rattache ainsi la fiction, à la vérité, augmente son mérite et le plaisir qu'elle cause :

Ficta voluptatis causa sint proxima veri.

Ayant célébré dignement la terre fameuse, objet de son pélérinage, l'auteur reprend sa route, et avec elle le récit du voyage. Il ne peut faire un pas en Syrie et en Egypte sans rencontrer avec enthousiasme les souvenirs anciens et récens de la gloire de nos armes. « La valeur française, dit-il, est rentrée en possession de la renommée qu'elle avait autrefois dans ce pays ; ce sont nos guerriers qui ont cueilli les dernières palmes de l'Idumée. Les Turcs nous montraient à-la-fois la tour de Baudoin et le camp de l'empereur ».

Après un séjour de peu de durée en Egypte, l'auteur s'embarque pour Car-

thage, et revient en France par le pays du Cid, de Chimène. C'est par cette contrée, théâtre aujourd'hui de la valeur de nos troupes, que l'auteur termine le tableau varié des lieux célèbres, de hauts faits, de souvenirs touchans si heureusement tracés dans un temps où la gloire est en France le besoin de toutes les ames et la plus douce récompense de tous les travaux.

AL**** DE L******

Thibaut, ou *la Naissance du comte de Champagne, poëme en quatre chants, sans préface, sans notes, traduit de la langue romance, sur l'original composé en* 1250; *par Robert de Sorbonne, clerc du diocèse de Rheims.* A Paris, chez Lenormant, imprimeur-libraire, rue de Seine, n°. 8.

Après avoir lu ce charmant poëme, j'ai cherché pourquoi le traducteur se cachait sous le voile de l'anonyme. Serait-ce par excès de modestie? Les exemples de ce défaut aimable sont rares parmi la gent qui manie la plume. Pourtant on a vu de nos jours, tel auteur des plus piquans écrits, avoir le courage, je dirais presque la vertu, de dérober son nom à

la renommée. La crainte d'une mésaventure pour l'ouvrage aurait-elle influé sur la résolution dont nous sommes étonnés? L'auteur, quel qu'il soit, me semble doué d'un esprit trop juste et d'un goût trop sûr pour avoir conçu sérieusement de pareilles inquiétudes. Aurait-il douté du mérite de ce qu'il nous donne pour une traduction? Je ne connais pas l'original, et je parierais que le clerc prétendu du diocèse de Rheims doit beaucoup à son interprête. J'irais même jusqu'à soupçonner ce dernier d'avoir pris avec son modèle d'assez grandes libertés, crime littéraire que par état et par principes je me crois obligé de poursuivre avec rigueur. Mais à propos de crime littéraire, n'y en aurait-il pas un bien plus grand à punir ici? L'inconnu ne tendrait-il pas un piége à notre candeur? Existe-t-il réellement un poëme sur le comte de Champagne par Robert de Sorbonne? La prétendue traduction de cet ouvrage serait-elle une de ces productions apocryphes que des mains modernes cherchent à enluminer d'un vernis d'antiquité? Ces réflexions inquiétantes pour l'amour-propre d'un critique, m'indisposèrent contre l'anonyme, et dans la crainte d'être pris pour dupe et de voir mon jugement compromis par une erreur fâcheuse, j'entrepris une seconde lecture du poëme avec des dispositions peu favorables, je

l'avoue; mais, comme la reine Berthe, je suis prêt à pardonner bien des choses aux gens d'esprit; peu à peu mon humeur se calmait; avant la fin du troisième chant, elle était tout-à-fait passée. Je remets donc au coupable la faute qu'il a pu commettre, et vais tâcher de prouver qu'elle mérite la plus entière indulgence.

La scène est en France; Thibaut-le-Grand, comte de Champagne, et Marguerite son épouse; Herpinald, seigneur des Couleuvres, leur ennemi mortel, paraissent sur le devant du tableau.

Sur le second plan, on distingue Gabalis, devin fameux et chef d'une compagnie de Bohémiens; l'aimable et jeune Oliva, qui passe pour sa fille; un médecin de Marguerite, appellé Burlotte; le fou de la cour, nommé Gonin; Gentille-Frisé, page du comte de Champagne et amant d'Oliva. Quelques autres personnages plus illustres sont nommés dans le cours de l'ouvrage. Tels sont les acteurs avec lesquels le poëte a composé une fable ingénieuse dans le goût de celle de l'Arioste. J'en devrais donner ici une esquisse rapide; mais cette esquisse serait presque aussi longue que l'ouvrage, et la sage froideur d'une analyse lui ferait perdre tout le mérite de sa piquante irrégularité. Je veux laisser au lecteur le plaisir de trouver lui-même le fil d'Ariane dans ce riant labyrinthe, et lui inspirer

seulement le désir d'y entrer, certain que je suis de ne pas le tromper en lui promettant d'agréables distractions dans ce séjour d'enchantemens et de féeries. Citons d'abord le début du poëme, pour donner une première idée de la manière de l'auteur :

§.

« Qui es-tu, pour oser prendre la lyre et mêler dans tes chants des noms consacrés par les respects de la terre ? Je suis Robert : un berger me donna le jour ; le hameau de Sorbonne m'a vu naître, et le ciseau d'un évêque arrondit sur ma tête la couronne des lévites. Mais demanda-t-on jamais à l'humble passereau pourquoi il ose saluer le lever du soleil et le retour du printemps ? Ce fut pour te plaire, ô sage Joinville, que je m'embarquai sur cette mer difficile .... »

Ceux qui passeront de ce début élégant et noble à la description de la caravane des Bohémiens, verront avec plaisir que le poëte sait prendre plusieurs tons avec la même facilité ; et je vois d'ici le sourire de surprise et d'approbation qui leur échappera, lorsque, par la plus ingénieuse transition, ils arriveront aux strophes suivantes, où, sous le voile pudique de l'allégorie, la raison et l'amour parlent un langage si élevé et si digne du sujet qui les inspire.

§.

« Thibaut-le-Grand régnait sur la Champagne, la Brie et la Navarre, et Marguerite, sa nouvelle épouse, promettait de donner dans peu de jours un premier rejetton à cette tige auguste. La foule, idolâtre du sang de ses princes, ne quittait pas l'enceinte des temples. Les Dieux si souvent importunés par les prières impies et contradictoires des mortels, ne virent jamais monter aux célestes parvis d'encens plus pur, ni de vœux plus unanimes.

§.

» Fécondité! Bel excès de la vie, naïve expression de l'amour, quel trouble délicieux tu portes dans le sein de la beauté adolescente! Quel tendre orgueil tu fais rayonner sur le front de l'époux! L'aïeul même rajeûnit, à ta vue, de gloire et d'illusions. L'existence de l'homme est si passagère, qu'il s'attache avec ivresse à tout ce qui semble y apposer le sceau vénérable de la durée; et ce sublime instinct lui révèle sa religieuse immortalité.

§.

» Dans les régions où le soleil attèle ses brûlans coursiers, s'élèvent les tombeaux les plus somptueux de l'univers. Quels insensés ont prodigué tant de trésors pour emprisonner un peu de cendres? Ce sont ces misérables que la jalousie d'un maître a, pour la sûreté de

ses plaisirs, flétris d'une irréparable stérilité. Ils épuisent soixante ans d'avarice et de rapines pour qu'un vain simulacre leur tienne lieu de famille, pour que le marbre dise au moins leur nom et porte leur poussière à l'insensible postérité.

§.

» La fécondité, sans qui le bonheur fuit les toits domestiques, et que la voix de Dieu promit aux saints patriarches comme un de ses plus grands bienfaits, est encore sur le trône le devoir des rois et le salut des peuples. Ses anneaux entrelacés forment une chaîne éternelle, et cette chaîne contient les portes fatales derrière lesquelles mugissent tous les fléaux politiques, les cent têtes de l'anarchie et le démon turbulent des nouveautés.

§.

» Avant que les provinces de Champagne et de Brie eussent reçu les lois du valeureux Thibaut, elles connurent ces affreuses calamités. Le souvenir de tant de désastres éclaire leur raison et enflamme leur amour. Dans les champs, dans les villes, c'est un tumulte, une ivresse continuels. Qu'il paraisse cet héritier de la terre! Qu'il soit l'enfant de toutes les mères! Qu'il soit le frère de tous leurs fils. Nous lui donnerons notre lait, s'écriaient les femmes; nous verse-

rons notre sang pour le défendre, répondaient les hommes ».

On se rappelle que j'ai nommé parmi les personnages du poëme, Gentil-le-Frisé, page du comte de Champagne. Je demande si les plumes les plus délicates désavoueraient le portrait de ce nouveau Jéhan de Saintré.

§.

» Cet enfant réunit tout ce qui présage une destinée orageuse; sa tête et son cœur sont également avides de savoir et de sentir. Les aventures des Arthus, des Lancelot et des Tristan troublent son sommeil : devant une relique, c'est un ange; à la vue d'une épée, c'est un lion. Mais si le regard, le souffle ou le voile d'une femme vient à l'effleurer, c'est un faon timide qui tremble et qui brûle ».

Tel est l'aimable chevalier qui, déguisé sous les habits d'une jeune laitière, figure au second chant du poëme avec la charmante Oliva dans une scène enchanteresse et préparée par des détails d'une grace parfaite, mais laissons paraître les deux tendres amans.

§.

» Ce fut en voyant Oliva au grand jour que Gentil-le-Frisé connut la grandeur du sacrifice qu'il avait fait. Il soupira, mais il ne se repentit pas. Voulez-vous, dit-il à son guide, m'indiquer l'endroit

où je pourrais reprendre le chemin de la ville ? Volontiers, ma belle demoiselle, lui répond celui-ci, et ma fille se fera un plaisir de vous accompagner jusqu'à la fontaine de Saint-Remi. Oliva sautant de joie comme un jeune faon mis en liberté, s'apprête à conduire la discrette laitière.

§.

» Quelle est donc cette naïve enfant? La douceur de ses traits et l'éclat de son teint n'ont rien de la rudesse de ses compagnes. Nourrie dans une horde où quelques grossières pratiques de mahométisme tiennent lieu de culte, elle est restée la fille de la nature. Vive et gaie par instinct, innocente et pure par ignorance, elle se doute aussi peu des complots du vice et des sages répressions de la morale, que la brebis qui se joue dans la prairie, ou la fauvette qui gazouille ses amours entre les fleurs et l'amandier.

» L'entretien fut intéressant entre les deux voyageurs. Le page avait trop de bonne foi pour dissimuler plus long-temps son sexe ; Oliva l'apprit avec une joie naïve ; elle l'embrassa, caressa ses cheveux blonds, et assura qu'elle n'avait jamais vu un jeune homme aussi beau que lui. Ils arrivèrent à la fontaine de Saint-Remi, célèbre dans le pays par plus d'un miracle ; elle coulait au pied d'un bois,

et deux tilleuls la couvraient d'une ombre impénétrable.

§.

» Le hazard avait tracé dans le monument rustique notre histoire religieuse ; l'eau jaillissait du tronc creusé d'un chêne qui avait servi au culte sanglant des druïdes ; elle était reçue dans un tombeau romain chargé d'inscriptions et des restes sculptés d'un enlèvement de Proserpine ; un bloc de pierre où le ciseau novice avait ébauché la figure de l'apôtre de Rheims, dominait au-dessus du chêne et du tombeau, comme pour annoncer le triomphe de la vérité sur l'idolâtrie des barbares et sur les fables du paganisme.

§.

» Le page ému de zèle à la vue du saint, et de pitié à la vue d'Oliva, lui parla de l'eau des chrétiens qui sauve les ames. La jeune bohémienne ne pouvait le comprendre ; mais les yeux tendres et la blonde chevelure du page étaient des argumens invincibles ; elle tendit sa jolie tête sur la fontaine, et le page y versa l'onde mystérieuse avec une foi et un recueillement dignes des meilleurs siècles ; il lui appliqua ensuite les fameuses paroles adressés au premier roi chrétien : *Doux Sycambre relève toi* ».

Si je faisais intervenir maintenant le seigneur des Couleuvres, l'ennemi de

Thibaut, on reconnaîtrait que l'auteur a diverses couleurs sur sa palette; on serait encore plus étonné de voir succéder à des fictions qui ressemblent trop peut-être aux folles imaginations de Rabelais, une vision remarquable, par une audace toute poétique; mais je ne puis tout dire, et je cours au troisième chant. Malheureusement j'y éprouve à tout moment l'embarras du choix. Tel passage est de Swift; tel autre annonce un élève de Voltaire. Rien de plus ingénieux que l'histoire de l'enchanteur fortuné, racontée par le devin Gabalis à la reine Marguerite. Mais je ne sais quel charme particulier me fait préférer de citer en ce moment les aventures mémorables de la belle Perce-Neige.

§.

« Il y avait un roi et une reine dont le ciel bénissait l'union par une heureuse fécondité. La reine mit au jour une princesse qu'on appella Perce-Neige, parce qu'elle naquit au mois de Décembre, et qu'elle avait une blancheur éblouissante. Les fées ne mirent point de réserve dans les qualités dont elles la dotèrent. Dès ses plus jeunes années, la princesse Perce-Neige excellait dans les arts d'agrément qui font le charme de son sexe, et dans les solides vertus qui excitent l'admiration des sages.

§.

» Un jour qu'elle allait dans la campagne cueillir des plantes salutaires que les médecins avaient demandées pour la santé de sa mère... Oh ! Je m'en souviens, s'écria Marguerite, interrompant Gabalis avec vivacité ; elle s'approcha d'un bosquet de lauriers où reposait un essaim d'abeilles ; aussitôt toutes les mouches vinrent la couvrir de la tête aux pieds, et les femmes qui l'accompagnaient furent bien effrayées.

§.

» Mais Perce-Neige souriait et ne sentait aucun mal. Ces abeilles avaient une origine céleste, et loin de gâter la beauté de la princesse, elles laissaient une douceur pure et touchante dans ses regards, dans le son de sa voix et dans les penchans de son cœur. Le génie propriétaire de la ruche comprit le sens de ce prodige et fit monter Perce-Neige dans son char attelé de huit gazelles, qui portaient sur leur tête des plumes de héron.

§.

» Ils entrèrent dans la capitale du Génie, presque rebâtie à neuf. L'or et le marbre étincelaient sur les portiques, les palais et les arcs triomphaux. L'airain, chargé des annales de la victoire, jaillissait en colonnes du sein de la terre, et portait aux cieux la statue royale. Les

ponts, ornés de trophées, mariaient les deux rives du fleuve; et celui-ci, plongeant par mille canaux son onde curieuse, allait dans toutes les parties de la ville se répandre en nappes, en cascades et en fontaines. Le beau et l'utile étaient partout conciliés avec une suprême intelligence.

§.

» Le char entra dans cette superbe cité, à travers les flots d'un peuple ivre de joie et d'admiration. Or, le génie qu'on voyait assis à côté de Perce-Neige, était fils du Soleil, qui voulut, en bon père, assister aux noces de son fils. Dès le matin il écarta les nuages pluvieux qu'amenait la saison, et le soir il vint lui-même prendre part aux réjouissances. Plus d'un million de témoins virent ce phénomène qui ne sortira jamais de leur mémoire, et qu'ils peuvent attester ».

Je supprime à regret plusieurs autres citations; forcé d'abréger, je recommande aux lecteurs, dans le 4e. chant, le discours quelquefois sublime de Gabalis devant le sénéchal de Joinville, et je termine par un tableau plein de charme. Mes lecteurs me sauront peut-être gré d'avoir reposé leur vue sur des scènes du plus touchant intérêt.

§.

«....Mais un grand événement occupe tout ce qui respire dans le palais, Mar-

guerite met au jour ce rejeton si ardemment désiré. Les dieux n'ont pas divisé leur faveur, et c'est sur un fils que les yeux d'une mère, fatigués de souffrance, viennent de se reposer avec délices.

§.

» A ses côtés, son auguste époux a soutenu ses forces et admiré son courage. Il reçoit dans ses bras ce gage qu'attendait la terre; il le contemple avec l'émotion d'un père à qui la nature accorde les premiers dons, avec la tendresse d'un roi que touche le sort de ses peuples, avec les hautes pensées d'un grand-homme qui pèse et dispose l'avenir. Jamais plus de bonheur n'a payé de plus grands bienfaits.

§.

» Quatre femmes se présentent pour nourrir l'enfant, et l'on ignore comment elles se sont introduites. Leur aspect n'est point inconnu à Thibaut, et tout révèle dans leurs personnes ces êtres surnaturels qui viennent quelquefois visiter les favoris des dieux. L'une préside à la beauté, l'autre à la sagesse, la troisième à la gloire, et la dernière est elle-même cette intelligence sublime que le vulgaire, dans l'impossibilité de la définir, appelle le génie.

§.

» La beauté qui donne aussi la santé, la

force, la noblesse des proportions, prend le nourrisson sur ses genoux ; les trois autres déesses l'entourent. L'auguste rejeton des rois, qu'agite déjà l'instinct de sa grande destinée, semble les adopter toutes trois : il sourit à la sagesse, tend les bras à la gloire, et suce le lait du génie. Le roi reconnaît le digne héritier de son nom et remercie les dieux ».

J'ignore le véritable auteur de ce petit poëme ; mais malgré les déguisemens de cet habile protée, je crains bien qu'il ne soit reconnu. Le malin frondeur des ridicules de la moderne Athènes dans des temps d'effervescence, celui qui a porté la lanterne de Diogène dans la respectable société *des observateurs de la femme*, le peintre ingénieux de *la famille du Jura*, me paraît s'être trahi lui-même dans plus d'un endroit. On reconnaît malgré lui ce tour d'esprit original, ce sourire malin et sardonique d'un disciple de Voltaire, ce talent particulier d'observation qui le révèle tout-à-coup par des traits inattendus et souvent profonds. Je pourrais me tromper dans mes conjectures ; mais d'autres, j'en suis sûr, partageront mon erreur, et croiront avoir percé le mystère dont il a plu à notre ingénieux écrivain de s'envelopper.

P. F. Tissot.

SCIENCES ET ARTS.

Observation sur une espèce d'épilepsie ramenée à la forme périodique par une méthode nouvelle, et guérie sous cette forme par l'administration du quinquina ; lue dans la séance de la première classe de l'institut, du 5 Novembre 1810, *par M. Dumas, doyen de la faculté de médecine de Montpellier, professeur d'anatomie et de physiologie ; professeur de clinique de perfectionnement, et médecin de l'hospice pour les maladies chroniques.*

Il existe un principe généralement reconnu et dont l'expérience journalière confirme la vérité, c'est que les maladies chroniques les plus rebelles peuvent se convertir en affections moins graves, et que ce changement suffit quelquefois pour déterminer ou faciliter leur solution. Mais on ne connaît point encore toute la fécondité de ce principe, qui peut fournir à la médecine-pratique une multitude d'applications aussi neuves qu'étendues.

Le résultat le plus avantageux de ces applications serait de pouvoir ramener les maladies chroniques aux formes les plus simples, comme celles d'une affection périodique ou d'une affection nerveuse; que la médecine peut combattre avec des moyens presque toujours efficaces. L'observation suivante nous offre l'exemple d'une épilepsie irrégulière, changée en épilepsie périodique et devenue curable dans ce nouvel état.

L'efficacité du quinquina contre toutes les maladies composées d'accès qui ont une marche périodique, a été mise hors de contestation. Quelle que soit la nature des maladies chroniques, elles ne résistent que rarement à l'action curative de ce remède si le caractère de périodicité y est bien dominant. On ne saurait donc produire une modification plus heureuse de l'épilepsie, qu'en tâchant, par une méthode éclairée et hardie, de la faire passer sous une forme périodique semblable à celle des fièvres intermittentes, parce que nous possédons le traitement spécifique de ces fièvres, qui doit être le même pour toutes les maladies où la périodicité forme l'affection essentielle.

Pendant le séjour que je fis à Bordeaux, pour y présider le jury de médecine, en 1806, j'eus occasion d'être consulté par un jeune épileptique, dont l'histoire présente des circonstances bien remarquables

Ce malade, âgé d'environ vingt-trois ans, était d'un tempérament bilieux, d'une constitution fort irritable et d'une extrême sensibilité. Les affections du systême nerveux avaient été communes chez ses parens. La mère était sujette à des attaques fréquentes d'hystéricie, et le père avait éprouvé des spasmes de l'estomac et de la poitrine, tous les mois, jusqu'à ce que l'établissement d'un flux hémorroïdal l'en eût délivré à l'âge de quarante-huit ans.

La même disposition nerveuse s'était manifestée dans l'enfance du jeune homme par des mouvemens convulsifs qui survenaient sans cause, et par des fièvres intermittentes que l'on avait dissipées à trois reprises différentes, en combinant les antispasmodiques avec le quinquina. Vers l'âge de seize ans, il eut des attaques de convulsions, qui prirent bientôt le caractère de l'épilepsie. Dans l'intervalle des attaques, le malade ressentait les symptômes nerveux, propres à l'état de névropathie ou de vapeurs. Il éprouvait les plus fortes émotions par les causes les plus légères ; il se plaignait habituellement d'une sensation pénible vers la tête et vers l'épigastre, accompagnée de spasmes, de craintes, de vertiges, de suffocation, d'insomnies, etc. La rougeur de la face, le gonflement des paupières, la chaleur et le prurit du nez, la sortie de petits

petits boutons autour des lèvres étaient les indices ordinaires d'un accès prochain.

Ces attaques d'abord irrégulières venaient presque toujours à la suite de quelque cause accidentelle, comme un mouvement de colère, une erreur de régime, une vive émotion de l'ame ; on avait observé que les liqueurs spiritueuses, et surtout le punch, même en petite quantité, décidaient certainement une attaque de cette épilepsie.

Au commencement les attaques étaient rares, et n'observaient aucun ordre fixe dans leur retour. Mais de temps en temps ils semblaient disposés à prendre une forme périodique. Lorsque le malade atteignit sa dix-huitième année, il n'avait encore eu que sept à huit accès de courte durée, auxquels on s'était contenté d'opposer les bains, les tempérans, les anti-spasmodiques et le régime. A cette époque, l'épilepsie qui existait depuis deux ans se présenta réellement sous une forme périodique, et le malade eut pendant cinq ou six mois une attaque régulière tous les quinze ou vingt jours. Du reste, les paroxismes ne conservaient point de correspondance avec les mouvemens et les révolutions lunaires.

L'état périodique de la maladie aurait dû fixer l'attention et indiquer le traitement : on négligea cette vue essentielle, et au lieu de combattre l'affection épi-

leptique, comme toutes les affections intermittentes, en administrant le quinquina, on perdit le temps à faire des essais infructueux de plusieurs remèdes empiriques.

Trois médecins distingués de Bordeaux furent réunis pour examiner le malade; ils proposèrent une combinaison d'antispasmodiques et de toniques amers, dont l'usage diminua le nombre et l'intensité des accès. La valériane, les fleurs de zinc, la rhubarbe et le quinquina faisaient la partie la plus considérable de cette association; il eût peut être alors suffi d'augmenter la dose du quinquina pour obtenir une guérison radicale.

La maladie cessa d'être périodique. Les accès ne se formèrent plus qu'à des intervalles trés-éloignés; il n'en survint que sept à huit dans l'espace de seize mois. Le malade touchait à sa vingtième année; il était dans l'âge des passions; il s'y livra. Il avait du goût pour les liqueurs spiritueuses; mais leur usage produisait les attaques de la maladie et les rendait plus graves; le punch avait particulièrement la propriété de déterminer un accès épileptique, toutes les fois qu'il en buvait.

Les attaques se rapprochèrent peu-à-peu et devinrent à la fin très fréquentes. Après sa vingt-unième année, le malade en eut jusqu'à trois ou quatre par mois; il lui arrivait quelquefois d'en éprouver plusieurs le même jour; il était dans cette

situation fâcheuse, en 1806, lorsque je la vis et lui donnai mes conseils.

L'examen et l'analyse des phénomènes me firent admettre dans la consultation deux principes ou phénomènes dominans élémentaires de cette épilepsie, 1°. la disposition nerveuse héréditaire; 2°. l'habitude invétérée des fluxions sanguines et catharrhales vers la tête. Je proposai en conséquence une méthode de traitement qui était relative à ces deux chefs principaux, et qui consistait dans l'administration des tempérans, des anti-spasmodiques directs et des révulsifs. Les boissons mucilagineuses, la limonade nitrique, les bains tièdes; les frictions légères, le camphre, l'assa-fœtida et les feuilles d'oranger; les pédiluves, l'application répétée des sangsues et des vésicatoires furent les moyens que je recommandais essentiellement pour remplir cette double indication. Les toniques amers et stomachiques devaient terminer le traitement, afin de remédier à la faiblesse générale de la constitution, et à celle du bas-ventre en particulier.

On suivit ce traitement avec beaucoup d'exactitude et de constance, mais il n'eut aucun succès. La maladie ne changea point et ses attaques ne furent ni moins longues, ni moins fortes, ni moins fréquentes. Etant consulté de nouveau, je prescrivis les toniques et particulièrement le quinquina. Le nombre et l'intensité des accès

n'en reçurent point la moindre diminution. C'est alors que j'imaginai de tenter une méthode de traitement à laquelle je fus conduit par les inductions et les analogies tirées des phénomènes que cette affection présentait. Je voulus essayer de la convertir en épilepsie périodique et opérer sa guérison, comme celle des fièvres intermittentes, après lui en avoir donné le caractère et la forme. Plusieurs circonstances de la maladie semblaient propres à favoriser l'exécution de cette vue hardie, qui était d'ailleurs justifiée par les exemples d'affections chroniques où la nature a déterminé des changemens analogues.

L'indication et les motifs d'une semblable tentative se trouvaient dans les considérations importantes que l'histoire de cette maladie m'avait fournies.

1°. La constitution éminemment nerveuse du malade devait le rendre susceptible d'affections périodiques et intermittentes, puisque l'intermittence est une loi générale à laquelle les fonctions immédiates du système nerveux obéissent dans l'état de santé comme dans l'état de maladie.

2°. Les fièvres intermittentes qui s'étaient manifestées pendant son enfance, annonçaient une aptitude singulière à cette forme déterminée de maladie. On avait lieu de croire que d'après une dis-

position pareille de la la nature, il serait possible d'établir, même à l'égard d'une maladie existante, le type intermittent ou la périodicité.

3°. Cette épilepsie offrait tous les caractères des affections nerveuses, qui ont les plus grands rapports avec les maladies intermittentes ou périodiques.

4°. Les attaques fixes et régulières qu'elle avait déterminées tous les quinze ou vingt jours à l'âge de dix-huit ans, y faisaient reconnaître une sorte de tendance vers la périodicité dont l'art pourrait obtenir peut-être le développement.

5°. Les liqueurs spiritueuses et le punch sur-tout possédaient la faculté de produire ces attaques, et fournissaient par conséquent un moyen de les décider à volonté.

Telles sont les circonstances principales sur lesquelles je fondai l'espoir de donner une forme périodique à cette épilepsie. J'avais la certitude de reproduire périodiquement les accès épileptiques, en prescrivant une liqueur spiritueuse, comme le punch, à certains jours déterminés. Il ne s'agissait ensuite que de répéter assez fréquemment ces attaques forcées pour les enchaîner aux lois de l'habitude et pour établir sur elles la périodicité de leur retour.

La plus grande difficulté était dans la manière de fixer les jours où la formation et le renouvellement périodique des attaques pouvait se faire avec le plus de

probabilité. Voilà quelle fut la base dont je me servis pour calculer et régler indirectement leur choix.

On avait tenu la note fidèle de toutes les attaques de la maladie. En prenant un terme moyen, j'évaluai que la somme de ces attaques était de vingt-neuf à trente pour une année ; je divisai cette somme par le nombre des jours, ce qui donna seulement tous les douze ou treize jours une attaque. Je conclus que cette épilepsie devrait produire un accès de douze en douze jours, si elle était périodique, et qu'elle mit entre ses attaques des intervalles égaux. Je me proposai donc de faire naître les accès épileptiques à la distance de douze jours les uns des autres, et je regardai cette période comme la plus favorable à leur reproduction.

Je fus affermi dans la préférence que je donnai à douze jours par une considération curieuse qui m'avait d'abord échappé.

Les attaques de la maladie s'étaient montrées plus fréquentes et plus fortes pendant les vingt derniers mois qu'elles ne l'avaient été précédemment ; mais à partir d'une première attaque le douzième jour et les fractions immédiates ou les multiples de ce douzième, étaient les époques auxquelles leur plus grande fréquence et leur plus grande force semblaient principalement se rapporter. Ainsi je m'apperçus qu'il y avait eu souvent

une, deux et jusqu'à trois attaques violentes le douzième jour ; ensuite le sixième et le troisième dans les intervalles plus courts, enfin le vingt-quatrième et le trente-sixième dans les intervalles plus longs.

La détermination du temps convenable pour la formation et le retour périodiques des accès de l'épilepsie ne pouvait être qu'une chose très-conjecturale. Les circonstances que je viens d'exposer me parurent fournir une masse de probabilités suffisantes pour me décider à les éloigner par un intervalle de douze jours. Il est possible que j'eusse également réussi en réglant la périodicité d'une toute autre manière ; celle-ci était du moins appuyée sur une sorte de calcul de probabilités qui servait de fondement à la vraisemblance de mes inductions pratiques et de leur succès. Il ne restait plus qu'à mettre en usage le moyen dans lequel on avait reconnu la force de produire l'affection épileptique chez le malade.

J'ordonnai de lui faire prendre une certaine quantité de punch, et d'exciter par cette boisson une attaque d'épilepsie tous les douze jours. On tâchait en même-temps de prévenir les attaques particulières qui pouvaient survenir dans l'intervalle, et l'on s'assurait de quelques secours propres à les empêcher. On tenait, par exemple, une combinaison d'é-

æther sulfurique, de camphre et d'assa-fœtida toujours prête, que l'on donnait à la moindre apparence d'un accès. On éloignait avec soin toutes les causes d'excitation. La nourriture était plus légère et plus adoucissante que de coutume. Les distractions, les voyages, l'air de la campagne, les bains domestiques, les pédiluves, les frictions sèches, furent aussi conseillés dans les jours intermédiaires pour écarter les accès.

L'application de cette méthode eut un effet plus rapide et plus heureux que je n'osais l'espérer. On décida régulièrement de douze en douze jours plusieurs attaques, dont l'ordre et la succession ne furent troublés par aucune attaque intermédiaire, ni par aucune espèce d'inconvéniens. La quantité de punch employée dans chaque épreuve fut graduellement diminuée. L'épilepsie ne laissa point de se manifester chaque fois avec la même régularité. A la fin du troisième mois, le renouvellement et l'habitude des attaques prévalurent. Elles continuèrent de se former tous les jours, sans être provoquées et malgré la suppression totale du punch. Le caractère périodique devint l'affection essentielle et dominante. J'attendis le quatrième accès pour considérer et traiter la maladie comme si elle était réellement intermittente ou périodique. Alors je fis donner le quinquina

pendant l'intermission. Le malade prenait demi-once de quinquina le lendemain de l'accès, et par conséquent à la distance la plus éloignée de l'attaque suivante. Il en usait à la même dose pendant les cinq premiers jours : il la réduisait ensuite à deux dragmes jusqu'au douzième jour, où la plus forte dose, qui était d'une once, devait être placée quelques heures avant que l'attaque ne se formât. On ajoutait un peu d'éther sulfurique et de laudanum liquide à cette dernière prise. La méthode de traitement établie sur l'efficacité du quinquina dans toutes les affections périodiques, devait triompher également d'une épilepsie, où le caractère de ces affections dominait. La force et la durée de ces accès diminuèrent ; le malade acquit un sentiment d'énergie et de bien-être qu'il n'avait point dans les intervalles. Au lieu d'attaques il n'eut vers la fin qu'un léger mouvement de vertiges, accompagné de la contraction des extrémités supérieures. Les vertiges se dissipèrent à leur tour, et la maladie cessa complettement. Il y a deux ans qu'elle n'existe plus, et que l'absence entière des attaques confirme sa guérison. J'ai néanmoins recommandé d'insister encore sur le quinquina, et d'en reprendre l'usage aux époques de l'année qui précèdent les changemens déterminés par l'ordre des saisons. Ainsi

l'épilepsie dont la médecine avait créé la forme périodique par des moyens empiriques qui attestent la puissance de l'art, fut détruite sous cette forme nouvelle par une méthode raisonnée, qui prouve, du moins à cet égard, la certitude de la science.

Il n'est parvenu à ma connaissance aucun exemple d'une méthode de traitement qui ressemble à celle-ci ; mais la possibilité de l'ériger en méthode générale de traitement qui fût applicable à tout le système des maladies chroniques, serait facile à déduire de plusieurs faits analogues dans lesquels des maladies graves et réputées incurables, ont cessé de l'être, en prenant une forme nouvelle d'affections plus simples que la nature ou la médecine leur imprimait. Les ouvrages de Medicus, de Ranh et de quelques médecins français qui ont établi sur des observations directes et positives l'identité de toutes les affections périodiques, contiennent des exemples de maladies anciennes qui n'étant point d'abord soumises à la périodicité, le sont devenues par la suite, et ont acquis de cette manière l'avantage de céder au quinquina. Tout le monde sait aujourd'hui que l'on a guéri les maladies chroniques les plus rebelles par des moyens capables d'exciter la fièvre, c'est-à-dire, de ramener à l'état fébrile des maladies où l'affection fébrile n'existait pas.

La propriété singulière que le punch et les liqueurs spiritueuses avaient d'exciter les attaques de cette épilepsie, rentre dans les effets généraux des stimulus ou des agens divers qui, par leur application, déterminent les affections du systême nerveux à produire leurs accès. Tissot rapporte avoir connu deux personnes vaporeuses qui éprouvaient constamment des attaques, l'une par l'impression de l'air humide, l'autre par l'impression de l'air sec. Dans le nombre des faits recueillis sur l'électricité médicale, je me rappelle avoir lu qu'il y a eu des malades chez lesquels l'action de ce fluide, soit naturel, soit artificiel, produisait toujours une attaque de convulsions. J'ai rencontré la même susceptibilité de l'excitation électrique chez une femme affectée d'histéricie, à qui l'étincelle procure subitement l'accès.

On pourrait sans doute user de ces différens moyens pour décider à volonté et périodiquement le retour des maladies qu'ils ont coutume de provoquer. Mais sans étayer par les observations des autres la méthode de traitement dont l'expérience m'a confirmé les avantages, je crois devoir ramener à quelques principes fondamentaux les connaissances immédiates d'un fait aussi remarquable de médecine pratique.

1°. Comme la nature change quelquefois

les maladies graves et rebelles en affections simples et curables, il est possible que l'art opère le même changement pour rendre ces maladies susceptibles d'une guérison plus facile, plus complette et plus sûre.

2°. La formation des maladies chroniques peut dépendre de plusieurs dispositions diverses qui en constituent les principes ou les élémens. Il importe de produire ou de faire dominer dans chacune, celle de ces dispositions que l'on connaît le mieux, et contre laquelle on possède les méthodes de traitement les plus décisives.

3°. L'état périodique est une condition déterminée des maladies chroniques, dont le caractère bien connu trouve une méthode de traitement efficace et en quelque sorte spécifique dans l'administration du quinquina. Il serait donc avantageux de pouvoir imprimer le caractère de la périodicité à toutes les maladies chroniques dont la connaissance et le traitement offrent de grandes difficultés.

4°. Une maladie chronique comme l'épilepsie peut être plus facilement ramenée à certaine forme ou disposition nouvelle et favorable que l'on y fait dominer, lorsque cette disposition s'est montrée dans le cours de la maladie ou qu'elle paraît être analogue à la constitution du malade.

5°. Nous pouvons décider la forme

périodique dans les maladies, ou la rendre fixe et dominante lorsqu'elle est incertaine, en appliquant à certains jours déterminés, et qui se correspondent, les moyens d'excitation capables de produire constamment une attaque de maladie. L'application de ces moyens sera presque infaillible si l'expérience démontre qu'ils aient une aptitude particulière à déterminer les attaques de ce genre.

6°. La fixation du temps le plus convenable pour exciter les attaques de la maladie, ne peut être que le résultat d'une sorte de calcul dans lequel on estime la plus ou la moins grande probabilité de leur retour aux mêmes époques. Ainsi connaissant la quantité des attaques survenues dans un espace de temps donné, on pourra diviser le nombre de ces attaques par des intervalles égaux, comme si elles avaient eu lieu périodiquement, et fixer, pour en reproduire de semblables, les jours où elles seraient arrivées, si elles eussent réellement été périodiques.

Sur la préparation du porporino, d'un beau noir de Wedgwood, et d'un jaune-orange.

Sous le nom de porporino, l'on désigne à Rome une substance minérale artificielle employée pour la gravure en pierre

et la mosaïque. On la trouve de différentes nuances dans l'église St-Pierre, où on l'a employée comme ornement.

Le porporino dont il est question ici est d'une belle couleur brun-rouge; sa cassure est écailleuse; il est d'un poli mat, et d'une pesanteur assez considérable. Cette masse fond au feu de fusion, et est ensuite coulée dans des formes. Sa dureté est telle, qu'elle se prête parfaitement à toutes les opérations de la gravure en pierre.

M. Lampadius en ayant obtenu un morceau, a essayé de l'imiter, et après plusieurs expériences il y a réussi parfaitement. Voici sa méthode :

On prend deux parties de sable très-blanc, une d'argile pure, une et demie de minium pur, une demie de potasse purifiée, une demie d'arsenic blanc, et quatre de salpêtre.

Quand tous ces ingrédiens sont parfaitement broyés et mêlés dans un mortier de marbre, on y ajoute cinq parties de limaille de cuivre fine et parfaitement pure, en mêlant le tout exactement.

On prend ensuite un creuset de Hesse, et après l'avoir fait rougir au feu, on y introduit la masse par cuillerées, et on y met un couvercle qui ferme exactement, afin qu'aucun atome de charbon

ne puisse s'y mêler ; ensuite on fait fondre le tout pendant une heure.

En attendant on échauffe une forme d'argile choisie à cet effet, dont l'intérieur est enduit d'une couche de craie, afin que la masse ne s'y attache pas. Quand elle est échauffée jusqu'à l'incandescence, on y coule la masse, on met sur la forme un couvercle échauffé, et on laisse refroidir le tout insensiblement ; car si on laissait refroidir subitement, la masse deviendrait cassante.

Il s'agit principalement de choisir les ingrédiens bien purs, et de ne pas remuer la masse avec un instrument de fer, de prévenir l'introduction de la poussière du charbon, et de n'employer que du nitre dégagé de tout acide muriatique.

Pour obtenir le noir de Wedgwood, il faut pulvériser un huitième de charbon animal ou de corne, avec sept huitièmes de bon charbon de sapin. Après avoir mêlé le tout exactement, on met un vase quelconque, ou une figure de faïence cuite, mais non vernissée, ou de biscuit, dans une forme d'argile, ou dans un vaisseau de cémentation qui résiste au feu. On couvre entièrement ce vase de charbon pulvérisé, de manière à l'entourer de tous côtés ; on ferme bien le vaisseau d'un couvercle, et on l'expose à un grand feu pendant trois heures,

ensuite on laisse refroidir ; à l'ouverture du vaisseau on trouvera le vase ou la figure de faïence parfaitement conservé, mais d'une belle couleur gris-noir. C'est ainsi qu'on peut changer la faïence commune en une très belle masse de Wedgwood

Enfin, M. Lampadius prépare un jaune-orange de l'antimoine cru, par le procédé suivant :

On mêle une livre de baryte en poudre avec deux onces de poudre de charbon bien fine. Ce mélange est exposé pendant deux heures, dans un creuset, à un feu de fusion, et après que le creuset est refroidi, on met le mélange, devenu gris-noir, dans un vase de porcelaine, en y mêlant quatre onces d'antimoine cru bien pulvérisé.

On dissout ensuite cette masse dans de l'eau bouillante, en y versant quatre livres d'eau, et on filtre le tout par un linge bien serré. Le fluide qui passe est d'un jaune vineux foncé, et on le précipite avec du vinaigre. Le précipité qui se dépose est ensuite édulcoré et séché sur un linge. Sa couleur est un jaune-orange bien nourri ; et si on la désire moins forte, ou simplement orange, on précipite la liqueur avec de l'acide sulfurique étendu d'eau, au lieu de se servir du vinaigre.

Lettre de M. Guyton-Morveau, aux rédacteurs des Annales de chimie, *sur l'iris* pseudo-acorus *substitué au café.* (Extrait des Annales de chimie. Avril 1811.)

MESSIEURS,

Dans un moment où l'on met en œuvre la chicorée, les pois, le marc de betteraves, etc., pour remplacer le café, vous jugerez de quelqu'intérêt de faire connaître l'annonce publiée en Angleterre, il y a plus de deux ans, d'un végétal qui y croît naturellement, également indigène dans nos climats, et dont la graine peut être employée comme celle du cafier.

Ce végétal est le *pseudo acorus*, l'*iris palustris lutea*, vulgairement l'*iris des marais*, le *faux acore*, la *flambe bâtarde*, le *glayeul d'eau jaune*. On le trouve communément aux bords des rivières, des étangs, des fossés.

M. William Skrimshire, auteur de cette découverte, l'a communiquée à M. Nicholson, qui l'a insérée dans son journal de Janvier 1809, avec tous les détails suffisans pour mettre à portée d'en apprécier l'importance, et de répéter les expériences de manière à obtenir les mêmes résultats.

« Le gouvernement, dit M. Skrimshire, ayant nouvellement levé la taxe imposée sur les cafés, la mise en vente de ce végétal ne serait pas à présent un objet de commerce lucratif; mais les habitans des lieux où il est abondant pourront tirer quelque fruit de la connaissance de ses propriétés ».

Il assure que cette plante, qui par sa beauté peut servir d'ornement, produit une telle quantité de graine qu'il en a recueilli plus d'un boisseau dans la longueur de quelques verges (1), au bord d'une ancienne rivière de son voisinage. La cosse, qui porte dans le pays le nom d'*old sows*, est garnie de graines couvertes d'une pellicule de couleur de châtaigne; on les détache facilement de la cosse lorsqu'elles sont mûres, et gardées dans un lieu sec, pendant un certain temps.

Les graines ainsi dépouillées sont d'un brun sale, demi-transparentes et dures comme de la corne. Elles ont, si l'on peut le dire, un goût légumineux; leur forme varie; quelquefois ronde et applatie, quelquefois cunéiforme; il y en a de coniques; d'autres ressemblent à de petites racines bulbeuses. Leur largeur est de 3 ou 4 lignes au plus (635 — 846 millimètres); leur épaisseur rarement de

(1) La verge anglaise *yard*, répond à un peu plus de 9 décimètres; le boisseau *bushel*, à 303 décilitres.

plus de 2 lignes (4²3 millimètres), et communément au-dessous. Indépendamment de l'arille qui couvre la couronne de la graine, elle est renfermée dans un mince épiderme, fort adhérent à sa surface ridée, et qui lui donne une apparence de chagrin très fin. Lorsque cette peau est enlevée, la graine est d'une couleur jaunâtre. Vu au microscope, l'épiderme paraît formé d'un amas de papilles distillant l'huile de la surface de la graine. L'arille et même une tranche mince de la graine, offrent aussi un très-beau spectacle, placés sous la lentille.

A cette description, M. Skrimshire fait succéder l'exposition des procédés qu'il a suivis, et les observations qu'il a recueillies de ses expériences. La traduction littérale me paraît ici ce qu'il y a de plus convenable pour satisfaire la curiosité de vos lecteurs.

« La graine de l'*iris pseudo-acorus*, torréfiée comme le café, lui ressemble beaucoup pour la couleur et le parfum; elle a néanmoins un peu plus de l'odeur saccharine d'un extrait liquoreux. Mais quand elle est bien préparée, elle possède bien plus de l'arôme du café qu'aucune des graines de plantes graminées ou légumineuses, qui aient été traitées de cette manière.

« Le glayeul d'eau jaune étant connu en médecine comme un violent purga-

tif, quelques personnes pourraient croire que l'usage en serait dangereux. Il est bien vrai que sa racine fraîche est un cathartique très-drastique; mais je puis affirmer que les autres parties de cette plante n'ont pas les mêmes propriétés. La racine elle-même, lorsqu'elle est bien sèche, est un des plus puissans astringens que produise ce pays; il pourrait être employé avec grande probabilité de succès, comme l'un des remèdes les plus efficaces de cette classe contre la diarrhée et le cours de ventre. J'ajouterai, d'après ma propre expérience, que le café de graine de ce glayeul jaune des marais est très-sain et nourrissant, à la dose de demi-once ou d'une once dans une pinte d'eau bouillante (1). Autant que j'ai pu me former une opinion par quelques essais, je suis persuadé que l'on trouvera à cette préparation la plupart des propriétés chimiques et physiques du café qui nous vient de l'étranger.

» Les phénomènes que présente sa torréfaction sont fort semblables. Quand les graines sont exposées à la chaleur dans une poële de fer, elles éclatent d'abord et se couvrent de petites vessies; elles tournent au brun-rougeâtre et deviennent opaques; elles passent bientôt au brun obscur et presque noir, par la carbonisa-

(1) De 16 à 32 grammes dans 5 décilitres d'eau.

tion de l'épiderme ; elles suent alors et paraissent huileuses ; elles donnent une fumée épaisse, et acquièrent l'arôme du café. Si on les retire du feu en cet instant, et qu'on les frotte dans un papier non collé, il en absorbe l'huile et devient transparent en divers endroits.

» En cet état l'épiderme, quoique réduit en charbon, ne se détache pas aisément de la graine, il adhère à sa surface oléagineuse, et lui donne une fort laide apparence. Mais en la frottant dans une étoffe de laine ou de coton, ou en la secouant dans un sac à moitié rempli, on la débarrasse de toute la matière charbonneuse ; elle prend un poli tel qu'on peut la manier sans se tacher les doigts.

» Si la torréfaction est trop long-temps continuée, la fumée devient plus épaisse ; elle prend une odeur empyreumatique très-pénétrante ; la graine se charbonne et perd entièrement son arôme.

» Il y a deux choses à observer pour le succès de cette opération ; 1°. la forme de la graine occasionne une torréfaction très-inégale, à moins qu'on ne la remue continuellement (1) ; 2°. sa consistance coriace oblige de conduire le feu très-doucement. S'il est trop fort, l'huile se

(1) C'est pour remédier à cet inconvénient, que l'on a substitué à la poële de fer, dont on se servait pour brûler le café, un cylindre monté sur un axe, et que l'on tourne continuellement.

brûle et communique au café une odeur désagréable. D'autre part, si la chaleur n'a pas été entretenue assez long-temps pour sécher et durcir la graine, elle se moud difficilement; c'est-à-dire, que tout consiste à porter la torréfaction au point de rendre la graine d'un brun foncé, entièrement opaque, et disposée à se briser facilement en passant au moulin, sans cependant en réduire l'huile en charbon. Au reste, toutes ces attentions ne sont pas moins nécessaires dans la conduite de la torréfaction du café exotique, que dans celle de la graine de l'*iris pseudo-acorus* ».

M. Skrimshire annonce, en terminant son mémoire, qu'il est parvenu à conserver à ce café indigène, tout son arôme, en torréfiant la graine dans sa cosse; il croît que l'on pourrait trouver le moyen d'en faire ensuite la séparation, et que ce procédé serait le plus avantageux.

On ne sera pas surpris qu'il n'ait été donné aucune suite à ces expériences dans un pays où l'encombrement des denrées coloniales s'est fait de plus en plus sentir depuis la publication de cet écrit; les peuples du continent se trouvent à cet égard dans une position différente, et qui sollicite vivement leur attention sur tous les moyens de s'affranchir, sans privation, du monopole de l'ennemi commun.

Du sucre de miel, de celui d'érables, etc.

Personne n'ignore que le miel était employé, avant l'introduction du sucre de canne en Europe, non-seulement aux usages de la médecine, mais encore à la conservation, à l'assaisonnement des mets, etc.; cette substance était considérée par les anciens comme très nutritive et très-saine, et ils la recherchaient à cause de la saveur particulière qui lui est propre. Les peuples modernes se sont insensiblement accoutumés au sucre, et ont fini par dédaigner un aliment indigène dont jadis les tables les plus recherchées ne pouvaient se passer. Notre palais a aussi ses modes et ses caprices. Aujourd'hui il semble qu'il faille du sucre dans les cuisines les plus opulentes et dans celles qu'on rencontre au coin des rues. Puisque ce besoin ou plutôt cette convention est devenu si générale, il est nécessaire de rechercher tous les moyens possibles de se procurer cette denrée de première nécessité.

Le miel pourrait certainement être employé au lieu de sucre dans tous les besoins du ménage, ainsi qu'il l'était autrefois, mais la délicatesse moderne rejette cet usage grossier.

Voyons donc s'il n'est pas possible de

faire avec du miel un sucre cristallisé qui puisse figurer décemment sur nos tables, et dont la saveur nous plaise; il ne s'agit pour arriver à ce point, que d'enlever au miel sa saveur particulière, et puis de le réduire à l'état de cristallisation. On a déjà tenté plusieurs moyens pour le premier objet, et avec assez de succès. Il est à parier d'ailleurs que la chimie qui sait faire disparaître la saveur du sirop de betterave, trouvera un procédé aussi actif contre la saveur miélée. On doit considérer relativement à la cristallisation les efforts et le temps qu'il a fallu employer pour réduire à l'état de solidité le suc de raisin et celui de betterave. L'analogie nous porte à croire qu'on parviendra à maîtriser également le miel, lorsqu'on apportera dans cette opération de l'habileté et de la constance.

Mais la raison principale qui nous confirme dans cette idée, c'est que ce problème de chimie domestique a été résolu depuis quelques milliers d'années par un peuple trop peu connu et qui, peut-être, pourrait cependant nous donner de bonnes leçons, sur-tout en fait d'économie. Nous voulons parler des Chinois; ce peuple industrieux fait du sucre avec le miel, non pour meubler le laboratoire de quelques savans mandarins, mais pour la consommation d'un peuple immense. On trouve dans les boutiques

de

de toutes les villes de la Chine du sucre de miel, et peut en avoir qui veut, ce qui n'est pas le cas en Europe pour le sucre de canne. Nous avons trouvé ce fait consigné dans un manuscrit composé par un voyageur qui paraît avoir bien connu ce pays, et qui s'est occupé spécialement des objets qui entrent dans son commerce ; ce manuscrit, intitulé *Commerce de la Chine*, a été vendu dernièrement à la vente des livres de M*** : on y voit que le sucre de miel forme non-seulement une branche de commerce, mais que l'empereur prélève sur sa fabrication ou sur sa vente deux masses par pic, d'où l'on peut inférer que cette substance doit être commune, puisque la taxe à laquelle elle est assujettie forme une branche importante du revenu public.

Ce fait, qui se trouve consigné dans un ouvrage écrit il y a plus de cinquante ans, nous paraît mériter l'attention des chimistes de l'Europe ; il faut espérer que leurs tentatives nous procureront bientôt une nouvelle espèce de sucre qui remplacera celui de la canne et pourra être livré en concurrence avec celui de la betterave.

Il existe plusieurs plantes propres à fournir une plus grande ou moindre quantité de sucre, et rien ne doit être

négligé lorsqu'on veut être indépendant. Kœmpfer, si exact dans ses relations, nous apprend que les Brahmes retirent du sucre de toutes les plantes douces et même du lait. *Brahames etiam ex omnibus dulcibus quin ex ipso lacte saccharum eliciunt* (1). On vient de faire dans le royaume d'Italie, avec les fruits du mûrier blanc, un sirop qui a l'apparence et la saveur de celui du sucre ordinaire.

Nous allons exposer les résultats obtenus dans les états autrichiens sur deux espèces d'érables indigènes de l'Europe (2). Ces renseignemens peuvent être utiles aux personnes qui possèdent sur leurs propriétés quelques plantations de ces arbres.

Les possessions du prince Nasseberg Auersberg, situées sous le 49e. degré, 52 minutes de latitude dans le cercle d'Ehrudimer en Bohême, produisent une quantité assez considérable d'érables sicomores (*bergahornes*), acer pseudoplatanus, et d'érables planes (*spitzhornes*), acer platanoïdes. Afin de connaître les

---

(1) *Amœnit. Exotic.*, pag. 773.

(2) La brochure dont nous avons extrait les faits qu'on va rapporter, est intitulée : *uber die Zucker-Erzenyung aus dem safte des Ahornbaumes, in der Kais. Kœn. OEsterreischischen Staaten ; von C. Bœhringer.—Wien* 1810.

modifications que pourraient apporter dans les expériences que je me proposais de tenter, la nature du sol, la situation et l'exposition, j'ai choisi des érables dans différens cantons, sur des sols de diverse qualité, dans des lieux découverts et dans des vallées. Aucun de ces arbres n'avait moins de huit pouces de diamètre.

La température se trouvait assez élevée à la fin de Février pour faire fondre la neige; mais le froid s'étant manifesté vers le commencement de Mars, et s'étant soutenu de deux à quatre degrés au-dessous de la glace, jusqu'au 7 du même mois, je crus devoir différer mes expériences jusqu'au moment où la neige serait totalement fondue. Le thermomètre s'éleva le 7 Mars 1810, du 6e. au 8e. degré. Je perçai à cette époque un érable qui donna de la sève en abondance.

Alors je fis subir la même opération à tous les érables sicomores et planes que j'avais désignés pour mes expériences. J'employai un vilbrequin ordinaire de charpentier, dont la mèche avait un demi pouce viennois de large (1).

On fit dans le tronc de la plus grande partie de ces arbres deux trous profonds

(1) Le pied de Vienne est 4 ou 5 lignes plus court que le pied de roi.

de 4 ou 6 pouces, à la hauteur de 10 ou 16 pouces du sol, et à la distance de 3 ou 4 pouces l'un de l'autre, mais sur le même plan. On leur donna une direction de bas en haut, et de la circonférence au centre.

On plaça à chaque trou un morceau de tige de sureau dont on avait ôté la moële. La sève des érables était conduite par ce moyen dans un vase de bois placé au-dessous, dont la contenance était de dix *mass* (1).

L'écoulement de la sève commença le 7 Mars, et continua jusqu'au 23 Avril 1810. Néanmoins l'érable plane cessa de donner quelques jours plutôt que le sicomore; mais il n'y eut d'interruption extraordinaire ni dans l'un, ni dans l'autre Je me suis cependant apperçu de l'influence produite sur l'écoulement de l sève, par le chaud et par l'état de l'atmosphère. En effet, lorsque le temps devenait plus chaud ou plus froid, la sèv était plus ou moins abondante, et s'arrêtait même tout-à-fait lorsqu'il gelai C'est ce qui est arrivé chaque nuit pendant tout le temps qu'a duré l'expérience excepté sept nuits où il n'y a eu ni gelée, ni interruption dans l'écoulement.

L'expérience m'a appris qu'une fort

(1) La *mass* de Vienne équivaut à peu de cho près à une pinte et demie de Paris.

chaleur produisait le même effet que le froid. Car dans les jours chauds de la saison où les arbres ont été soumis à ces essais, il ne découlait que peu ou point de sève. C'est ce qui a eu lieu principalement le 9 Avril, où les rayons du soleil étaient ardens et la température élevée; aussi je n'ai pas obtenu une goutte de liqueur de tous les arbres que j'avais percés. Mais le temps s'étant mis à la pluie le lendemain 10, l'écoulement a repris avec la même abondance que les jours précédens. Lorsque les vents chauds faisaient fondre la neige, les arbres donnaient alors une grande quantité de sève; et ceux qui étaient exposés aux rayons du soleil, en laissaient échapper quelques gouttes dans le temps même où la terre était gelée.

Il résulte de toutes les observations qui ont eu lieu, qu'une température de 5 à 6 degrés au-dessus de zéro, est, lorsqu'il ne fait pas de soleil, la plus favorable à l'écoulement, quelque soit d'ailleurs l'âge et l'exposition des arbres.

Les remarques qu'on a faites pendant 25 jours et 7 nuits, à dater du 7 Mars jusqu'au 23 Avril, donnent les résultats suivans :

1°. Un érable sicomore, situé à l'ombre et au nord, de l'âge de 120 ans environ, sain dans toutes ses parties, qui

peut fournir à peu-près un *klafter* et demi en bois, donne 113 mass de sève.

2°. Un érable plane, situé également au nord et à l'ombre, âgé de 130 ans et parfaitement sain, et qui peut donner trois klafter de bois, produit 141 mass de sève.

3°. Un érable sicomore exposé au soleil et en plaine dans une allée, dont le tronc élevé de 8 pieds était bien garni de branches, et âgé au plus de 60 ans, a donné 81 mass.

4°. Un érable plane, situé à l'est dans un lieu ouvert, âgé de 100 ans, garni du haut en bas de branches faibles, qui pouvait donner un klafter de bois, a produit 180 mass de sève.

Il est à observer que les arbres croissant parmi les rochers et les monceaux de pierre, où ils trouvent moins de nourriture, ont donné une très-petite quantité de sève, tandis que ceux qui végètent isolément en ont beaucoup produit. Mais ces quantités diverses qui tiennent à des localités particulières ont été compensées les unes par les autres.

La sève obtenue était incolore et claire comme l'eau de fontaine, et avait un goût agréable. On la ramassait deux fois cha

(1) Le *klafter* est une mesure qui correspond à pieds de roi. On l'emploie pour corder le bois.

que jour, le soir et le matin, et on la portait au lieu où elle devait être évaporée ; mais comme on n'avait pas le nombre de chaudières nécessaires pour lui faire subir cette opération aussitôt qu'elle était apportée, on imagina de mélanger de l'eau de chaux à la sève nouvellement obtenue, dans la proportion d'une cuiller par mass, afin d'empêcher qu'elle ne devînt acide, ainsi qu'il était arrivé dans les premiers essais. On parvint par ce moyen à arrêter la fermentation acétique pendant l'espace de quatre à six jours ; et la sève conserva toute sa fraîcheur.

On avait construit dans deux différens endroits de la forêt deux chaudières en maçonnerie. On versait d'abord la sève dans l'une des deux, et l'on allumait un feu vif pour que l'ébullition fût prompte, et qu'il se formât une écume qu'on enlevait aussitôt. On empêchait que la liqueur ne dépassât les bords de la chaudière en y versant de la sève fraîche chaque fois qu'elle s'élevait.

Après l'avoir réduite à moitié par l'ébullition, on la passa à travers un linge et on la versa dans une autre chaudière. Il resta sur le linge un dépôt noirâtre et écumeux. On chauffa la chaudière avec modération, de manière à éviter une trop forte ébullition, et l'on réduisit cette dernière quantité de 20 mass à deux; c'est-à-dire, que la quantité primitive de 40

mass fut portée à une consistance sirupeuse de deux mass seulement.

Je suis parvenu à connaître, après un grand nombre d'expériences, que la liqueur a acquis le degré de consistance qu'elle doit avoir, lorsqu'il se forme à sa surface une écume blanche et limpide. Alors le sirop de couleur brune, et assez fluide lorsqu'il est échauffé, doit être retiré, pour être versé dans des vases de terre vernissée et de forme applatie.

On place ces vases dans une étuve modérément échauffée, et le sirop se cristallise si complettement dans l'espace de dix ou vingt jours, qu'il n'en reste pas une goutte dans l'état de fluidité, et que la totalité donne un très-bon sucre brut.

L'expérience m'a appris qu'il est également nuisible de ne pas assez réduire le sirop, ou de lui donner trop de consistance, et que dans l'un et l'autre cas, on ne peut obtenir de cristallisation. S'il est trop fluide, il devient acide en très-peu de temps; s'il est trop épais, ses molécules ne peuvent se rapprocher, surtout lorsqu'il n'a pas été suffisamment remué; et l'on a, au lieu de sucre, une matière sucrée gluante, qu'il n'est plus possible de réduire à l'état de cristallisation, quelque moyen qu'on emploie.

Si l'on continue l'évaporation, et qu'on ait soin de remuer jusqu'à ce qu'on ait réduit la matière à une grande dessica-

tion, on obtient, il est vrai, un sucre brut qui peut servir aux usages domestiques, mais il est inférieur à celui que donne une évaporation lente, et la quantité produite se trouve diminuée d'un huitième; déficit qui devient de quelqu'importance, surtout pour les particuliers qui ne possèdent qu'un petit nombre d'arbres.

Voici quelle a été, l'un portant l'autre, la quantité de cassonade ou sucre brut obtenue des deux espèces d'érables, par une évaporation lente : 1°. trente jusqu'à trente-deux mass de sève provenant de l'érable sicomore, ont donné une livre de sucre; 2°. la même quantité de sucre a été obtenue de vingt-huit ou jusqu'à trente mass de sève de l'érable plane; 3°. trente mass de sève de l'une et de l'autre espèce d'érable soumises à une évaporation précipitée, n'ont produit que treize à quatorze onces de sucre.

Je ne doute pas qu'on ne puisse extraire une quantité un peu plus considérable, si l'on était pourvu du nombre de chaudières nécessaires pour conduire l'évaporation avec lenteur.

La sève obtenue les deux ou trois derniers jours pendant lesquels on a fait les expériences, était un peu trouble; elle n'a pas été, à beaucoup près, aussi abondante en sucre, et ce sucre, principalement celui du sicomore, avait un goût

un peu âpre, qui s'est dissipé en partie par l'exposition au soleil.

J'ai fait une autre observation qui peut avoir une application utile. La sève qui avait coulé dans les vases pendant le jour, étant restée dans les bois une nuit très-froide, gela à moitié, et je m'apperçus que la partie non gelée était beaucoup plus douce que la sève au sortir de l'arbre. Ainsi on pourrait produire par la gelée une concentration qui sans ce moyen ne peut s'obtenir que par le feu. Cette remarque est d'autant plus importante, que la gelée est assez ordinaire dans la saison où l'on extrait la sève des érables, et qu'il serait facile de construire des réservoirs où elle se trouverait exposée au froid. On épargnerait par ce moyen dans une fabrication en grand une quantité de bois considérable.

On a obtenu par les procédés qui viennent d'être exposés 70 livres de sucre brut dont les échantillons ont été examinés par différentes personnes, et ont obtenu l'approbation générale.

L'auteur des expériences qui précèdent observe que l'extraction de la sève ne nuit pas d'une manière sensible à la croissance des érables, surtout lorsqu'elle est faite avec quelque modération, et qu'un grand nombre d'exemples prouve qu'elle ne peut les faire périr. Il cite, à l'appui de cette assertion, des érables soumis de-

puis un grand nombre d'années à cette opération dans le cercle d'Ehrudimer, sans que leur force de végétation et leur développement en aient éprouvé aucune atteinte.

Les indigènes de l'Amérique perforaient les érables à sucre depuis un temps immémorial, usage que les colons modernes ont suivi à l'exemple des premiers, et cependant l'on trouvait, et l'on trouve encore aujourd'hui, des érables très-âgés et très-vigoureux qui donnent leur sève depuis un grand nombre d'années.

L'exemple de la vigne vient à l'appui de tous ces faits. Ce petit arbuste nous donne chaque année un fruit juteux très-abondant, malgré la perte considérable de sucs qu'il éprouve par l'effet de la taille annuelle, et cependant il n'éprouve aucun épuisement, malgré que la quantité de sève dont il est privé soit proportionnellement beaucoup plus grande que celle qu'on est dans l'habitude d'enlever aux érables.

C. P. de Lasteyrie.

MÉLANGES.

Au Rédacteur.

Tout le monde connaît la facétie originale de Voltaire, intitulée : *Le Pauvre Diable.* Mais on ne lit nulle part, et personne encore n'a soupçonné à quelle occasion il s'est avisé de la composer, ou quel personnage a pu lui en faire naître l'idée.

Permettez-moi, monsieur, de donner à vos lecteurs le mot de cette énigme, que je tire d'une circonstance de la vie de cet écrivain célèbre.

Siméon F**., dit Valette (du nom de sa mère), naquit en 1715 à Montauban, d'un père noble, mais qui, peu d'années après, fut proscrit judiciairement, lors du système de Law, et pour un fait auquel ni ce fils, ni aucun membre de cette respectable famille n'avaient participé. Notre Siméon, jeune encore, dût s'expatrier; il passa dans les états du roi de Sardaigne, s'arrêta à Chambéri et autres lieux limitrophes, où il vécut quelque temps ignoré et gagnant sa vie à montrer et à vendre les tableaux de

son frère, peintre estimé alors, et resté à Montauban malgré les désastres de sa famille. Un de ses autres frères, qui s'était acquis une certaine réputation littéraire, alla mourir à Moulins. Leur sœur, sur laquelle nous avons peu de renseignemens, se fit remarquer par les graces de son esprit; leur mère, issue de famille très-honnête, avait élevé ses jeunes enfans avec le plus grand soin : elle avait mis à part son patrimoine et le fruit de ses économies, pour ménager, à ses pupilles, quelques ressources contre les revers de la fortune. Le peintre, frère de Siméon, administrait paisiblement le bien, ou le produit d'une métairie (le *Toumette*), que la veuve avait abandonnée à ses enfans; et Siméon, des différens lieux de son exil volontaire, écrivait fréquemment à ce frère. On a conservé de cette correspondance quelques fragmens manuscrits et notamment des stances en vers, où il peint le désir qu'il avait de revoir ses foyers et d'aller vivre avec son frère.

Doué d'une rare facilité, Siméon cultiva, sans maître, les lettres, les arts et la philosophie. Pressé par le besoin autant que par son goût, il étudia les mathématiques et le pilotage, dont il se servit pour traverser les mers et pour visiter les contrées éloignées. Avant de revenir en France, il séjourna trois mois

entiers à Ferney, chez Voltaire, à qui il fit la confidence de toutes ses aventures, et qui avant de le congédier lui donna des effets et des secours pécuniaires. On devine assez ce que dût penser de Siméon, personnellement innocent et même vertueux, l'illustre défenseur des Sirvin et des Calas. De retour enfin dans son pays natal, vers 1760 (1), il y fonda une école de mathématiques, ou, pour parler plus exactement, il y répandit le goût de cette science dont il donna des leçons chez lui. Son école fut bientôt fréquentée non par la première jeunesse de Montauban; car il régnait en ce temps dans la ville un préjugé défavorable à cette science, et fondé uniquement sur ce qu'un jeune homme, qui s'y était appliqué avec trop d'ardeur, avait, disait-on, perdu la raison. Mais d'autres écoliers, âgés pour la plupart de 17 à 20 ans, firent des progrès rapides qui accrurent la réputation du maître. Tous lui furent depuis constamment attachés et entretinrent avec lui un commerce d'amitié qui survécut aux orages de la révolution, et qui ne cessa qu'avec la vie de ce bon maître, mort en 1800, à l'âge de 81 ans. Plusieurs de ses élèves, qui vivent encore, marquent honorable-

(1) Voltaire, tant par bienséance que pour dépayser le lecteur, data de 1758 la publication de son *Pauvre Diable*.

ment dans la carrière des lettres, et c'est d'eux que nous tenons une partie des détails que renferme notre notice ; ce sont eux encore qui nous ont communiqué des vers de sa façon, tracés, de leur temps, sur un des murs de la chambre où il leur donnait ses leçons. Nous les copions ici et nous les donnons pour ce qu'ils valent.

J'ai fort peu d'écoliers, mais pleins de politesse,
D'esprit, d'honneur et de bon sens :
Sans l'intérêt et la paresse,
J'en aurais plus de quatre cents.

On lisait écrits, sur la cheminée de la même chambre, ces autres vers :

Dans le temps que l'avare, au fond de sa maison,
Compte son or et rit des misères publiques,
Le sage, dans la sienne, exempt d'ambition,
Apprend dans les mathématiques
L'art de conduire sa raison :
Il sait apprécier les choses,
Des effets quelquefois développer les causes.
Jamais on ne le voit, de bouche ou par écrit,
Quelqu'éclat emprunté que la richesse donne,
Préférer à l'homme d'esprit
Le sot qui toujours déraisonne.

On s'étonnera peut-être que sur un si petit théâtre un simple professeur de mathématiques, malgré la situation pénible où il se trouvait et en dépit d'un mariage mal assorti qu'il avait contracté,

ait su gagner l'estime et mériter la reconnaissance de ses concitoyens tant catholiques que protestans ; car tous eurent pour lui et conservent jusqu'à ce jour, pour sa mémoire, les plus vifs sentimens de respect et d'admiration. Tous le proclament comme un bienfaiteur de son pays. Mais il avait aussi en sa faveur des titres littéraires, que nous allons rappeller sommairement, et par lesquels il mérita sans doute d'être un des premiers membres de la société des sciences et arts de Montauban, qui remplaça l'ancienne académie de cette ville.

Il reste de lui, 1°. un *Traité de trigonométrie sphérique*, mentionné honorablement par l'académie des sciences de Paris, et cité par Montucla, dans son Histoire des mathématiques ; 2°. un poëme intitulé, *la Lumière*, qu'on regarde comme la meilleure de ses productions, et qui fut imprimé dans le *Mercure* d'alors.

3°. Un petit cantique, en vers français, à l'imitation de celui du vieillard Siméon (*Nunc dimittis servum tuum*, etc.), pour rendre hommage à la justice de l'édit dans lequel on reconnaissait la validité des mariages contractés par devant les ministres protestans.

4°. Il avait traduit en vers marotiques, genre de composition dans lequel il excellait, plus de trente chants de l'Ariote. La perte d'un tel ouvrage serait à re-

gretter; mais il est probable qu'on l'aura déposé dans quelques bibliothèques publiques, ou qu'il sera resté, soit dans la famille, soit entre les mains de quelques amateurs. Il doit en outre exister de ce même auteur une comédie dont nous ignorons le titre.

Enfin, il composa un très-grand nombre de pièces fugitives, dont les unes furent insérées dans *le Mercure*, et les autres peuvent encore être recueillies par ses savans élèves, dont nous ne pouvons que provoquer le zèle.

Il aimait aussi à conter en vers, et nous avons de lui un recueil anonyme sous le titre de *Contes nouveaux et plaisans, par une société;* imprimés en deux parties, à Amsterdam, à Montauban.— 1770, in-12.

Maintenant, exposons les motifs sur lesquels nous sommes fondés à dire, que les aventures romanesques de Siméon Valette ont fourni à Voltaire le sujet de son *Pauvre Diable*. 1°. C'est que cette anecdote, nouvelle pour bien des littérateurs, ne l'est point du tout pour ceux du département de Tarn et Garonne, et sur tout pour ceux de Montauban, qui en ont conservé la tradition constante et vulgaire. A cette raison décisive se joint le témoignage de ceux de ses élèves qui ont le mieux connu Siméon, et qui certifient que Siméon lui-

même n'en faisait point un mystère, et qu'il ne se fâchait nullement de la comparaison que Voltaire avait faite de lui avec le *Pauvre Diable.* Bien plus, malgré cette sorte d'ironie, qui le frappait, il n'en conserva pas moins, pour Voltaire, les sentimens de respect et de reconnaissance qu'il croyait lui devoir.

2°. Ces preuves acquièrent un nouveau poids pour la tournure même d'esprit de Siméon, si analogue à celle du personnage que Voltaire a mis en avant; par ses ouvrages littéraires et philosophiques; par l'époque de son séjour dans la maison même de Voltaire; enfin, par la similitude des traits du *Pauvre Diable* avec les aventures de Siméon Valette. Nous renvoyons nos lecteurs à cette facétie du poëte de Ferney; et, pour les mettre sur la voie, nous les invitons à s'arrêter particulièrement aux passages suivans :

Le premier est relatif au lieu de la naissance du *Pauvre Diable :*

J'allai trouver Lefranc de Pompignan,
Ainsi que moi natif de Montauban.

Le second à son mariage :

Avec éclat j'entretins donc ma belle,
Croyant l'aimer, croyant être aimé d'elle;
Je prodiguais les vers et les bijoux;
Billets de change étaient mes billets doux.
Je conduisis ma Laïs triomphante

Les soirs d'été . . . .

. . . .

Que voulez-vous, hélas! que je vous dise:
Je payai cher ma brillante sottise;
En quatre mois, je fus à l'hôpital.

Le quatrième concerne le métier des armes qu'avait aussi embrassé notre poëte mathématicien.

Il n'est plus temps; j'ai d'une lieutenance
Trop vainement demandé la faveur;
Mille rivaux brigaient la préférence;
C'est une presse : en vain Mars en fureur
De la patrie a moissonné la fleur.

Il sera facile aux lecteurs, qui auront lu avec attention la notice biographique de Siméon Valette, de faire d'autres rapprochemens qui constateront, pour eux, son identité avec le personnage du *Pauvre Diable;* ils s'appercevront aisément que le fond du récit est le même, et que les événemens en ont été déguisés de manière à ce qu'on ne pût démêler à qui pouvait s'appliquer le roman.

TOURLET.

AU RÉDACTEUR.

Sur la Chine.

Les renseignemens suivans sur les associations secrettes en Chine m'ont été

donnés en 1805 à Grissée, ville située sur la côte nord de l'île de Java, par le nommé *Ant-Tho-Ko*, chef des Chinois établis en ce pays. Ces renseignemens viennent à l'appui de ce qui a été dit par M. de Krusenstern, capitaine de marine au service de la Russie, dans son voyage autour du monde.

Depuis vingt-cinq ans environ il existe en Chine une association connue sous le nom de *Thian-Thée-Ohé.* La signification littérale de ces mots est *ciel-terre-unis.* On entend par là que le ciel et la terre ne formant qu'un même tout commun soumis aux mêmes lois de la nature, les hommes ne doivent avoir qu'un même esprit, s'entr'aider mutuellement. Les principes de cette association sont l'égalité entre tous les hommes, l'obligation aux riches de partager leur superflu avec les pauvres. Les associés ne reconnaissent aucune autorité légitime; ils ont entr'eux des signes de reconnaissance et une initiation : l'initié est placé au-dessous de deux sabres nus croisés sur sa tête, et il jure de périr plutôt que de dévoiler les secrets de la société ou de lui être infidèle; on lui tire quelques gouttes de sang, ainsi qu'à celui qui reçoit son serment : ce sang est mêlé dans une tasse de thé, et chacun en boit une partie.

Lorsque plusieurs personnes se trou-

vent réunies, les initiés se reconnaissent par la manière dont ils offrent ou acceptent une tasse de thé; par la manière dont ils présentent ou reçoivent une pipe pour fumer; espèce de politesse fort en usage à la Chine.

Les principes de la société *Thian-Thée-Ohé*, anarchiques, destructeurs de tout bonheur et de toute tranquillité publique et particulière, si semblables à ceux qui trop long-temps ont bouleversé la France, paraissent avoir été apportés d'Europe en Chine; car c'est un nommé *Thion-Thec* (1), de Canton, qui le premier a conçu le projet de cette association, et c'est dans cette ville qu'elle a eu son commencement.

Dans un pays aussi populeux que la Chine, où la classe la plus indigente est réduite à une misère telle que les sentimens les plus doux de la nature, ceux de la paternité, sont méconnus et sans force, et où, quoi qu'en disent plusieurs écrivains, la morale, la religion et les lois n'ont qu'un très-faible empire; des principes qui favorisaient la cupidité, en détruisant l'ordre établi, ont eu bientôt parmi la populace de très-nombreux partisans : les associés se sont livrés aux plus grands excès; dans quelques lieux ils se sont même ouvertement révoltés

(1) Ces mots signifient *rouge-bambou*.

contre le gouvernement, qui a fait tous ses efforts pour arrêter les progrès du mal. *Ant-Tho-Ko* m'a assuré que plus de 4000 individus avaient subi dans peu de temps la peine capitale.

L'empereur rendit, il y a peu d'années, une loi par laquelle ceux qui seraient reconnus pour appartenir à la société de *Thian-Thée-Ohé*, auraient les nerfs extenseurs du pied droit coupés; qu'ils seraient marqués d'un fer rouge à la joue gauche; et que, dans la suite, s'ils étaient convaincus d'avoir cherché de troubler l'ordre public de quelque manière que ce fût, ils seraient sur-le-champ décapités.

Mais les exemples et les lois sévères n'ont pu éteindre l'incendie en 1804. Déjà neuf provinces du vaste empire chinois étaient en proie aux vexations de ces niveleurs, dont le nombre augmentait chaque jour. Ils avaient même inspiré une telle crainte, que les personnes riches, afin d'éviter de plus grands malheurs, se faisaient associer en sacrifiant une partie de leur fortune. Celles qui ne faisaient point ce sacrifice, et dont on s'emparait, étaient retenues prisonnières; on écrivait à leurs parens de remettre, dans un lieu convenu, une somme d'argent dont dépendait la liberté du prisonnier, qui était mis à mort sur le refus de payer la somme demandée, ou

sur la moindre tentative de le sauver ou de découvrir le lieu de sa détention.

Tel était l'état des choses en 1804. J'aurais rendu cette notice publique beaucoup plutôt, si je n'avais craint d'avoir été trompé dans les renseignemens qui m'avaient été donnés; mais aujourd'hui ils sont confirmés par le rapport du célèbre voyageur M. de Krusenstern.

Les principes de la société de *Thian-Thée-Ohé* sont généralement répandus parmi les Chinois de l'île de Java; mais les initiés ne se livrent à aucun excès par crainte du gouvernement européen. Lorsque j'ai quitté Java, il y existait encore un chef de niveleurs dont la tête avait été mise à prix en 1797 ou 1798 par le gouvernement chinois, pour la somme de dix mille piastres. Cet homme, qui se nommait *Ouhinn Thoua-Thsoua* (1), se sauva de Chine et vint à Java, où il est resté depuis cette époque.

LESCHENAULT, *naturaliste de l'expédition autour des Terres-Australes.*

---

(1) Ces deux derniers mots signifient *grand-serpent.*

Sur la traduction de l'Enfer, du Dante, par Rivarol.

Ce serait un livre bien piquant que celui où on traiterait des *réputations usurpées*, et où, corrigeant une foule de jugemens inexacts, on rendrait à chaque homme d'esprit ou de génie ce qui lui reviendrait *selon ses œuvres*. En attendant que quelque ami passionné du beau et du vrai ose se charger de cette tâche, peut-être inexécutable, il doit être permis aux critiques de faire quelques excursions dans un champ si vaste, sur-tout lorsqu'il s'agit de justifier une proposition qui peut avoir paru étrange à certains lecteurs. En rendant compte de la traduction du *Paradis*, du Dante, par M. Artaud, j'ai accusé d'inexactitude celle que Rivarol a faite de *l'Enfer*, du même poëte. Je vais prouver aujourd'hui ce que j'ai avancé, autant du moins que l'espace me le permettra, mais assez sans doute pour porter chez ceux qui ne jugent pas sur parole, une conviction suffisante. Je ne m'excuse point de traiter ce sujet. Autant vaut, ce me semble, occuper quelques instans nos lecteurs du chef-d'œuvre du Dante, que d'avoir à faire bonne et briève justice de quelque nouveauté mort-née. D'ailleurs, la littérature

térature italienne ne doit plus nous être étrangère. En se communiquant leurs lumières, les nations française et italienne ne peuvent que les étendre et doubler les pures jouissances de l'esprit. C'est à quoi sans doute contribuera puissamment l'excellente *Histoire littéraire de l'Italie*, dont M. Ginguené vient de faire paraître les trois premiers volumes. Ce beau monument littéraire, déjà apprécié par ceux qui sont en état de le juger, doit avoir chez nous et en Italie les résultats les plus utiles. Je regarde comme un des principaux avantages qui résulteront de cet échange de lumières, l'attention que nous aurons de ne plus croire aveuglément à l'exactitude de traducteurs tels que Rivarol.

Pour le convaincre d'infidélité, je n'irai pas chercher quelques-uns de ces passages obscurs du Dante sur lesquels ses commentateurs eux-mêmes ne sont pas d'accord. Mon attaque doit être franche, et elle le sera. Je m'attacherai de préférence aux morceaux qui jouissent, si je peux m'exprimer ainsi, d'une célébrité *européenne*. C'est donc sur l'épisode de Françoise d'Arimini, sur celui d'Ugolino que j'examinerai Rivarol. Je ne veux pas l'attaquer sur l'*Inscription de la porte de l'Enfer*. Il a jugé à propos, on ne sait trop pourquoi, de la traduire en vers.

Relever des inexactitudes dans ces sortes de traductions, ce serait en quelque sorte abuser des droits de la critique, tant on y trouverait de facilités.

Françoise de Polente, mariée au petit prince d'Arimini, avait aimé le frère de cet homme, borgne et bossu, avant d'être forcée à contracter cette union; ils se revirent : l'époux outragé les épia, les surprit, et les perça *d'un seul coup d'épée.* Le Dante rencontre les ombres de Françoise et de Paul Malatesta, son amant, dans la partie des enfers où sont punis les amours illégitimes. Françoise lui raconte comment

Amor ch' a null' amato amar perdona.

« L'Amour, qui veut que toute personne aimée aime à son tour, a causé leur mort funeste ». Toujours gêné par le défaut d'espace, je ne rapporterai que la fin de cet admirable morceau, où le Dante ne le cède à aucun poëte ancien ou moderne :

Noi leggevamo un giorno per diletto
Di Lancilotto, come amor lo strinse :
Soli eravamo e senza alcun sospetto.
Per piu fiate gli occhi ci sospinse
Quella lettura, e scolorocci 'l viso :
Ma sol un punto fu quel che si vinse.
Quando leggemmo il disiato riso
Esser baciato da cotanto amante ;
Costui, che mai da me non fia diviso,

La bocca mi baccio tutto tremante :
Galeotto fu il libro, e chi lo scrisse :
Quel giorno più non vi leggemo avante.

Examinons maintenant la traduction
Rivarol.

« Nous lisions un jour, dans un doux
isir, comment l'Amour vainquit Lan-
lot. (Vainquit ne rend pas l'énergie de
rinse). J'étais seule avec mon amant (le
ante dit : Nous étions seuls. Rivarol
a pas pensé qu'il importait de con-
rver ce *nous*), et nous étions sans dé-
ance. Plus d'une fois nos visages pâ-
rent, et nos yeux troublés se rencon-
èrent ; mais un seul instant nous perdit
us deux ».

Le Dante parle d'abord du trouble des
eux qui se rencontrent, puis de la
ileur. Il me semble qu'il ne fallait pas
tervertir l'ordre de ses idées. Ce n'est
as non plus mal à propos qu'il dit que
tte lecture (quella lettura) fut cause
u trouble des deux amans. Rivarol n'en
rle pas. Enfin, le Dante ne dit point
u'un *seul instant*, mais un *passage du*
vre, perdit les deux amans.

« Lorsqu'enfin l'heureux Lancelot cueil-
le baiser désiré, alors celui qui ne me
ra plus ravi colla sur ma bouche ses
vres tremblantes, et nous laissâmes
happer ce livre par qui nous fut révélé
mystère d'amour ».

C'est ici, sur-tout, qu'il y a presque autant de fautes que de mots.

La circonstance de la lecture (*quando leggemmo*) est encore oubliée par le traducteur, et les deux derniers vers sont méconnaissables dans la traduction. Ils signifient :

« Le livre et celui qui l'écrivit furent pour nous un autre Galehaut (c'était un chevalier qui, dans le roman, favorisait les amours de Lancelot et de Geneviève), *et depuis ce jour, nous n'avons plus songé à lire* ».

Quel giorno più non vi leggemo avante.

Il est évident que Rivarol n'a pas senti ce qu'il y avait de délicat dans ce dernier vers, où le sens se trouve si bien voilé sous l'expression; lorsqu'il y a, de son autorité privée, substitué cette phrase très-jolie, si l'on veut, très-spirituelle, mais dont il n'y a pas la moindre trace dans le Dante : « Et nous laissâmes échapper, etc. ». De bonne-foi, est-ce là traduire? N'est-ce pas gâter son auteur, en prétendant faire mieux que lui? De tous les torts qu'un traducteur peut avoir, celui-ci me paraît le moins excusable. Au reste, le Dante ayant parlé encore du roman de Lancelot du Lac dans son *Paradis*, son nouveau traducteur, M. Artaud a eu occasion de rapporter dans une note la fin de ce célèbre épisode de Françoise

d'Arimini. Qu'on lise ce même passage traduit par lui, on verra que l'élégance qui distingue Rivarol n'est nullement incompatible avec la fidélité, premier devoir d'un traducteur, sur-tout lorsqu'il doit rendre des morceaux consacrés par l'admiration générale.

Mon opinion que *l'Enfer*, du Dante, peut encore être traduit, et que M. Artaud est du très-petit nombre d'écrivains à qui il soit permis d'entreprendre ce travail, avec l'espoir fondé d'y réussir, s'était formée d'après la seule confrontation des deux traductions avec les poëmes originaux. Depuis j'ai eu connaissance d'une nouvelle édition de la *Divinia Commedia*, avec des notes de M. Portirelli, professeur au lycée de Brera, et j'ai vu sans surprise, mais avec quelque plaisir, que ce littérateur italien, admirateur éclairé du Dante, et qui paraît très-bien connaître notre langue, s'élève avec force contre l'inexactitude de Rivarol. Afin de prouver, sans réplique, combien ses reproches sont fondés, il a pris le parti d'examiner, en critique, tout l'épisode du comte Ugolin. Ne pouvant faire connaître toutes ses remarques, j'essayerai du moins d'en donner une idée; mais, auparavant, je vais rapporter un passage curieux de la préface de M. Portirelli. Rivarol avait dit, au sujet de *l'Enfer*:

« Il est vrai que, dans cette immense

galerie de supplice, on ne rencontre pas assez d'épisodes, etc. ». Sur quoi M. Portirelli s'écrie fort plaisamment : « Que nous sommes à plaindre, nous autres Italiens ! Si le Dante n'a pas assez d'épisodes, quel autre de nos poëtes pourra contenter le goût de ce traducteur »?

Et, en effet, le poëme du Dante n'est composé réellement que d'épisodes. Une foule de personnages passent sans cesse sous les yeux du lecteur, de sorte que *la Divine Comédie* est à la véritable épopée ce que sont les pièces *à tiroirs* aux comédies de caractère et d'intrigue. C'est même à cause de cela que ceux qui ne veulent pas que l'on confonde les genres, raient le poëme du Dante de la liste des épopées. On dira que par *épisodes*, Rivarol entend des épisodes d'une certaine étendue, tels que ceux d'Ugolin et de Françoise d'Arimini : mais il y a de ces épisodes dans *la Divine Comédie;* il y en a un grand nombre, et le traducteur de *l'Enfer* ne devait pas l'ignorer.

Une accusation plus grave, que M. Portirelli fait à Rivarol, c'est d'avoir emprunté presque toutes ses notes au commentateur Venturi, et de n'en avoir rien dit. Ceci touche à la conscience littéraire, et, pour le dire en passant, jamais les Italiens ne pourront adresser au traducteur du *Paradis Perdu* un reproche de cette espèce. Faisons connaître

par un fragment les critiques de M. Portirelli :

Le Dante, conduit par Virgile, trouve deux personnages dont l'un rongeait la tête de l'autre. Ce dernier était l'archevêque de Pise, Roger, qui avait fait enfermer le comte Ugolino, avec ses enfans, dans une tour dont il fit murer la porte, et qui porta, depuis, le nom de *Tour de la Faim*. Si le malheureux Ugolino est aussi en enfer, c'est qu'il avait livré quelques châteaux aux ennemis de son pays : telle est la justice distributive du Dante. Voici le commencement du 33e. chant, et de cet épisode qui suffirait seul pour rendre la mémoire de ce grand poëte impérissable :

La bocca sollevò dal fiero pasto
Quel peccator, forbendola a' capelli
Del capo ch' egli avea di retro guasto :

Poi cominciò : Tu voi ch' io rinovelli
Disperato dolor, ch' el cuor mi preme,
Gia pur pensando pria ch' io ne favelli.

Ma se le mie parole esser den seme,
Che frutti infamia al traditor ch' io rodo,
Parlar e lagrimar vedrai jusiemé.

« Le fantôme (dit Rivarol) suspendit son atroce repas, et s'essuyant la bouche à la chevelure du crâne qu'il rongeait, prit ainsi la parole : « Tu veux donc que je renouvelle l'immodérée douleur dont

le souvenir seul me fait tressaillir avant que je commence : eh bien, s'il est vrai que mes paroles puissent tomber comme l'opprobre sur la tête du traître, que je tiens, tu vas m'entendre sanglotter et parler ».

Voici maintenant une version fidelle des remarques de M. Portirelli :

« Dante dit *ce pécheur*, et non *ce fantôme. L'immodérée douleur* ne correspond pas à *disperato dolore*, qui exprime non une douleur quelconque, mais la douleur du désespoir; *tressaillir* répond à *esser scosso*, et, ainsi, ne rend pas assez l'oppression qu'Ugolin sent dans son cœur. *Puissent tomber comme l'opprobre*, d'abord où est le langage figuré, poétique du Dante, *seme che frutti infamia* (une semence dont l'infamie soit le fruit), appliqué aux paroles qu'allait prononcer Ugolin? Ensuite quel sens ont ces expressions : *Que mes paroles puissent tomber comme l'opprobre sur la tête?* Je crois que le traducteur lui-même n'en savait rien; *que je tiens* est trop général. Ugolino dit avec raison : *ch' io rodo* (que je ronge). Il nous fait ainsi mieux concevoir sa rage contre l'archevêque Roger ».

Il faut que je m'arrête; mais j'atteste que tout l'épisode est l'objet d'un grand nombre de remarques aussi sévères et, malheureusement pour le traducteur, aussi justes. Que serait-ce donc si M. Por-

tirelli eût commenté ainsi tout Rivarol ! Ce qu'il y a de fâcheux, c'est qu'il rejette quelquefois sur le compte de notre langue ce qui provient uniquement de l'inattention, de la faute du traducteur ; à cet égard, ce sont les Français qui doivent se plaindre de Rivarol.

J'ai dessein, pour achever de dire sur le Dante tout ce qu'on en peut dire dans un journal, de jetter incessamment un coup-d'œil sur son *Purgatoire*, presque totalement inconnu en France. On aura ainsi une idée générale de son incursion poétique dans l'autre monde. Telle est la force, la vérité de ses peintures qu'on va quelquefois jusqu'à penser qu'il a réellement *vu* tous les pays qu'il décrit dans ce singulier itinéraire. Il n'appartient qu'aux hommes de génie de produire de semblables illusions.

D — T.

Le Lendemain.

Le lendemain n'appartient à personne, dit l'homme sage, et il dispose sa vie de manière à ne pas avoir besoin du lendemain.

Que m'importe le lendemain, dit l'étourdi, qui ne peut pas porter ses vues si loin ? Et il agit en conséquence comme

si le lendemain ne devait pas luire pour lui.

L'être bienfaisant n'a pas non plus de lendemain, c'est-à-dire, qu'il ne renvoie point à une autre époque le bien qu'il peut faire dans le moment présent. La bienfaisance est comme la fortune; elle se présente rarement, marche très-vite, et doit être saisie dans les courts instans de son passage. On ne trouve pas toujours les occasions d'obliger ou d'être bienfaisant.

L'égoïste ne connaît pas de lendemain; il est toujours le même, toujours lui et rien que lui. Que lui fait l'avenir? Il ne veut s'inquiéter ni pour le présent, ni pour les temps qui viendront. Ce serait détruire son égoïsme que de lui donner les sollicitudes des cœurs sensibles ou des êtres bienfaisans.

Le joueur n'a point de lendemain; sa passion lui dérobe la vue de l'avenir; son avarice ne connaît que le gain d'aujourd'hui; il jouera ce soir toute sa fortune, et la dot de sa femme et le patrimoine de ses enfans, et le gage de ses créanciers; il n'a jamais songé qu'un jour succède à un autre; il joue tous les jours dans les maisons de jeux comme s'il était sur les bords de l'éternité.

A-t-il un lendemain cet auteur qui s'évertue à rassembler des applaudissemens, à enthousiasmer sa coterie et à

épuiser ses billets et ses intrigues pour obtenir les vains honneurs d'une première représentation? Il oublie que le lendemain sa tragédie sera analysée, critiquée, décriée jusques dans la plus petite scène, et qu'il sera obligé de la retirer pour la mettre de nouveau sur le métier.

Ont-ils un lendemain ces écrivains périodiques qui attaquent avec un acharnement injuste un bon ouvrage et qui prodiguent de fades éloges à une mauvaise production?

Quel avenir peut-il y avoir dans la tête d'un petit-maître, ou d'une de ces élégantes qui se passionnent pour une mode, qui n'ont besoin que de la présence d'esprit d'une minute, et qui regardent la prévoyance comme la plus pénible des opérations de l'entendement?

Un petit-maître s'occupe très-peu du danger des ridicules; il n'en connaît que l'avantage de faire parler de lui. La femme élégante ne pense point à conserver sa fortune; elle est toute entière au caprice de la mode et à la supériorité du bon ton; ces deux êtres sont dévoués au temps présent.

On a vu des petits-maîtres vendre à vil prix leurs biens territoriaux pour acheter une calèche, des chevaux bais et des laquais insolens. On a vu des femmes charmantes échanger leurs diamans,

qui furent un présent de noces, pour aller briller un jour dans la promenade de Longchamp. Combien d'incroyables vendent leurs riches habits d'hiver et de cérémonie, pour avoir un frac carmélite, des culottes de peau et un cheval de louage, afin de se montrer deux fois la semaine au bois de Boulogne? Combien de *merveilleuses* troquent leurs fourrures et leurs mérinos avec des vêtemens légers pour la belle saison? Tout est profit pour le marchand ou le fournisseur, qui seuls ont du calcul et de l'avenir.

Il y a dans la société beaucoup de personnes qui ne vont qu'aux premières représentations, où il faut avoir un grand luxe, et payer des loges entières; ces personnes sont moins sages et s'amusent bien moins que ceux qui vont à plusieurs représentations avec la même dépense; mais qui y vont simplement et sans vouloir faire partie du spectacle par un vain luxe; ces derniers ont un lendemain aussi agréable que la veille. Mais l'orgueil qui va se faire voir aux premières représentations n'a point de lendemain.

Les *poëtes fugitifs*, ou auteurs de pièces fugitives, sentent bien que tout est viager, ou plutôt journalier, dans leur gloire comme dans leurs productions; aussi ils débitent leurs opuscules dans les salons, avec ce ton tranchant et sa-

tisfait qui annonce qu'ils ne comptent point sur les éloges du lendemain. Ce sont des *glorioles* d'un jour ; ils n'en jouissent qu'une soirée.

Combien de poëtes s'évertuent toute l'année pour produire quelques pages de l'*Almanach des Muses* ou de celui *des Dames?* Mais ces soixante almanachs poétiques qui circulent à Paris pour le premier jour de l'an, sont comme les roses qui n'ont pas de lendemain ; il faut que le soleil ait fait sa révolution d'une année pour que ces poëtes retrouvent un autre jour de vente ou de succès.

Corneille, Racine, Voltaire, Montesquieu, J. J. Rousseau, ont développé leur génie par l'influence de cette grande pensée de l'avenir, et des récompenses solides que donne seule l'équitable postérité. Le génie a devant lui les siècles à venir, tandis que l'homme médiocre ne voit que le temps actuel et ses contemporains. La prévoyance est l'instinct du génie, l'avenir est son domaine, la postérité est son tribunal ; mais l'imprévoyance est l'instinct de la sottise ; l'éloge d'un jour est sa seule ambition, les contemporains aveugles et passionnés sont les distributeurs de sa renommée. C'est ainsi que sont désignés le présent et l'avenir, pour l'homme de génie comme pour le philantrope.

Terminons cet article par un fait as-

sez singulier. Un observateur profond avait, dit-on, visité ces asiles que la religion et la bienfaisance ont ouvert à l'indigence et à l'humanité souffrante; après avoir interrogé plusieurs victimes du malheur et des changemens de fortune si fréquens dans les grandes villes, il avoua que ces hospices, qu'il avait visités avec soin, renfermaient un grand nombre de personnes qui n'avaient pas assez souvent *pensé au lendemain.*

X.

La Loterie singulière.

Un des nombreux journaux de l'Allemagne rapporte l'anecdote suivante, sous le titre de *la Loterie singulière*; elle le justifie complettement.

Une jeune personne annonça dans les papiers publics, il y a peu de temps, qu'elle avait pris la résolution de se mettre en loterie. Elle déclara qu'elle avait 23 ans, de l'éducation, des mœurs, et 16,000 thalers (64,000 fr.) Une gravure, jointe à cette annonce, faisait voir de très-belles formes et une physionomie fort piquante. « Depuis quelques années, disait Mlle. Fortuna (c'est le nom qu'avait pris la jeune personne), plusieurs partis se sont présentés pour moi; mais mon père a trouvé des objections contre cha-

cun d'eux. Tous paraissant rechercher beaucoup plus ma dot que mon cœur, je ne les regrettai point. Un seul était parvenu à m'intéresser sincèrement : mon père l'a congédié comme les autres. Dans ma douleur, je me décidai à ne plus écouter de propositions, et à attendre l'époque où je serais maîtresse de ma main. Mais, dans l'intervalle, mon infidèle se maria sans me consulter. Les épouseurs se présentent en plus grand nombre que jamais, et il ne tient qu'à moi de faire un choix parmi eux. Mais comment reconnaître celui qui mérite la préférence par un amour désintéressé? Désespérant d'y parvenir moi-même, je veux m'en remettre au hasard qui, j'ose le croire, sera dirigé par la providence. En conséquence, je déclare ici que celui qui gagnera le gros lot au prochain tirage de la loterie de Brunswick, sera regardé par moi comme l'époux que le ciel me destine. Mes soins et ma tendresse lui prouveront bientôt qu'il a aussi gagné le gros lot de la félicité conjugale. Je ne peux pas me croire plus aventurée qu'une foule de pauvres filles dont les parens disposent journellement par ce qu'ils appellent des mariages de convenance. Ainsi, je proteste que je suis toute résignée à mon sort».

Le prix du billet était de 16 gros (2 fr. 40 cent.) L'originalité de cette annonce,

la bizarrerie de la demoiselle, la modicité de la mise, tout devait attirer l'affluence des joueurs. Plus d'un jeune homme prit à lui seul 20 billets; beaucoup de gens mariés en prirent aussi, sans réfléchir à l'embarras où ils se trouveraient si la belle leur était dévolue par la roue de fortune. De profonds jurisconsultes décidèrent, dans plus d'un cercle où l'on agitait la question, que la jeune personne aurait le droit de contraindre le gagnant à conclure le mariage en toute forme, quels que fussent ses engagemens primitifs. Au reste, Mlle. Fortuna était devenue le sujet de toutes les conversations. Plusieurs de ces nouvellistes, pour lesquels il n'est point de mystères, laissaient entrevoir qu'ils connaissaient la jeune personne, et que sans leur discrétion accoutumée, ils la nommeraient à leurs amis. Mais, en attendant, les femmes discouraient avec une excessive amertume sur l'indécence du procédé de Mlle. Fortuna : les jeunes personnes ne pouvaient entendre parler d'elle sans rougir; et plus d'une vieille fille, après avoir déclaré qu'une pareille effrontée était le scandale du sexe, se promit intérieurement de se mettre en loterie le plutôt possible. Pendant ces débats, les billets avaient été rapidement enlevés : tous les bureaux étaient à sec. Enfin arriva le grand jour du tirage de

la loterie de Brunswick. Un professeur de collége d'une petite ville de Saxe fut l'heureux mortel à qui l'aveugle hasard adjugea la belle inconnue. Le malheureux! Il avait mis à la loterie sans trop réfléchir à ce qu'il faisait. La mort de son père lui faisaït un devoir de se mettre à la tête d'une apothicairerie, qui existait avec honneur dans sa famille depuis sept générations. Il avait déjà destiné le comptoir de sa boutique à une jeune personne élevée comme lui dans la pharmacie : bien plus, ils étaient déjà fiancés solennellement. Néanmoins les 16,000 thalers de Mlle Fortuna formaient un terrible contrepoids aux sentimens et aux projets antérieurs du tendre, mais prudent apothicaire. Dans sa perplexité, il consulta secrettement quelques-uns de ses amis, et leurs réponses ne firent que la redoubler. Un jour que tenant son billet à la main, il avait les yeux fixés sur le numéro qui renfermait le secret de sa destinée, il reçut la lettre suivante :

« J'apprends, monsieur, que le sort vous a désigné pour être le compagnon de mon existence. C'est à ce titre que je vous dois déjà la confiance la plus illimitée : et vous allez en avoir une preuve éclatante. Depuis le jour où j'ai mis ma personne et mon bien en loterie, il s'est passé un événement d'une haute impor-

tance pour moi. L'homme auquel je fus près, jadis, de donner ma main, a recouvré sa liberté par la mort de sa femme; il n'a point tardé à m'en donner connaissance, en me protestant que, malgré ses torts apparens, ses sentimens à mon égard n'avaient point varié. Mon cœur..... qui peut répondre de son cœur?..... n'a point cessé de lui appartenir. Ce n'est qu'avec lui seul et par lui seul qu'il peut exister encore quelque bonheur pour moi sur la terre. Il ne demande point de dot; il n'accepterait pas un ducat, il ne veut que ma personne. Mais, comme ma conscience me défend de porter préjudice à la postérité, qui, avec l'aide de Dieu, doit sortir de moi, j'appartiens au bien-aimé de mon cœur avec tout ce que je puis posséder en biens meubles et immeubles.

» Voici, monsieur, un aveu bien franc, vous en conviendrez. Cependant, s'il vous plaît de me sommer de tenir la parole que j'ai donnée solennellement dans soixante mille annonces de ma loterie, je la tiendrai, et je suis à vous. Mais je ne vous garantis pas que notre ménage ne soit une anticipation de l'enfer. Je ne vous aimerai de mes jours : je ne verrai jamais en vous que le destructeur de ma félicité. Enfin, s'il faut tout vous dire, je ne me résoudrai jamais à accorder à un fabricant de pillules, que je ne

connais point, ce que j'ai eu la dureté de refuser à l'aimable et beau jeune homme qui, le premier, a fait battre mon cœur.

» Venons au point qui doit être pour vous le point essentiel. Des hommes de loi d'un grand savoir avancent et soutiennent qu'en vous remettant les seize gros, prix de votre billet, je serai entièrement quitte envers vous : mais à Dieu ne plaise que je vous donne une aussi triste opinion de ma délicatesse! Je vous offre un dédit de 5,000 thalers en espèces sonnantes. Cette somme peut servir à augmenter le nombre de phioles qui décoreront votre boutique, et ne vous rendra sûrement pas moins aimable aux yeux de quelque belle de votre endroit. Personne ne prendra plus de part à la prospérité de votre commerce et de votre ménage que votre humble servante, Fortuna ».

Le sage apothicaire ne perdit point de temps en réflexions : il fit insérer dans tous les papiers qui paraissent depuis les bords du Rhin jusqu'à ceux de la Vistule, qu'il acceptait les 5,000 thalers. Peu de jours après, la somme lui fut remise par une main inconnue.

Veut-on savoir maintenant ce que c'était que cette demoiselle *Fortuna*, et cette loterie sans exemple dans les fastes de l'Allemagne? Trois chevaliers d'in-

dustrie avaient supputé qu'une annonce aussi bizarre ne pouvait manquer de leur procurer le prompt débit de 60,000 billets à un prix aussi modéré ; et ils s'étaient ménagé d'avance cent moyens différens d'éluder la conclusion du mariage. L'événement prouva que ces trois fripons avaient calculé fort juste. Ils recueillirent 144,000 fr., dont un sacrifice de 20,000 les rendit paisibles possesseurs.

S.

Sur une Ballade de M. La Fontaine.

M. Renouard, libraire, ancien correspondant de ce journal, rue Saint-André-des-Arcs, a mis en vente, depuis peu, une *Histoire de la vie et des ouvrages de M. de La Fontaine*, par Mathieu Marais, publiée pour la première fois avec des notes et quelques pièces inédites. Un vol. in-12.

Mathieu Marais, mort à Paris le 21 Juin 1737, âgé d'environ 73 ans, était un avocat au parlement, qui entretenait une correspondance active avec Bayle, le président Bouhier, Saint-Hyacinthe, Coste, etc.

« Que j'admire, écrivait Bayle à Mathieu Marais, l'abondance des faits curieux que vous me communiquez touchant MM. Arnault, Rabelais, Santeuil, La

Fontaine, La Bruyère, etc. Cela me fait juger, monsieur, qu'un *Dictionnaire historique et critique* que vous voudriez faire, serait l'ouvrage le plus curieux qui se pût voir ».

L'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine* devait être mise à la tête d'une édition des œuvres diverses de notre célèbre fabuliste. L'homme de lettres estimable qui vient de la publier a rendu un véritable service aux admirateurs de La Fontaine. Ils pourront la placer en tête de l'édition des œuvres de La Fontaine, donnée par Herhan, en 1806, in-12. et in-18.

Le savant et modeste éditeur de cet agréable volume regrette de n'avoir pu joindre aux pièces inédites dont il l'a enrichi, la ballade sur Escobar, dont Richelet cite trois vers, en les défigurant d'une manière étrange, au mot *velours* de son *dictionnaire*. M. Barbier, bibliothécaire de S. M. l'empereur et roi et du conseil d'état, a déterré tout récemment cette fameuse ballade dans un recueil de facéties *jansénienes*. Nous nous empressons de l'insérer ici telle qu'il nous l'a adressée.

BALLADE SUR ESCOBAR, PAR M. DE LA FONTAINE.

C'est à bon droit que l'on condamne à Rome
L'évêque d'Ypre, auteur de vains débats.
Ses sectateurs nous défendent en somme

Tous les plaisirs que l'on goûte ici-bas.
En paradis allant au petit pas,
On y parvient, quoique Arnauld nous en die:
La volupté sans cause il a bannie.
Veut-on monter sur les célestes tours?
Chemin pierreux est grande rêverie.
Escobar sait un chemin de velours.

Il ne dit pas qu'on peut tuer un homme
Qui sans raison nous tient en altercas
Pour un fétu ou bien pour une pomme;
Mais qu'on le peut pour quatre ou cinq ducats.
Même il soutient qu'on peut en certains cas
Faire un serment plein de supercherie,
S'abandonner aux douceurs de la vie,
S'il est besoin, conserver ses amours.
Ne faut-il pas après cela qu'on crie,
Escobar sait un chemin de velours?

Au nom de Dieu, lisez-moi quelque somme
De ses écrits dont chez lui l'on fait cas.
Qu'est-il besoin qu'à présent je les nomme?
Il en est tant qu'on ne les connaît pas.
De leurs avis servez-vous pour compas.
N'admettez qu'eux en votre librairie;
Brûlez Arnauld avec sa coterie,
Près d'Escobar ce ne sont qu'esprits lourds.
Je vous le dis: ce n'est point raillerie,
Escobar sait un chemin de velours.

ENVOI.

Toi, que l'orgueil poussa dans la voirie,
Qui tiens là-bas noire conciergerie,

Lucifer, chef des infernales cours,
Pour éviter les traits de ta furie,
Escobar sait un chemin de velours.

De la critique des mauvais poëtes.

La critique a doublement raison contre les mauvais poëtes ; car rien n'est aujourd'hui plus commun et plus insupportable que les mauvais vers.

Mais les poëtes véritablement inspirés, auraient tort de la craindre ; le public n'est point injuste, et les bons vers ont toujours leur prix.

En vain contre *le Cid* un ministre se ligue ;
Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue :
L'académie en corps a beau le censurer,
Le public révolté s'obstine à l'admirer.

Le public n'est pas, à beaucoup près, aussi docile qu'il le paraît, aux impressions que voudraient lui donner ceux qui s'arrogent le droit de le régenter. Il se donne souvent la peine de revoir, et quelquefois la licence de casser les arrêts de l'aréopage littéraire.

C'est ainsi qu'on l'a vu plus d'une fois préférer l'ouvrage modeste d'un auteur écarté du concours, à l'ouvrage solennellement couronné, et siffler, au parterre, des pièces vantées dans les journaux.

Le mérite d'un ouvrage est en lui-même, et non dans l'opinion d'un petit nombre de pédagogues qui louent ou censurent par des motifs trop souvent étrangers au goût et à la raison. Son succès dépend, non des éloges d'une cotterie, non d'une couronne académique, non d'un article de journal, mais des suffrages d'un public impartial, éclairé, ami de l'ordre, de la décence et de la vérité.

Ce public existe, quoi qu'en disent Champfort (1), et tous ceux qui, comme lui, ont à s'en plaindre.

Il existe, et juge en silence, les arrêts dictés par la faiblesse, l'intérêt, la sottise et l'envie.

Il existe, et lit avec un plaisir toujours nouveau, le petit nombre de bons livres qui entretiennent le feu sacré dans le temple du goût.

La preuve qu'il existe, c'est qu'on réimprime souvent ces bons livres, et que tous les autres sont dévorés par l'oubli.

On réimprimera long-temps encore les *OEuvres de Racine*, malgré les efforts de Pradon et les intrigues de Rambouillet.

On réimprimera toujours les *OEuvres*

(1) Champfort, devenu misantrope vers la fin de ses jours, après avoir été frondeur toute sa vie, disait : « *Combien faut-il de sots pour faire un public ?* »

le Fénélon, malgré la critique étrangement injuste d'une femme célèbre, dont quelques ouvrages aussi ont mérité d'être réimprimés.

On vient de réimprimer, pour la sixième fois, *le Printemps d'un Proscrit*, par M. Michaud, malgré les soupçons élevés par les membres du jury *des prix décennaux*, sur les intentions de l'auteur.

L'auteur, en publiant cette sixième édition, a répondu à ses critiques avec une louable modération; il n'a dit que deux mots pour sa justification, mais ces deux mots sont précisément ce qu'il fallait dire. Les voici :

« La seconde classe de l'institut a daigné s'occuper de mon poëme du *Printemps d'un Proscrit* : en louant mes vers plus qu'ils ne méritaient, elle a laissé échapper quelques doutes sur mes intentions. .... J'ai relu mon poëme, et cette lecture n'a fait que me prouver la sévérité, l'injustice même avec laquelle on a jugé mes opinions, et l'indulgence extrême qu'on a montré pour mon faible talent. J'ose croire que ma conduite et mon caractère répondaient assez aux reproches qui m'étaient faits. Il ne m'était pas si facile de justifier les éloges qu'on m'avait donnés ».

Si tant de modestie, jointe à tant de modération, ne suffisait pas pour désarmer ses critiques, après les avoir prévenus

que M. Michaud a refait ou ajouté plus de mille vers à son poëme; qu'il en a changé la division pour y mettre plus d'ordre; qu'il a développé ce qui n'était qu'indiqué dans les premières éditions, et retranché ce qui avait paru trop long; enfin qu'il a corrigé ce qu'on avait trouvé de faible ou de défectueux; nous les inviterions à relire ce poëme d'un bout à l'autre, et à s'arrêter quelque temps sur la fin du premier chant, où le proscrit, retiré à la campagne, n'est pas tellement occupé des beautés qu'il a sous les yeux, qu'il ne regrette vivement les douceurs dont il jouissait à la ville.

. . . .

O chantre du malheur, je ne t'entendrai plus!
Et vous, dont j'admirais les talens, les vertus,
Près de vous, aux leçons de l'antique sagesse,
Je perds l'espoir heureux de former ma jeunesse;
Fontanes! dont la voix consola les tombeaux;
St.-Lambert! qui chanta les vertus des hameaux;
Morellet! dont la plume éloquente et hardie
Plaida pour le malheur devant la tyrannie;
Suard! qui réunit, émule d'Adisson,
Le savoir à l'esprit, la grace à la raison;
La Harpe! qui du goût proclama les oracles;
Sicard! dont les travaux sont presque des miracles.
Non, je n'entendrai plus, exilé sur ces bords,
Vos savantes leçons, ni vos touchans accords.

. . . .

. . . . Sur ces lointains rivages,
De simples fleurs des bois j'ornerai vos images.

Quand près des antres verts, où dorment les autans,
L'oiseau réveillera les échos du printemps,
Ma muse auprès de lui, par ses chants animée,
Répétera vos noms chers à la renommée.

Pouvions-nous rappeller au souvenir de nos lecteurs ce poëme charmant, sans en citer quelques vers? Nous avons choisi ceux que nous venons de transcrire, non comme les meilleurs de l'ouvrage, mais comme étant du nombre de ceux qui font mieux connaître l'ame douce, aimante et sensible de l'auteur; et, par cela même, comme devant servir de réponse aux reproches qu'on lui a faits d'avoir conservé des ressentimens de ses malheurs, parce qu'il a eu le secret de les peindre avec beaucoup de talent. G....

Réflexions sommaires sur l'esprit.

A Paris, on ne parle guères que de *l'esprit*; on s'occupe très-peu du *cœur*. On dit souvent en parlant de son voisin ou de son ennemi : *c'est une mauvaise tête;* on ne dit jamais : *il a un mauvais cœur*. On s'occupe dans les capitales très-peu de cet organe sur lequel le célèbre médecin M. Corvisard a fait tant de recherches et de découvertes utiles. On s'occupe encore moins de la tête, malgré

le système de M. Gall, et ses protubérances, et ses pronostics, et son organe inconnu. C'est de l'esprit qu'il s'agit : tout est esprit dans ce monde matériel et agité comme les vagues de la mer ou les arbres des forêts.

Parmi les gens du monde, quel est le genre de réputation le plus recherché, le plus universellement ambitionné? C'est la réputation d'homme d'esprit. On est dédommagé de tous ses travaux, de toutes ses études, de toutes ses intrigues même, pourvu qu'on soit réputé homme d'esprit. On consent à avoir des ridicules, à être accusé de quelque vice ou de donner dans quelques travers, pourvu qu'on soit regardé comme homme d'esprit. En France c'est l'esprit qui est tout, qui fait tout, qui est la renommée la plus utile, la plus à la mode.

Cette manie d'avoir de l'esprit a aussi ses inconvéniens dans la société, et une funeste influence dans la littérature. En général, on aime à trouver des gens d'esprit; mais on s'en méfie, on les écoute, et l'on ne s'y confie point; ils amusent et obtiennent rarement l'estime. Quant aux lettres, elles ne peuvent que perdre et dégénérer par les abus inséparables de l'esprit; c'est le cas de répéter, *que l'esprit qu'on veut avoir fait tort à celui qu'on a.* Tel littérateur aurait rendu des services dans quelque genre de littéra-

ture, s'il n'avait pas cherché à montrer trop d'esprit, à faire des *concelli*, des pointes, des jeux de mots, au lieu de chercher des pensées, et de trouver de nouvelles routes dans les sciences ou dans les arts.

Il y a beaucoup de sociétés dans lesquelles, lorsqu'on y présente quelqu'un, on demande : *est-il riche? Combien a-t-il de rentes?* Mais il y en a un pareil nombre où l'on s'informe *s'il a de l'esprit, s'il a fait quelque pièce de théâtre, ou quelque poésie fugitive.* Chaque société, chaque salon veut avoir son homme d'esprit ou son poëte, comme on avait autrefois son financier et son abbé.

Les femmes mêmes ont voulu avoir chez elles des *bureaux d'esprit;* peu contentes des dons de la beauté ou de la fortune, elles ont ambitionné la réputation de femmes d'esprit. Aussitôt leur maison devenait le temple des arts et le sanctuaire des lettres. Mme. Geoffrin, Mme. Dudeffant et Mme. Necker ont eu cette coquetterie d'esprit et cette manie de ne recevoir que des académiciens célèbres, ou les hommes renommés par leur esprit, soit caustique, soit léger, soit poétique, soit oratoire. Il en résulte tant de ridicule, que ce genre de cotterie a diminué sensiblement depuis vingt années. Les femmes ont con-

senti à n'avoir plus d'esprit que pour quelques affidés, et à faire des livres pour quelques cotteries. Ainsi l'on ne se sauve des abus de l'esprit que par l'excès du ridicule, et les poëtes de Mme. Geoffrin ont servi à diminuer cette classe de rimailleurs parasites, qui, se jettant dans les théâtres, ont du moins été utiles pour varier les jeux scéniques et amuser l'oisiveté du public.

Voltaire n'aurait fait que des *ouvrages de génie*, s'il n'avait eu à faire sa réputation au milieu de cette foule de *gens d'esprit* qui constituait la société générale de son pays; mais il voulut être lu par-tout; il ambitionna les suffrages des salons; il désira être cité dans ce qu'on nomme la *bonne compagnie;* et il fit des épîtres, des pièces fugitives, des poésies légères et des mélanges de littérature. Voltaire était en génie un *lingot précieux;* il se vit forcé de le mettre en *petite monnaie*, pour que son esprit eut cours dans la société des Français, qui mettent l'esprit au-dessus de tout.

Rivarol convenait mieux au caractère de son pays par la légèreté des pensées, le trait de son esprit, la variété de ses tournures et l'originalité de ses expressions. On a appellé son genre d'esprit, *un feu d'artifice tiré sur l'eau :* mais c'est là peindre nos besoins en esprit; des traits, des pointes, des ressemblan-

ces et des dissemblances subitement saisies et rapidement exprimées.

Mais si l'on faisait attention aux dangers de l'esprit qui est si facile à s'égarer ; à l'amertume satirique qui se mêle souvent aux simples productions de l'esprit; et aux travers qu'il donne aux têtes les plus fortes et à la raison la plus éclairée, on s'abstiendrait de cette culture excessive de l'esprit qui peut devenir aussi funeste aux individus qu'à la société toute entière. Quelques faits suffisent pour prouver qu'il se mêle toujours quelque chose d'insensé et d'extravagant à l'esprit le plus fort ou le plus élevé.

Après avoir fait la plus grande révolution dans les sciences physiques, le grand Newton ne fit-il pas le commentaire de l'Apocalypse? Quel effroyable usage ne fit-il pas de son esprit?

Le chevalier Baronet Pringle, après avoir parcouru la plus brillante carrière dans la médecine des armées, soit en Angleterre, soit sur le continent, ne s'occupa-t-il pas avec une sorte de fanatisme, d'établir sa croyance religieuse et de paraphraser les livres saints? Je m'arrête en ne citant que l'abus de l'esprit chez les étrangers.

X.

Poesi di Antonio Buttura. — *Poésies d'Antoine Buttura, contenant :* 1°. *Poésies lyriques consacrées à Napoléon le Grand ;* 2°. *Enée et Lavinie*, scène lyrique ; 3°. *Poésies diverses ;* 4°. *l'Art poétique de Boileau*, traduit.

Presque toutes ces poésies italiennes ont été composées à Paris, où l'auteur, attaché précédemment à la légation cisalpine, l'est maintenant, dans les mêmes fonctions, au ministère des relations extérieures du royaume d'Italie. Plusieurs des pièces les plus importantes, relatives à de grandes circonstances, ont été insérées en divers temps, soit dans *la Revue* avant qu'elle fût réunie au *Mercure*, soit dans ce dernier journal; d'autres y ont été annoncées avec assez de détail pour qu'il suffise de les rappeller aux lecteurs.

On distingue dans la première division de ce recueil la grande ode irrégulière intitulée *le Génie, la victoire de Marengo, la paix de Lunéville, le premier anniversaire* du couronnement de l'empereur comme roi d'Italie, *le second anniversaire* de la même solennité, des *Octaves* pour la fête du 3 Décembre 1809, et des stances intitulées *la Naissance de Jupiter*,

pour le 15 Août. Cette partie, où brille une imagination vraiment poétique, une grande fertilité de pensées et d'images, avec une sage économie de mots, est dédiée à l'empereur. M. Buttura, dont le génie fut excité par les premiers exploits de S. M. en Italie, annonce dans son épître dédicatoire qu'il s'occupe d'un plus grand ouvrage où il s'efforcera de célébrer dignement les merveilles d'un règne fondé par la victoire et affermi par les arts de la paix.

La traduction de l'*Art poétique* de Boileau, publiée à Paris en 1806, est peut-être ce qui a fait à son auteur le plus de réputation en Italie. Elle y a fait mieux connaître un de ces poëmes qui ne sont point classiques pour une seule nation, mais pour toutes, et peut-être a-t-elle aidé à dissiper des préjugés qui y sont répandus contre notre poésie en général, et particulièrement contre le législateur de notre Parnasse; c'est un service que M. Buttura aura rendu à sa patrie autant qu'à la nôtre.

La pièce la plus remarquable des *poésies diverses* est une traduction de la célèbre et touchante élégie de Gray sur un cimetière de campagne. Quoiqu'elle soit connue depuis long-temps, on la relit avec un nouveau plaisir. Elle est précédée d'une élégie adressée à un ami sur la perte de sa femme, élégie qui était peut-

être connue en Italie où elle a été faite, mais qui ne l'était pas en France. Le naturel des sentimens, la vérité des peintures et la douceur du style annonçaient dès-lors dans l'auteur un digne traducteur de Gray. A la fin de cette partie, on relit aussi avec plaisir la belle ode adressée à S. A. I. le vice-roi d'Italie, sur la naissance de son premier fils, pièce remarquable à plus d'un titre, et surtout par des traits frappans de nouveauté dans une sorte de sujets où il est si rare de ne pas redire ce que d'autres ont déjà dit.

Enfin ce recueil, très-élégamment imprimé, forme un de ces petits volumes que le goût recherche; et ce qui le distingue d'un grand nombre de ceux du même genre, c'est qu'il ne trompe ni ne blesse jamais le goût. M. Buttura, nourri d'excellentes études poétiques, dit toujours ce qu'il faut, le dit très-bien, et ne dit rien de trop. Bien des Français en conclueront peut être qu'il ne ressemble donc guère à la plupart des poëtes de son pays; ceux qui connaissent véritablement les poëtes de son pays, du nôtre, et d'autres encore, diront tout simplement qu'il ne ressemble guère à la plupart des autres poëtes.

Il n'a pu faire entrer dans son recueil la dernière pièce qu'il a faite, l'imitation

italienne du poëme latin de M. Lemaire sur l'heureuse grossesse de S. M. l'impératrice. Cette imitation se distingue, comme la plupart des poésies de l'auteur, par une élégante concision, et par le mérite singulier d'ajouter quelquefois, avec cette liberté que le titre d'imitation donne, des traits nouveaux à ceux de l'original. Je sais qu'on en a parlé un peu différemment dans l'un des derniers *Mercures*, à la fin d'un extrait où l'on a parfaitement rendu justice au poëme de M. Lemaire et à la traduction française de M. Legouvé. Je demande à l'estimable auteur de cet article la permission de lui faire observer que la strophe de quatre vers de M. Buttura qu'il a citée rendrait trop légèrement, à la vérité ; la belle prosopopée des ombres romaines ; mais que cette strophe est suivie d'une seconde qui la complette, et qui rend si fidèlement le même tableau, que la prosopopée latine se trouve non seulement imitée, mais presque littéralement traduite. Je remettrai ici de suite les deux strophes italiennes, et je prendrai M. Salgues lui-même pour juge.

Vedi pei sette colli, alto consesso !
L'ombre romane, onde più fama dura,
Mirar, con volto di stupore impresso,
Il sommo EROE *che ogn' altro nome oscura.*

E ognun di viva speme si colora
Che torni Italia e Roma a far si bella;
E tocco ognum di riverenza, adora
IL FATAL BRANDO E LA DIVINA STELLA.

Je ne citerai qu'un seul exemple des traits que le poëte italien a quelquefois ajoutés au poëte latin; il suffira pour donner une idée de la manière dont M. Buttura s'est approprié son sujet. On loue avec raison la grande image de cet arbre symbolique dont M. Lemaire a étendu l'ombre protectrice sur la patrie :

Te vastis aurea ramis
Protegit, e primam generoso è stipite prolem
Arbor agit, longos quæ duratura per annos
Ventorum immotâ ridebit fronte furores.

L'imagination de M. Buttura, frappée de cette image, l'a développée dans ces deux belles strophes, où il ne me paraît pas l'affaiblir :

L'arbor tua che la fronte erge a le stelle,
Che sin al centro le radici stende,
E dispregiando immota austri e procelle,
Te, l'Italia, e l'Europa orna e difende,

Porge il primo rampollo al ciel ridente,
E i popoli suggetti, e la futura
Età con gli ampi rami, e la nascente
Immensa ombra pacifica assicura.

Cette imitation, outre l'édition qui en a paru à la suite du poëme latin et de la traduction française, vient d'être réim-

primée seule sous ce titre : *Imitazione d'un poema latino che presagiva la nascità del rè di Roma.* Elle est du même caractère et du même format que le recueil des poésies, et peut y être insérée facilement.

Ceux qui désireraient une traduction plus exacte, dans cette même langue italienne, qui prend avec tant de souplesse tous les tours et toutes les formes, peuvent se satisfaire en lisant celle que vient de publier en vers libres (*sciolti*), M. P. L. Raby, docteur de la faculté des belles-lettres dans l'académie impériale de Turin. Elle est d'une extrême fidélité, sans que cette qualité y nuise ni à l'élégance, ni à la force du style. On en peut juger par ces huit vers, où se trouve rendue cette même image du grand arbre protecteur.

Oh patria ; oh Francia, oh tu d'eroi feconda
Madre, la fronte altera innalza ; sorgono
Aurei tempi per te veri ; deponi
Ogni timore ; co' suoi rami immensi
Arbor sublime ti ricopre e mette
Dal generoso ceppo il primo germe,
Che durevole al par d'anni infiniti,
Saldo starà contro il furor de' venti.

Ce poëme et ces imitations ne faisaient que présager l'heureux événement, qui a depuis occupé toutes les voix de la

renommée et le génie de toutes les muses. Les muses italiennes n'ont pas été les plus lentes à le célébrer, et Paris compte dans son sein trois poëtes ultramontains qui ont fait résonner presqu'à la fois pour ce grand sujet les cordes de leur lyre. Je réunirai ici les titres et donnerai une légère idée des chants qu'elles ont fait entendre.

I. *Per la Nascità del rè di Roma*, *poemetto anacreontico di Francesco* GIANNI *Romano*, *Pensionario di S. M. l'Imperatore e Rè.*

Le célèbre provisateur Gianni a, pour ainsi dire, donné le signal par ce petit poëme anacréontique, dont le titre modeste est analogue au genre d'images que l'heureuse et auguste nouvelle a fait naître dans l'imagination du poëte. Dans une de ces extases qui le saisissent souvent à l'entrée de la nuit, il croit voir Vénus descendre de sa planète : entourée d'un essaim d'amours, elle pénètre dans le palais où reposent les pompes triomphales, les armes et l'aigle du plus puissant des héros. Les amours se jouent avec les armes : la déesse interrompt leurs jeux, et leur découvre le royal enfant qui dort dans le bouclier même de Napoléon, comme autrefois le jeune Hercule lorsqu'il étouffa les serpens envoyés par Junon. L'enfant, en voyant Vénus, lève vers elle ses petites mains, la prenant

pour sa mère. Vénus le prend dans ses bras, le presse sur son sein, regarde le ciel, et s'adressant à Jupiter, elle le prie de faire briller sur ce précieux enfant, sur cette première fleur d'une si grande espérance, sur la fleur de ce grand arbre qui couvre le monde de ses rameaux, un heureux présage, semblable à cette flamme qui s'alluma jadis sur la tête du jeune Ascagne. La troupe des amours joint ses prières à celle de Vénus. Jupiter les entend et fait éclater sur les cheveux de l'enfant un des rayons détachés de sa tête, et qui se partage en trois cercles brillans. La déesse entend ce présage; plus heureux que celui d'Ascagne, il promet à l'auguste enfant un triple empire sur les bords du Tibre, du Pô et de la Seine, et des couronnes de lauriers qui effaceront celles de tous les anciens triomphateurs. Vénus cesse de parler, rend au sommeil l'illustre rejetton, le replace commodément dans le bouclier de son père, et remonte aux cieux.

On peut bien croire que le sig. Gianni aura semé dans ce sujet gracieux toutes les fleurs de son génie et de sa langue. Je n'en citerai pour exemple que ce joli tableau des amours qui jouent avec l'aigle, les armes et les trophées.

Non si pronte l'api a schiera
Van su i fior di primavera,

Qual de' vaghi amor lo stuolo
Suquell' armi aggira il volo.
Chi tra l'aste luccicanti
Sul grifagno augel si asside;
Chi si specchia a l'elmo, e ride
Imitando più sembianti:
Quello cela si a fatica
Dietro l'orrida lorica;
Questo appressa incerto il dito
Al Gorgon che v'è scolpito;
Ma ciascun discosto aleggia
Da l'acciar scherzando altrove,
Da l'acciaro che lampeggia
Come il folgore di Giove.

II. *Roma al suo rè*, etc. *Ode di G.* Biagioli *del dipartimento degli Apennini.*

L'idée de cette ode est heureuse : c'est Rome elle-même qui s'adresse à son roi. Elle lui rappelle son ancienne gloire et lui en montre encore les vestiges, et les emblêmes dans ces fers dont elle enchaînait autrefois les rois et les peuples vaincus, dans ces lauriers qui ceignent encore sa tête; elle lui montre les ombres magnanimes des anciens héros qu'elle porta dans son sein et qui la rendirent maîtresse de l'univers. Mais cette gloire fut éclipsée; des hordes de barbares détruisirent cette noble race; dépouillée de son ancien éclat, elle languit dans l'opprobre et dans les larmes; ce roi qui vient de naître lui rend l'espoir : il mar-

chera sur les glorieuses traces de son père ; il la relèvera, la replacera au rang qu'elle occupa jadis : car, si le peuple de Mars est enseveli maintenant dans un profond sommeil, le désir de la gloire n'est point encore éteint en lui.

A ces mots, une vive lumière jaillit des yeux du divin enfant; Rome prosternée, change tout-à-coup : elle brille d'un éclat céleste; son port n'a plus rien d'une mortelle; elle marche comme une divinité. Les ombres héroïques qui l'entourent font retentir l'air de leurs acclamations et de leurs espérances : un bruit mille fois plus fort que le tonnerre se fait entendre : le ciel semble s'ouvrir, le poëte croit en voir descendre tous les dieux aux sons d'une harmonie céleste; et cette vision répand en lui un charme inexprimable qui tempère et adoucit l'ardeur trop ambitieuse de ses désirs.

M. Biagioli, connu par d'estimables ouvrages de grammaire et de philologie, se prépare à donner un nouveau commentaire sur le Dante. On reconnaît dans le style de son ode des imitations fréquentes de ce poëte sublime. Il est aisé, par exemple, d'en appercevoir dans la strophe suivante :

Tal folgorò, colfin di sue parole,
Un lume in gli occhi bei
Del regio infante, qual per nube suole

Raggio di sol che mei
Sovra prato di fiori ;
Onde assalita l'egra Donna , in forma
Non mai vista s'abbella e si trasforma.
Già di mille colori
S'adorna e già nel moto delle membra ,
Non più donna mortal , ma dea rassembra.

J'aurais bien quelque doute au sujet de cette expression : *Raggio di sol che mei* , qui n'est peut-être pas employée ici avec autant de justesse que dans le vers du Dante d'où elle est tirée ; mais ce sont-là des questions qui sont peu de la compétence d'un étranger ; et il ne me conviendrait pas de hasarder , à cet égard, autre chose qu'un doute extrêmement réservé.

Cette ode est suivie d'une traduction française , en prose , par M. Tercy.

III. *La Nascità di Alessandro , prole di Filippo il Macedone , cantata di* STEFANO EGIDIO PETRONJ , *del dipartimento del Trasimeno , etc.*

Cette cantate est dialoguée ; le lieu de la scène est l'Olympe ; les interlocuteurs sont Jupiter , Mars , Vénus , Apollon , Minerve et tout le chœur des Dieux. Il est aisé d'en deviner l'allégorie , même avant de l'avoir lue. Les Dieux conjurent Jupiter d'accorder à Philippe de Macé-

doine un fils digne de lui. Ils font tous l'éloge de ce grand roi. Jupiter déclare qu'il l'aime, parce qu'il aime les rois guerriers qui lui ressemblent : il promet de lui accorder le rejetton qu'ils demandent. Si c'est une héroïne, Vénus dit qu'elle lui donnera tous ses charmes; Minerve, qu'elle la rendra par ses vertus l'admiration du monde; si c'est un prince, Mars en fera un héros, Apollon lui inspirera l'amour des sciences et des beaux-arts. Chacun recommence à vanter les dons qu'il a répandus sur Philippe; Vénus y a mis le comble en lui donnant Olympias pour partager sa couronne. Jupiter annonce enfin que c'est un fils que le Destin accorde au roi de Macédoine : que la race de Philippe remplira, comme lui, d'admiration toute la terre, et ne sera pas moins illustre que lui dans la guerre et dans les arts de la paix.

Le style de cette cantate est clair et facile, dans le genre dont Métastase offre de si beaux modèles, et avec cette régularité de rhythme qu'il suivit constamment dans les morceaux destinés à être mis en musique.

VENERE.

Se deve un' eroina
Mirar la terra in lei,
Di tutti i pregi miei
La prole adornerò.

MINERVA.

Io la farò regina
D'ogni alma e d'ogni core:
Il mondo ammiratore
Di sue virtù farò.

MARTE.

Farò ch' eroe famoso
Rimiri in lui la terra:
Ne l'arte de la guerra
Suo condottier sarò.

APOLLO.

Io de le scienze amico,
Ed io de l'arti elette
Ne le virtù perfette
Quel core educherò, etc.

Le texte italien est suivi d'une traduction en prose française.

M. Petronj, auteur de cette cantate, l'est aussi d'un grand ouvrage, déjà imprimé en Italie, et qu'il réimprime en ce moment à Paris, avec tout le luxe typographique, une traduction française et des notes; c'est *la Napoléonide*, ou les fastes de Napoléon, composée de cent médailles historiques et emblématiques, gravées au trait, et de cent odes italiennes. Il en a déjà paru trois livraisons; nous en rendrons compte incessamment. La naissance du roi de Rome doit terminer cet ouvrage qui commence à la naissance de *Napoléon*. M. Petronj vient

e publier d'avance la médaille et l'ode
onsacrées à ce grand événement. C'est
quatrième pièce lyrique italienne, des-
née à le célébrer.

IV. *La nascità del rè di Roma, Meda-
lia e Ode di Stefano Egidio* PETRONJ, etc.

La médaille, comme toutes celles dont
le doit faire partie, est dessinée par M.
êcheux, ci-devant peintre du roi de
ardaigne, membre de l'académie im-
ériale des sciences et arts de Turin,
ctuellement à Paris; et gravée par M.
iroli. Le type représente leurs majestés
npériales et royales; sur le revers, la
rance présente le nouveau roi à la ville
e Rome qui semble sortir de ses ruines;
ux deux côtés sont la Seine et le Tibre
ui réunissent et confondent leurs ondes.
a légende porte ces mots : *Roma, re-
urges.* M. Tercy, traducteur de toute
Napoléonide, a joint à cette ode une
raduction française en prose.

Le poëte s'adresse à Rome, après que
auguste enfantement a été signalé par
ne aurore plus belle, par un éclat ex-
raordinaire des nouveaux rayons du so-
eil. Il lui annonce la naissance de ce roi
ui doit lui rendre un jour toute sa
loire. La voix même du Destin se fait
ntendre : elle promet à Rome et à son
eune roi les jours les plus glorieux. La
Seine, le Danube et le Tibre joindront

leurs ondes ; la fière Tamise frémit en vain ; elle sera forcée de courber son front indompté. O Rome ! tu entends cet oracle ; ouvre donc ton sein à des torrens de joie ; mais fais renaître un Virgile, un Horace dans leur terre natale : la trompette de l'un, la lyre de l'autre, pourraient seules, en ton nom, célébrer dignement Napoléon, Louise, leur fils et ton roi.

Udisti o Roma? il gaudio
Segua a inondarti il sen :
Fa che un Maron rivivere
Possa, ed un Flacco sul natio terren.
La tromba lor, la cetera
Solo potrian per te
Ornar di giuste laudi
NAPOLEON, LUIGIA, *il* FIGLIO, *il* RÈ.

GUINGUENÉ.

I. *Per la Nascità di S. M. il Rè di Roma, le Api Panacridi in Alvisopoli, anacreontica del sig. cavaliere* MONTI.

Ce titre composé d'un mot grec et du nom d'un village ou d'une petite ville encore naissante, peu connue de ce côté-ci des Alpes, pourrait n'être pas aisément entendu en France. Il faut donc d'abord avertir que *le Api Panacridi* qui parlent dans cette nouvelle composition poétique de M. Monti, sont les abeilles de l'île

de Crète (où était le mont *Panacra*), qui nourrirent Jupiter de leur miel ; ensuite qu'*Alvisopoli* est une terre, un château, avec un gros village, dans le Frioul, près de la petite rivière du *Lemene*, appartenant à M. *Alvise Mocenigo*, ex-noble vénitien, très-riche, actuellement sénateur du royaume d'Italie ; que ce village dont il a fait bâtir à ses frais les maisons, comme Voltaire celles de Ferney, et dont la population va toujours croissant, devient une ville déjà distinguée par son industrie et par son commerce; qu'enfin la naissance du roi de Rome y a été célébrée par une fête très-brillante, et que c'est à l'occasion de cette fête qu'est née cette production lyrique du célèbre Monti.

« Auguste enfant, héritier de Romulus, disent ces chastes abeilles (*Noi caste Api Panacridi*), nous déposons sur tes lèvres purpurines ce rayon éthéré d'un miel aussi pur que l'or, cueilli au lever du soleil sur le thym et les violettes de la riante Alvisopolis. Nous fûmes jadis les nourrices de Jupiter, quand les vagissemens de son enfance se mêlaient sur les monts de Crète aux cymbales des Corybantes. Il nous accorda pour récompense de vivre éternellement et de transporter nos demeures de cire sur tous les bords les plus fleuris ». Elles disent ici, en quatre strophes extrêmement poéti-

ques, l'usage qu'elles ont fait de cette faveur; elles déposèrent tous les trésors de l'éloquence, à Pylos sur la bouche de Nestor, aux bords de l'Illyssus sur les lèvres de Platon, sur celles de Pindare au rivage de l'Ismène; c'est à elles encore qu'est dû ce parfum d'ambroisie que respirent les chants du cygne de Mantoue: errant enfin librement de rivage en rivage, elles ont fixé leur séjour sur les rives du *Lemene*. Mais il faut citer ici, pour le plaisir de ceux à qui la langue italienne est familière, ces strophes, qui seraient vraiment anacréontiques, si Anacréon s'était élevé à ce ton de poésie:

Volammo in Pilo; e a Nestore
Fluir di miele i rivi,
Ond' ei parlando, l'anime
Molcea de' regi achivi.
Ne vide Ilisso; e il nettare
Quivi per noi stillato
Fuse de' numi il liquido
Sermon sul labbro à Plato.
N'ebbe l'Ismeno; e Pindaro
Suonar di Dirce i versi
Fè per la polve olimpica
Del nostro dolce aspersi.
E nostro è pur l'ambrosio
Odor che spira il canto
Del caro all' api e a Cesare
Cigno gentil di Manto.
Inviolate e libere

Di

Di lido erranda in lido
Del bel Lemene al margine
Al fin ponemmo il nido.

Là, pour répondre au désir d'une population nouvelle, elles ont cueilli dans e calice des plus belles fleurs ce miel u'elles apportent sur les lèvres du jeune iéritier de Romulus. « C'est une nourriure divine, continuent-elles; et c'est ous de plus heureux auspices que, pour ndiquer la haute sagesse des conseils l'un roi, l'abeille a succédé au lis. Nous ommes l'image parlante d'un roi brave t digne du trône; nous avons une ame, m instinct guerrier et né pour l'empire. Que ce rayon versé sur tes lèvres enfanines soit donc l'augure assuré de ta puisance et de ta grandeur future. Oui, tu eras grand et puissant, à l'exemple du iéros qui t'a donné la vie, et qui est sur a terre ce que Jupiter est dans les cieux. Mais n'espère jamais l'égaler; il est le lus grand, il est le seul; contente-toi le l'imiter. Apprends à ses côtés à porter m jour le poids du monde; sois l'Hercule le cet Atlas. Daigne alors jetter un regard et un sourire sur l'humble territoire qui ose t'adresser ce modeste présent ».

Elles amènent ainsi la description et l'éloge du beau lieu d'où elles feignent d'être parties. L'art et la nature s'y disputent l'avantage; il s'y est formé un col-

lége, un lycée, une de ces cités chères à Minerve, où les cœurs émus sentent déjà la présence de la déesse. Le pays au milieu duquel s'élève Alvisopolis abonde en fleurs du parfum le plus exquis, et nourrit des abeilles qui donnent le plus excellent miel; il est riche en troupeaux de mérinos; on y cultive la guède ou le pastel, dont le suc rival de l'indigo, teint la laine du plus vif azur; le coton peut y être comparé à celui d'Egypte; la bergère qui en extrait le duvet est distraite de ce travail par l'amour. Ici le poëte emploie une transition ingénieuse pour amener, après toutes ces branches d'industrie faites pour plaire au gouvernement, la conscription qui lui assure des soldats. L'objet de cet amour qui distrait la bergère occupée d'extraire le coton de la noix qui le renferme, est le jeune homme qui abandonne les sillons du champ paternel, et vole avec intrépidité aux combats. Il suivra, disent les abeilles au jeune roi, il suivra la foudre que, devenu adulte, tu lanceras sur les bataillons ennemis, si ton père t'en laisse encore à vaincre.

Su quelle sponde Industria
Una città già crea
Cara a Minerva; e sentono
Già scossi i cuor la Dea.
Natura ivi spontanea
I suoi tesor comparte,

Ed operosa e dedala
Più che natura è l'arte.
Le preziose e candide
Lane d'ibera agnella
Pianta rival dell' indaco
D'un vivo azzurro abbella.
La forosetta i morbidi
Velli all' Egizia noce
Tragge ; e ne storna l'opera
Amor che rio la cuoce.
Amor del caro Giovine
Che del paterno campo
I solchi lascia e intrepido
Vola dell' armi al campo, etc.

Le reste de l'ode est consacré aux présages qui annoncent les belles destinées du royal enfant, à l'éloge de son auguste mère, à la peinture de l'allégresse publique, et de la félicité générale, l'une causée et l'autre garantie par cet heureux événement.

II. *Alla cuna del primogenito figlio di Napoleone il grande e di Maria Luisa d'Austria*, *Canzone di Davide* Bertolotti.

M. Bertolotti est un jeune poëte piémontais de vingt-six ans, dont on attend un grand ouvrage, une nouvelle traduction en vers libres du *Paradis perdu* de Milton, déjà traduit avec élégance, mais faiblement, par Rolli. Son ode ou Can-

zone annonce de la verve, un style noble et le sentiment de l'harmonie. Sa première strophe présente une comparaison ingénieuse et poétiquement exprimée.

Come l'Idalia stella
Rutilante la chioma erge dall' acque,
E al folgorar del divo astro s'abbella
L'ondoso regno in cui Ciprigna nacque;
Tal dal Cesareo grembo
Splendido sorge il sospirato INFANTE,
E Giuno festeggiante,
Sciolto il divin suo lembo,
Sparge di fiori sulla terra un nembo.

Le poëte salue le royal enfant, espérance du monde et véritable Alcide, qui saura, comme l'ancien Hercule, se montrer par des preuves glorieuses digne fils de Jupiter; il saura lancer la foudre de son père dans les nouveaux champs de Phlegra; couvert de ses armes, et de l'immortelle égide, tel que Pallas au jour de la colère, il exterminera la fatale Enyo (Bellone), mère exécrable des rixes sanglantes. Déjà se ferme le temple de Janus. L'implacable discorde secoue vainement son flambeau; son art cruel est sans pouvoir; il est levé l'astre brillant, le bel astre qui nous apporte la paix. Des extrémités de l'occident jusqu'aux rives orientales, on entend un cri de joie que jettent ensemble tous les peuples qui por-

tent gravés sur leur front les cruels outrages de Mars; tous, excepté le peuple féroce qui boit les eaux de la Tamise.

Si M. Bertolotti en restait-là, ce serait un trait lancé, ou plutôt une injure qui ne prouverait rien contre le peuple à qui elle est adressée; mais il a caractérisé dans deux fort belles strophes ce peuple, ou plutôt ce gouvernement ennemi de la paix, et son inflexible obstination, malgré ce qu'il en souffre lui-même, dans des lois oppressives qui nécessitent la guerre, et le sort qui lui est réservé s'il ne revient pas à des conseils plus sages.

« Il compte pour rien, dit le poëte, les blessures de son propre sein; il dédaigne le sang qui en sort par torrens; la furieuse Alecton lui darde jusqu'au fond du cœur ses serpens; les flots qui mugissent autour de ses sombres rivages rendent un son guerrier; et lui, plus fier et plus cruel que les flots, il couvre d'un casque sa chevelure, et prétend à l'éternelle tyrannie des mers. Peuple superbe ! Si tu la veux, tu l'auras cette guerre éternelle; et la terre te sera interdite; et tu iras, errant sur les mers, jusqu'au moment où le dieu des eaux et des vents, indigné de ton orgueil, renversera ton altière puissance, dont le trône est fondé sur les ondes incons-

tentes et sur les souffrances du genre humain ».

Popol superbo ! e guerra ,
Se tu la brami , eterna guerra avrai ,
Ed interdetta a te sarà la terra ,
E sopra i mari ramingando andrai ,
Insin , che dal tuo orgoglio
Sdegnato il dio che all' acque e all' aure impera ,
Rovescierà l'altera
Possanza tua , che ha il soglio
Sull' onde vane e sull' uman cordoglio.

III. *Per lo natale del Rè di Roma ; Canto dell' ab.* G. GRANATA, avec cette épigraphe :

Pacatumque reget patriis virtutibus orbem.
VIRG.

Le *Chant* de M. l'abbé Granata, Napolitain, demeurant à Paris, est en octaves. Il est fort bien imprimé, et suivi d'une traduction française. C'est à-peu-près tout ce que nous en pouvons dire. L'intention de l'auteur est excellente ; mais en poésie le zèle ne suffit pas ; et après avoir cité des vers tels que ceux qu'on vient de lire, il n'y a plus de place à donner à ceux où l'on ne peut louer que l'intention et le zèle.

GINGUENÉ.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

L'heureux événement qui, au moment même où nous écrivons, est sur tous les points de ce vaste empire, l'objet des actions de graces qu'un peuple immense rend à la divinité, qui fait retentir de chants d'allégresse nos temples, nos places publiques, nos cités paisibles, nos campagnes fertiles, et les camps de nos invincibles guerriers, qui accomplit à-la-fois les vœux du peuple pour le bonheur de son souverain et ceux du souverain pour l'affermissement des institutions qu'il a consacrées à la prospérité de son peuple, devait plus qu'aucun autre exciter la verve de nos poëtes, et leur donner de vives et nobles inspirations. Aucun d'eux cependant n'a pu se dissimuler la difficulté de l'entreprise; tous ont dû reconnaître que les plus grands efforts leur seraient nécessaires, non pas seulement pour s'élever à la hauteur d'un sujet dont la grandeur est le premier écueil, mais même de monter leur lyre au ton de l'enthousiasme qui

nous anime, enthousiasme dont la voix puissante éclatant en France et répondue en Europe, est elle-même le plus bel hymne poétique, et le plus harmonieux concert.

Mais un tel obstacle n'a pas découragé leur muse, l'admiration, la reconnaissance et l'amour sont d'heureux inspirateurs; nos poëtes l'ont senti : dans le langage qu'on prête aux dieux, ils ont fidèlement traduit le langage populaire; ils semblent avoir accompagné du son de la lyre les accens de la multitude, et ils ont redit dans leurs strophes harmonieuses, ce que tant de millions d'hommes de toutes les classes, disent aujourd'hui, dans tant de langues différentes, et sous tant de climats divers.

Le nombre de ces chantres heureux, qui, habitués à associer le culte des muses et celui de la patrie, ont cette fois déposé leur couronne poétique sur le berceau du roi de Rome, est prodigieux: les uns ont développé des forces déjà noblement éprouvées; les autres les ont essayées. Nous avouons avec peine l'impossibilité de les faire tous connaître au lecteur, et de transcrire tout ce que leurs sentimens leur ont dicté. Pour être juste envers le plus grand nombre possible, nous abrégerons, à regret, même à l'égard de ceux qui pourront y perdre le plus; et cependant, en suivant cette

marche où l'embarras du choix éloigne toute idée de préférence, où le choix même n'indique aucunement l'intention de classer ou d'exclure, nous aurons encore une peine extrême à proportionner l'abondance extraordinaire des matériaux à la place que nous pourrons leur consacrer.

M. Davrigni débute, dans l'ode que nous avons sous les yeux, par décrire les vœux coupables, et les sinistres espérances du seul peuple que la France ait pour ennemi, mais le livre des destins était fermé pour ce peuple.....

Parais, noble héritier de l'arbitre du monde !
Il est temps que le ciel à nos souhaits réponde ;
Et les jours consacrés à Mars,
Ces jours, qu'avait marqués le Dieu qui nous seconde,
Ont annoncé le fils du plus grand des Césars.
Du laurier triomphal la tête couronnée,
Au pied de nos autels la France prosternée
En ces mots élève sa voix
Au trône, d'où le roi des rois
De la terre à son gré conduit la destinée.

« De l'empire français, ô toi, le ferme appui,
» Abaisse tes regards de la voûte éternelle !
» Pour une autre Clotilde il implore aujourd'hui
» Ta providence paternelle.

» Dieu juste ! qui, plus qu'elle, eut droit aux dons
» heureux
» Qu'assurent aux vertus tes promesses fidelles?

» Qui, plus que le héros, digne objet de ses vœux,
» Règne protégé par tes ailes.

» A peine en son printemps, mais déjà sans rival,
» Il s'élançait, armé de ta foudre brûlante;
» Les Alpes, sous les pas d'un nouvel Annibal,
» Abaissaient leur cime tremblante.

» Bientôt, loin de mes bords à ta voix entraîné,
» Des Français, dans Massoure, il court venger la
» cendre :
» Le Jourdain tressaillit, et le Nil étonné
» Crut encor revoir Alexandre.

» Mais, tandis qu'aux remparts fondés par Sésostris;
» Il triomphait, vainqueur dans les trois parts du monde,
» L'éclat de mes drapeaux abattus et flétris
» Se voilait d'une nuit profonde.

» Déjà se rallumaient de plus tristes combats;
» Déjà fumait dans l'air la torche étincelante;
» Et le monstre, fatal aux plus fermes états,
» Relevait sa tête sanglante.

» Et moi, l'œil attaché sur la rive des mers,
» J'invoquais de mes vœux, j'invoquais de mes larmes,
» Le héros, dont le bras jusqu'au fond des déserts
» Portait la gloire de mes armes.

» Je périssais, grand Dieu! quand des murs de Memphis
» Il reparaît, guidé par ton ordre suprême :
» Tout change; et sur le front du vengeur de mes fils
» Ta main pose le diadème.

La France continue de parler par la bouche du poëte; elle retrace les gran-

des époques de ce règne et les bienfaits du monarque.

» Dans mes tranquilles champs, dans mes murs glorieux,
» Le désordre par-tout fait place à l'harmonie.
» Un seul homme a parlé : rien n'échappe à ses yeux ;
» Tout obéit à son génie.

» Il éclaire les yeux, il assure les pas
» De Thémis, en mon sein désormais rappellée ;
» Et formidable au crime, elle a rouvert ses bras
» A l'innocence consolée.

» Ces autels qu'à tes pieds je presse de mes mains,
» S'élèvent affermis par ta vivante image :
» Et, libres dans leur foi, tous les faibles humains
» Y portent leur paisible hommage.

» L'hydre, des champs français trop long-temps le fléau,
» Expire sous tes pieds, vainement frémissante :
» Tous les cœurs étonnés ne sont plus qu'un faisceau
» Que réunit sa main puissante.

» J'embrasse mes enfans rassemblés à sa voix,
» Mes enfans, ramenés des plages étrangères ;
» Et les Français soumis à ses augustes lois,
» Ne m'offre qu'un peuple de frères.

La France reconnaissante de tant de faveurs, demande un gage de leur durée.

» Donne un appui futur au trône des Français,
» Un fils à deux époux, ton plus parfait ouvrage :
» Viens, parle ; c'est à toi d'affermir à jamais
» Un si magnifique héritage,

» Qu'il naisse cet enfant, digne de soutenir
» Et le poids de son nom et le fardeau du monde,
» Cet enfant de l'Europe, en qui de l'avenir
» Déjà l'espérance se fonde ! . . . »

Elle parlait encore, et le palais des rois
Voit une étoile radieuse
Dans sa course mystérieuse
Eclairer tout-à-coup le faîte de ses toits :
L'ombre s'évanouit ; et, rouvrant sa carrière,
Du haut de son char glorieux
Déjà l'astre du jour, d'un fleuve de lumière
Inonde les déserts des cieux :
L'air se tait, l'Océan retient ses flots tranquilles ;
Les vents s'arrêtent immobiles,
Et des lambris sacrés, qui s'agitent trois fois
Brillans d'une clarté nouvelle,
A travers le silence, une éclatante voix
Retentit jusqu'aux murs de la ville éternelle :
« France, de tes enfans l'espoir est couronné :
» Nymphe heureuse des flots dont Paris est baigné ;
» Du sein de tes grottes profondes
» Lève, lève ton front de gloire environné ;
» Tibre, enorgueillis-toi ; Danube, enfle tes ondes ;
» Les temps sont accomplis ; le roi de Rome est né ».

A ces mots, à ce nom, les mers au loin répondent ;
De la terre et des cieux les hymnes se confondent ;
La nature a repris ses vêtemens de fleurs ;
Et le printemps suivi des dons qu'il fait éclore,
Dans les champs qu'il décore
Sème du haut des airs les plus riches couleurs.
Déjà de tous côtés, oubliant leur faiblesse,

Accourent à grands flots l'enfance, la vieillesse,
Un transport unanime entraîne tous les cœurs;
Et d'un peuple éperdu partageant l'allégresse,
Dans la commune ivresse
L'infortune elle-même a retenu ses pleurs.

O spectacle enchanteur, qu'à nos regards étale
De l'univers entier l'heureuse capitale !
O famille de rois ! O cortége pompeux !
A cet astre nouveau, qui de vos nobles têtes
Ecarte les tempêtes,
Rois, portez, comme nous, les tributs de vos vœux.

Quel éclat t'accompagne, et quel destin t'appelle,
Jeune et brillante fleur d'une tige immortelle !
La terre te salue, et le ciel te sourit.
Le trône est le berceau qui reçoit ton enfance;
Et l'appui de la France
S'offre à nos yeux encor dans le fils qu'il chérit.

Le poëte indique ici au jeune roi les traces glorieuses qu'il est appellé à suivre, et déroule à ses yeux le tableau des hautes destinées qui lui sont assignées.

M. Michaud a composé des stances dont le début rappelle l'union fortunée de nos souverains, et la solennité des fêtes de cette équque : le poëte rapproche du moment où la plus douce espérance fut conçue, celui si promptement accordé où elle fut réalisée. Il s'adresse à la capitale :

Il te souvient des jours où ta reine adorée,
Lutèce, en tes remparts, en tes jardins pompeux,

Dans un simple appareil se montrait à nos yeux ;
Et d'un peuple chéri s'avançait entourée.
Son front avait l'éclat de l'aube à son réveil ;
Nos cœurs la comparaient à la saison nouvelle
Qui vient parer nos champs, et qui porte avec elle
L'espoir de tous les biens que mûrit le soleil.

Le fleuve plein d'effroi, sur sa rive fleurie,
Un jour n'apperçut point la fille des Césars ;
Dans nos jardins déserts, dans nos muets remparts,
On chercha vainement les traces de Marie ;
Le signal de Lucine a retenti trois fois ;
Sur les fronts consternés la pâleur est empreinte ;
Près de l'Hymen tremblant Mars a connu la crainte ;
Et la douleur gémit dans le palais des rois.

Dieu puissant ! de Louise abrège la souffrance,
N'interromps point le cours de nos jours fortunés,
Veille sur tous les biens que tu nous a donnés !
Mais nos vœux sont remplis, ô trop heureuse France !
Le bonheur qui t'attend ne coûte point de pleurs ;
Et du deuil écartant les funèbres images,
Ton jeune roi naîtra sous un ciel sans nuages,
Comme naît un beau jour dans la saison des fleurs.

Ici le poëte essaie de décrire l'inexprimable sensation qu'ont produite dans la capitale les cent coups de canon annonçant la naissance du roi de Rome, et la renommée empruntant les ailes télégraphiques pour en porter au loin la nouvelle :

Du Nord et du Midi les régions lointaines
De l'heureuse Lutèce ont redit les accords :

Au signal de l'airain qui tonne dans nos ports,
Neptune impatient de voir briser ses chaînes,
Sur ses flots azurés lève un front radieux;
Au seuil de nos hameaux l'Espérance est assise,
Et raconte aux pasteurs les bienfaits de Louise,
Et d'un héros naissant l'avenir glorieux.

Renouvelle tes chants, riche et belle Ausonie;
Peuple de Romulus, noble cité de Mars,
Levez-vous, saluez l'héritier des Césars :
Du Grand Napoléon il aura le génie;
Comme lui de l'empire il maintiendra les droits;
La Victoire a juré de lui rester fidèle,
. . . .
. . . .

Le poëte passe de ce tableau des destinées futures du jeune roi à la description de la cérémonie sainte qui se prépare :

O spectacle inconnu! Lutèce triomphante
De lauriers belliqueux voit ses temples parés :
Le bronze tonne encore... Aux lévites sacrés,
La Victoire elle-même, en sa pompe éclatante,
Vient présenter des rois l'auguste rejeton;
Et la Religion le montrant à la Terre,
Sous un dais entouré des enfans de la guerre,
Aux pieds des saints autels va consacrer son nom.

Sion, réjouis-toi : la voix de tes prophètes
Vient t'annoncer encor les jours de l'Eternel :
Devant un jeune enfant, cher espoir d'Israël,
Les cèdres du Liban inclineront leurs têtes :

Des peuples opprimés il deviendra l'appui ;
Il punira le crime, il flétrira le vice ;
Ses paroles seront la voix de la justice,
Et l'esprit du Seigneur marchera devant lui.

Quand d'un autre David, son glorieux modèle,
Cet enfant adoré connaîtra les exploits :
Sion, dans sa splendeur, aura donné des lois
Aux fils de Samarie, à l'Egypte infidèle;
Le Philistin verra ses remparts démolis,
Ses champs seront couverts de ronces et d'épines,
Et la superbe Tyr montrera ses ruines
Au rivage des mers où son trône est assis.

Vainement la discorde, en frémissant de rage ;
Agite ses serpens étouffés tant de fois :
Le berceau glorieux où dort le fils des rois
Est pour nous l'arc-en-ciel qui brille après l'orage;
Déjà le ciel plus doux sourit à nos concerts :
O prodige éclatant! De guirlandes parée,
La couche d'un enfant devient l'arche sacrée
Qui conserve la loi promise à l'univers.

M. Michaud termine en s'adressant à la génération qui commence sous les auspices de la naissance du roi de Rome :

O vous, heureux enfans, qui commencez la vie,
Jeunes fleurs qui naissez pour un monde nouveau,
Un astre, aimé des cieux, luit sur votre berceau ;
A vos destins futurs le vieillard porte envie.
Sur une terre heureuse et sous un ciel serein,
Vous verrez sans effroi les malheurs de notre âge,
Semblables au nocher contemplant du rivage
Les flots tumultueux de l'Océan lointain.

Au signal d'un héros, père de la patrie,
Une Flore inconnue a paru dans nos bois;
Le désert étonné va fleurir à sa voix
Et verra des cités la féconde industrie :
Le miel américain croîtra dans nos sillons;
Des trésors ignorés dans nos champs vont éclore,
Et sur leurs bords lointains les peuples de l'aurore,
Des rives de la Seine envieront les moissons.

Nos fleuves uniront leurs ondes fraternelles;
Et des climats divers échangeant les trésors,
Le commerce opulent rappellé dans nos ports
Régnera sur des mers trop long-temps infidèles.
Tous les arts, enfantant des prodiges nouveaux,
Orneront des palais et des cités nouvelles,
Et, le front couronné de palmes immortelles,
Du Grand Napoléon rediront les travaux.

Français, vous n'aurez plus qu'à chanter ses conquêtes;
Le fer qui des guerriers arma les bataillons,
Tracera dans vos champs de paisibles sillons;
L'airain ne tonnera que dans vos jours de fêtes;
Vous donnerez vos lois à vingt peuples divers;
Et l'arbre de paix qui croîtra d'âge en âge,
Sur votre empire immense étendant son ombrage,
De l'univers soumis entendra les concerts.

En entendant les premiers accents de l'allégresse publique, M. Baour-Lormian s'écrie :

Le voilà ce soutien où notre espoir se fonde!
Un enfant rétablit l'équilibre du monde.
Des sombres factions il brise le faisceau :

Ses yeux se sont ouverts au milieu des conquêtes,
Et de l'hydre aux cent têtes
Ont vu le sang fumer autour de son berceau.

Le doux printemps, pour lui devançant sa carrière,
S'empresse à couronner de fleurs et de lumière
Le front du jeune roi naissant à peine au jour.
La Victoire et la Paix, déesses immortelles,
L'ombragent de leurs ailes
Et le bercent au son de nos hymnes d'amour.

Le poëte décrit ici la ville aux sept collines, renaissant à son ancien éclat et saluant son nouveau maître.

Voyez-vous de la nuit des tombes écroulées,
Du sein de ses débris, du fond des mausolées,
En foule s'élever des manes glorieux?
Le Tibre avec orgueil revoit sur ses rivages
Les héros et les sages
Dont la mort épargna les noms victorieux.

Pâle et du rameau d'or la tête environnée,
Des bois élyséens l'heureux chantre d'Enée
Déserte la fraîcheur et les ombrages verts:
Son fantôme sacré, plein d'un nouveau délire,
Veut chanter sur sa lyre
Les destins du monarque, espoir de l'univers.

Infaillible garant d'un bonheur qui s'achève,
Sous les yeux paternels qu'il s'instruise et s'élève!
Je le vois s'emparer du destin qui l'attend.
L'aiglon, impatient d'abandonner la terre,
De l'oiseau du tonnerre
Dans les feux du soleil suit le vol éclatant.

Qu'il sera beau ce jour de splendeur et d'ivresse,
Où portant dans ses bras le fils de sa tendresse,
Une mère, au milieu des transports les plus doux,
Déposera le fruit d'une alliance sainte,
Dans cette même enceinte
Où Dieu qui fait les rois couronna son époux !

De tout un peuple alors la fervente prière,
De ce monde mortel franchissant la barrière,
Parmi des flots d'encens montera jusqu'aux cieux;
Et de Jérusalem la harpe prophétique
Redira le cantique
D'allégresse et d'amour symbole harmonieux.

Dieu même à ces concerts se montrera sensible.
Les lampes d'or, veillant au mont inaccessible,
Redoubleront l'éclat de leurs feux éternels;
Et l'ange qui préside au salut de l'empire,
Sur le divin porphyre
Gravera de nos cœurs les sermens solennels.

M. de Treneuil a choisi pour épigraphe de son ode, cette phrase de Fénélon dans sa lettre à l'académie française sur l'éloquence : *La poésie est plus sésieuse et plus utile que ne le croit le vulgaire;* et l'on voit en effet qu'il s'est attaché à donner à sa composition le caractère de ce qu'on peut appeller la poésie philosophique et morale. Il consacre ses premières strophes à marquer l'immense intervalle qui sépare le génie qui conquiert et renverse des empires, de celui qui les fonde ou les restaure, et après avoir

signalé les sanglantes chimères, l'esprit d'erreur, qui, dit-il :

Ont, par degrés, conduit sur les bords de l'abîme
Un empire déjà ravagé par le temps.

Il ajoute :

S'il s'élève aussitôt un souverain génie
Qui verse dans son sein de longs torrens de vie,
Et l'arrête, affermi sur ses vieux fondemens :
Si sa main en saisit les rênes délaissées ;
Si, le succès toujours couronnant ses pensées,
Il fixe l'harmonie où régnait le chaos ;
S'il enchaîne le cours des publiques misères,
Et qu'il sache, à son gré, des factions contraires
Emouvoir, aplanir, et balancer les flots :

Si, dans l'art des combats, sans rival et sans maître,
On voit, à son nom seul, s'enfuir et disparaître
Les peuples contre lui soulevés par leurs rois ;
S'il est moins un héros sur le char de la guerre,
Qu'un grand législateur qui visite la terre
Pour en renouveller les trônes et les lois :

Qui ne révère en lui l'envoyé de Dieu même ?
Sur quel front glorieux le sacré diadême
Réunit-il jamais cette vive splendeur ?
Qui ne voit que sa race, en monarques féconde,
Seule peut enfanter et garantir au monde
Des siècles florissans de paix et de grandeur ?

Le poëte rend hommage à la providence qui a exaucé nos vœux, et salue l'enfant royal qu'appellaient les hommages de la France ; il appelle toutes les vertus autour de son berceau, et lui

promet ce sentiment héréditaire chez les Français, d'amour et de fidélité pour leur souverain : il désirerait que le ciel donnât plus de force à sa voix; il graverait dans tous les cœurs les principes monarchiques et les principes religieux, et conserverait les exemples du passé pour l'instruction de l'avenir.

Le poëte se demande ensuite à quelles voix il appartient de louer dignement le monarque, à quels accents il doit reconnaître la sincérité de celui qui lui rend hommage, et par une figure d'une très-grande hardiesse, il donne une voix aux actions mêmes du prince.

Ces superbes canaux que son génie immense,
Rival du Créateur, prépare à l'opulence,
Par ces heureux liens vingt fleuves réunis,
Ces chemins inconnus ouverts à la victoire,
Que cet aigle intrépide, en volant à la gloire,
Trace en sillons de feu, sur le front du Cénis.

Le malheur consolé recouvrant ses auspices,
L'humble religion, ses pompeux édifices,
Tous les arts à-la-fois pleins d'un esprit nouveau,
Ces siéges renommés, ces savantes batailles.

. . . .
. . . .

Voilà de quelles voix il estime l'hommage;
Les voilà ces amis dont le noble langage
Lui fait, en la louant, sentir la vérité :
Éloquans orateurs, simples et grands comme elle,
Ils forment le cortége imposant et fidèle
Qui le mène en triomphe à l'immortalité.

Ici le poëte s'adresse au jeune héritier du trône :

Fils de Napoléon, ô prince en qui la France
Voit fleurir sa plus chère et plus haute espérance,
Sois digne du monarque à qui tu dois le jour;
Sois digne des vertus de ton heureuse mère;
Sois digne des Français : que ton règne prospère
S'écoule plein de gloire et de paix et d'amour!

Mais j'apperçois déjà la muse de l'histoire
Qui, des faits les plus beaux remplissant ta mémoire,
Allume par degrés ta généreuse ardeur;
Et, nourrisson des rois, des héros et des sages,
Tu peux, fortifié par leurs vives images,
De l'astre paternel soutenir la splendeur.

On voit que le poëte croit devoir redouter pour le jeune roi cette inquiétude de la gloire, qui tourmentait Alexandre témoin des travaux de son père. Tu crains, lui dit-il,

Que l'univers, soumis par ses lois et ses armes,
Ne condamne tes jours au tourment du repos.

N'entends-tu pas ton nom retentir sous le chaume?
Les pauvres dispersés dans ton double royaume
De ta naissance auguste adorent le bienfait :

. . . .

Ah! permets, dans ce jour rayonnant d'allégresse,
Que je vienne à tes pieds, conduit par la Sagesse,

Apporter en tribut un si touchant tableau;
Que l'infortune en toi trouve un dieu tutélaire,
Et que, dans les palais trop souvent étrangère,
La Pitié suppliante embrasse ton berceau.

J'ai vu, j'ai parcouru la montagne aux deux cimes;
L'une s'enorgueillit de ces chantres sublimes
Qui savent des héros consacrer la valeur;
L'autre sous le cyprès élève ces poëtes
Qui, de l'humanité courageux interprètes,
Ont dévoué leur lyre au culte du malheur.

Qu'ils chantent, d'une voix également habile,
Le grand Agamemnon et le bouillant Achille,
Ou le sort de Priam, d'Andromaque et d'Hector;
Ils sont tous aussi chers au dieu de l'harmonie;
Tous créés pour la gloire; et l'arbre du génie
Sur leurs fronts triomphans courbe ses rameaux d'or.

M. Delrieu a choisi pour sujet de son ode les *destinées du roi de Rome* : à son début, il avoue à la muse qui l'inspire combien son dessein est hardi, et combien sa tâche est difficile; mais c'est en observant le père qu'il prétend peindre les hautes destinées qui attendent le royal enfant. Ces destinées sont dévoilées aux Champs Elyséens, où Napoléon descend, sous la conduite de Mars, pour y voir les grands hommes de l'antiquité, et y retrouver les nobles compagnons de ses travaux.

L'Elysée ébranlé sous sa voûte brillante
Annonce l'immortel, dont la vue épouvante

Les dieux et les humains :
C'est le Destin ! sa voix a l'éclat du tonnerre ;
Il presse sous ses pieds le globe de la terre ;
Une urne est dans ses mains.

Il parle ! . . . il fait frémir les ombres étonnées :
« Tu viens savoir de moi tes hautes destinées ?
» J'obéis à tes vœux.
» Quand je dicte mes lois à tout ce qui respire,
» Quand les cieux, les enfers cèdent à mon empire,
» Je fais ce que tu veux.

» Un luth d'or à la main vois Homère, Virgile,
» Dont les sublimes chants ont d'Enée et d'Achille
» Eternisé le nom :
» Je veux que revivans, unis en un seul homme,
» Les poëtes divins et d'Athène et de Rome
» Chantent Napoléon.

» De l'avenir brillant que j'aime à te prédire
» Je permets qu'à tes yeux le voile se déchire ;
Tes désirs sont ma loi.
. . . .
. . . .
. . . .
» Vois-tu le Léopard fatigué de carnage,
» De sang rassasié, vers son antre sauvage
» Courir en rugissant ?
» Saisi d'une terreur invincible, inconnue,
» Il présage sa perte, et s'enfuit à la vue
» D'un Alcide naissant.

» Je veux que, le front ceint d'une triple couronne,
» Formé par toi, ton fils à l'éclat de ton trône,
» Prête

» Prête un lustre nouveau ;
» Je veux que des Français et des Romains l'idole,
» Ce fils trouve à-la-fois aux murs du Capitole
Son trône et son berceau !

» Je veux que désormais la France et l'Ausonie,
» Dans le nouvel Alcide admirent ton génie,
» Adorent tes vertus ;
» En dépit d'Albion, que l'univers respire !
» Pour toi, pour tes neveux j'éternise l'empire
» De Trajan, de Titus !

Grand héros, tu souris à cet heureux présage ;
L'éclair luit, le ciel s'ouvre et t'offre ton image.
Sous les traits de ton fils.
A tes yeux dévoilé, l'avenir te retrace
La gloire, les vertus, les hauts faits de ta race :
Tu n'en es pas surpris.

L'Erèbe a disparu, le héros qui s'avance,
Laisse aux enfers l'envie, et conduit l'espérance
Dans le camp des Français.
Il paraît. . . son retour a consolé la terre.

. . . .

M. Millevoye emprunte la lyre de Virgile : c'est le prince des poëtes latins qui salue le roi de Rome, et promet aux descendans du héros qu'il a chanté, de nouveaux siècles de gloire et de prospérité.

« Reprends, cité de Mars ! dit le chantre d'Enée ;
» La pourpre souveraine et l'orgueilleux faisceau :
» Cesse de déplorer ta gloire détrônée,
» Tes temples en poussière et tes dieux au tombeau.

» Sois toujours cette ville auguste et fortunée
» Qu'à la mère des dieux comparaient mes accens,
» Quand, reine de l'Olympe et de tours couronnée,
» Des rois de l'univers elle accueillait l'encens.

» Le Louvre a triomphé du divin Capitole :
» Lutèce est en ce jour la Rome d'autrefois ;
» Mais Rome est fière encor de régner sous ses lois,
» Et du trône du monde un berceau la console.

» Sur ce berceau chéri des dieux
» Sont apparus, dit-on, des signes prophétiques;
» Ainsi qu'aux jours antiques,
» Un astre inattendu s'est levé dans les cieux.

» L'hiver s'enfuit aux monts de la Scandinavie :
» Le soleil, père de la vie,
» A redoublé l'éclat de son disque enflammé ;
» Et jaloux d'assister au bonheur de la France,
» Le printemps, dieu de l'espérance,
» Remonte avant le temps sur son char embaumé.

» De lauriers et de fleurs la tête environnée,
» Viens rouvrir désormais la marche de l'année,
» Mois consacré jadis à l'amant de Vénus !
» Triomphe, et ressaisis ta guirlande flétrie
» Que posa l'ami d'Egérie
» Sur le double front de Janus.

» Du temple de ce dieu portes étincelantes !
» Fermez-vous à jamais. Cachez à l'œil mortel
» Le char de fer, le glaive et les haches sanglantes,
» Et du terrible Mars l'inexorable autel.
» Le seuil d'airain, scellé des mains de la victoire,
» Recevra les tributs de l'univers soumis ;

» Là César, au repos condamné par sa gloire,
» Verra se prosterner ses derniers ennemis.

. . . .
. . . .
. . . .

» Seine! embellis tes bords pour la reine chérie;
» Pose ton urne à ses genoux.
» Terre d'hymen, heureuse Austrie!
» Cueille, pour l'ombrager, tes myrtes les plus doux.

» Par elle, et le Danube et l'Oder et la Sprée
» Ont aux flots du vieux Tibre associé leurs eaux;
» Par elle, l'olivier d'Astrée
» Sur l'univers romain balance ses rameaux.

» Pourquoi l'arrêt des destinées,
» De ma gloire enchaînant le cours,
» A-t-il donc placé mes journées
» Si loin de ces illustres jours?
» Rome, ô jeune César! sous ton règne prospère,
» Ne m'eût point vu de mon vieux père
» Redemander les dieux et les champs envahis.
» Exilé pour jamais de son rustique empire,
» Mélibée en pleurant n'eût point dit à Tityre:
» Heureux vieillard! tes champs ne te sont point ravis.»

L'Ombre, à ces mots, retourne au sein du mausolée.
Dans les airs lentement sa voix s'est exhalée,
Comme le dernier son d'un luth mélodieux,
Ou comme cette odeur d'immortelle ambroisie
Dont la brillante poésie
Parfume la trace des dieux.

M. Vigée a choisi pour son hommage

les formes sévères et mesurées du discours : en saluant l'auguste enfant auquel il s'adresse ,

. . . . Sur ton berceau (dit-il) poëte adulateur ,
Je ne viens pas brûler un encens corrupteur ;
Quand du trône pour toi s'entr'ouvre la barrière ;
Amante des vertus , ma muse libre et fière ,
De ton royal destin de ton noble avenir ,
Sans crainte , sans orgueil , a su t'entrenir ,
Et de la vérité prenant le seul langage ,
Te parler des devoirs auxquels le sceptre engage.

Ces devoirs de la royauté , le poëte les retrace; il énumère ainsi les titres d'un monarque à la reconnaissance , à l'amour de ses peuples , et se demandant , *qu'est-ce qu'un bon roi?* Il répond :

Garde-toi bien de croire
Que j'accorde ce nom au prince que l'histoire
Me peint nonchalamment sur le trône endormi ,
Des veilles , du travail , de la gêne ennemi ,
Dans son repos honteux , ne s'inquiétant guère ,
Des douceurs de la paix , des faveurs de la guerre ;
Sans jamais se montrer d'un soupçon combattu ,
Accueillant du même œil le vice ou la vertu ;
Savourant des flatteurs les perfides caresses ,
D'une facile main produiguant les largesses ,
Et de justes rigueurs heureux de s'abstenir ,
Sans cesse pardonnant alors qu'il faut punir.
Sur le front d'un tel roi la couronne chancelle ;
n'est point la porter , c'est succomber sous elle.

Le bon roi vient s'offrir sous de plus nobles traits.
Une molle indolence est pour lui sans attraits.
Il sait qu'il doit sa vie au bien de son empire,
Il le sait : à ce bien il faut que tout conspire.
L'intrigue n'oserait usurper son pouvoir :
C'est par lui qu'il agit, par ses yeux qu'il veut voir.
Propice à la vertu, mais inflexible au vice,
La prudence est sa règle, et sa loi la justice.
Graces, emplois, honneurs, richesses, dignités,
N'appartiennent qu'à ceux qui les ont mérités;
Le méchant est saisi d'un effroi salutaire.
Le mal, on s'en abstient; le bien, on doit le faire.
Que l'un de ses voisins marche contre l'état,
C'est lui qui de l'armée est le premier soldat.
Ainsi pour ses sujets, ferme, actif, intrépide,
Leur soutien dans la paix, aux combats leur égide;
De respect et d'amour on peut l'environner.
Le bon roi, c'est celui qui sait bien gouverner.

L'histoire fournit ici à M. Vigée quelques noms qui ont dû à ce bel art de gouverner et leur renommée et l'affection des peuples. Mais il trouve près de lui un plus grand, un plus héroïque modèle des hautes qualités qu'il a voulu peindre. Il redit ses exploits et ses bienfaits, ses conquêtes et ses institutions.

Toi-même, dit-il à l'auguste enfant auquel sa muse s'adresse,

Toi-même, contemplant ce règne merveilleux,
Tu t'étonnes, des pleurs échappent de tes yeux !
Ton cœur tressaille.... Eh bien ! l'histoire qui t'éclaire
Te le dit par ma voix : tombe aux pieds de ton père;

Cet objet de surprise et d'envie et d'amour,
C'est lui, c'est le héros à qui tu dois le jour.
Dans l'art de gouverner ne prends point d'autre guide;
Confie à ses leçons ta jeunesse timide;
Désespérant sur lui de jamais l'emporter,
Tu seras assez grand si tu peux l'imiter!
 Mais aux vœux de la France unissant ta prière,
Demande que le ciel prolonge la carrière
D'un roi qu'ont illustré tant de faits éclatans;
Que son heureux hiver, à ton heureux printemps
Puisse encore sourire! et, douloureux présage,
Quand son front fléchira sous les glaçons de l'âge,
Tel que de feux brillans se colore un beau soir,
Au sein des immortels lorsqu'il ira s'asseoir,
Avec crainte et respect saisissant la couronne
Que te lègue son nom, qu'un droit sacré te donne;
A la France éplorée, à l'univers surpris,
Du Grand-Napoléon montre le digne fils.

M. Briffaut consacre les premières strophes d'une ode à peindre le mouvement de l'allégresse publique à la nouvelle de l'événement heureux qui l'inspire.

Touchante illusion, on se mêle, on s'embrasse;
L'un voit l'œuvre d'un dieu, se prosterne et rend grace;
L'autre vante l'état fort d'un second appui.
La mère se penchant vers ses fils qu'elle presse
 Avec plus de tendresse;
Dit en s'applaudissant, ils croîtront avec lui.

O prince! quels honneurs accueille ta venue!
Tu nais sous des lauriers; l'Europe te salue

D'un nom à qui la gloire en tout temps veut s'unir,
Autour de ton berceau vingt peuples se rallient,
Et de loin s'humilient
Nos ennemis muets devant ton avenir.

L'auguste père du royal enfant offre son héritier à la patrie.

Oui, Français, oui! c'est lui que mon amour vous donne;
C'est le fils de l'état, l'honneur futur du trône;
C'est un lien nouveau qui nous réunit tous;
Adoptez-le, guerriers, au nom de la victoire;
Je le voue à la gloire;
O peuple de héros, il appartient à vous!

Les Français répondent par un cri unanime à ce noble appel à leur courage, et à leur fidélité; leurs aigles s'abaissent, et leurs sermens se confondent.

Quel est ce vieux soldat qui dans leurs rangs se lève?
Une main sur son cœur et l'autre sur son glaive,
Il ranime sa voix. Les palmes de Lodi,
Les lauriers d'Iena, qui sans doute l'ombragent,
A ces grands cœurs présagent
Un interprète heureux par la gloire applaudi.
« Français, il est à nous, il sera nos délices!
» Et puissent s'effacer nos nobles cicatrices;
» Puissent tous nos lauriers se sécher sur nos fronts;
» De nos propres exploits qu'en notre ame glacée
» Expire la pensée,
» S'il perd les grands destins que nous lui promettons!
» Dieu, gardez son berceau! que ses jeunes années,
» De calme, de bonheur, de ris environnées,
» Soient, ô Napoléon, le charme de tes yeux!

» Qu'à l'ombre de ce trône égayé de sa joie
» Il joue et se déploie,
» Comme un aiglon grandit pour l'empire des cieux !
» Oh! lorsque dans nos camps nous le verrons paraître,
» Quelle indomptable ardeur nos récits feront naître
» Dans son cœur amoureux de travaux immortels !
» C'est là, c'est au milieu de ces champs de prodiges
» Qu'il suivra les vestiges
» Innombrables témoins des exploits paternels.
» Nous lui dirons. . . . .

Ici le vétéran rappelle les victoires qu'il a comptées par ses blessures, les climats divers où il a suivi son illustre chef, les royaumes que ce chef a fondés; et partout les monumens élevés par la clémence, la sagesse, la magnificence réparant les maux inséparables de la guerre : sur les vaincus, dit-il,

Vois le pardon descendre.
Vois les cités renaître, et partout se répandre
Les arts, fils de la paix, que la sagesse instruit.
Vois cet aigle en repos illuminer la terre
Des feux de ce tonnerre,
Qui pouvait le frapper d'une éternelle nuit.

Le poëte désigne au jeune prince pour les plus nobles garants de ses droits :

Ces amas de trophées
De l'anarchie aux fers les torches étouffées;
Le trône foudroyé, qui reparaît debout
Elevé par les lois, les arts et la victoire,
Vaste rempart de gloire,

Dont les rayons sacrés le défendent par-tout.

O grandeur ! ô puissance ! heureux fils que protége
Des vertus d'un héros l'invincible cortége !
Armé de son nom seul et de son souvenir,
Tu peux, tranquille et fier, te reposer à l'ombre ;
De ces travaux sans nombre ;
Et sa gloire a pour toi subjugué l'avenir.

Dans la cantate exécutée à l'hôtel-de-ville, M. Arnaud a mis en scène Ossian, ses compagnons, et les ombres héroïques des Bardes dont il est descendu. Ossian chante d'abord l'auguste rejetton :

Enfant né sous les étendards
De l'honneur et de la victoire,
Combien tu chériras la gloire
Qui te sourit de toutes parts !
Déjà le noble éclat du glaive
Amuse ton œil belliqueux ;
Et déjà ta main, dans ses jeux,
Saisit le sceptre et le soulève.

Les compagnons d'Ossian mêlent leur voix à la sienne ; tout-à-coup on se tait.... On écoute les anciens Bardes assis sur leurs nuages. Le lecteur se fait facilement une idée du parti qu'a pu tirer le compositeur de cette pensée, à-la-fois poétique et musicale. Voici le chœur aërien des ombres héroïques :

Salut, ô fils de la beauté !
Salut, héritier du courage !
Le ciel t'aime, le ciel partage
L'espoir que la terre a chanté.

Que de bienfaits, que de conquêtes
L'avenir nous laisse entrevoir !
Les lauriers qui ceignent nos têtes
Sur ton front sont prêts à pleuvoir.
Près de ton nom l'éclat des nôtres
Déjà commence à s'effacer.
Fils de Napoléon ! tu sauras te placer
A côté du héros qui surpassa les autres,
Et lui seul peut se surpasser.

M. Parseval Grandmaison a entonné un chant héroïque : nous ne le suivrons pas dans les détails de la fiction poétique, qui rassemble autour du berceau de l'enfant royal ce que les nations et ce que la France a compté de plus grand ; tandis que l'ange de l'hyménée, l'envoyé du Très-Haut, chante le nouveau bienfait de l'Eternel :

Il est né, l'héritier des Trajans des Augustes,
Qui s'élève entouré du souverain pouvoir ;
Fils du chêne au tronc large, aux ombrages augustes,
Il promet de grandir sous ses rameaux robustes,
Et la force du siècle en a produit l'espoir.
Cependant, ils disaient, séduits par un vain rêve :
Combattons le héros français ;
Point de traité pour lui, point de paix, point de trêve
Que la victoire enfin n'assure nos succès.
Son ombre en vain s'étend, sa tige en vain s'élève,
Privé d'utiles rejetons,
Quand le temps flétrira sa verdure et sa sève,
Il ne renaîtra point dans leurs jeunes boutons.

Vain espoir ! un noble hyménée
Donne au héros un fils dont s'embellit sa cour.
O trop heureux Français ! ô Rome fortunée !
Exhalez votre joie en des hymnes d'amour.
Rome, ne pleure point tes généreux Camilles,
Tes Scipions et tes Emiles
Endormis dans la tombe auprès de tes Césars ;
Seul, il te les rend tous ; à ta vue éblouie,
Il va, reproduisant leur gloire évanouie,
Sur sa tête assembler tous leurs rayons épars.

Ouvrez le temple et que j'entende
Sonner l'airain religieux.
Grands, que votre élite s'étende
Et resplendisse dans ces lieux.
Avancez, brillantes cohortes
Du couple auguste et triomphant ;
Du parvis franchissez les portes,
Accompagnez l'auguste enfant.
Il entre environné de la pompe suprême,
En ces réduits sacrés, où les flots du baptême
Vont du Christ à son front donner le divin sceau !
Autour de son brillant berceau
Les fleurs voltigent, l'encens fume,
L'air de guirlandes se parfume ;
Les bannières, les croix, les candélabres d'or,
Les festons, les rubis prodiguent leur trésor ;
L'*Hosanna* retentit : gloire au Dieu qui féconde !
Gloire au héros français ! gloire aux flancs généreux,
Dont l'heureux fruit promet à vingt peuples heureux,
Le salut de l'état et le bonheur du monde......

M. Terrasse, dès long-temps habitué

à des succès dans le genre lyrique, s'adresse à l'enfant déjà roi; un jour, dit-il,

Un jour, tu sauras de ton père
Ce qu'un peuple fidèle espère
Du serment qu'il vient te prêter:
La foule des rois t'environne;
Mais le garant de leur couronne
C'est celle que tu dois porter.
. . . .
Prince, c'est à toi qu'il (Napoléon) confie
Le bonheur de notre avenir;
Et tout ce qu'a fait son génie,
Ton sort est de le maintenir.
Fais-toi ce vertueux courage;
Qu'il soit à jamais l'héritage
De ta longue postérité;
Les temps garderont sa mémoire;
Conserve-lui toute sa gloire,
C'est-là ton immortalité.

Le roi de Rome est né, s'écrie M. Le Sur,

Préparons nos autels;
Le printemps couronné de ses fraîches guirlandes,
Les ris, les jeux, l'amour, les beaux-arts, les vertus,
La gloire au laurier d'or, la force protectrice,
Et l'austère justice,
Sur le berceau sacré déposant leurs tributs.
. . . .
Le Tibre trop long-temps endormi sur son urne;
Laissa croître en son sein le roseau taciturne:

Il se réveille au bruit résonnant sur l'airain,
Et d'une onde superbe inondant son rivage,
De son vieil héritage
Il offre les débris à l'enfant souverain.
. . . .
Les dieux gardent l'empire où la valeur le fonde;
Qu'il sorte du héros une race féconde;
Vous, Muses, poursuivez vos accords éclatans !
Chantez Napoléon ! Sous ce nom tutélaire
Nos chants, loin du vulgaire,
Dans l'Olympe, avec lui, vivront vainqueurs du temps.

Dans l'épilogue de son estimable production, l'*Epître sur la poétique*, M. Chaussard, professeur académique de littérature dans l'université impériale, nous présente l'image d'un hymne éclatant formant une seule voix de celles qui s'élèvent dans tout l'empire.

Qu'ai-je entendu ? le bronze aux mugissantes voix,
Tonne au loin, tonne encore, et retentit cent fois.
Le superbe héritier de ces vastes couronnes,
De ce trône élevé qui pour base a les trônes,
Il est né ! . . . . La Tamise est couverte de deuil,
Le Danube joyeux roule avec plus d'orgueil;
Et la Seine a paré, naïade impériale,
De palme et d'olivier son urne triomphale.
Il est né ! . . . . Puisse un jour ce rameau protecteur
Du laurier paternel atteindre la hauteur !

Puis s'adressant au roi de Rome, il dit :

. . . . En ouvrant la paupière,
De sa gloire par-tout tu verras la lumière

Environner tes yeux de miracles épars !
Souvent tu leveras tes bras et tes regards
Vers l'airain colossal d'où, montant dans la nue,
Rayonne du héros la majesté connue ;
Sur ses propres exploits un art ingénieux
L'élève, et ses hauts faits le portent dans les cieux :
Apprends de lui comment on est grand par soi-même !
Qu'il protége long-temps son vaste diadême !
Que de l'art de régner t'ouvrant la profondeur,
Long-temps il soit ton guide aux sentiers de l'honneur !
Et tu sauras alors, fidèle à sa mémoire,
Garder par la vertu l'empire de la gloire.

Mme. de Laage-Mazure annonce consacrer les premiers fruits de sa muse au roi qui vient de naître, et à son auguste mère ; grande reine, dit-elle,

Daigne prêter l'oreille à ma timide voix :
Au berceau de ton fils j'ose essayer ma lyre,
Je suis mère, ce nom me rassure et m'inspire.
Entends-tu ces accens d'espérance et d'amour !
Tous nos vœux élancés vers l'éternel séjour ?
Les temples sont émus de nos pieux cantiques,
Et du bronze guerrier les foudres pacifiques
Ont annoncé le jour qu'attendait l'univers ;
Les poëtes sacrés préparent leurs concerts,
Et la lyre à la main, dans un transport sublime,
Célèbrent toi, ton fils, ton époux magnanime,
. . . .
. . . .
Je ne troublerai point leurs chants harmonieux :
Est ce à moi de parler le langage des dieux ?

ssez d'autres diront ta majesté suprême ;
Iais adoucis pour moi l'éclat du diadême,
:t, mère comme toi, si j'ose dans ton cœur
uiser mes sentimens pour chanter ton bonheur,
n caressant ton fils, approuve d'un sourire
t mes premiers accords et les vœux qu'il m'inspire.

her enfant que le ciel accorde à notre amour,
)ors en paix sur le sein qui t'a donné le jour !
ientôt tes yeux ouverts à la douce lumière,
'apprendront à répondre aux baisers de ta mère.
nges, veillez sur lui ; tel qu'aux jours d'Israël,
et enfant est chargé des promesses du ciel !
eillez sur son berceau, couvrez-le de vos ailes ;
t comme sur le Nil, où de vos mains fidèles
ous portiez cet enfant plus grand que tous les rois,
ui du peuple éternel devait fonder les lois,
nges, veillez encore ; il est dépositaire
u bonheur d'un héros, du bonheur de la terre.
ui, leurs mains garderont ce berceau précieux :
'encens de ta prière est monté jusqu'aux cieux :
u demandais un fils, doux espoir de la France,
t les cieux exauçaient tes soupirs d'espérance.
u disais dans ton cœur : « Cet enfant bien-aimé,
Quand le présenterai-je à mon peuple charmé? »
déjà rappellant de sublimes exemples,
u promis de paraître au milieu de nos temples,
t, ton fils dans tes bras, de l'offrir aux Français
omme un gage d'amour, de bonheur et de paix......
u viens de l'accomplir, ce vœu tendre et sublime!
elle, aux pieds des autels, dans les murs de Solime,
arut la Vierge auguste à qui tu dois ton nom,
t pour qui retentit l'hymne de Siméon.

Fidèle à la lyre élégiaque, Mme. Dufrenoy lui a cette fois emprunté quelques accords sacrés.

Sous l'œil de son époux, ce héros immortel,
Sous l'œil de tous ces rois alliés à la France,
Louise conduit à l'autel
L'enfant cher et sacré qui lui doit la naissance.
L'auguste ministre des cieux
Sur ce front rayonnant de gloire et d'innocence,
Pose le sceau religieux.
O prodige ! ô bonheur ! un ange de lumière
Apparaît tout-à-coup au fond du sanctuaire,
Sa voix a sur les cœurs des charmes tout puissans,
Et mon cœur a d'abord retenu ses accens.

« Fils de Napoléon. . . . .
. . . .
» Dans Rome, de son prince orgueilleuse et ravie,
» Des plus illustres noms efface la splendeur.
» Le Dieu qui sur ta tête a placé la couronne,
» Qui mit le sceptre dans tes mains,
» Et de sa grace t'environne,
» N'est pas un de ces Dieux rêvés par les humains.
» De sa puissance sans seconde,
» Tout l'univers vient t'avertir.
» D'un mot il a créé le monde,
» D'un mot il peut l'anéantir.
» Au peuple qu'il soumet à ton obéissance,
» Roi chrétien, fais chérir sa loi.
. . . .
. . . .
» Il soutiendra ton bras de son bras invisible,

» Il fera pénétrer sa sagesse en ton cœur,
» Et dans tout l'avenir frappé de ta grandeur,
» Tu seras appellé le juste et l'invincible ».

L'ange alors disparaît sur un globe de feu.
L'enfant roi que déjà saisit l'esprit de Dieu,
Elève vers le ciel un regard plein de charmes.
Le prêtre du Seigneur baigné de douces larmes,
Croit voir dans cet enfant, ensemble réunis,
Et le grand Constantin et le pieux Clovis.
Plongés dans une sainte ivresse,
Les chrétiens de leurs chants font retentir les airs.
Le chœur des Séraphins répond à leurs concerts,
Et la terre et les cieux tressaillent d'allégresse.

Après les vers d'une femme à laquelle on en doit de si harmonieux et de si touchans, on entendra avec plaisir peut-être, les premiers, les mélodieux accens d'une muse adolescente, celle de M Casimir de la Vigne, du Hâvre, élève de rhétorique au Lycée Napoléon.

Tu parus, dit-il, à l'auguste mère du roi de Rome,

. . . . . Aussitôt les peuples de la France
Entourèrent ton char de leurs concerts joyeux;
Devant toi marchait l'espérance;
Et ce jour à jamais heureux,
D'un jour plus doux encor nous donna l'assurance.
Jeune immortelle, il naît de ton sein généreux
Ce fils, que ta présence annonçait à l'empire;
Un doux transport déjà se mêle à tes douleurs;
Et sur ces traits souffrans où la beauté respire,

Le souris maternel brille au milieu des pleurs.

Telle dans sa course légère,
Dissipant un brouillard obscur,
Du jour l'aimable messagère
Apparaît sur son char d'azur:
A la terre qui se réveille,
La déesse, de sa corbeille
Prodiguant les trésors divers,
Par ses pleurs et par son sourire
Annonce le Dieu dont l'empire
Va s'étendre sur l'univers.

Reçois, royal enfant, les vœux de la patrie,
Qu'un laurier paternel ombrage ton berceau!
Que la gloire et les arts embellissant ta vie,
Consacrent à jamais le règne le plus beau!
Enfant chéri du ciel, attendu par la terre,
Promis à la postérité,
Puisse-tu sous les yeux de ton auguste père,
Croître pour l'immortalité!

Et vous, peuples heureux de ces heureux rivages,
O vous, dont sa naissance a comblé tous les vœux,
Goûtez un bonheur sans nuages
Qui doit s'étendre un jour à nos derniers neveux.
Bannissez la crainte importune;
Par un vent favorable en son cours entraîné,
Le vaisseau de l'état, de gloire environné,
Porte César et sa fortune.

M. Cauchy, constamment attaché au culte des muses latines, a recueilli de leur entretien les prédictions de Nérée.

Nereus vaticino turbatus corda furore
Incipit : o magnis educte in luminis auras
Auspiciis, venerande puer, quœ guadia terris,
Quantaque nascendo cunctis bona gentibus affers!
Tu longam imperii seriem, populisque regendis
NAPOLEONÆA *dignos à stirpe nepotes,*
Et dominam spondes orbi per sæcula prolem.
Tu generum socero, tu blando pignore Gallos.
Austriadis socias ; per te illabefacta manebit
Quœ modo, Cæsareos inter jurata penates,
Junxit Sequanicos Istro concordia fluctus.....

M. Amar a également choisi la poésie latine, et M. Mollevault s'est rendu son fidèle interprête.

C'est aussi dans la langue de Virgile et d'Horace, qu'habitué à interprêter ces grands poëtes devant une jeunesse studieuse et déjà éclairée, M. le Maire a célébré la naissance du roi de Rome ; il a eu le bonheur d'être traduit en français par M. Legouvé, en italien par M. Buttura : ainsi un bouquet élégant se compose de fleurs diverses, qui marient leurs parfums et leurs couleurs. Voici comment le poëte décrivait à l'avance le spectacle attendrissant et solennel que nous venons d'avoir sous les yeux.

En erit ille dies, quo maxima templa, secundos
Per procerum fremitus ; populi acclamante catervâ.
Invises jam mater ovans ; gratesque potenti
Persolves MARIÆ, *duplici quod munere, talis.*
Contigerit tibi PROGENIES, *talisque* MARITUS *;*

Hic gentem de more tuam solemnibus aris
Affusam invenies, memorique ita voce precantem :
« *O* MARIAE *geminum jubar, ô fax alma salutis !*
» *O cultum semper nomen semperque colendum !*
» HAEC COELO REGINA MICAT ; MICAT ALTERA TERRIS » !

Les muses italiennes ne pouvaient être muettes dans un tel concert de félicitations et d'hommages ; tandis que les improvisateurs romains vont chercher des inspirations à la vue du Capitole relevé, et des monumens restaurés de l'antique Forum ; les Italiens que nous possédons ici ont uni leurs voix mélodieuses.

M. Buttura, qui a si souvent, et sous des formes si diverses, consacre les produits de sa muse, soit à naturaliser en Italie les principes les plus sains de notre littérature, soit à célébrer les grandes actions de l'empereur, a écrit des stances allégoriques très-élégamment traduites par M. Chaussard ; M. Pœchini de Padoue a deux fois célébré le même sujet ; M. Pétroni, habitué dans sa *Napoléonide* à appeller la poésie à l'aide de la numismatique, a composé de belles médailles, accompagnées d'une ode que M. Tercy, traducteur de *la Napoléonide*, a reproduite en vers français ; la naissance d'Alexandre est une cantate du même poëte. M. Biagioli, pour son ode, a eu le même interprête ; une foule d'autres ont été les émules de ceux que nous venons de nommer.

Nous voudrions continuer, mais il y a un terme même aux moyens d'être justes envers des auteurs qui se sont si bien rendus les interprêtes des sentimens publics; nous ne pouvons qu'exprimer nos regrets de ne pas faire connaître par quelques citations : l'Ode de M. Mély Janin, celle de M. Giraud; l'Ode aux Romains de M. Bruleboeuf; celle de M. Réné Perrin, le Poëme de M. Brad, du 4e. régiment d'artillerie; le Dityrambe de M. Vernet, capitaine au corps impérial de l'artillerie de la marine; les Strophes accompagnées de médailles de M. Julien Paques, contrôleur des droits réunis; les Vers de M. Michelin, employé à la même administration; l'imitation de la 4e. églogue de Virgile, par M. Lefebvre; une autre imitation de cette même églogue, par M. Loiserolles; l'Ode sur la naissance du roi de Rome, par M. Fleuriais, attaché à la préfecture de police; la France consolée, de M. Mossé; les grands Jours de l'empire français, par M. Alexandre Ferrere; le Tibre, la Tamise et Protée, songe allégorique de M. Lacroix de Niré; l'Idylle de M. Damin, du ministère de l'intérieur; l'Hommage d'un Français, ou plutôt les nombreux hommages contenus dans le recueil de M. Laingay; l'Ode intitulée Romulus, par M. de Gourbillon, traducteur ordinaire du cabinet de S. M.; l'Invocation de la France à l'Eternel, par M. l'adjud.-général

Dupont Derval; les Stances de M. d'Agar, des droits réunis; Rome et le Tibre, Prosopopée de M. le Duc, attaché au service du palais de sa majesté; l'Oracle du destin, ou les Héraclides, allégorie de M. le Bailly; l'Ode de M. Denne Baron; celle de M. Huillard Bréholles; la Naissance du roi de Rome, par M. Tercy; l'Ode de M. Bruner, attaché à la secrétairerie-d'état du royaume d'Italie; les improvisations nombreuses d'un poëte octogénaire, M. de Ximenez; les vers latins de MM. Miollis, ancien préfet, Roemers et Picard; l'Ode portugaise de M. Soyez; etc., etc.

Mais on le voit; l'indication même des titres et des noms nous entraînerait trop loin. Jamais un si heureux événement n'a compté tant de poëtes jaloux de le confier à la lyre; cela devait être; les sentimens qu'ils peignent sont si purs; les vœux sont si unanimes, l'hommage si mérité, que l'expression en a dû paraître facile et naturelle à presque tous les esprits; aussi tous les âges, toutes les classes, et presque tous les idiômes, ont-ils acquitté noblement leur tribut; sûrs d'être accueillis par l'estime due au succès, ou par l'indulgence qui sourit à l'intention.

S.....

SPECTACLES.

Théatre de l'Impératrice.

La Vieille-Tante, ou *les Collatéraux*.

Ce théâtre vient de remettre *l'Alcade de Motorido*, le dernier des ouvrages dont M. Picard ait enrichi un répertoire qu'il a formé, une scène qui lui doit son existence. *L'Alcade* n'est pas placé au rang des meilleurs ouvrages de cet auteur ingénieux et fécond; mais la pièce est amusante, le ridicule du principal personnage y est bien saisi, l'intrigue est vive et spirituelle; il y a du comique de mœurs et du comique de situation; le dialogue est très-plaisant, et la pièce bien jouée doit continuer à attirer du monde.

Cette reprise avait très-favorablement disposé le public à entendre un ouvrage nouveau que tout le monde savait être aussi de M. Picard; cet ouvrage est une comédie en cinq actes et en prose; le titre, *la Vieille Tante*, ou *les Collatéraux*.

Ces collatéraux sont nombreux : ainsi l'auteur nous a donné en petites pièces la monnaie de son comique et rusé *Colla-*

téral. Nous n'examinerons point ici si cette monnaie est frappée au même titre que la pièce, et si elle aura le même cours : l'ouvrage nouveau a un but moral auquel l'ancien ne prétendait point ; il est moins gai, moins amusant ; l'intrigue est bien moins vive, moins originale ; elle est aussi moins forcée, plus naturelle, plus raisonnable, d'un ton de comique plus élevé et plus vrai : le premier fait beaucoup rire ; celui-ci fait réfléchir quelquefois ; c'est aussi le but de la comédie. On voit bien que tous *les Collatéraux* sont de la même famille ; mais ceux-ci paraissent sous un costume nouveau et dans une situation qui n'est pas la même. Il ne s'agit pas ici d'une succession ouverte, comme dans *l'assemblée de Famille*, d'un héritage auquel on croit être appellé, comme dans la piquante comédie des *Héritiers* ; il ne s'agit encore que d'un testament à signer, que de dispositions plus ou moins favorables à obtenir. Ce triste et dernier acte d'une propriété qui va nous échapper doit être fait par une tante sexagénaire. Un tel âge donnerait bien quelqu'espoir aux Collatéraux ; mais, par malheur, cette tante, madame de Saint-Clair, veuve, et jouissant de deux cent mille livres de rente, est fort bien portante, et elle a trouvé un moyen assez ingénieux de s'entretenir en cet état de parfaite santé, c'est de

de joindre beaucoup de malice à un grand fonds de gaieté, et de jouir de tous les plaisirs que sa fortune permet à son âge. Son plaisir le plus vif sur-tout, et son passe-temps le plus doux, est de s'amuser aux dépens de ses collatéraux, de jouir de leurs complaisances étudiées, des petites rivalités qui les divisent, des prétentions mutuelles dont elle leur surprend le secret ; elle a sur eux un empire absolu ; elle les fait aller, venir à volonté ; faire, défaire ; vendre, acheter ; refuser, consentir, selon son caprice : il fait beau, si elle l'a voulu ; il pleut, si elle le désire ; il est l'heure qu'il lui plaît, tant ses avides collatéraux enchérissent mutuellement sur les moyens de lui faire leur cour.

Il faut ici faire connaître ces héritiers en perspective ; les premiers sont MM. Bartholin et son fils Anathole ; l'un, homme lancé dans les affaires, auquel dans l'occasion on demande un dédit pour être sûr de sa parole d'honneur ; l'autre, le plus naïf ou le plus niais des jeunes gens affublés d'un habit à la mode ; les seconds sont M. et Mme. de Saint-Laurent et leur fille Louise ; Mme. de Saint-Laurent se donne de grands airs parce que son mari a une petite place à la cour ; le troisième est un gascon, chevalier des belles et tant soit peu d'industrie, qui, las d'avoir dû à sa bonne mine une foule de bonnes

fortunes dispendieuses, voudrait bien finir par une qui fût lucrative : on voit d'ici que dans les dispositions de l'auteur, la tante et son héritage sont attaqués sur trois points : le capitaliste veut l'amener à une cession totale en viager ; les Saint-Laurent à une disposition absolue en faveur de leur fille ; Vernissac, enfin, à un mariage en secondes noces avec lui.

Nos collatéraux sont réunis, et comme en présence ; le moment de la crise approche ; ils ont entendu parler de testament, et la tante a mandé un ancien ami de son mari, placé à la tête d'une étude de notariat, qu'elle a voulu consulter. Pourquoi cet homme âgé n'est-il pas maître clerc ? Pourquoi n'est-il pas notaire ? Pourquoi l'auteur a-t-il eu besoin qu'il ne fût pas riche, et que, par état, il pût se mêler de testament ? Cela tient à deux combinaisons dramatiques indispensables dans le sujet, qu'il est inutile d'indiquer ici, mais qui jettent sur l'action un peu d'invraisemblance et d'obscurité.

M. Dorigni, c'est le nom de cet ami, est en effet consulté ; pour mettre tous les intérêts d'accord on imagine de marier les deux jeunes cousins, Louise et Anathole, et d'assurer ainsi à ces deux jeunes époux les deux tiers de la succession ; mais au moment où l'action s'engage de la sorte, survient un nœud auquel on ne s'atten-

dait pas : la jeune Louise a laissé surprendre son cœur ; elle aime un jeune artiste avantageusement connu de sa tante, pauvre mais honnête ; et ce jeune homme, par un de ces hasards qui se rencontrent plus souvent à la comédie que dans le monde, se trouve être le fils de M. Dorigni.

Les parens ne veulent pas entendre parler d'un mariage sans fortune; Dorigni, d'une union qui le ferait passer pour un coureur d'héritage, et voilà la tante ne sachant que faire de son bien ; Vernissac choisit ce moment pour demander la main qui peut en disposer : la tante rit tout bas de cette situation nouvelle, mais elle ne refuse pas ; et dès-lors elle s'amuse de voir Vernissac prendre les airs de maître de la maison et ne s'exprimer plus que par des pronoms possessifs ; elle indique enfin une réunion générale des parens où elle déclarera sa détermination positive ; le cercle se forme au cinquième acte ; Mme. de Saint-Clair ouvre la scène par un discours. Cette scène a singulièrement amusé ; on y retrouve celle de Sémiramis haranguant les états de Babylone avant de se choisir un époux. Vernissac Assur ne doute pas que son nom ne soit préféré ; mais comme Sémiramis, Mme. de Saint-Clair nomme un Arsace ; le jeune Ernest Dorigny. Un cri général s'élève ; Bartholin parle de faire interdire sa tante ; Saint-Laurent est furieux ;

Dorigny père se confond en excuses, le fils ne peut se résoudre au sacrifice qu'on lui impose; mais ce moment d'incertitude et de trouble ne peut durer; Mme. de Saint-Clair fait connaître qu'elle a voulu seulement obtenir de la délicatesse de Dorigny père, un consentement qu'il croyait de son honneur de refuser : il faut que le jeune Ernest soit l'époux de la tante ou doté par elle. Dorigny ne peut hésiter, les jeunes gens sont unis, et la pièce finit par un trait fort heureux. La tante qui s'était amusée des flatteries de ses neveux, leur rend à tous la liberté de parler et d'agir; elle ne veut plus qu'ils règlent leurs procédés sur leurs espérances, elle ne fera pas de testament, et il y aura pour tous ses héritiers égalité de droits absolue, après un événement qu'elle retardera le plus possible.

Cet ouvrage a eu du succès surtout aux derniers actes, et nous citons cette particularité comme un sujet d'éloges; trop souvent à quelques actes brillans de détails succède une action lente et vide, et un dénouement froid et prévu : ici le vide, s'il y en a, ne se fait guère sentir que dans les premiers actes. Au troisième on trouve une scène charmante, écrite avec grace, traitée avec goût, celle où la tante surprend le secret de Louise; au quatrième, celle de la déclaration de Vernissac est conçue d'une manière fort

originale, et filée avec beaucoup d'art; son exécution était très-difficile; elle est écrite avec une finesse remarquable. Le cinquième acte est bien : la mystification faite aux parens est amusante, l'idée du mariage annoncé est plaisante, et le dénouement qui met tout le monde d'accord, est assez satisfaisant.

L'auteur n'eût pas été connu qu'il eût été deviné dès les premières scènes; je dirai presque qu'il l'eût été trop facilement, trop sûrement : sans doute il est bon d'être soi, et c'est le cachet particulier de M. Picard; mais plus on est fécond dans la carrière dramatique, plus, en étant soi, il est désirable qu'on ne soit pas le même. C'est cependant une sorte d'injustice du public, que d'exiger d'un auteur qui a beaucoup produit, qu'il mette toujours de la variété dans ses sujets, dans ses plans, dans sa manière, surtout lorsque cette manière même a constitué ses précédens succès, qu'elle l'a classé, qu'elle lui a assigné une place parmi les auteurs qui ont un trait caractéristique et une physionomie originale.

On peut aussi remarquer une disposition générale dans les spectateurs à l'égard des auteurs ou des artistes qui reparaissent souvent à leurs yeux avec une somme presque égale des mêmes qualités et des mêmes défauts; lors de leur début

dans la carrière, c'était des qualités que l'indulgence publique s'occupait ; les défauts étaient reconnus, mais on ne les indiquait que pour essayer de les faire disparaître du prochain ouvrage ; par la suite ce sentiment du public n'est plus aussi favorable : si les mêmes défauts se reproduisent avec les mêmes qualités, on semble moins appercevoir les qualités auxquelles on s'est accoutumé, que les défauts qu'on est choqué de retrouver encore.

Les défauts qu'on a retrouvés ici sont ceux que la critique a toujours reprochés à notre auteur avec plus d'exigence peut-être que de justice : un naturel qui va quelquefois jusqu'à la négligence, un dialogue diffus, des détails prolixes, le choix trop constant des ridicules de la même classe, et de sujets trop souvent pris, si l'on peut s'exprimer ainsi, dans la même latitude.

Peut-être, le cadre de cinq actes ne paraît-il pas toujours à l'auteur aussi difficile à remplir qu'il l'est en effet ; peut-être se trompe-t-il aussi en multipliant trop ses personnages, et en oubliant qu'un intérêt trop divisé s'affaiblit, que l'attention appellée sur trop de détails, se fatigue ; que peupler la scène, n'est pas toujours l'occuper, et que de petites scènes multipliées à l'infini, forment rarement de ces actes qu'on aime à citer,

et qui fondent la durée des ouvrages dramatiques.

Je puis tout-à-fait me tromper dans ces conjectures, mais je suis plus sûr d'être à-la-fois juste et vrai en opposant à ce tableau celui des qualités de notre auteur, prouvées par presqu'autant de succès que d'ouvrages. Ces qualités sont le premier don de l'auteur comique, celui que l'étude même ne donne pas, la facilité, l'abondance et la vérité du pinceau, un sentiment juste de ce que doit être la comédie, des intentions morales, toujours de la raison, des principes sains habilement mis en action, de la franchise, du naturel, beaucoup d'esprit sans recherche, et le plus souvent des traits qui, sous une forme légère, ont beaucoup de force et de profondeur. Voilà ce qu'on reconnaît ici comme dans tous les ouvrages de l'auteur, même dans celui le plus important, le plus moral et le plus fortement comique de tous, qu'un jugement précipité peut-être a privé du droit d'être entendu, parce que le ressort principal avait paru peu digne de la scène où il était développé.

La Vieille Tante a été fort applaudie ; et son auteur demandé très-vivement a été nommé. Il n'est pas douteux qu'avec quelqu'attention portée à supprimer des détails inutiles, des longueurs, quelques inconvenances, des entrées et des sorties

peu motivées, à diminuer un peu de ce mouvement perpétuel qui fatigue dans les premiers actes, et de ce dialogue malheureusement nécessaire pour faire connaissance avec tant de personnages, l'ouvrage ne justifie de plus en plus son succès. La pièce est, en général, fort bien jouée.

Théatre du Vaudeville.

Je m'émancipe, comédie-vaudeville.

Bien des auteurs sont persuadés qu'il faut peu de chose au Vaudeville pour le faire vivre; et l'économie qu'ils professent sur ce point réduit quelquefois le malin enfant à un état de langueur et de faiblesse qui ne lui présage pas une longue existence. Heureux celui qui sait cacher cette stérilité de l'intrigue sous l'agrément des détails et la fraîcheur des couplets. Ces jolis riens alimentent le Vaudeville, amusent le public et donnent à l'ouvrage une existence, artificielle il est vrai, mais qui suffit à l'amour-propre et à l'intérêt de l'auteur. Ces observations s'appliquent naturellement à la pièce nouvelle intitulée : *Je m'émancipe.* Le fond en est extrêmement léger, les scènes un peu précipitées, et le dénouement *impromptu*; mais ces défauts sont rachetés par l'esprit et la grace qui règnent dans plusieurs scènes de ce vaudeville.

M. Ducastel, vieux avare, a une fille et un neveu, dont il est le tuteur, et qu'il rend également malheureux, en les privant de tout. Les deux jeunes gens s'aiment et brûlent de s'épouser : Eugène (c'est le nom du neveu), vient de découvrir qu'il est majeur et *s'émancipe* : il demande le compte de ses biens, prend un hôtel et se met à la mode en achetant à crédit. La maison qu'il occupe n'est séparée de celle du tuteur que par un mur mitoyen ; les choses ont l'air de s'arranger, Eugène feint de consentir à ne recevoir son bien, ainsi que la dot de sa cousine qu'il épouse, que lorsque le tuteur en aura les moyens, mais cette apparente modération n'est qu'un piége : Ducastel a enfoui un trésor dans son jardin, et ce trésor a été découvert par le jokei d'Eugène. Tandis que le tuteur signe les contrats, le trésor est enlevé ; cependant tout s'arrange à l'amiable. L'auteur a été demandé et nommé ; c'est M. Chazet. Y.

Le défaut de place nous force de renvoyer l'article du théâtre de Bruxelles au volume prochain.

ANNONCE LITTÉRAIRE.

Eloge historique de Jean Gensfleisch, dit *Guttenberg, premier inventeur de l'art typographique à Mayence; par M. J. F. Née de la Rochelle, juge de paix à la Charité-sur-Loire.* Un vol. in-8°., orné d'un beau portrait de Guttenberg. Prix, 3 fr., et 3 fr. 50 c. franc de port. A Paris, chez D. Colas, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n°. 26, faubourg St.-Germain.

Il me serait agréable, dit M. Née de la Rochelle dans son avertissement, de concourir d'une manière quelconque à la perfection de l'éloge de Guttenberg, et sous ce point de vue, je puis offrir au public mon travail, qui est le fruit de quelques réflexions, de l'habitude de juger les premiers monumens de la typographie et de les discuter : on y verra la manière dont j'ai conçu cet Eloge, dont j'ai tâché d'éclaircir certains faits qui invoquaient le secours de la critique; les rapprochemens qu'ils ont nécessités, et comment j'ai développé, par les travaux de Guttenberg, quelques circonstances de sa vie. Elle commence à être ici un peu plus connue que je ne l'ai trouvée dans les écrits qui ont précédé le mien, et il sera possible, avec le secours de nouvelles recherches faites sur les lieux, de rendre son Eloge plus intéressant qu'il ne semblait l'être d'abord. Si mon travail peut aider à ces recherches, il aura du moins l'avantage d'avoir contribué à dévoiler toute l'importance et l'utilité que l'on devait trouver dans l'éloge de Guttenberg.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans ce volume.

Bibliographie.

Sciences et Arts.

Mélanges.

Littérature.

Spectacles.

Théâtre de l'Impératrice.

Théâtre du Vaudeville.

Annonce littéraire.

Fin du septième volume.

ESPRIT
DES JOURNAUX,
FRANÇAIS ET ÉTRANGERS,

PAR

UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

AOUT 1811.

TROISIÈME TRIMESTRE.

TOME VIII.

A BRUXELLES,

DE L'IMPRIMERIE

DE WEISSENBRUCH, PROPRIÉTAIRE.

AVIS.

Il paraît chaque mois un volume de ce Journal. La souscription est ouverte pour 3, 6, 9 et 12 mois; elle est de 24 francs pris à Bruxelles, de 27 francs pris à Paris, de 31 francs 50 centimes, franc de port, pour les autres départemens, et de 39 fr. pour l'étranger.

On s'abonne chez tous les directeurs de poste, et libraires des principales villes de l'Empire français et de l'Europe; et principalement à Paris, chez D. Colas, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n°. 26, et à Bruxelles, chez Weissenbruch, imprimeur-libraire, éditeur et marchand de musique, propriétaire et directeur de ce journal, place de la Cour, n°. 1085.

ESPRIT DES JOURNAUX.

BIBLIOGRAPHIE.

Histoire de l'administration de la guerre, par Xavier Audouin, etc. (1).

La guerre ne présente primitivement que le tableau d'une multitude armée pour sa défense; l'adresse, la force, la honte de céder, la gloire du triomphe animaient les combattans; le succès d'une campagne dépendait de l'habileté des chefs et de la valeur des soldats; aucun autre soin, nul embarras pour l'entretien des armées, pour la fourniture des vivres, n'entravait la rapidité des marches et l'ardeur des troupes. Mais bientôt il fallut pourvoir à ces besoins divers à mesure que les armées furent plus nombreuses; les provisions de bouche, les armes, les machines de guerre, devinrent autant d'objets de la sollicitude des chefs, et sans lesquels le courage, le génie restaient impuissans et inactifs; dès-lors

(1) Voyez notre volume précédent, page 54.

naquit l'administration de la guerre. C'est elle qui pourvoit à l'organisation, à l'entretien, à la bonne tenue des troupes en paix comme en guerre. Son histoire offre par conséquent l'apperçu des essais et des moyens employés pour perfectionner le régime militaire, sujet grand et important, parce qu'il est lié à tous les ressorts, à tous les mobiles de la société. On peut donc apprécier par cela seul l'intérêt de l'ouvrage de M. Audouin et le motif qui nous engage à continuer d'en donner une analyse à nos lecteurs.

On a vu dans l'article déjà inséré dans ce journal, que l'auteur après avoir considéré l'administration de la guerre, mais d'une manière rapide, chez les Romains, et durant le temps du Bas-Empire, s'attachait particulièrement à en montrer les diverses branches, les imperfections et les progrès sous les premières dynasties des rois de France. Par l'enchevêtrement des fonctions civiles et militaires aux époques antérieures au 16e. siècle, il a dû se trouver entraîné à parler de dignités, de charges, de magistratures qui entraient alors dans la composition du gouvernement et du conseil de nos rois, et qui par conséquent avaient des rapports avec l'administration de la guerre. Mais ces digressions mêmes, dans un sujet de cette importance, offrent d'utiles rapprochemens et servent généralement à

éclaircir quelques difficultés historiques.

Il règne une si grande obscurité, si peu d'ordre dans ce que les historiens nous ont dit de la forme du service militaire, de la manière de lever, d'entretenir les troupes, que l'écrivain qui veut sur ces matières offrir une instruction solide, a besoin de beaucoup de recherches, et de parcourir en quelque sorte toutes les parties de la législation pour en extraire ce qui concerne celle de la guerre. Aussi jusqu'à François Ier. ne trouve-t-on que des renseignemens plutôt politiques que militaires sur l'organisation de l'armée; et ce n'a été que par une attention constante à ne point perdre son objet de vue, que l'auteur a pu réunir dans son ouvrage plus de détails qu'on n'en trouve ailleurs, et suivre le fil des changemens survenus jusqu'alors en France dans le régime militaire.

Les revenus des rois étaient d'ailleurs trop bornés, sur-tout avant le seizième siècle, pour qu'ils pussent suffire aux frais d'administration et aux entreprises militaires un peu considérables : il régnait dans cette partie une insuffisance générale. Aussi, ne pouvaient-ils mettre en campagne que des armées mal approvisionnées et peu nombreuses. Au lieu de soldats habitués par une discipline régulière, à la subordination et à l'art de la guerre, ils n'avaient d'autres troupes

que celles que des vassaux devaient leur fournir suivant les conditions de la *tenance militaire.* Ces combattans n'étaient obligés de rester en campagne que pendant un temps fort court, et l'on ne pouvait point les faire marcher loin de leur résidence ordinaire. Plus attachés à leurs seigneurs particuliers qu'au monarque qu'ils servaient, ils étaient souvent plus disposés à traverser ses vues qu'à les seconder; et quand ils auraient été plus soumis à l'autorité du prince, ils n'auraient encore été que des instrumens peu propres à l'exécution d'une difficile entreprise. La force d'une armée destinée pour la conquête ou pour la défense, consiste dans l'infanterie; ce fut à la fermeté et à la discipline des légions composées principalement d'infanterie, que les Romains durent toutes leurs victoires. Aussi, lorsque les empereurs, changeant de système, mirent leur principale confiance dans une nombreuse cavalerie, ils ne purent résister à l'impétuosité des nations barbares, qui combattaient presque toutes à pied. Mais ces mêmes nations, une fois établies dans les pays qu'elles avaient conquis, firent la même faute, et changèrent en cavalerie toute la force de leurs armées. Et cet usage s'est maintenu en France pendant toute la durée du gouvernement féodal. Il paraît qu'il fut entretenu en

partie aussi par l'orgueil des nobles, qui, craignant de se trouver confondus avec des hommes d'un ordre inférieur, voulurent en être distingués à la guerre comme en temps de paix. Le goût pour le service à cheval devint si général, que, dans les 13e. et 14e. siècles, les armées européennes étaient presque entièrement composées de cavalerie. Un gentilhomme n'aurait pas voulu paraître au camp sans un cheval, et il aurait cru déroger à sa qualité s'il avait combattu à pied. La cavalerie était, par une distinction particulière, appellée, *la bataille*, et c'était d'elle seule que dépendait le sort de toutes les actions. On ne comptait pour rien, à cette époque, l'infanterie, qui, dans le fait, n'était guère composée que d'un ramas de populace mal armée et encore plus mal disciplinée.

L'établissement de corps réguliers, soldés et exercés aux manœuvres militaires, était si opposé à l'esprit féodal, que pendant plusieurs siècles il ne se trouva aucun monarque assez puissant ou assez hardi pour entreprendre une semblable innovation. Mais enfin Charles VII, profitant de la réputation que lui avaient acquise ses succès contre les Anglais, et tirant avantage des impressions de terreur que leurs ravages avaient laissées dans l'ame des Français, exécuta ce que ses prédécesseurs n'avaient pu

faire. Il fit sentir le besoin d'avoir des forces suffisantes pour défendre le royaume contre les invasions des ennemis. En licenciant les troupes levées pour les chasser du territoire, il conserva sur pied un corps de 9000 hommes de cavalerie et de 16,000 d'infanterie (1445). Il assigna des fonds pour la solde des troupes ; il les distribua à son gré dans les différentes places, et nomma des officiers pour les commander et les discipliner. La milice féodale, composée de vassaux que les nobles sommaient de suivre leurs bannières, ne pouvait être comparable à un corps de soldats constamment exercés à la guerre; aussi perdit-elle insensiblement sa réputation. Charles VII, en établissant ainsi la première armée constamment sur pied qu'on ait connue en Europe, prépara une révolution importante dans les affaires et le régime militaire des peuples. Un corps considérable de troupes régulières, entretenues en France dans un temps où il y avait à peine dans chaque autre état de l'Europe une compagnie ou un escadron soudoyé toute l'année, donnait à cette puissance un avantage si sensible sur ses voisins, qu'ils furent obligés par intérêt de leur propre conservation d'imiter son exemple.

Cette révolution dans le système militaire s'étendit à mesure que les grandes

puissances eurent à porter la guerre sur un théâtre éloigné; car alors le service des vassaux ne pouvant être d'aucun usage, puisque le temps de leur service était borné à quelques mois, on connut l'avantage d'avoir des troupes régulièrement exercées et constamment entretenues et soudoyées. Pour nous renfermer dans ce qui regarde la France, nous voyons dans son histoire que Charles VIII marcha en Italie (1494) avec une cavalerie entièrement composée de ces compagnies de gens d'armes qui avaient été incorporées par Charles VII et conservées par Louis XI. Son infanterie était composée de Gascons armés et disciplinés à la manière des Suisses. Louis XII y ajouta un corps d'Allemands qui se distingua dans les guerres d'Italie sous le nom de *Bandes noires*.

Une autre innovation fut introduite dans le système militaire des grandes puissances; elles prirent à leur solde des corps de troupes suisses et s'en servirent pour la première fois dans les guerres d'Italie du 15e. siècle. Les armes et la discipline des Suisses étaient alors fort différentes de celles des autres nations de l'Europe, pendant les guerres meurtrières qu'ils eurent à soutenir pour défendre leur liberté; la maison d'Autriche envoya contre eux des armées qui consistaient particulièrement en cavalerie

pesamment armée. Les Suisses, à qui leur pauvreté et le petit nombre de gentilshommes résidant chez eux, ne permettaient pas de lever et d'entretenir une cavalerie capable de faire face à l'ennemi, se virent forcés de placer leur confiance dans l'infanterie ; et afin de la mettre en état de soutenir le choc de la cavalerie, ils donnèrent aux soldats, pour armes défensives, des cuirasses et des casques, et pour armes offensives, de longues piques, des hallebardes et de pesantes épées. Ils formaient des bataillons considérables et disposés en colonnes profondes et serrées, qui présentaient de tous côtés à l'ennemi un front redoutable. Machiavel, dans son *Traité de l'art de la guerre*, parle avec éloge de ces corps de guerriers. Les hommes d'armes, composés de cavalerie, ne pouvaient rompre la solidité de cette infanterie; elle repoussa les Autrichiens dans toutes les tentatives qu'ils firent pour subjuguer la Suisse, et battit la gendarmerie bourguignone, qui, pour le nombre et le courage, ne le cédait guère à celle de France. Ces preuves de la bravoure et de la force des troupes suisses les firent rechercher par les souverains qui en firent alors le principal soutien de leurs armées.

La France est encore celle qui offre ici les premiers succès dans ce genre d'établissement; quoique son système d'ad-

ministration militaire ait été confus, variable, incertain, tant que l'armée ne fut composée que d'hommes marchant sous la bannière des vassaux, et avec le désordre qui règne dans de pareilles levées, elle s'améliora promptement du moment que les changemens dont nous venons de parler, furent introduits dans la composition des troupes, et eût permis d'apporter de l'ordre et de la suite dans l'exécution des réglemens militaires.

M. Audouin date du règne de Henri IV seulement, l'époque des formes régulières introduites dans l'administration militaire; c'est qu'effectivement ce n'est guère qu'alors que l'on voit le génie d'un grand ministre, Sully, marcher d'accord avec les vues du monarque.

« Tous les écrivains militaires, dit M. Audouin, reportent à cette époque le perfectionnement de l'infanterie française. M. le duc de Rohan, dans son *Parfait Capitaine*, assure que ce fut alors que commencèrent les manœuvres par escadrons.

» Les anciennes armes de trait n'étaient point encore entièrement hors d'usage à la fin du 16e. siècle; par tout on trouve l'arc et l'arbalète conservés, et les corps qui en étaient armés, continuant de tirer leur nom de la différence de ces armes, s'appellaient archers et arbalétriers à pied et à cheval. L'infanterie et la cavalerie,

armées à la moderne et avec l'ancienne arme, étaient concurremment employées. Les mousquets de l'infanterie étaient loin d'avoir la perfection dont ils étaient susceptibles ; on ne les portait point au bras, ils étaient des canons en miniature ; on n'avait pas conçu encore la façon de s'en servir autrement ; il fallait donc, pour tirer un coup de mousquet, prendre position, appuyer l'arme sur une espèce de fourchette, l'y fixer, surveiller son immobilité jusqu'à ce qu'on eût fait feu. Tant de soins fatiguaient le soldat et le décidaient à se servir de ses armes habituelles. Malgré que Louis XII eût armé plusieurs compagnies d'armes à feu, l'usage n'en devint commun que sous Henri II (1550). Henri IV les rendit plus familières, et cependant les anciens moyens défensifs n'étaient point tout-à-fait abandonnés au milieu du siècle suivant, ils ne le furent que lorsque l'addition de la baïonnette donna aux fusils tous les avantages d'une arme propre à l'attaque et à la défense ».

Un établissement qu'on se plaît à devoir à la même époque, est celui des hôpitaux militaires. Ce ne fut en effet qu'en 1597 que l'on créa le service de santé des armées. A la différence de tous les autres, ce service fut dès l'origine presque parfait. « L'ordonnance de cette époque, pour le service de santé, dit M. Audouin,

est peut-être la meilleure de toutes celles qui ont été rendues depuis, et cependant elle n'était point parfaite, elle avait le vice de confondre le service des médecins avec celui des administrateurs. Ces deux choses très-différentes ne devaient pas être régies par les mêmes réglemens; mais les auteurs des réglemens ne sont pas toujours, ajoute M. Audouin, très au fait des services auxquels ils donnent des lois ». Ambroise Paré, nom célèbre dans les fastes de l'art de guérir, fut chargé de la direction en chef du service de santé. Mais le mauvais état des finances sous Marie de Médicis, le fit suspendre; il ne fut repris que pendant les guerres d'Italie sous Louis XIII. Un manuscrit du ministre de la guerre le Tellier dépose, dit M. Audouin, que le premier hôpital ambulant fut réellement établi par Sully au 16e. siècle, mais que le premier hôpital sédentaire ne fut établi qu'au 17e., et qu'il le fut par le cardinal de Richelieu, alors ministre. Mais, ajoute l'auteur, l'assertion du ministre le Tellier n'affaiblit point l'importance du service rendu par Sully; il est vraisemblable qu'il se borna à établir des ambulances, et qu'il adopta pour hôpitaux sédentaires, les hôpitaux civils déjà en activité.

Au reste, en ne prenant acte de l'établissement des ambulances qu'au 16e.

siècle, et celui des hôpitaux militaires sédentaires qu'au 17e., la France aurait encore la priorité sur toutes les autres nations à cet égard ; car on ne voit ni par l'histoire, ni par les recueils d'ordonnances militaires, que les autres puissances eussent à cette époque, ni même long-temps après l'exemple donné par la France, établi des hôpitaux militaires ; les blessés et les malades continuèrent d'être traités sous les tentes et dans les quartiers.

Nous ne nous sommes attachés à cette dernière remarque qu'afin de faire voir qu'ici comme dans presque toutes les parties de l'industrie, des sciences, des recherches savantes et des travaux des arts, la France a précédé ses voisins, leur a offert des modèles à suivre, et que c'est à tort que des écrivains mal instruits, et cependant fort en vogue, reprochent sans cesse aux Français leur ignorance, et nous apportent de l'étranger ce qu'ils ont tiré de nous un siècle ou un demi-siècle avant.

Les Autrichiens, les Prussiens, les Danois, les Suédois n'eurent d'hôpitaux militaires que vers le milieu du 18e. siècle ; les Anglais n'en eurent que peu avant eux, et il y a loin du régime, de la tenue, de l'administration de ces hôpitaux, nous ne disons pas à ce qu'ils sont en France aujourd'hui, où ce service a atteint le

dernier degré de perfection, mais même à ce qu'ils y étaient il y a quarante et cinquante ans.

Le règne dont nous parlons offrait donc naturellement une époque d'où l'administration de la guerre devait partir pour toute la durée du 17e. siècle, celui où ses progrès furent plus rapides, et où elle eut le plus d'influence sur la destinée des peuples.

Cette période est partagée en cinq sections par l'auteur; la première embrasse le temps qui s'écoula depuis 1600 jusqu'en 1610, c'est l'administration de Henri IV et de Sully; la deuxième va de 1610 jusqu'à 1643, c'est celle de la régence de Marie de Médicis, de Louis XIII, de Concini, de Luynes et du cardinal de Richelieu; la troisième de 1643 à 1661, où Mazarin gouverna pendant le commencement du règne de Louis XIV; la quatrième de 1661 à 1683, époque de la grande prospérité de Louis XIV, aidé dans son gouvernement des talens de Colbert, de Louvois et de Vauban; enfin, la cinquième commence à la fin de 1683, et se termine à la mort du monarque.

Cette division des temps conduit à la régence et à Louis XV, et offre à l'auteur un cadre qui lui permet de traiter son sujet avec une grande étendue; quelquefois même la liaison des objets le force à quelques redites, mais qui loin de nuire

à la clarté du discours, remettent le lecteur au courant des principaux points qu'ils aurait pu perdre de vue.

La première des cinq époques que nous venons d'indiquer, est représentée ici avec un nouvel intérêt sous les rapports de la guerre et des améliorations qu'elle subit alors. Mais les erremens tracés sous ce règne furent abandonnés sous la régence. Marie de Médicis eut bientôt dévoré les épargnes du trésor ; elle payait cher les grands qu'elle craignait et les favoris qui la flattaient. Concini sur-tout dilapidait la fortune publique, et l'employait à son luxe particulier. Cet aventurier, devenu grand seigneur, maréchal de France, à force de ruses et d'intrigues, donna à sa maison une organisation militaire ; la livrée de ses domestiques fut le premi r uniforme porté en France, dit M. Audouin ; avant lui les soldats n'étaient point distingués des autres citoyens par un costume particulier ; cette troupe, qui ne servait que Concini, plus connu sous le nom de maréchal d'Ancre, était payée par le trésor public.

L'administration de Richelieu est fortement attaquée par l'auteur. Il conteste à ce ministre les grands succès qu'on lui attribue ; il prétend que dans la guerre, il n'ajouta rien aux établissemens du règne précédent, si l'on en excepte ce qu'on a dit des hôpitaux sédentaires pour

l'armée. En parlant du service des vivres et de l'artillerie, deux principales branches de l'administration militaire, Richelieu disait qu'il n'y avait jamais rien entendu ; il appellait le premier la magie blanche, et le second la magie noire ; et croyant, d'après cet aveu, être quitte de tout soin, il abandonnait, dit M. Audouin, au hasard des événemens l'approvisionnement des armées.

Ce n'est pas-là le seul reproche que l'auteur fait ici à Richelieu ; mais quelle que soit l'opinion que l'on se soit faite du mérite de cet homme célèbre, on ne lira pas sans un grand intérêt ce que l'auteur en dit en le considérant spécialement comme administrateur militaire.

Il ne juge guère avec plus d'indulgence Mazarin, qui, sans avoir eu la hauteur de caractère, la dureté et l'ascendant qu'avait pris Richelieu, a cependant conservé dans l'histoire une place à côté de son prédécesseur.

Nous retracerons ici l'opinion de l'auteur sur le ministère de Louvois.

Louvois, admis très-jeune à partager les travaux de son père, Le Tellier, sortit des bureaux ministériels pour passer plusieurs années dans la magistrature ; il fut, avec dispense d'âge, reçu conseiller au parlement de Metz. Ce fut dans cette école qu'il contracta l'habitude de réfléchir sur les affaires, de les

rapporter avec facilité, de prendre une détermination, de la prendre avec impartialité. Cette rectitude dans les idées, dans les mœurs et dans le travail, ne fut pas le seul résultat utile des travaux de Louvois. Accoutumé à entendre rappeller dans les tribunaux des lois positives, des lois applicables à chaque affaire soumise à son jugement, il s'habitua à régler ses décisions d'une manière fixe et en éloigna le vague qui prête à l'arbitraire et aux erreurs des subalternes. Chaque fois qu'il apperçut dans le travail un point litigieux, soit entre les militaires entr'eux ou entre les militaires et les autres citoyens, il s'efforçait de ramener tout à la loi commune et de n'affranchir personne des devoirs imposés à tous.

« Mais, dit M. Audouin, comment se fait-il que Louvois, le plus grand administrateur militaire après Sully, Louvois créateur d'un système d'approvisionnemens, auteur de réglemens de discipline et d'avancement, Louvois appréciateur du mérite et ministre équitable dans la distribution des graces, fondateur d'une école de cadets pour les jeunes gens qui commençaient la carrière des armes, et de l'Hôtel des Invalides pour ceux qui l'avaient honorablement parcourue; comment se fait-il que Louvois fût détesté? Il faut donc, dans cette fonction, une réunion de qualités bien difficile à acquérir!

» Le défaut de Louvois fut de s'occuper de tout, excepté de vaincre son humeur altière; ses nombreux ennemis ont gardé le silence sur ses actes honorables, et ont exagéré ses défauts : à les en croire, son caractère irascible et violent fit plus de mal à l'état que toutes ses qualités ne furent utiles.... Les hommes impartiaux, en convenant des torts de Louvois, lui ont rendu la justice de le considérer comme le plus habile administrateur de la guerre, comme l'auteur de ce grand systême d'approvisionnemens militaires qui a donné à nos armées de siége et de campagne, une supériorité qu'elles ont toujours conservée ».

Il y a beaucoup à profiter d'étudier l'administration de ce grand ministre; aussi l'auteur s'est-il attaché à la faire connaître en détail; il s'est également étendu sur Colbert, son digne rival.

Un nom non moins célèbre est celui de Vauban; il créa le génie militaire, et donna à l'art de défendre, de fortifier et d'attaquer les villes, une perfection dont on était encore bien loin dans le reste de l'Europe. On connaît ces vers :

Vauban sur un rempart, un compas à la main,
Rit du bruit impuissant de cent foudres d'airain.

Les travaux de ce grand-homme ont illustré la France, autant que ses vertus privées ont honoré sa vie; ses rapports

avec Colbert, qui, comme ministre des finances, était obligé de pourvoir à tous les genres de service, lui suscitèrent quelques difficultés dans ses fonctions, mais la droiture de ses vues, la noblesse de ses sentimens, ses rares talens, lui acquirent l'estime et la considération où la postérité l'a placé.

Parmi les traits remarquables que M. Audouin rapporte sur Vauban, nous citerons celui-ci. « Au siége de Luxembourg, il importait de bien connaître la place : Vauban lui-même s'avançait toutes les nuits jusqu'à la palissade, soutenu par des grenadiers ventre à terre ; un jour il fut apperçu ; de la main il fit signe aux assiégés de ne point tirer, et s'avance au lieu de reculer ; les ennemis le prirent pour un des leurs, et Vauban, après avoir sondé les glacis, s'en revint lentement, sauvé par son sang-froid et par l'excès d'une témérité à laquelle l'ennemi ne put croire ».

La longueur de cet article nous rappelle qu'il faut terminer ici ; seulement nous répéterons ce que nous avons déjà dit, et ce que la lecture que nous en avons faite, nous a confirmé, qu'à l'exception de quelques digressions, quelquefois étrangères au sujet, mais jamais sans intérêt ; ce livre est plein de son objet, riche en faits, en considérations, très-instructif, profond dans quelques

parties, et digne sous tous les rapports de l'estime publique.

C'est le premier où l'on ait suivi l'administration de la guerre, depuis son origne jusqu'aujourd'hui, et où l'on puisse prendre connaissance de l'histoire des diverses institutions qui la concernent ; des opérations des ministres de la guerre, de leur caractère et des établissemens qu'on leur doit ; c'est dire assez qu'il prouve que l'auteur connaît bien son sujet, et qu'il l'a traité en écrivain instruit et judicieux. Nous nous proposons dans un troisième article de revenir sur l'administration de la guerre depuis la mort de Louis XIV.

PEUCHET.

Histoire littéraire d'Italie ; par P. L. Ginguené, membre de l'institut de France. 3 vol. in-8°. de 1708 pages, caractère cicéro. A Paris, chez Michaud, frères ; imprimeur - libraire, rue des Bons-Enfans.

Cet important ouvrage ne devrait être, comme le déclare l'auteur, que la première partie d'un vaste plan qui embrassait dans son entier l'histoire littéraire moderne : les trois volumes qui paraissent aujourd'ui ne sont eux-mêmes que

la première division de l'Histoire complette de la littérature italienne, qui doit en comprendre huit ou neuf.

Il n'est peut-être point de sujet plus digne de fixer l'attention, non seulement de l'ami des lettres, mais de tout homme animé du noble désir de suivre la marche et les développemens de l'esprit humain dans toutes ses vicissitudes. En effet, la littérature italienne est la fille aînée des littératures grecque et latine; elle est la mère de toutes les littératures modernes, non-seulement par les chefs-d'œuvre en tout genre qu'elle nous a laissés, mais encore par cette infatigable activité des savans italiens à découvrir, à déchiffrer, à copier, à multiplier les manuscrits des grands écrivains de la Grèce et de Rome, avant l'invention de l'imprimerie. Enfin, comme l'a dit un des auteurs qui honorent le plus l'Italie moderne (M. Charles Botta (1)) cette contrée si célèbre dans tous les temps, a été comme le miroir qui a rassemblé les rayons des lumières anciennes, et les a ensuite réfléchis sur les nations modernes. « Et cependant, observe M. Ginguené dans sa préface, il nous manquait une histoire exacte, impartiale et complette de la littérature

(1) M. Charles Botta, membre du corps législatif, est connu, entre autres ouvrages, par sa belle *Histoire de la guerre de l'indépendance américaine*, dont la traduction ne tardera pas à paraître.

italienne, née la première, la plus riche *peut-être* (nous oserons dire la plus riche, *sans contredit*), et néanmoins celle de toutes que nous jugeons habituellement de la manière la plus tranchante, et que nous connaissons le moins ! »

M. Ginguené appartient donc encore à cette vieille école où il était reçu en principe que, pour parler et surtout pour juger des choses, il fallait, au moins, les connaître. Il s'est établi récemment un mode de critique qui exige beaucoup moins de temps et de peines : on décide du mérite d'un savant, lorsqu'on ne connaît pas même la nomenclature de la science qu'il professe, et dont il recule les limites ; d'un mot on condamne à l'oubli la traduction d'un poëme qui aura coûté dix ans de travail, parce qu'on n'est pas en état de la comparer avec l'original : on prononce des arrêts en dernier ressort sur les plus grands artistes, sans avoir étudié les premiers élémens de leur art ; enfin, on proscrit toute la littérature d'une nation sur un seul livre, après avoir jugé ce livre sans entendre un seul mot de la langue dans laquelle il est écrit. Cette dernière façon d'opérer vient d'être recommandée tout nouvellement comme très-commode, pour un critique qui, ayant l'univers à juger, ne peut donner que peu d'instans à chaque individu et même à chaque peuple. M. Ginguené

doit se trouver bien confus de n'avoir pas su s'élever à la hauteur de cette conception, lui qui avoue avec une bonne foi tout à fait hors de mise et d'usage, que dans l'histoire générale de la littérature moderne, il n'avait pas compris celle de l'Allemagne, *parce qu'il en ignore la langue.* Nous avons des gens bien plus habiles que lui, à qui cette ignorance même eût paru un motif suffisant pour traiter *ex professo* de la littérature allemande, mais encore pour disserter sur la grammaire et la syntaxe de cet idiôme.

Agissant d'après un procédé infiniment moins expéditif, mais probablement plus sûr, ce n'est qu'après avoir acquis la connaissance la plus approfondie de l'italien, après avoir lu tout ce qu'il faut lire dans cette belle langue, que M. Ginguené s'est déterminé à entreprendre l'Histoire littéraire dont il vient aujourd'hui nous faire jouir. Quadrio, Crescimbeni, Tiraboschi, Mazzucchelli, Corniani, l'ont précédé, il est vrai; mais leurs ouvrages, outre qu'ils sont écrits dans une langue qui n'est familière qu'à un petit nombre de lecteurs français, contiennent souvent des détails peu intéressans pour eux, ou ne leur apprennent pas toujours ce qu'il leur importe de savoir. Tiraboschi, par exemple, que nous citons de préférence, comme le plus connu, a déployé sans doute l'érudition la plus

vaste

vaste dans l'histoire de la littérature de son pays, mais il s'est plus attaché à la biographie des auteurs qu'au jugement de leurs écrits: or, l'on conviendra que c'est précisément le contraire que nous devons désirer. Riche de tant de matériaux et plus encore de ses propres observations, voici le plan que M. Ginguené s'est tracé.

Il a consacré, d'abord, ses premiers chapitres à l'apperçu raisonné de toutes les vicissitudes qu'éprouva la littérature latine depuis sa décadence, après le siècle d'Auguste, jusqu'à l'avénement de Constantin, qui lui porta un coup mortel par l'impolitique translation du siége de l'empire à Constantinople. Cette funeste résolution eut, en effet, pour résultats inévitables le démembrement et la chûte de l'empire d'Occident, puis les invasions et la longue domination des barbares en Italie. Ce fut sous les rois lombards qu'acheva de s'éteindre non-seulement la littérature, mais même la langue des Romains, pour faire place à un jargon barbare. C'est à cette époque désastreuse que commencent les épaisses ténèbres qui, pendant plusieurs siècles, enveloppèrent l'Italie et l'Europe entière. Le règne de Charlemagne sembla permettre quelqu'espérance de voir renaître les lettres et la civilisation; mais à peine ce grand homme eût-il fermé les yeux, que la nuit la plus profonde s'étendit de nouveau sur tout

l'Occident. Dans l'Orient, le règne des Comnènes vint rallumer, vers le milieu du onzième siècle, l'émulation presque éteinte. A défaut d'ouvrages de génie, ce fut le temps des recherches et de l'érudition. C'est alors que parurent les Commentaires d'Eustathe sur Homère, d'Eustrate sur Aristote; alors aussi commence la série des auteurs de l'Histoire bysantine. Mais ce nouvel élan fut de courte durée.

Cependant du mélange de la langue latine et de celles que parlaient les différens peuples qui se partagèrent les dépouilles des Romains, se forma par degrés la langue italienne. C'est vers le commencement du 13e. siècle, qu'on la voit s'essayer dans la poésie, selon la marche commune à tous les idiomes. Il existait déjà depuis plus d'un siècle une autre langue dont on goûtait partout les productions nombreuses, et qui semblait destinée à vivre plus long-temps que ses contemporaines. C'est la langue *romance* ou provençale, celle des ingénieux inventeurs de la *science gaie*. L'auteur consacre un chapitre, qui est lui-même un ouvrage complet par son étendue et sa profondeur, à l'examen de l'influence qu'ont exercée les troubadours provençaux sur la renaissance des lettres en Italie. Il déploie non moins de connaissances et de sagacité dans ses considérations sur l'heu-

reuse réaction de la littérature arabe. C'est avec un véritable regret que nous nous voyons contraints à omettre ici une foule de détails et de rapprochemens aussi neufs que piquans. Il ne faut point croire que ces dissertations soient des hors-d'œuvre : l'auteur fait voir avec une extrême clarté, dans les littératures arabe et provençale, la chaîne intermédiaire qui, traversant le vide que l'on remarque entre l'extinction totale des lettres et leur résurrection en Italie, rattache la littérature italienne à la littérature latine.

En suivant pas à pas la route que tient l'auteur lui-même, pour suivre le fil de l'Histoire littéraire de l'Italie, on arrive à ce 14e. siècle, où après quelques faibles lueurs, brilla tout à coup ce météore dont l'éclat n'a point été éclipsé par les merveilles enfantées depuis par le même sol. Le Dante parut : ses premières productions sont sans doute fort inférieures à l'ouvrage immortel qui doit durer plus que la langue dans laquelle il est écrit ; mais on y reconnaît déjà ce génie indépendant et fier qui n'imita jamais, et qui fut si souvent imité depuis. Il consacra ses premiers vers à chanter l'objet de sa tendresse, et bientôt à déplorer sa perte.

On ne reconnaît pas, sans quelque surprise, dit M. Ginguené, que certaines figures de style, certains tours passionnés qui paraissent créés par Pétrarque,

avaient été dictés long-temps avant lui au Dante, par une douleur peut-être plus profonde que la sienne, et par un aussi véritable amour ». Outre ses odes ou *canzoni*, le Dante écrivit quelques traités en latin moderne; mais il reprit bientôt la langue *vulgaire*, c'était ainsi qu'on appellait alors l'italien, pour composer ce poëme, si célèbre dès sa naissance, qu'il était chanté dans les rues, comme l'Iliade le fut, dit-on, par Homère lui-même. La ville de Florence, qui avait inhumainement banni ce grand homme, qui ne lui permit jamais de rentrer dans ses murs, réclama, comme ayant eu l'honneur de lui donner le jour, celui de lui donner une sépulture. Cet honneur lui fut justement refusé : elle chercha, en quelque sorte, à s'en consoler par les hommages qu'elle rendit à la mémoire de cet illustre proscrit. Un décret solennel (du 9 Août 1373) ordonna qu'il fût nommé un professeur payé par le trésor public, pour lire et expliquer la *divina Commedia*. Et ce qui est bien remarquable, ce fut Boccace, lui-même un des créateurs de la langue italienne, qui le premier monta dans cette chaire, qu'il occupa jusqu'à sa mort, arrivée deux ans après. Il nous est resté de son travail un commentaire grammatical, philosophique et oratoire sur les seize premiers chants de l'Enfer. En supposant que l'enthousiasme dont furent

transportés les Italiens à cette époque (enthousiasme qui, d'ailleurs, dure encore), tint, en partie, à la surprise que dût causer une création aussi neuve et aussi sublime, si nous réfléchissons que ce prodige parut en Italie, lorsque nos pères, sous le règne de Philippe-le-Bel, parlaient un jargon barbare que nous entendons à peine aujourd'hui, nous concevrons facilement l'espèce de culte que rendent les compatriotes du Dante à un homme auquel ils sont redevables à la fois de leur langue et de leur poésie. L'admiration des Anglais pour leur Shakespeare est tout aussi vive, et peut paraître moins bien fondée.

Si M. Ginguené eût entrepris de donner à ses lecteurs quelque idée de la foule innombrable des explications (*lezioni*) qui ont été faites et se font chaque jour en Italie sur le poëme du Dante, il aurait grossi son ouvrage de plusieurs volumes dont on ne lui saurait que très-peu de gré. Mais au lieu de cette compilation informe qui n'eût produit qu'une horrible confusion, il a pris la peine de rédiger lui-même une analyse aussi complette, mais aussi succincte que possible, de la *divina Commedia*. La section 1re., qui traite des sources où le Dante a pu puiser, contient des détails extrêmement curieux, et jusqu'ici totalement inconnus en France. L'auteur donne, chant par chant,

un extrait si fidèle du poëme, qu'il suffirait pour en procurer une notion exacte aux personnes qui auraient le malheur de ne point le connaître : mais pour éviter la sécheresse qui eût pu résulter de cette marche méthodique, il s'arrête de préférence sur les morceaux qui portent avec eux un charme particulier. C'est ainsi, par exemple, qu'il repose l'attention de ses lecteurs sur ces deux épisodes si connus, et toujours si admirés de quiconque a la plus légère teinture des lettres italiennes, ceux de *Françoise de Rimini* et du *Comte Ugolin*. « Ceux qui ont essayé, dit M. Ginguené, de traduire dans notre langue le premier de ces épisodes, ont fait disparaître son plus grand charme, qui est celui d'une tendresse et d'une simplicité naïves : peut-être ne serai-je pas plus heureux ; mais je ne puis résister au désir de le tenter ». Une déclaration aussi modeste disposerait sans doute à l'indulgence ; mais l'auteur a voulu être jugé franchement, et *sacrifiant tout amour-propre*, il a remis sous les yeux des connoisseurs le texte italien dans son entier. Nous ne croyons pas que l'examen le plus attentif, le plus sévère de la traduction, pût y faire découvrir un vers, un mot qui ne soit pas rendu avec autant de fidélité que de délicatesse. L'auteur a cherché jusqu'à rendre l'harmonie imitative, mérite auquel n'avait jamais songé

les traducteurs en prose. Sa note sur le vers :

E caddi, come corpo morto cade,

donne une idée précise de sa méthode, et mérite d'être étudiée par tous ceux qui veulent essayer de traduire les poëtes.

M. Ginguené a fait passer dans notre langue, avec non moins de talent, l'épisode si célèbre du comte Ugolin. Il a su trouver, selon son expression, dans une langue qui passe pour timide, et dans une froide prose, d'assez fortes couleurs pour rendre cette horreur sublime. Il est seulement un passage sur lequel nous oserons n'être pas entièrement de l'avis de l'auteur; c'est celui-ci :

Padre, assai ci fa men doglia,
Se tu mangi di noi !

M. Ginguené traduit : « Mon père, nous souffrirons beaucoup moins, si tu veux te nourrir de nous ». Et il dit à ce sujet dans sa note : « *Se tu mangi di noi* est tout à fait intraduisible : il est impossible de dire en français *manger de nous*, comme on dit *manger du pain*, et c'est cependant cette ressemblance d'expression qui, dans l'italien, est en même temps naïve et terrible ». L'on ne saurait mieux expliquer l'effet épouvantable de ces mots si simples; mais il nous semble que c'est précisément parce que le Dante les a ainsi

conçus, que la traduction littérale est non-seulement la meilleure; mais qu'elle est même la seule bonne et la seule vraie.

Au reste, deux morceaux aussi parfaits dans l'original, et rendus avec tant de vérité, de force ou de charme par le traducteur, doivent exciter chez tous les amis des lettres le désir de voir M. Ginguené employer ses momens de loisir à la traduction complette d'un poëme si prodigieusement difficile, mais dont il paraît avoir si profondément pénétré et senti toutes les beautés secrettes. Les personnes qui ont le bonheur de pouvoir la lire en italien, souffrent de voir celles qui ne l'entendent pas, réduites à ne connaître cet admirable Dante que par les paraphrases de Moutonnet et de Rivarol.

M. Ginguené termine son analyse, en faisant observer qu'il s'est arrêté plus long-temps avec ce grand poëte qu'il ne le fera avec un autre. Il se flatte que son travail fera trouver plus d'attrait et de facilités à étudier l'original même, et tout lui garantit que son espoir ne sera point trompé. Il consacre toute la seconde partie de son second volume à un autre poëte du premier ordre, fils d'un ami du Dante, et qui en était digne à tous égards. Nous suivrons avec non moins d'intérêt M. Ginguené dans son analyse de Pétrarque.

Parvenu à la moitié du second volume, le lecteur se trouve non-seulement avoir

acquis les connaissances les plus variées relativement à l'origine, aux progrès et aux développemens de la langue et de la littérature italiennes, mais il peut même se flatter déjà d'avoir suivi le cours le plus complet sur ce poëme qui, comme nous l'avons vu, est en Italie même l'objet d'une longue et sérieuse étude. Nous avons chez les nationaux mêmes des garans de la confiance que nous pouvons mettre dans ce cours qui avait été fait précédemment, de vive voix, à l'athénée de Paris, et, sans doute, avec moins de détails qu'il n'a été possible depuis à l'auteur d'y ajouter, en le reproduisant sous sa forme actuelle. C'est cependant en parlant des séances où l'auteur expliqua le poëme du Dante, qu'un savant académicien napolitain (M. *di Césare*) dit que sans un long travail et une patience infinie, un ultramontain ne pouvait parvenir à goûter et à faire sentir les beautés du père de la poésie italienne, comme l'avait fait M. Ginguené *nelle sua belle lezioni sa Dante* (1).

Avant d'arriver à Pétrarque, qui, comme le Dante, créa une nouvelle poétique, et donna à la nouvelle langue une pureté, une élégance, une douceur qui n'ont jamais été égalées, l'auteur nous

(1) *Esame della divina Commedia*, etc., cap. 4.

fait entrevoir tous les poëtes qui, avant lui, s'étaient essayés dans le genre lyrique. C'était le moyen, tout en remplissant les devoirs d'historien fidèle, de faire ressortir le mérite transcendant de Pétrarque. Le plus célèbre de ses prédécesseurs (*cino da Pistoia*), a composé un grand nombre de sonnets et de *canzoni* dont la plupart sont absolument inintelligibles. C'est au milieu de cette nuée de rimeurs ampoulés et froids, que parut tout à coup, selon les expressions de l'auteur, « le poëte le plus aimable de son siècle : il fut à la fois un personnage politique, un philosophe supérieur aux vaines arguties de l'école, un orateur éloquent, un érudit zélé pour la gloire des anciens, mais surtout curieux de tout ce qui pouvait servir à celle de son pays, de son siècle, et à l'instruction des hommes de tous les pays et de tous les temps ». Les différens rôles qu'a joués cet illustre écrivain, ses amours qui, parmi les gens du monde, l'ont rendu plus célèbre que ses chefs-d'œuvre même, tout concourt à réunir sur son histoire tous les genres d'intérêts ; et cependant, nous n'avons point encore en français de vie exacte de Pétrarque. Tout ce qui a été écrit sur ce sujet, est tiré des mémoires de l'abbé de Sades, qui, fort utile à certains égards, contiennent des erreurs graves qui ont été relevées par Tiraboschi. En-

fin, M. Baldelli a publié à Florence un ouvrage qui ne laisse plus rien à désirer pour l'étendue et l'authenticité des détails (1) : c'est de ces trois auteurs que M. Ginguené a tiré la notice biographique dont il a fait précéder l'examen critique des OEuvres latines et italiennes de Pétrarque. L'on voit dans cette notice, que la belle Laure, contre l'opinion générale, n'était point de la maison de Sades, mais qu'elle avait épousé un seigneur de ce nom : elle était fille d'Audibert de Noves, chevalier riche et distingué. Il paraît que son amant, ou plutôt son adorateur, n'a point exagéré sa beauté, ni son esprit et ses vertus; elle l'admit dans sa société, beaucoup plus intimement même qu'on ne le pense, mais sans jamais combler ses vœux. M. Ginguené a écrit sur la tendresse mutuelle et sur les souffrances de ces amans célèbres, plusieurs pages très-éloquentes, où il fait voir dans l'un et dans l'autre l'existence de sentimens auxquels on n'a point toujours voulu croire, parce qu'ils sont trop au-dessus de la nature humaine vulgaire.

Tout rapprochement entre des hommes célèbres plaît à l'imagination. Nous aimons à voir Pétrarque, fils d'un ami du Dante, et ami lui-même de Boccace, que

(1) *Del Petrarca, e delle sue opere.* 1797.

le sénat de Florence lui députa pour lui annoncer le décret qui le rétablissait dans ses biens et dans ses droits. C'est ce même Boccace qui copia en entier de sa main le poëme du Dante, pour en faire présent à Pétrarque : ce beau manuscrit, sur lequel on ne peut jetter les yeux sans les arrêter sur trois noms aussi illustres, est aujourd'hui un des trésors littéraires les plus précieux qui enrichissent la bibliothèque impériale. Elle possède aussi le superbe manuscrit de Virgile, que feuilletait sans cesse Pétrarque, et sur lequel sont écrites des notes de sa main. La première, qui est en tête du volume, est un monument éternel de la sincérité de son amour pour Laure, et de la vivacité des regrets que lui causa sa perte, jusque dans un âge avancé.

« Les Œuvres latines de Pétrarque, dit l'auteur de l'histoire littéraire, œuvres sur lesquelles il fondait tout l'espoir de sa renommée, forment un volume in-folio de douze cents pages. Environ quatre-vingt pages de poésies en langues toscane ou vulgaire sont comme jettées à la fin de cet énorme volume. Elles y sont à la place que Pétrarque leur donnait lui-même dans son estime ; et ce sont ces poésies vulgaires qui font, depuis plus de quatre siècles, les délices de l'Italie et de l'Europe, où l'on ne connait plus aucunes des productions latines,

objet de la prédilection de leur auteur. C'est ce qui l'a placé parmi les poëtes modernes du premier rang. Il ne faut pas croire cependant que ces ouvrages latins, si complettement oubliés, soient sans mérite ; ils en ont un très-grand au contraire, sur-tout si l'on n'oublie pas le temps où ils furent écrits, et si l'on a quelquefois lu d'autres ouvrages latins du même temps ». Pétrarque, à l'exemple de Virgile, avait composé des églogues qu'il appella ses bucoliques ; il osa aussi entreprendre une épopée, et il prit Scipion l'Africain pour son héros. Le merveilleux occupe peu de place dans ce poëme, et les récits y conservent toute la fidélité historique. Ce furent les premières parties de cet ouvrage qui remplirent l'Italie du nom de son auteur, et qui lui firent décerner la couronne poétique. Mais il ne tarda point lui-même à se refroidir sur cette production, et, dans sa vieillesse, il souffrait avec impatience qu'on cherchât à la lui rappeller. Ses églogues peuvent paraître plus dignes d'exciter la curiosité des lecteurs modernes, en ce qu'on y trouve, sous des noms allégoriques, les personnages les plus illustres de son temps. L'auteur en donne des échantillons très-piquans, qu'il choisit dans les 6me. et 7me. églogues, où le poëte, homme d'une piété et d'une foi à toute épreuve, met en scène le pape

Clément VI avec S. Pierre, qui lui reproche le scandale de son luxe et de ses mœurs. Les épîtres latines de Pétrarque offrent un mélange attachant de philosophie, d'imagination et de sentiment. Mais, comme l'observe très-judicieusement son biographe, ses poésies italiennes, qui ne furent pour la plupart que l'expression de son amour et les jeux de sa plume, sont à la fois ce qu'il y a de plus agréable dans sa langue, de plus solide et de plus brillant dans sa gloire.

M. Guinguené commence l'examen des poésies italiennes de Pétrarque, vulgairement appellées son *Canzonière*, par des réflexions d'un sens si vrai sur les poëtes érotiques en général, et sur le genre du talent de l'amant de Laure, en particulier, que nous ne pouvons résister au désir d'en donner un apperçu. « Les poëtes qui ont peint la passion la plus forte et le sentiment le plus doux, charment la jeunesse parce qu'ils peignent ce qu'elle éprouve; ils plaisent dans la suite de la vie, parce qu'ils retracent de touchans souvenirs. Quant aux ames froides, à celles qui s'occupent trop du matériel de la vie pour s'ouvrir aux affections qui en font le charme, elles ne goûtent à aucun âge l'expression d'un sentiment qu'elles ignorent. Mais si c'est une passion tout à fait libre du joug des

sens que le poëte a peint dans ses vers, à quel petit nombre d'admirateurs et même de lecteurs est-il réduit ? Quel mérite ne lui faut-il pas pour vaincre cette défaveur de son sujet, née de sa sublimité même? De toutes les preuves qui attestent le mérite extraordinaire de Pétrarque, c'est peut-être ici la plus frappante. Aucun poëte n'a exprimé des sentimens aussi épurés, aussi hors de la portée de la plupart des hommes ; et aucun, depuis les temps modernes, n'a été plus généralement lu et admiré ». L'auteur de l'*Histoire littéraire d'Italie* avait trop de goût pour ne pas sentir que la méthode la plus sûre de faire connaître Pétrarque ou plutôt de mettre les amateurs de la poésie italienne en état de l'apprécier, lorsqu'ils ne peuvent le faire sans guide, était de leur indiquer celles de ses pièces où il a mieux empreint le caractère de son génie. C'est ainsi, par exemple, qu'il leur cite la célèbre Canzone qui commence par ce vers : *Chiare, fresche e dolci acque ;* il en explique d'abord le sujet, puis il en donne l'imitation élégante qu'en fit Voltaire : *Claire fontaine, onde aimable, onde pure*, etc.; et il en présente lui-même enfin une copie plus fidèle dans une traduction en prose. Cette étude réunit l'agrément et l'utilité, et c'est ainsi que l'auteur analyse les morceaux qu'il a jugés plus dignes

d'attention. Telle est cette autre ode moins fameuse : *Di pensier in monte, di monte in monte;* il en a traduit en vers français les trois plus belles strophes, et, quoiqu'elles aient seize vers chacune, il s'est attaché à leur conserver la même coupe que celles du texte, tout en s'astreignant à un rhythme régulier. Ce n'est pas sans une peine réelle que nous nous voyons privés, par le défaut d'espace, à rapporter ici la troisième : *Souvent, qui le croirait? vivante, je l'ai vue*, etc. On y retrouve, selon nous, toute la force d'expression, tout le charme de l'original auquel nous nous sommes plus à la comparer. L'auteur place à la suite de ces essais une espèce de dissertation, où il montre autant d'impartialité que de goût sur ces trois *Canzoni*, si connues de tous les amis des lettres italiennes, que Pétrarque appellait les *trois Sœurs*, et que l'on nomme aujourd'hui les *trois Graces*. Malgré leur immense réputation, M. Ginguené avoue qu'il leur préfère plusieurs autres *Canzoni* du même recueil, et, comme il les cite, on peut se convaincre qu'il est très-permis et même très-facile d'être du même avis. On ne se sent pas disposé non plus à s'en écarter, lorsqu'on voit l'auteur regarder la seconde partie de *Canzonière*, qui contient les poésies faites après la mort de Laure, comme généralement préférable à la première,

pour le naturel et la vérité. On ne saurait mieux terminer l'article de Pétrarque, que par ce peu de mots qui renferment toute l'étendue de son mérite, et garantissent la durée de sa gloire : « Après tous les poëtes qui l'avaient précédé, après le Dante lui-même, il restait encore à faire, quant au choix des expressions, et à la fixation de la langue ; après Pétrarque, il ne resta plus rien. Ses ouvrages ont 450 ans d'ancienneté, et l'on n'y trouverait peut-être pas deux expressions qui aient vieilli ».

La poésie italienne, dès son berceau, avait atteint, graces au Dante et à Pétrarque, le plus haut degré de sublimité et d'élégance. Boccace sut rendre le même service à la prose : c'est lui, pour nous servir des expressions de l'auteur, qui vint completter le triumvirat littéraire dont ce grand siècle s'énorgueillit. Une réflexion qui a été faite au sujet de Pétrarque, vient s'appliquer naturellement à l'auteur du *Décaméron*. Savant littérateur, érudit, poëte, il attendait son immortalité d'ouvrages latins qu'il avait travaillés avec des soins extrêmes ; et il la reçut d'un recueil de contes qu'il n'avait composés, disait-il lui-même, que pour désennuyer des femmes. Mais ces contes étant aussi plus à la portée de la plupart des hommes que les poésies du Dante et de Pétrarque, il est peu éton-

nant que Boccace soit beaucoup plus connu qu'eux. Les personnes qui ne lisent ces Nouvelles que dans de lourdes traductions, ne savent point qu'elles sont encore moins remarquables par la vérité des descriptions et le piquant des aventures, que par l'abondance, la variété, l'harmonie et la pureté de la langue et du style.

Après ces trois grands modèles, on ne trouve plus dans le 14me. ni dans le 15me. siècle de noms que l'on puisse citer à côté des leurs; l'élan était donné, mais il changea de direction. On négligea la poésie pour se livrer à la recherche des trésors de l'antiquité, et à la gloire de les livrer à la lumière. « A force de vouloir être grec ou latin, a dit un homme de beaucoup d'esprit, on oublia qu'on était italien, et le talent d'imiter était le seul auquel on pouvait aspirer ». Vers la fin de ce 15e. siècle parut enfin un homme qui se montra digne de manier la lyre du Dante et de Pétrarque, et cet homme était comblé de toutes les faveurs de la fortune : c'était Laurent de Médicis. Il fut dignement secondé par le Palitien dans ses nobles efforts pour ranimer l'ardeur des muses italiennes. Mais ce n'était qu'au siècle suivant, à ce siècle qui devait voir briller l'Arioste et le Tasse, qu'était réservé la gloire d'égaler, si ce n'est de surpasser, les plus beaux âges des temps antiques.

M. Ginguené termine ce troisième volume, en laissant ses lecteurs dans l'attente des grandes merveilles qu'il doit parcourir avec eux dans les suivans. Ils ne paraîtront jamais assez tôt au gré de l'impatience de toutes les personnes dont ce savant et intéressant ouvrage aura redoublé l'amour et l'admiration, pour une littérature qui leur offre une source de jouissance toujours nouvelles. S.

Voyages dans la péninsule occidentale de l'Inde et dans l'île de Ceylan; par M. J. Haafner, traduits du hollandais par M. J.; avec cinq planches. Deux vol. in-8°. Prix, 12 fr., et 15 fr. franc de port. A Paris, chez Arthus-Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n°. 23.

L'auteur de ce voyage naquit à Halle en 1755. Il avait à peine atteint sa onzième année lorsqu'il s'embarqua avec son père, qui venait d'être nommé médecin en chef de la colonie hollandaise de Batavia. Ayant eu le malheur de le perdre dans la traversée, à peu de distance du Cap-de-Bonne-Espérance, et d'être volé par un matelot, il arriva à Batavia seul, sans appui, sans recommandations et dénué de toute espèce de ressources. Il entra

au service de la compagnie hollandaise; et depuis l'âge de onze ans jusqu'à celui de 18, il navigua sur les différentes mers de l'Inde, où il essuya tous les caprices de la fortune, sans espoir de retourner jamais dans sa patrie. Ce genre d'état n'était pas très-favorable à l'éducation du jeune orphelin; cependant doué par la nature d'un esprit pénétrant et réfléchi, et de grandes dispositions à l'étude, il profitait des momens de liberté que lui laissait quelquefois son service, pour acquérir quelque instruction. Ajoutons encore que pendant le cours de ses voyages il avait eu occasion d'apprendre les idiomes des différentes nations de l'Inde avec lesquelles la compagnie entretenait des relations, et qu'il était à cet égard plus instruit à dix-huit ans, que ne le sont la plupart des Européens après un séjour de vingt-cinq et même trente ans sur la côte de Coromandel.

Néanmoins malgré toutes ses connaissances, le jeune Haafner n'avançait point en grade, et sa situation n'était rien moins qu'avantageuse, lorsqu'une circonstance imprévue vint fort à propos lui faire quitter un genre de vie si opposé à ses goûts.

Il se trouvait au Bengale, à bord d'un vaisseau de la compagnie hollandaise, destiné pour Négapatnam, et qui était retenu en rade sans pouvoir se mettre

en mer, par la maladie de la plupart de ses matelots. On envoya au capitaine, en remplacement de ceux-ci, quelques matelots noirs, mahométans, nommés *Lascars*, avec lesquels on se mit en route. Après avoir beaucoup souffert du vent et de la marée, après avoir été obligés d'aller relâcher à tous les comptoirs hollandais situés le long de la côte, ce vaisseau arriva enfin à Négapatnam, ayant mis plus de cinq mois à faire une route qu'on fait d'ordinaire en quelques semaines. Le capitaine avait pendant le trajet traité de la manière la plus cruelle, non-seulement les simples matelots, mais même les officiers; il fit un jour, pour une très légère faute, battre d'une manière si horrible, avec des cables, deux de ces Lascars, que ces infortunés en moururent peu d'instans après.

L'auteur, âgé alors de dix-huit ans, indigné d'une telle action, en dressa sur-le-champ, mais en secret, un procès-verbal fort détaillé, qu'il fit signer par le ministre, par ceux des officiers que le capitaine avait mis à fond de cale, par le quartier-maître, le canonnier et quelques autres. Muni de cette pièce, il se rendit à terre avec le chef des Lascars, dans le dessein de porter plainte du meurtre que le capitaine avait commis.

Quelques jours après, un sergent de justice vint à bord du vaisseau pour oc-

donner à M. Haafner, ainsi qu'aux autres signataires du procès-verbal, de se rendre à l'hôtel-de-ville, où le conseil de justice était assemblé. Après qu'ils eurent fait leur déposition, on voulut savoir quel était l'auteur du procès-verbal. Le jeune Haafner se nomma; alors le secrétaire du conseil prit la parole, lui fit compliment sur son écriture et sur son style; lui dit que ce serait dommage qu'il restât à bord d'un vaisseau, et qu'on pourrait faire quelque chose de lui, s'il se sentait disposé à rester à terre et à entrer dans ses bureaux.

Cette proposition plût beaucoup à notre jeune marin, et il l'accepta sans hésiter. On le plaça en qualité d'adjoint dans le bureau du commerce. Le repos qu'il goûta d'abord dans cette place, lui parut bien doux, en comparaison de la vie agitée qu'il venait de quitter; mais au bout de quelques jours, il s'apperçut que c'était là tout ce qu'il avait gagné au change; il éprouva bientôt que toutes les brillantes promesses qu'on lui avait faites étaient illusoires, de même que les espérances auxquelles il s'était abandonné; qu'enfin il n'avait quitté un esclavage que pour retomber dans un autre, sans être plus certain d'un sort futur.

L'auteur se regardait donc comme condamné à végéter tristement dans l'Inde avec le grade de simple commis, sans

pouvoir rien épargner sur ses modiques appointemens. Il se résolut dès-lors à acquérir une instruction variée, et à devenir, s'il était possible, l'instrument de sa propre fortune. Avec beaucoup de persévérence et de soins, il apprit seul et sans maître, la tenue des livres, et dix-huit mois après son arrivée à Négapatnam, il se trouva très-instruit dans cette partie, de même que dans toutes les affaires contentieuses et commerciales de la colonie. Après bien des passe-droits et des contrariétés, il obtint emploi à Sadras.

Arrivé dans ce comptoir, il y jouit pendant deux ans d'un bonheur tranquille, qu'il a long-temps regretté, et qui ne fut troublé que par la déclaration de guerre de l'Angleterre à la Hollande en 1781.

Sadras fut pris comme par surprise. Un officier anglais y entra, un mouchoir blanc à la main. Le gouverneur était à table; on crut que cet officier venait tout simplement lui demander à dîner; et sur l'annonce qu'on vint faire au gouverneur qu'un officier anglais désirait lui parler, il dit fort gaiement : « Faites entrer, plus on est de monde, plus on rit; il boira avec nous à la prospérité de Sadras ». Cet officier apprit au gouverneur que la guerre venait d'être déclarée entre l'Angleterre et la Hollande, qu'en

conséquence il venait de la part du commandant Georges Mackay, le sommer de remettre aux armes de S. M. britannique la place de Sadras. La consternation fut générale; tous les convives qui, peu de minutes auparavant, étaient livrés à l'allégresse, furent plongés dans le plus vif accablement.

La colonie hollandaise était dans l'impossibilité de résister aux Anglais qui venaient de débarquer à quelques milles de Sadras avec des forces considérables. On ne songea plus dès-lors qu'à obtenir une capitulation moins dure que celle qu'avait proposée l'officier anglais. M. Haafner, comme étant le seul de la colonie qui sût l'anglais, fut envoyé auprès du commandant pour négocier cette affaire. Il obtint en effet des conditions moins dures que les premières; mais il fut obligé, en vertu du traité, de se rendre à Madras, comme prisonnier de guerre, avec tous les employés civils et militaires de la colonie.

Lorsque M. Haafner fut arrivé à Madras, il trouva cette ville encombrée de tous les réfugiés des différentes provinces du Carnatte qui venaient y chercher un asyle contre les ravages du brave Hyder-Ali, qui avait entrepris de chasser les Anglais de l'Inde, et qui aurait sans doute réussi dans ce projet si quelques-uns de ses alliés ne l'eussent abandonné.

Cette

Cette surcharge de population ne tarda pas d'amener la disette dans une petite ville, d'ailleurs mal approvisionnée. Le pays ravagé dans les environs par la guerre des Anglais et des Marattes, ne fournissait plus de vivres; la détresse augmenta par degré. Un convoi de 80 bâtimens chargés de grains arrive à Madras; mais on tarde trois jours à le décharger. Une tempête affreuse survient la troisième nuit, et tous les bâtimens périssent. Alors la famine commença ses ravages. M. Haafner se détermina à fuir précipitamment de Madras; à cet effet il achète une chelingue qui devait le transporter à Ceylan. Il s'embarque à la faveur de la nuit, mais il est arrêté à l'instant même de son départ, et conduit devant lord Macartney (1), commandant de Madras, qui ne le relâcha et ne lui permit de continuer sa route qu'à condition qu'il se chargerait de lettres pour le gouverneur de Tranquebar, lui promettant une récompense de 10,000 fr. s'il s'acquittait fidellement de sa commission.

C'est le récit d'un voyage de Madras à Ceylan par Tranquebar qui forme le premier volume de l'ouvrage que nous annonçons.

Ce voyage eut lieu par mer, et l'auteur y courut des dangers de toute es-

(1) Le même qui fut depuis ambassadeur en Chine.

pèce. Son bateau, mal construit et ouvert de tous côtés, manqua plus d'une fois de couler bas. Il évitait autant que possible de trop s'approcher de la côte, dans la crainte d'être découvert par les troupes de Hyder-Aly qui l'auraient infailliblement dépouillé, et qui peut-être auraient fait pis encore si elles eussent trouvé les lettres de lord Macartney, dont il était porteur.... Mais malgré ses soins, il ne put éviter la rencontre d'un bâtiment chargé d'Indiens de l'armée du Nabab, qui l'arrêtèrent et le conduisirent devant lui. Il se fit passer pour un Hollandais qui avait fui de Madras pour se soustraire à la domination anglaise, et qui se rendait à Pondichéry au camp du général français, pour lui communiquer des affaires de la plus haute importance. Mais cette excuse ne réussit point, et le chef des Indiens ne parlait de rien moins que de le retenir prisonnier jusqu'à plus ample information, lorsqu'heureusement pour lui M. Haafner reconnut parmi les officiers du Nabab un homme à qui autrefois il avait sauvé la vie. Dès cet instant toutes les difficultés s'applanirent; M. Haafner fut choyé et fêté, et ce ne fut que bien avant dans la nuit qu'il pût se dérober aux transports d'amitié qu'il recevait de toutes parts, pour retourner à bord et reprendre la route de Pondichéry.

Arrivé dans cette ville, par un acte de désintéressement louable, et ne voulant servir en rien les Anglais, il remit les dépêches de lord Macartney à un officier général français nommé Solminiac, qui y commandait en l'absence de M. de Suffren.

De Pondichéry, notre voyageur se rendit à Tranquebar, où il retrouva une jolie Indienne, nommée Anne, qu'il avait connue à Madras, et qui voulut absolument le suivre dans l'île de Ceylan. Après avoir loué une chelingue, il se mit en route avec cette fille et un quidam qui se faisait appeller le comte de Bouvoux, et qui lui demanda passage sur son bâtiment pour lui et les deux femmes qui le servaient. Ce comte de Bouvoux était un original, une espèce de fou; il s'était chargé des provisions, et il avait eu la maladresse de n'emporter que quatre poulets rôtis et dix petits pains, qui suffirent à peine pour un jour; ajoutez à cela qu'ayant voulu, pendant que M. Haafner dormait, se mêler de la manœuvre, il fit si bien dériver le bâtiment, que le lendemain à la pointe du jour, on se trouva en pleine mer, sans appercevoir d'aucun côté la terre.

Cette situation critique dura plusieurs jours: le comte s'en consolait en buvant du vin de Bordeaux, dont il avait em-

porté deux caisses avec lui, et en se maintenant dans un état continuel d'ivresse; mais M. Haafner était en proie aux plus vives inquiétudes. Sa chère Anne et les deux femmes du comte étaient à demi-mortes de faim et de chaud, et les matelots incapables d'agir faute d'eau et d'alimens : tout l'équipage enfin, excepté le comte qui n'était pas dans un état à sentir le danger, s'attendait à mourir de la plus affreuse mort, lorsque le cinquième jour on découvrit les côtes de l'île de Caravida près de celle de Ceylan. Nos voyageurs y descendirent et s'y reposèrent pendant quelques heures, au bout desquelles ils s'embarquèrent pour Jaffanapatnam dans l'île de Ceylan, où ils arrivèrent le même jour.

M. Haafner retrouva à Jaffanapatnam des amis chez lesquels il se logea avec sa belle Anne, qui finit bientôt par devenir son épouse. Notre voyageur, en amant passionné, nous trace un portrait très-séduisant de son amante.

Le lecteur sera donc très-surpris, en ouvrant le second volume, contenant le récit d'un voyage entrepris deux ans après celui-ci, de ne plus entendre parler de la belle Anne, de ce *trésor inestimable.* M. Haafner ne nous dit point de quelle manière il la perdit, si c'est par mort, par rapt, ou par séparation mutuelle; il aurait bien dû, ce me sem-

ble, en glisser quelques mots pour satisfaire le lecteur, dont il a si vivement appellé la curiosité sur cette belle Indienne, pendant une bonne moitié du premier volume.

Ce volume se termine à l'arrivée de notre voyageur à Jaffanapatnam. L'analyse exacte qu'on vient d'en lire, fera voir qu'il ne contient rien de bien intéressant. En effet, à l'exception de la relation de la traversée sur mer de Tranquebar à l'île de Ceylan, qui est assez attendrissante, et qui participe même un peu du roman, toutes les autres parties du volume sont froides et peu instructives. L'auteur y parle sans cesse de lui, de ses projets de fortune, de ses changemens d'emploi, de ses spéculations particulières; c'est, à proprement parler, une histoire d'une partie de sa vie, plutôt qu'un voyage. Il n'en est heureusement pas tout-à fait de même du second volume; on y trouve au moins quelques descriptions piquantes et quelques particularités neuves qui dédommageront un peu le lecteur de l'ennui que lui aura inspiré le premier volume.

Le second volume contient la relation d'un voyage fait par terre et en palanquin le long des côtes d'Orixa et de Coromandel, dans la péninsule occidentale de l'Inde. Ce voyage eut lieu deux ans après celui dont je viens de parler. M. Haafner

ne nous dit pas quel en fut le but, et quel emploi il exerçait à cette époque; il paraît néanmoins qu'il était toujours attaché à la compagnie, et que ses affaires étaient en assez bon état, puisque de toutes les manières de voyager dans l'Inde, il choisit la plus dispendieuse.

Bimilipatnam, où il résidait, est située par le 18e. degré de latitude nord, sur la côte d'Orixa, c'était la loge la plus septentrionale de la compagnie des Indes, sur la côte de la péninsule. Elle est bâtie au bord de la mer et au pied d'une haute montagne sur laquelle est élevée une pagode où l'on allume du feu toutes les nuits, de manière que ce temple sert de fanal aux vaisseaux qui fréquentent ces parages. Le commerce y est considérablement tombé depuis 1781. L'article le plus important est le coton qui y est de meilleure qualité et à un prix plus modique que celui des autres places de l'Inde. Les Hollandais tenaient ce bourg à ferme du sarasquier; ils y avaient construit un petit fort ou château qui ne pouvait servir qu'à se défendre contre les naturels du pays, et qui fut détruit en 1781 par les Anglais, de même que tous les autres établissemens situés le long de la côte.

De Bimilipatnam à Mazulipatnam il y a environ 190 milles anglais. L'auteur mit une dixaine de jours à faire ce tra-

jet, porté seul dans son palanquin par huit *coulis*, qui se relayaient par moitié de distance en distance. Ces coulis sont des malheureux nés dans la plus basse caste, auxquels la religion interdit le choix d'une autre profession. L'auteur se loue beaucoup de leur conduite; il les a constamment trouvés d'un naturel doux et docile et d'une fidélité à toute épreuve. Comme ils sont élevés dès le plus bas âge à l'état de porteurs, ils y sont d'une adresse et d'une agilité inconcevables.

A quelques lieues de Bimilipatnam, M. Haafner s'écarta de sa route pour se rendre à la montagne de Schiemanchelom, sur le sommet de laquelle est situé le temple du dieu Appana, qui est en grande vénération chez les Indiens, et dont on célébra la fête lors de son passage.

Cette fête devait durer neuf jours, pendant lesquels il ne cesse d'arriver de toutes les parties de l'Inde une quantité considérable de pélerins de tout âge et de tout sexe; l'auteur évalue à plus de quarante mille ceux qu'il y trouva rassemblés.

Quatre cent trente marches commodes et bien distribuées conduisent depuis le pied de la montagne jusqu'à environ un quart de sa hauteur. Ici les marches cessent et l'on arrive assez fa-

cilement jusqu'à un autre endroit où s'élève de tous côtés une masse de rochers à pic, qu'il est impossible de gravir. Après ces murailles naturelles que l'on franchit à une espèce de porte taillée dans le roc, la montagne devient de nouveau accessible jusqu'à une certaine distance où l'on retrouve des degrés, au nombre d'onze cent soixante, qui conduisent au sommet de la montagne.

Le village de Schiemanchelom est placé sur cette cime et domine les nuages; à peu de distance de lui, vers le sud, est élevé le fameux temple du dieu Appana. Ce temple est, de même que les marches, entièrement taillé dans le roc. Dans son enceinte se trouve la fontaine sacrée. C'est une source d'eau fraîche, jaillissant d'entre deux rochers, et tombant de là dans un large et profond canal qui descend en ligne directe de la montagne. A cent pas environ de la muraille de rochers qui entoure toute la montagne, ce canal se divise en cinq branches, éloignées l'une de l'autre de six pas, et qui se précipitent dans la vallée, en jets paraboliques de l'épaisseur du bras par des ouvertures pratiquées à cet effet dans la muraille de rochers.

La superstition des Hindous attribue des vertus miraculeuses à ces eaux. Cha-

que pélerin doit s'y aller baigner avant de se présenter dans le temple, ou tenir sa tête pendant quelques minutes sous un des cinq jets. On peut juger par là quelle doit être l'affluence des pélerins auprès de ces cascades. Cependant l'auteur n'y vit commettre aucun désordre; chacun attendait son tour avec une patience et une résignation que la religion seule peut inspirer.

Le lendemain à la pointe du jour devait se faire la procession du dieu. L'auteur se rendit sur la montagne pendant la nuit, mais ce n'était point dans l'intention d'assister à cette cérémonie, dont il vit néanmoins fort à son aise les bruyans apprêts. Un spectacle plus beau et plus imposant, le lever du soleil, appellait ses regards. Il s'éloigna de la foule, se plaça sur le revers oriental de la montagne, dans un lieu écarté et solitaire, où personne ne pouvait l'interrompre dans ses tranquilles méditations; et ce fut de ce lieu qu'il contemplait à loisir la scène sublime que lui offrait la mer, réfléchissant par degrés les feux naissans de l'astre du jour.

A dix heures, notre voyageur se remit en route, et il arriva le lendemain à six heures du matin à Vizagapatnam, où les Anglais ont une factorerie. Après avoir terminé les affaires qui l'avaient appellé dans cette ville, il se disposait à

continuer sa route, lorsqu'il apprit que dans un village voisin une jeune veuve hindouse devait se brûler vivante avec le corps de son mari, en se précipitant dans une fosse enflammée. Il n'avait pas encore vu dans l'Inde de spectacle de ce genre; la singularité de celui-ci piqua sa curiosité, et quelque horrible que dût être l'aspect de cette cérémonie, il ne voulut point laisser échapper l'occasion d'en être le témoin. En conséquence, il ajourna son départ au lendemain, et se mit incontinent en route avec quelques amis pour le village où devait s'exécuter cet acte stupide et barbare d'un dévouement prétendu religieux.

« Nous y arrivâmes, dit-il, à trois heures, et ne tardâmes pas à trouver la demeure de celle qui devait être l'héroïne de cette tragédie. Elle était assise devant la porte de sa maison, entourée de quelques personnes des deux sexes, sans doute ses parens, à qui elle distribuait de temps en temps du bethel, en remuant sans cesse les lèvres, sans proférer un seul mot, comme une personne qui prie à voix basse : rien n'annonçait chez elle la moindre crainte; elle semblait au contraire être parfaitement tranquille.

« Cette malheureuse n'avait pas trente ans. Ses traits étaient agréables et doux, et sa taille belle. Profondément ému, je

la quittai pour aller voir la fosse où elle devait se précipiter....

« Je trouvai cette fosse à un petit quart de lieue du village, dans une plaine : elle pouvait avoir 10 pieds de longueur sur 8 pieds de largeur et de profondeur. On était alors occupé à y jetter du bois pour y augmenter et entretenir un brasier très-ardent.

« Peu de temps après, j'entendis de loin la musique qui annonçait l'approche de la victime. Elle était accompagnée des mêmes personnes que j'avais vues auprès d'elle devant sa porte. Elle tenait à la main un limon dans lequel étaient fixés des clous de girofle, ce qui tient lieu de cassolette chez les femmes hindouses.

« La procession se rendit alors avec elle vers l'étang prochain. Avant que d'y arriver, elle détacha tout ce qui composait sa parure, et le partagea entre quelques-unes des femmes qui l'accompagnaient. Après s'être baignée, elle se revêtit d'une robe blanche de coton, trempée dans du souchet. Elle s'avança d'un pas ferme, la tête haute, comme en triomphe, au bruit de la musique et accompagnée de quelques brahmes, qui cherchaient à soutenir son courage en récitant des hymnes. Pendant ce temps on avait entouré de hautes nattes la fosse, afin que la victime ne fût pas effrayée en voyant trop tôt le brasier, devant lequel

était placé le corps de son mari sur un brancart. La veuve s'arrêta quelque temps et regarda de l'air le plus triste ce cadavre, se frappa la poitrine et pleura amèrement. Elle s'inclina ensuite devant lui et fit trois fois le tour de la fosse, et chaque fois qu'elle approchait du corps de son mari, elle se couvrait le visage de ses mains et faisait une profonde salutation. Elle s'arrêta enfin près de lui, se tourna vers ses parens et amis, à ce qu'il me parut, d'un air assez tranquille, pour prendre congé d'eux. Alors on lui donna un vase rempli d'huile, dont elle versa une partie sur le corps du défunt, et qu'elle posa ensuite sur sa tête, en criant jusqu'à trois reprises, d'une voix forte, *Naraina !* qui est un des noms de Vischnou. Ensuite on ôta prestement les nattes qui entouraient la fosse, où l'on jetta le cadavre, et la veuve sauta, sans montrer de l'effroi, après lui, aux vociférations des femmes qui se trouvaient là et au tintamarre de la musique ; tandis que tous les spectateurs jettèrent sur elle un tison qu'ils tenaient pour cet effet à la main, de sorte qu'elle en fut couverte en un instant ».

Le lecteur n'attend pas de moi sans doute que je suive pas à pas notre voyageur. L'auteur aime assez, aime trop même à raconter, il décrit sans cesse, mais ses descriptions ne produisent pas

d'effet, parce qu'elles sont généralement mal écrites, et qu'elles s'appliquent à des objets peu intéressans. Il s'étend aussi beaucoup trop longuement sur ce qui lui est personnel. Je me bornerai donc, dans la suite de cet extrait, à quelques traits généraux, relatifs aux usages et au caractère des Indiens, ainsi qu'à quelques descriptions de lieux. Quoique ce que dise là-dessus M. Haafner n'offre rien de bien neuf, rien que d'autres voyageurs plus instruits que lui, ne nous aient déjà fait connaître avec détails, on pourra cependant trouver, dans de certaines parties de sa relation, quelques passages remarquables qu'on lira avec intérêt, mais ils sont en petit nombre.

L'auteur rencontra un jour dans une chauderie un ermite indien attaqué d'une hydropisie. Ce malheureux s'était mis en route pour le saint temple de Jagrenat, dans lequel il aurait désiré rendre le dernier soupir; mais il était si malade qu'il paraissait ne pas pouvoir aller plus loin. Cette rencontre fournit à M. Haafner l'occasion de nous entretenir de ces ermites, qui sont très-nombreux dans l'Inde. Il s'exprime sur leur compte en termes peu mesurés, et prétend que la plupart d'entre eux sont des fainéans et des vagabonds. Mais il faut avouer pourtant que l'austérité de la vie qu'ils mènent rend cette supposition peu

vraisemblable, et prouve au contraire qu'aucun autre motif qu'un excès de religion a déterminé chez eux cette vocation. Un fainéant et un vagabond iraient-ils, de gaieté de cœur, renoncer à leurs goûts, à leur liberté et aux plaisirs que leur procure leur indépendance, pour se soumettre aux privations, aux fatigues et aux souffrances multipliées d'une vie toute contemplative, où il faut faire l'abnégation la plus complette de soi, cesser toute relation avec le reste des hommes, se séparer de sa femme et de ses enfans, se mortifier sans cesse le corps et supporter journellement sans murmure les horreurs de la faim, et les intempéries des saisons......? Non, certes, il n'y a que la religion qui puisse inspirer ce courage, il n'y a que le fanatisme qui puisse le ranimer. Le tableau suivant de la discipline de ces ermites fera juger combien doit être forte la résignation de celui qui consent à se joindre à eux:

« Ils sont tenus d'abord de renoncer à leurs vêtemens ordinaires pour se couvrir entièrement d'écorces d'arbres. Il leur est défendu de couper leurs ongles et leurs cheveux, et de dormir ailleurs que sur la terre sans natte, sans coussin et sans couverture. Ils doivent passer toute la journée à lire les livres sacrés, tripler leurs ablutions et faire l'offrande chaque matin et chaque soir; ils

sont obligés de tenir constamment les yeux fixés devant eux, et ce n'est que dans le cas de la plus grande nécessité qu'il leur est permis d'adresser la parole à leurs femmes ou à leurs disciples.

» Pendant les mois d'été ou de la bonne mousson, l'ermite se tient assis exposé à toute l'ardeur du soleil et entouré de quatre feux. Pendant la saison pluvieuse, il lui est permis de faire usage d'une hutte et de la placer sur un échafaud élevé de quelques pieds, afin de ne pas souffrir de l'humidité de la terre; mais l'acte devient bien plus méritoire lorsque la hutte n'a pas de toit. Il ne lui est permis de manger qu'une seule fois dans vingt-quatre heures, encore est-ce la nuit seulement. Sa nourriture ne doit consister qu'en grains et fruits sauvages, dont il peut faire sa provision pour une année entière; mais il lui est défendu de faire cuire ce qu'il mange, et ne peut le faire tremper que dans de l'eau froide.

» Lorsqu'un de ces ermites sent approcher sa fin, il se met en marche vers l'est ou vers le nord, sans se reposer plus de trois fois par vingt-quatre heures; il continue sa route jusqu'à ce qu'enfin il tombe excédé de fatigue et rende l'ame. S'il croit préférable de mettre lui-même un terme à sa vie, les livres saints lui prescrivent cinq manières

de se détruire, 1°. de se laisser mourir de faim ; 2°. de se faire enterrer dans de la bouze de vache, d'y mettre le feu de sa propre main et de se brûler ainsi tout vivant ; 3°. de s'enterrer dans la neige des monts Thibéthains ; 4°. de se rendre dans un des canaux par lesquels le Gange se jette dans la mer, d'y faire l'aveu de ses péchés et d'attendre dans l'eau, en ne cessant de réciter ses prières, jusqu'à ce qu'un crocodile vienne le dévorer ; 5°. enfin de se placer dans le confluent de la rivière de Dschumna et du Gange, à peu de distance d'Allahabad, pour s'y noyer ou s'y couper la gorge ».

Est-ce là, je le demande, un genre de vie fait pour séduire un fainéant ou un vagabond? Et y a-t-il jamais eu dans le monde chrétien une classe de religieux plus digne de compassion que ces malheureux ermites indiens? Cessons donc de les outrager par des calomnies ridicules, et disons plutôt avec les écrivains modernes : « Faut-il parce qu'un homme porte un froc, une longue barbe, une ceinture de corde, faut-il ne lui tenir compte d'aucun sacrifice? Quant à moi j'irais chercher une vertu aux entrailles de la terre, chez un adorateur de Wischnou ou du grand Lama, afin d'avoir le bonheur de l'admirer. Les actions généreuses sont trop rares aujourd'hui pour

ne pas les honorer sous quelque habit qu'on les découvre, et pour regarder de si près à la robe du prêtre ou au manteau du philosophe ».

A quelques lieues de Mazulipatnam, M. Haafner vit dans un village un barbier occupé à raser la tête à tous ceux qui se présentaient, avec un morceau de verre. Il paraît qu'il était d'usage dans ce lieu de se servir de verre en place de rasoir. Ce qui surprit le plus notre voyageur, ce fut la constance du patient. Il ne paraissait souffrir en aucune manière de cette opération, quoiqu'elle dût être très-douloureuse.

Arrivé dans cette ville, M. Haafner y trouva une troupe de bayadères. Il nous parle de ces danseuses avec beaucoup de détails, et avec la prétention d'un homme qui nous en entretiendrait pour la première fois. Ce qu'il en dit n'offre rien de neuf, et n'est que la répétition de ce qu'on trouve dans toutes les relations des autres voyageurs; aussi n'y arrêterai-je pas mes lecteurs. Je préfère mettre sous leurs yeux une courte description de la ville de Mazulipatnam et de son climat, qui me paraissent bien moins connus en Europe que les danses des bayadères.

Mazulipatnam faisait autrefois partie du royaume de Golconde, mais depuis la conquête de ce pays par Aureng-Saheb

elle fut réunie aux états du Mogol ; elle est aujourd'hui sous la domination anglaise et chef-lieu d'un gouvernement assez considérable. Quoique déchue de son ancienne opulence, elle n'en est pas moins une des principales villes de la côte de Coromandel. Elle a quatre portes, plusieurs bains publics, et un grand nombre de temples et de mosquées qui en rendent l'aspect agréable ; quelques-unes de ses rues sont larges et belles. Sa population qui est assez considérable, est composée de différentes nations, car outre les Hindous, on y trouve des Mores ou Mahométans, et un grand nombre d'Arméniens. Le commerce de cette ville consiste en mouchoirs et toiles peintes, qui passent pour les meilleurs de la côte. Les environs fournissent en abondance du riz, du bois et du tabac. Cette ville est encore renommée par ses danseuses ou bayadères, qui sont regardées comme les plus belles et les meilleures de l'Inde.

Mazulipatnam est bâtie dans une petite île, et plus forte par la nature que par l'art. Du côté de la terre ferme, elle est entourée d'un marais qui a une bonne demi-lieue d'étendue, et qui sert à la couvrir ; car en abattant le pont par lequel on passe, il ne serait guère facile d'atteindre la ville. Ce marais produit communément pendant la saison sèche

de l'année une odeur infecte et des exhalaisons pestilentielles qui occasionnent des maladies.

Mais ce fléau, quelque dangereux qu'il soit, est encore moins à craindre pour les habitans qu'un certain vent brûlant de terre, qui dure ordinairement six semaines, en Avril et Mai. La chaleur qu'on éprouve sous la ligne, lorsque le soleil darde perpendiculairement ses rayons, n'est rien en comparaison de celle que l'on éprouve à Mazulipatnam durant cette funeste saison. Ecoutons M. Haafner :

« Durant les premiers huit jours, dit-il, cette chaleur est en quelque sorte supportable ; mais elle augmente tellement de jour en jour, qu'à la fin on ne sait plus où se réfugier. Le sang bout dans les veines gonflées, la respiration devient courte et pénible, le visage et les mains sont brûlés, la peau se dessèche comme du parchemin ; toute transpiration cesse sans que rien puisse la rétablir ; on ressent de violens maux de tête, accompagnés d'une esquinancie, de sorte que la déglutition se fait difficilement, tandis qu'on est dévoré d'une soif ardente. C'est en vain qu'on emploie tous les moyens connus pour se rafraîchir ; tous les corps qui sont naturellement froids sont maintenant imprégnés de chaleur et même brûlans si on les laisse exposés en plein air. Le meilleur et l'u-

nique remède pour obtenir quelque soulagement, c'est de passer la plus grande partie du jour dans une baignoire pleine d'eau.

» L'atmosphère, qui sous ce climat est en général si pure, si sereine, devient alors sombre, obscure et se couvre d'une vapeur invisible qui répand sur tout l'horizon une triste teinte bleue. Le soleil perd son éclat et ne se présente que sous l'aspect d'un disque violet. Une stérilité générale se répand sur la terre. Les marais et les étangs se dessèchent, tous les arbustes verdoyans sont torréfiés et décolorés, les feuilles se crispent et tombent telles que des flocons de neige sur la terre; les oiseaux cherchent un asyle dans le plus épais des bois, et les animaux sauvages vont se cacher dans leurs antres : en un mot, tout ce qui respire tâche de se garantir de cette conflagration générale, et un profond silence règne par-tout comme au milieu de la nuit.

» Pendant cette saison, continue l'auteur, il est dangereux de sortir de la maison, sur-tout au milieu du jour; l'air est alors trop chargé de matière électrique; on en voit même les jets se lancer vers la terre en différens endroits, et l'on court le danger de mourir sur-le-champ si on a le malheur d'en aspirer. Aussi ceux que leur devoir oblige d'aller en

plein air ont-ils soin de garnir leur bouche et leur nez d'un double bandeau. Plusieurs personnes en sont chaque année les victimes. Il faut remarquer ici que ceux qui aspirent de cet air igné, ont sur-le-champ le corps couvert de taches livides et de bubons comme s'ils étaient empoisonnés.

» Toutes ces incommodités et tous ces fléaux sont ordinairement accompagnés, durant toute la journée, d'une grande tempête, et le vent fait tournoyer le sable en l'air, de sorte qu'il est impossible de distinguer les objets ; il entre même dans les lieux les mieux fermés et couvre tout. Quelquefois il est tellement chassé en l'air par le tourbillon, que pendant quelques instans la nuit semble succéder au jour ; ensuite il retombe sur la terre comme une pluie de feu.

» Cette chaleur insupportable est occasionnée par le vent de terre, lequel, vers le milieu de la saison brûlante, s'étend par-dessus les marais et les plaines sablonneuses qui entourent Mazulipatnam du côté de l'ouest, et répand sur toute la contrée cet air dévastateur qu'il apporte avec lui. Il se lève ordinairement vers les deux heures du matin, et dure sans interruption jusqu'à quatre heures du soir, que le vent de mer, qui pendant tout le temps semble s'être reposé, sous la forme d'une colonne de nuées à

l'horizon, perce enfin et vient rafraîchir de son haleine bienfaisante les êtres abattus qui attendaient avec tant d'impatience son secours. Tout-à-coup on se sent la poitrine soulagée du poids pesant qui l'accablait; on respire de nouveau librement, les pores de la peau se rouvrent, la soif brûlante cesse, et tout semble reprendre une nouvelle existence.

» Mais il arrive quelquefois que le vent de terre garde l'avantage sur celui de mer et le chasse jusqu'à l'extrémité de l'horizon; alors à une journée brûlante succède une nuit également chaude. De temps en temps on est frappé d'une vapeur étouffante; on éprouve un malaise, un accablement qu'il n'est pas possible de décrire. Inquiet et fatigué, on s'agite dans son lit sans pouvoir goûter les bienfaits du sommeil, le sommeil même est pénible, et on semble livré aux accès d'une fièvre violente. Dix fois on se lève, et on se couche dix fois sans trouver de repos. Quelque terrible que soit le jour, la nuit est beaucoup plus terrible encore lorsque ce vent brûlant de terre règne à Mazulipatnam; on a de plus à redouter les moustiques, ainsi que tous les insectes de cette nature, qui sont alors plus malfaisans que dans les autres temps de l'année ».

Avant de quitter Mazulipatnam, M. Haafner fut témoin d'une scène assez

risible que donna à toute la ville un moine portugais récemment arrivé de Goa. L'intention de ce religieux était louable sans doute ; il voulait convertir à la vraie foi les aveugles Hindous ; mais comme il parlait fort mal la langue du pays, il s'apperçut bientôt que ses exhortations ne faisaient pas une grande impression sur l'esprit de ces païens. Il prit alors la résolution d'employer un moyen plus efficace, et tel qu'on ne pût lui résister. Il avait vu probablement la manière dont les pénitens hindous se châtient, et il voulut prouver qu'un prêtre chrétien pouvait, avec autant de ferveur que ceux-ci, corriger la chair rebelle. Voici donc ce qu'il imagina de faire dans cette circonstance.

Il habitait une petite maison à lui seul ; il s'y déshabillait jusqu'à la ceinture, et dans cet état se plaçait toutes les après-midi à une fenêtre ouverte, où il se fustigeait le corps avec une discipline jusqu'à ce que le sang lui ruisselât le long des reins ; pendant cette opération, il récitait à haute voix des prières, et tenait un crucifix à la main. On conçoit aisément quel effet un pareil spectacle pouvait produire dans un lieu où l'on n'y était pas accoutumé. Des centaines de personnes s'arrêtaient devant la maison ; des parias et d'autres Indiens des basses castes, pour faire connaître leur

attachement à la religion chrétienne, se prosternaient devant le saint homme, en lui demandant pieusement sa bénédiction, qu'il leur accordait gravement en tendant son bras hors de la fenêtre.

Les Européens s'amusèrent beaucoup du pauvre moine. Les Hindous ne savaient trop ce qu'ils devaient penser de tout cela. Les uns le prenaient pour un faquir ou un tapaswic ; d'autres pensaient que c'était un pénitent que de grands péchés portaient à se châtier d'une façon aussi terrible ; d'autres enfin le regardaient comme un fanatique.

De Mazulipatnam l'auteur se rendit en droite ligne à Madras qui en est éloigné de 292 milles anglais. Il eut dans sa route une aventure à-peu-près pareille à celle qu'il raconte dans son premier voyage. Mais cette fois ce ne fut pas une espèce de fou comme le comte de Bouvoux qu'il eut à combattre : ce fut un jeune officier anglais qui, arrivé dans une chauderie où M. Haafner était déjà installé avec plusieurs pélerins indiens, exigea impérieusement que tout le monde en sortit pour lui faire place. L'officier s'adressa d'abord à M. Haafner, qui lui repondit comme il le devait ; il s'éloigna en murmurant, puis allant vers les pélerins qui occupaient l'autre partie de la chauderie, il leur cria d'une voix tonnante de lui céder leur place ; en même-temps

emps tirant son épée il les frappa pêle-mêle sans faire attention à ses coups, et assa quelques cruches pleines de l'eau acrée que ces pélerins avaient été puiser lans le Gange. A ce spectacle ces malheureux jettèrent les hauts cris; M. Haafner ne put tenir contre cette espèce d'insolence; il s'approche de l'Anglais, le désarme, le terrasse et le force à coups le poing à payer une amende aux pélerins pour les cruches qu'il avait cassées, à leur aire ses excuses et à continuer sa route.

Puisque j'ai parlé des *chauderies*, et que quelques lecteurs pourraient désirer connaître ce qu'on entend par ce mot, e vais les satisfaire :

Les chauderies sont de même que les caravansérails des Turcs et les mansals les Persans, des bâtimens publics destinés à la réception des voyageurs; la seule différence qu'il y ait entre eux, c'est que dans l'Inde ces bâtimens n'ont que le toit et les quatre murs. Ce sont en général des gens riches ou des princes qui les font élever, comme des monumens de leur piété et de leur bienfaisance.

Il y a plusieurs espèces de ces hôtelleries; elles sont, suivant l'importance les lieux, grandes ou petites, belles ou communes; il y en a même qui ne sont construites que d'argile et couvertes de feuilles de palmier : cependant la plupart sont bâties en briques et recouvertes de

tuiles. On en trouve de fort anciennes qui sont taillées dans le roc, avec des galeries et d'autres commodités, et qui sont surchargées par-tout de figures allégoriques.

C'est dans la partie méridionale du Coromandel, au Bengale et dans l'Indostan, que l'on voit les plus grandes et les plus belles chauderies. Elles sont plus rares et plus mauvaises sur les côtes d'Orixa et de Bahar ; cependant on en rencontre encore çà et là qui méritent d'être placées au premier rang, et dont la construction date de fort haut, surtout dans les lieux renommés par leur sainteté.

En général, il n'y a presque point de village qui n'ait sa chauderie ; il y en a même qui en ont deux ou trois. Quand les villages sont un peu éloignés les uns des autres, on a placé de ces hôtelleries isolées dans les grandes routes, près de quelques forêts, ou dans les forêts même.

Un riche Hindou pense ne pouvoir mieux employer son argent ni faire une œuvre plus méritoire qu'en fondant un semblable édifice. S'il ne le fait pas pendant sa vie, il le fait exécuter après sa mort par une disposition testamentaire, à laquelle les parens ne manquent jamais de souscrire sans montrer le moindre regret de ce que l'héritage peut s'en trouver diminué. Une pareille fondation

est considérée comme extrêmement honorable et salutaire. Le nom de ceux qui ont fait construire une chauderie est répété avec honneur par la postérité la plus reculée. Les Hindous sont même convaincus, d'après les principes de leur religion, qu'un pareil acte de bienfaisance efface tous les péchés du fondateur, et que chaque vœu que la reconnaissance arrache aux voyageurs qui viennent chercher un abri dans ces lieux, tourne au profit de l'ame du défunt.

A quelques pas de ces chauderies l'on trouve presque toujours une petite loge habitée par un brame ou par un pénitent qui s'est voué à tenir propre cette hôtellerie, à servir les pélerins, à abreuver les chevaux, etc. Les Hindous regardent les services qu'ils rendent à des voyageurs comme des actions agréables à Dieu; c'est ce qui fait que dans aucun pays de la terre l'hospitalité n'est aussi religieusement pratiquée que dans l'Inde, et avec autant de désintéressement.

Je crois devoir également faire connaître à mes lecteurs la manière dont se fait le service de la poste aux lettres dans l'Inde. Cette manière diffère beaucoup de celle qui est en usage en Europe.

Il n'y a dans ce pays ni courriers de malle, ni courriers à cheval; ce sont des hommes à pied, ou à proprement parler, des messagers qui sont chargés des va-

lises avec lesquelles ils courent de lieu en lieu dans toutes les villes considérables, telles que Calcutta, Madras, Pondichéry, Tanjaor, Nagapatnam, etc. Il y a des bureaux de poste d'où les piétons partent chaque soir pour les différentes parties de l'Inde. Ces messagers sont toujours au nombre de deux, dont l'un porte la valise contenant les dépêches, tandis que l'autre est muni d'un petit tambour d'un son clair et perçant qu'il frappe sans cesse, tant pour éloigner les serpens et les bêtes sauvages, que pour annoncer l'arrivée de la poste. « De deux lieues en deux lieues, dit l'auteur, il y a de petites huttes sur la route, dans lesquelles demeurent ces messagers, qui aussitôt qu'ils entendent le tambour, se présentent pour prendre la valise que celui qui arrive jette à ses pieds ; car leurs idées superstitieuses ne permettent point qu'il la présente d'une autre manière ; et au même instant les nouveaux messagers se mettent en route pour la première station suivante ; et cette manœuvre se répète jusqu'à ce que la valise soit arrivée à sa destination ».

Le lendemain M. Haafner traversa le village d'Elletour, qui n'était pas tout-à-fait sur sa route, mais où il alla par curiosité pour y voir le grand et beau temple dédié à Mariatale, déesse de la petite-vérole. Il fut fort surpris de trou-

ver ce village pour ainsi dire abandonné, et d'apprendre que cette dévastation était due à la petite-vérole qui avait enlevé un grand nombre de ses habitans et forcé l'autre de chercher son salut dans la fuite. Quelques Indiens à qui il témoigna son étonnement de ce que la petite-vérole faisait d'aussi grands ravages dans un lieu ou Mariatale avait le plus beau et le plus célèbre temple de l'Inde, lui répondirent qu'il fallait attribuer ces désastres à la colère où était la déesse de ce que, faute d'argent, on avait négligé de célébrer sa fête la dernière fois.

Arrivé à la chauderie de Percatschierelon, M. Haafner y trouva une troupe de bayadères ambulantes qu'il s'amusa à faire danser pendant la soirée. Après la danse, la plus jeune et la plus jolie de la troupe lui envoya le bethel d'amour. Il eut la cruauté de le refuser, et partit à la pointe du jour sans avoir daigné donner un seul mot de consolation à la belle danseuse. Il ne tarda pas cependant à se reprocher sa dureté; pendant toute la journée l'image de la belle Mamia, c'était le nom de cette fille, fut présente à sa pensée; il en devint même si épris qu'il se mit à sa recherche, mais ce fut inutilement, elle avait pris une autre route. Notre voyageur s'en revenait tristement lorsque traversant une forêt et voulant ramasser des feuilles sèches pour allu-

mer du feu, il eut le malheur d'être piqué au doigt par un serpent. Cette morsure lui causa de vives douleurs et son doigt s'enfla prodigieusement. Il craignit alors d'avoir été atteint par un de ces reptiles de l'espèce de ceux dont la piqûre est mortelle; il fut encore confirmé dans cette crainte par les médecins indiens qu'il consulta sur sa route. Les remèdes que ces prétendus docteurs lui appliquèrent ne firent qu'augmenter le mal; quelques mauvais chirurgiens anglais et hollandais, établis dans les villages de son passage, ne furent pas plus heureux dans leur cure; plusieurs même ne virent d'autre remède à ce mal que l'amputation de la main. Notre voyageur en proie aux plus vives inquiétudes, prit le parti de se rendre à marches forcées à Madras, d'où il était encore éloigné de six journées. Il venait de passer une nuit fort agitée, lorsque le lendemain matin, en entrant dans une chauderie pour y prendre quelque repos, il eut le bonheur d'y retrouver sa chère Mamia, à laquelle il ne cessait de penser, malgré ses douleurs. Cette fille généreuse, oubliant le refus humiliant qu'elle avait éprouvé quatre jours auparavant, fut la première à se jetter dans ses bras. Ayant appris la cause de l'abattement où elle le voyait, elle appliqua sur son doigt un onguent qui calma la douleur et suspen-

dit les progrès du mal. M. Haafner plein de reconnaissance et de tendresse, lui jura une fidélité éternelle. Les deux amans se donnèrent rendez-vous à Madras, où M. Haafner arriva le premier. Un chirurgien français, nommé Beisser, dans lequel M. Haafner reconnut un cousin germain, acheva promptement la guérison que Mamia avait commencée, et assura à notre voyageur que sans l'onguent que cette aimable Indienne avait mis sur sa plaie, il aurait infailliblement perdu la vie avant d'arriver à Madras.

La belle Mamia ne tarda pas à venir l'y rejoindre. Elle quitta la troupe pour vivre avec M. Haafner, dont le séjour à Madras ne fut plus dès-lors qu'une chaîne de délices. Mais cette tendre liaison finit d'une manière bien douloureuse.

M. Haafner, content de son sort, et de posséder dans Mamia une épouse pleine de charmes et de douceur, avait renoncé à l'Europe et formé le projet d'aller s'établir à Ventapalam, le lieu de toute la côte qui lui avait paru le plus agréable, pour y finir tranquillement ses jours. Avant de partir pour ce dernier lieu, il crut devoir se rendre à Pondichéry et à Tranquebar, où il avait à terminer plusieurs affaires d'intérêt. Il retint en conséquence sur un bâtiment prêt à partir pour Pondichéry une place pour lui et pour la belle Mamia qui voulut l'accom-

pagner. Elle était loin de se douter de la terrible catastrophe qui l'attendait à ce funeste voyage.

Pour se rendre du port au bâtiment qui était en mer à une petite demi-lieue, ils montèrent tous deux sur une petite chelingue qui devait les y transporter; mais cette chelingue, trop pleine de passagers et d'effets, chavira dans la traversée.

« A peine fus-je dans l'eau, dit M. Haafner, que le brisant se précipita sur moi, je n'avais eu que le temps de reprendre haleine avant qu'il nous couvrît. Je travaillai alors des pieds et des mains pour revenir sur l'eau, ce qui me réussit, et lorsque je levai la tête, la chelingue avait disparu. A peu de distance de moi, je vis Mamia. Aussitôt qu'elle m'eut apperçu, elle jetta un cri de joie et se porta précipitamment de mon côté, en m'encourageant, et me tendit sa main pour me soutenir. Je n'avais cependant pas encore besoin de ces secours, car j'étais bon nageur et fort légèrement vêtu. Nous nageâmes ainsi quelque temps ensemble vers le rivage, qui ne se trouvait qu'à environ trois cents pas de nous.

» Le plus grand danger était maintenant passé, et nous attendions le premier brisant qui devait nous jetter sur la grève. Nous vîmes aussi arriver un catimaron à notre secours, lorsque je me sentis tout-

à-coup entraîné vers le fond de la mer par un poids énorme. Je me retourne et vis, ô ciel ! que c'était une vieille métisse qui s'était accrochée à mon habit pour se laisser traîner par moi. Je cherchai à me débarrasser d'elle, mais cela ne me fut pas possible. Je demandai alors du secours à Mamia, qui ne me perdait pas un moment de vue ».

Après des efforts prodigieux et une longue lutte contre les flots, notre voyageur perd connaissance. « Lorsque j'eus repris mes sens, dit-il, je me trouvai couché sur le rivage entouré de plusieurs personnes. La première demande que je fis eut Mamia pour objet. Elle est également sauvée, me répondit-on, n'ayez aucune inquiétude sur son sort .... »

C'était la seconde fois que Mamia avait sauvé la vie à notre voyageur. Mais dans cette dernière circonstance, elle fut malheureusement la victime de son dévouement. En nageant pour soutenir M. Haafner, qui était alors sans connaissance, tandis qu'elle se tenait d'une main attachée au calimaron, pour le soulever de l'autre au-dessus de l'eau, elle avait reçu un violent coup d'une poutre de cette embarcation au dessous du sein droit, ce qui lui avait attaqué la poitrine. Depuis ce fatal moment, elle ne fit plus que languir. M. Haafner, ignorant la véritable cause de sa maladie, et espérant toujours

qu'elle se rétablirait promptement, était parti pour Pondichéry. Il avait fini les affaires qui l'avaient appellé dans cette ville, et il était sur le point de la quitter, lorsqu'un Hindou vint lui dire qu'une jeune femme malade, accompagnée de sa mère, était dans une chauderie à quelque distance de la ville, et demandait à lui parler. Il y accourut et reconnut Mamia, presque mourante, et qui s'était traînée de Madras à Pondichéry, pour venir expirer entre ses bras. Le lendemain il eut le malheur de la perdre. Depuis ce fatal moment, il n'éprouva plus ni bonheur, ni repos; malade de corps et d'esprit, il se hâta de quitter un pays où tout lui rappellait ses malheurs, et il se rendit à l'Isle-de-France, d'où il ne tarda pas à revenir dans sa patrie.

C'est ainsi que se termine la relation de son voyage sur les côtes de l'Inde. L'histoire de ses aventures avec Mamia occupe presque la moitié du 2e. volume, et forme une lecture attachante; mais cette histoire est déplacée dans un voyage, et lui donne un air de roman qui déroge à la gravité obligée du genre. Je ne crois donc pas que M. Haafner obtienne une place distinguée dans les Bibliothèques de Voyages.

L'esprit dans lequel ces deux volumes sont écrits, paraîtra d'ailleurs assez singulier. M. Haafner s'y montre d'un bout

à l'autre extrêmement partial : il me suffira de dire qu'il attribue aux Européens tous les malheurs de l'Inde, qu'il les accuse de tous les vices, et qu'il accorde aux Indiens toutes les vertus; il pousse la prévention jusqu'à accorder à ceux-ci plus de courage, et d'énergie qu'aux peuples de l'Europe, quoique le contraire soit bien évidemment prouvé. C'est encore dans le même esprit de dénigrement qu'il loue par-dessus tout les institutions indiennes. Il aime mieux les sales, et incommodes chauderies de l'Inde, que nos belles auberges d'Europe; il préfère le palanquin à nos voitures, s'appitoie sur le sort des chevaux de poste, feignant d'oublier que ces palanquins sont portés par des hommes, etc.

Le style de la traduction est très-incorrect; le traducteur qui, heureusement pour lui, a gardé l'anonyme, prouve dans plusieurs endroits qu'il n'a aucune connaissance des premières règles de la grammaire. L'ouvrage est aussi fort mal imprimé.

Les cinq gravures qui y sont jointes n'offrent rien de remarquable. L'une d'elles représente une chauderie; l'autre la rencontre de Mamia; la troisième les cinq temples de Maweliewarom, et les deux autres des costumes de bayadères.

J. T. Verneur.

Moyen de parvenir en littérature, ou *Mémoire à consulter sur une question de propriété littéraire*, dans lequel on prouve que le sieur Malte-Brun, soi-disant géographe danois, a copié littéralement une grande partie des œuvres de M. Gosselin, ainsi que de celles de MM. Lacroix, Walckenaer, Pinkerton, Puissant, etc., et les a fait imprimer et débiter sous son nom; par Jean-Gabriel Dentu, imprimeur-libraire, éditeur de *la Géographie de Pinkerton*, au Palais-Royal, galeries de bois, nris. 265 et 266.

Analyse fidelle d'une diatribe de J. G. Dentu, se disant éditeur de *la Géographie de Pinkerton*, contenant des lettres de désaveu contre J. G. Dentu, et des témoignages de plusieurs savans illustres, etc.; par M. Malte-Brun. Se délivre gratis, à Paris, chez F. Buisson, libraire, rue Gît-le-Cœur, nº. 10.

Une accusation de plagiat dans le siècle où nous sommes, n'est qu'une peccadille à laquelle on n'accorde plus d'attention;

il semble qu'il soit reçu chez la plupart de ceux qui s'affichent pour savans, littérateurs ou poëtes, qu'on ne doit plus faire de livres qu'avec des lambeaux de ceux que les anciens et même les modernes ont publiés. Une bonne paire de ciseaux est maintenant aussi nécessaire à celui qui se fait imprimer, que la charrue au laboureur et le rabot au menuisier ; on la met en œuvre aussi souvent que la plume. Veut-on composer un ouvrage géographique, historique ou de tout autre genre? Zeste! trois à quatre coups de l'instrument tranchant, donnés à propos à différens volumes, fournissent un abattis suffisant pour constituer un chef-d'œuvre, et la plume n'a plus d'autre tâche à remplir que celle des transitions, car on ne peut se dispenser d'en imaginer quelques-unes, afin de coudre et de lier ensemble des morceaux qui ne s'attendaient pas à être jamais réunis. Ce n'est pas seulement l'héritage des morts que l'on regarde ainsi comme de bonne prise; on est en général si pressé de jouir, qu'on n'attend pas qu'un écrivain ne soit plus pour s'emparer de ses dépouilles.

La brochure de M. Dentu pourrait persuader que le destin des ouvrages de son fonds est d'être pillés de cette manière, ce qui serait fait pour en donner une idée très-avantageuse. Cependant, si, en publiant cette brochure, M. Dentu

avait eu le dessein d'arrêter une piraterie littéraire, dont la multitude des coupables semble effacer le scandale, nous lui dirions : « Vous avez fait une dépense considérable en frais de rédaction, d'impression et de papier, et vous l'avez faite en vain ; il n'en résultera ni pour vous, ni pour la société aucun profit ; de soi-disant précepteurs du genre humain n'en continueront pas moins de prendre le bien d'autrui, quand ils le trouveront à leur convenance ». Au reste, s'il n'atteint pas ce but, il en aura du moins obtenu habilement un autre, celui d'annoncer, d'une manière plus étendue et plus remarquable que de coutume, les principaux ouvrages de géographie dont il est éditeur, particulièrement les œuvres de MM. Gosselin, Lacroix, Walckenaer, Pinkerton, Puissant, etc., et de propager l'idée de la supériorité de ces ouvrages sur ceux de M. Malte-Brun. Cependant, il faut convenir qu'il met en regard du texte de ces auteurs, des larcins qui seraient un peu forts, s'ils n'étaient pas contestés. On sait que M. Malte-Brun a dénigré sans aucun ménagement, dans le *Journal de l'Empire*, la traduction de Pinkerton que vend M. Dentu. Alors on appliquait au journaliste-géographe danois le mot de Molière : *Vous êtes orfèvre, M. Josse.* M. Dentu lui rend complettement le change ; il le

dénigre de même sans ménagement, mais d'un style qui serait plus piquant s'il avait moins de violence et offrait moins souvent l'accent de la passion. Dans sa réponse à ce libraire ou à ceux dont il est le prête-nom, M. Malte-Brun est moins ingénieux à trouver les sarcasmes et à varier les épithètes insultantes; cependant il n'en dit pas moins de ces choses qui devraient être inconnues chez les savans et les gens de lettres.

Nous respectons trop le public pour reproduire dans ce journal, les expressions injurieuses que les deux champions se jettent réciproquement à la tête. Nous nous bornerons à rapporter en substance les principaux reproches faits par M. Dentu à M. Malte-Brun, et les réponses de ce dernier. Après avoir, en 1804, parlé de Pinkerton comme de l'un des *meilleurs auteurs de géographie et de statistique de toutes les nations européennes*, M. Malte-Brun, dit M. Dentu, traite le même écrivain, en 1809, de géographe *très ignorant*, *méprisé des savans*, *de charlatan littéraire, sans instruction dans la littérature grecque*, et ayant rempli sa géographie de déclamations contre la France. Quand à la traduction de cette géographie et aux notes qui y sont jointes, par M. Walckenaer, il la regarde comme *détestable et pleine de fautes grossières.* A ces graves accusations, M. Dentu ob-

jecte que, cependant M. Malte-Brun a copié mot pour mot une grande partie de cet ouvrage *si méprisé ;* pour preuve, il transcrit plusieurs longs passages de Pinkerton et les copies que M. Malte-Brun en a faites. Le terrible libraire oppose ensuite au géographe danois un bon nombre d'autres plagiats faits également mot à mot dans les ouvrages de MM. Gosselin et Lacroix. Il conclut en soutenant que la Géographie de M. Malte-Brun n'est qu'un tissu des plus honteux larcins ; « qu'il ne sait pas l'arithmétique ; que ses *Annales des Voyages* ne se composent que des lambeaux de livres qui sont dans les mains de tout le monde ; qu'il est naturaliste au point de confondre les zèbres avec les zébus ; qu'il entend à peine l'anglais et l'allemand ; enfin qu'il ne connaît point les articles et pas mêmes les caractères grecs.

M. Malte-Brun est-il accablé sous le poids de tous les traits qui viennent de lui être lancés ? Il paraît quelquefois assez embarrassé dans ses réponses ; mais souvent il riposte vigoureusement : « Ne sachant plus, dit-il, par quel moyen entraver le succès ou du moins le débit de ma *Géographie universelle ;* ne pouvant plus trouver un journal qui voulût recueillir de puériles critiques, M. Dentu, ou plutôt la coalition géographique, a inventé une nouvelle ruse de guerre,

calculée pour frapper les esprits de la multitude, et propre, sinon à obtenir un grand succès, du moins à faire grand bruit ».

Il cite ensuite MM. Biot, de Châteaubriand, Langlès, le sénateur François de Neufchâteau, le baron de Humbold, M. Mentelle et M. Banks, président de la société royale de Londres, qui font l'éloge de sa *Géographie universelle*. Calculant ensuite le nombre des plagiats qu'il est accusé d'avoir faits à Pinkerton, ils se réduisent, dit-il, à 87 pages 8-13e., ce qui, sur seize volumes, fait cinq pages par volume, et il assure y avoir joint beaucoup de choses extraites des auteurs, et qui avaient échappés à Pinkerton; il ajoute enfin qu'il a cité ce géographe anglais, lui et son traducteur en près de vingt endroits. Quant à M. Gosselin, il démontre qu'il s'est souvent rencontré avec lui sans le copier, et que quand il l'a copié, il l'a nommé. « Mais, dit-il, que fait l'habile Dentu? Il va chercher dans l'ouvrage de M. Gosselin les mêmes passages; il les imprime sur deux colonnes; il omet prudemment la phrase où j'annonce que c'est l'opinion de M. Gosselin que j'expose, et puis il se met à crier aux *brigandages*, etc.... Je dirai à mes lecteurs, qu'une personne douée de plus de patience que moi, a compté que, dans l'*Histoire de la Géographie*,

formant le premier tome du *Précis*, le nom de M. Gosselin se trouve prononcé en toutes lettres cent vingt-six fois ».

Au reproche de ne pas savoir le grec, l'auteur oppose la traduction d'une inscription grecque, qu'on l'accuse d'avoir prise à M. Gosselin, et qu'il a traduite dans un sens différent. Pour ce qui concerne les vols faits à M. Lacroix, M. Malte-Brun ne les nie pas, mais il a été trompé par son secrétaire, qu'il avait chargé d'écrire le petit traité de sphère destiné pour son livre 23me., et ce secrétaire lui a présenté une rédaction que lui Malte-Brun ignorait avoir été copiée. Il observe d'ailleurs que ce plagiat se réduit presqu'à rien, et roule sur des objets communs à tous les livres du même genre.

Nous venons de mettre en substance, sous les yeux de nos lecteurs, les principaux chefs d'accusation avancés par M. Dentu, contre M. Malte-Brun, et la défense de ce dernier. Nous en avons dit assez pour mettre le public au fait des prétentions des parties adverses; mais nous croyons devoir nous borner aux fonctions de rapporteur, laissant aux curieux le soin de vérifier, de part et d'autre, les citations et les preuves, et de prononcer sur la bonne foi des plaideurs.

Au reste, nous répéterons, en finissant, que les accusations de plagiat n'empêchent pas plus maintenant le débit d'un ouvrage

ue le succès d'une pièce de théâtre ; les
lagiaires sont tellement en majorité dans
littérature, que les libraires n'impri-
neraient plus rien, et les théâtres se-
aient contraints de donner les trois
uarts de l'année relâche, si les specta-
eurs exigeaient toujours du neuf. Tous
es jours, d'ailleurs, on reconnaît mieux
justesse du vieil adage : *Nil sub sole
ovum.* Tel trait, tel mot heureux que
on applaudit, et dont on croit avoir la
eur, a plus de mille ans ; tel autre,
ui fut jadis grave et profond dans la
ouche d'un philosophe ou qui passa pour
ne plaisanterie fine dans celle d'un grand
rateur, se reproduit avec le sel du co-
nique, ou le gros rire de la farce. Un
es sages de la Grèce, dit sérieusement,
n parlant de la médecine : *C'est un art
ont le ciel s'honore d'éclairer les succès
t dont la terre s'empresse de couvrir les
évues.* Brécourt a répété ce mot dans
pièce de l'*Ombre de Molière ;* et Beau-
archais en a fait un des plus plaisans de
on *Barbier de Séville.* Lentulus, gendre
e Cicéron, avait une taille de nain, et
ortait une longue épée ; le consul de-
nanda *qui l'avait attachée?* Eh bien !
auteur de la farce des *Battus paient
amende*, a pris cette pointe à Cicéron,
our la donner à Jeannot ; on ne se serait
as douté qu'il l'eût été chercher si loin
t si haut.

Si l'on veut avoir une idée de l'impudence avec laquelle les plagiaires ont fait leur métier dans tous les temps, qu'on lise les opuscules de Paul Colomiès, savant médecin français du dix-septième siècle. Ce médecin s'est amusé à relever la plupart des plagiats des auteurs anciens et des auteurs de son temps, et dans le nombre des coupables il fait figurer des écrivains dont la postérité a consacré les noms ; il cite entre autres le célèbre Ange Politien. Ce dernier devant expliquer un jour, pour la première fois, à Florence, l'*Iliade d'Homère*, en présence d'un auditoire nombreux, fit précéder cette explication de la lecture d'une vie du célèbre chantre d'Achille, et la lut comme étant son propre ouvrage. L'assemblée ne se lassait point de l'applaudir et d'admirer sa vaste érudition. Cependant il n'avait pas écrit une ligne du morceau dont il se paraît si effrontément ; c'était tout simplement *la Vie d'Homère*, attribuée à Hérodote. Malheureusement quelques Grecs assistaient à cette séance ; ils n'eurent pas de peine à reconnaître l'escamotage de l'illustre professeur, et allèrent le trouver, Jean Lacaris à leur tête, pour lui en faire des reproches. Que leur répondit Politien ? Il rit de leur courroux : « Croyez-vous donc, leur dit-il ensuite, qu'un Grec comme moi ignore l'art d'enlever les suffrages de la multitude ? Je

ıvais bien que vous pouviez être trois
u quatre dans mon assemblée qui con-
aissiez Hérodote ; mais pour les autres,
ous avez vu comme ils m'ont applaudi ;
upposez même (ce que je suis loin de
roire) que vous voulussiez nuire à ma
éputation, vous y perdriez votre peine.

J. D..... Y.

)amien Hessel et ses Complices, ou *Notice sur plusieurs dangereuses bandes de voleurs, leur tactique et leurs repaires, accompagnée de différens avis sur les moyens de les attaquer et de les détruire ; ouvrage nouvellement publié par un magistrat, à l'usage des officiers de justice et agens de police.* Seconde édition. Un vol. in-12. Prix, 1 fr. 75 cent., et 2 fr. 25 cent. par la poste. A Paris, chez Dufour et comp., rue des Mathurins, n°. 7.

Cette petite brochure, traduite de 'allemand, est d'un magistrat qu'une ongue expérience a mis à même de conaître toutes les ruses dont les bandes de oleurs qui infestent les deux rives du Rhin se servent, soit pour commettre eurs brigandages, soit pour s'affranchir

de leurs fers lorsque le sort a trahi leur adresse, et les a fait tomber entre les mains de la justice. Ces ruses sont curieuses et singulières. Je n'aurais point cependant rendu compte de cet ouvrage qui, ainsi que l'indique son titre, semble exclusivement destiné aux officiers de justice, si parmi les personnages qui y figurent il ne s'était rencontré un homme qui sort de la classe ordinaire, un homme d'une adresse vraiment incroyable et d'une audace à toute épreuve.

Ce n'est point Damien Hessel que je désigne ici : on pourrait le croire, puisque son nom étant en tête de l'ouvrage, il semble en être le héros : celui dont je veux parler lui est bien supérieur, ainsi qu'on le verra tout à l'heure. Ce Damien Hessel n'était point cependant un homme vulgaire; il avait bien son genre de mérite : il était remarquable aussi par son adresse, et avait échappé vingt-quatre fois aux mains de la justice. Son éducation n'avait point été négligée ; il avait même quelques réminiscences du grec et du latin ; et lorsqu'il entra dans la prison d'où il ne sortit que pour aller à l'échafaud, la reconnaissant pour celle où quinze ans auparavant il avait été enfermé pour la première fois, il s'écria comme frappé d'un sinistre pressentiment : Voilà mon *alpha* et mon *omega!* On ne peut lui refuser de grandes dispositions et un

amour sincère pour sa profession : il
'exerçait *con amore*, ainsi que dit l'au-
eur; il s'y était familiarisé dès sa plus
endre jeunesse ; et lorsqu'il servait la
nesse, il avait toujours soin d'escamoter
quelques burettes. Personne n'avait plus
d'adresse pour se débarrasser de ses fers,
pour faire tomber les grilles les plus so-
ides, pour descendre des plus hautes
ours avec des échelles qu'il fabriquait
avec la paille qu'on lui laissait dans son
cachot ; il ouvrait les plus fortes ser-
ures avec un clou, ou seulement
avec un petit morceau de bois et une
icelle. Mais ces talens lui étaient com-
muns avec tous ses associés. En géné-
ral, aucun de ceux qui composaient
cette bande n'était embarrassé pour
sortir de prison ; ils étaient même si
sûrs de leurs moyens, que l'un d'eux
fut trouvé par Hessel, dans une prison
de l'intérieur, occupé à achever une
tragédie qui devait contenir l'histoire
de sa vie, et ajournait sérieusement son
évasion jusqu'à la fin de sa tragédie. Un
autre, au moment où on le conduisait
à Bicêtre, donna à Hessel rendez-vous
à la foire de Beaucaire, et s'y trouva
en effet. On trouve dans l'ouvrage une
relation faite par Hessel lui-même, d'une
de ses évasions qui ne lui réussit qu'après
bien des tentatives, tentatives qui lui va-
lurent vingt-cinq, cinquante et cent

coups de bâton. Cette relation est curieuse ; j'en citerai la fin pour donner une idée et du caractère de ces fameux voleurs, et des moyens qu'ils mettent en usage pour s'échapper. Après avoir raconté comment il fut surpris quatre fois au moment où il allait s'évader, Hessel continue ainsi : « Alors arriva le geolier, accompagné de deux gendarmes, en protestant qu'à l'avenir on s'assurerait mieux de ma personne : un de ces gens enfonça dans le mur un anneau de fer, où il assujettit des chaînes, dont mon corps et mes pieds furent chargés à double tour. Ils sortirent ensuite en me raillant. Alors, moyennant un clou, je parvins, après de violens efforts, à ouvrir un des cadenas de ma chaîne ; et aussitôt que j'eus une main libre, je tirai de mon corps un *chlamouny*. Mes dispositions furent bientôt faites, et je replaçai ma main comme ci-devant dans les fers ; ce qui devint fort nécessaire, car le maudit geolier me rendit encore une visite, puis s'en retourna plus tranquillisé. J'attendis la nuit avec impatience : à peine fut-elle arrivée, que je me trouvais déjà les pieds à terre et en liberté. Une connaissance que j'avais dans le voisinage me cacha dans son grenier. C'est alors que je fis le vœu, et je l'ai religieusement observé jusqu'à présent, de célébrer, chaque année, par un jeûne, l'anniversaire de ma délivrance ».

délivrance ». On ne s'attendait guère à cette dernière phrase : un brigand, un assassin, qui fait vœu de jeûner en commémoration du jour de sa délivrance, et qui observe ce vœu religieusement ! Quelle effrayante contradiction ! Quel sujet inépuisable de réflexions pour le moraliste ! On voit par tous ces détails que Damien Hessel n'était pas sans talent, et qu'il était digne de son patron ; mais toutes ces qualités, ainsi que je l'ai dit, lui étaient à-peu près communes avec ses associés. Weiler, dont je vais parler, possédait celles-ci au plus haut degré sans doute ; mais il en avait d'autres qui contrastaient singulièrement avec sa profession, et qui lui donnaient une physionomie toute particulière. Son cœur semblait être fait pour la vertu ; et comme ce Robert, dont dans des temps de désordre, on célébra les hauts faits sur le premier théâtre de la nation, l'amour ne fut point étranger au parti violent qu'il embrassa. On se trouve déjà tout disposé à le juger favorablement ; et ces dispositions bienveillantes ne pourront qu'augmenter, lorsque l'on saura que c'était un des plus beaux hommes que l'on pût voir. Sa physionomie ouverte annonçait de la fermeté, de la dignité même, quoiqu'un œil égaré et des rides précoces décelassent une ame torturée par les remords.

Weiler se maria dès l'âge de seize ans : il épousa une jeune fille remplie d'amabilité ; et les premiers mois de ce mariage, qu'un moine avait arrangé, furent une suite non interrompue de jours heureux. Un livre écrit en latin barbare, et qui contenait beaucoup de secrets pour évoquer les esprits et déterrer les trésors, fut la première cause de ses malheurs. Livré tout entier à l'étude de ce livre, son imagination s'enflamma, il abandonna tous les plaisirs, négligea ses affaires, et encore plus sa jeune épouse, qui attribua sa froideur et ses sorties nocturnes à un motif plus outrageant pour elle qu'il ne l'était en effet. La jeune épouse eut recours au moine qui l'avait mariée à Weiler. Le moine déclara que le lit conjugal était ensorcelé, et qu'il avait besoin d'être exorcisé ; il s'offrit à venir lorsque le mari commencerait ses courses nocturnes, pour tâcher d'arrêter, par ses saintes prières, les effets de la magie et des mauvais génies. Il vint. On se doute aisément de la manière dont il exorcisa le lit ; dès-lors plus de paix dans le ménage. La jeune femme refusa de l'argent à son mari ; celui-ci trouva un juif qui lui en avança en lui faisant faire une quittance du double de ce qu'il lui prêtait. Il fallut payer, et toute la fortune de Weiler passa dans les mains du juif. En proie au désespoir et à la rage, il

prit congé de son paisible toit, et suivant de fausses idées sur la destination de l'homme, sur le droit naturel, il se crut désormais autorisé à reprendre sur autrui ce qui lui avait été injustement enlevé; il se fit voleur et brigand, et avança à pas de géant dans la carrière. Personne ne lui était comparable pour l'adresse, la ruse et la présence d'esprit; point de serrures assez solides pour lui, point de grilles qu'il ne fît tomber en soufflant pour ainsi dire dessus. Il s'échappa de douze des plus fortes prisons d'une manière aussi hardie qu'ingénieuse. Un jour il s'abandonna avec la plus grande témérité d'une hauteur de cent pieds, à une corde faite de morceaux de couverture; il avait mis pied à terre lorsqu'il entendit les balles siffler à ses oreilles: la garde accourut, il fut arrêté; alors il s'assit tranquillement sur une pierre, en disant: *C'est ajourné.* Personne n'avait plus d'activité que lui lors de l'exécution d'une entreprise; son courage le portait toujours aux endroits les plus périlleux, et il abandonnait à ses camarades le soin de s'emparer du butin S'il avait de l'argent, tous ses compagnons en avaient aussi; il leur prodiguait et partageait avec eux tout ce qu'il avait. Jamais ni menaces, ni adresse ne purent l'engager à les trahir. « Cet homme peut encore se corriger, disait-il : je ne veux

causer la mort de personne ». On lui confronta un voleur qui lui avait montré la plus profonde ingratitude, et qui l'avait chargé sans ménagement ; il ne voulut jamais le reconnaître pendant l'interrogatoire, et nia toujours que cet homme eût été son complice ; seulement, lorsqu'il se vit seul avec le juge instructeur, il lui dit : « Cet homme est bien celui que vous cherchez ; mais comme je suis le seul qui puisse le charger, vous ne m'engagerez jamais à le faire devant un tribunal : on pourrait croire que j'agis par esprit de vengeance ; et ce que je dis doit être non seulement vrai, mais encore au-dessus de tout soupçon ». Quelle noblesse et quelle grandeur de caractère ! Dans toutes les occasions il se montra semblable à lui-même ; si dans quelque rencontre un de ses compagnons se trouvait blessé, il le sauvait aux dépens de sa propre vie : c'est ainsi qu'à l'affaire de la porte de Mayence, Moses ayant été blessé d'un coup de feu à la tête ; Weiler, qui avait déjà dépassé le coin de la rue, et qui pouvait s'enfuir ainsi que le fit Hessel, revint brusquement sur ses pas, chargea le blessé sur ses épaules, et le mit provisoirement en sûreté, malgré les gendarmes qui suivaient la trace du sang jusqu'à la maison qui leur servit d'asile.

Lorsqu'il fut traduit au tribunal, qui

le condamna à la mort, toujours fidèle à son système, il ne voulut charger personne ; pour ce qui lui était personnel, il avoua tout sans réserve : il ne s'abusa pas un instant par de vaines espérances. « Je n'ai, disait-il à ses juges, à espérer que la mort ou ma grace avec un exil dans une terre étrangère. Tout moyen de douceur serait dangereux pour l'état et pour moi. Au reste, je suis tranquille, mes mains n'ont jamais versé de sang ; si j'entendais un enfant pleurer ou un petit chien japper, j'abandonnais de suite les plus belles entreprises, parce que j'entrevoyais la seule possibilité de me trouver, par une résistance imprévue, forcé, malgré moi, à sacrifier un homme. Il vous semblera sans doute étrange d'entendre un voleur de profession parler de moralité ; mais, croyez-moi, j'ai aussi la mienne ; et c'est du moins un sentiment bien tranquillisant pour moi, que la certitude de n'avoir jamais commis de violence, et peut-être d'en avoir empêché un grand nombre ». Plein de résignation, lorsqu'il eut entendu sa sentence, il soupa tranquillement, dormit doucement, et marcha à la mort d'un front serein. De tous les siens, lui seul alla d'un œil sec à l'échafaud : Hessel s'abandonna aux plus honteuses lâchetés ; il s'évanouit plusieurs fois, et l'on fut obligé de le porter. Weiler, en prenant

congé pour l'éternité de sa concubine ; lui fit les plus tendres et les plus touchantes exhortations. Il pria qu'on l'enfermât au moins un an, afin qu'elle eût le temps de réfléchir sur sa vie passée, et ne s'attachât pas par légèreté à un nouveau scélérat. Arrivé sur l'échafaud, il déclara encore d'une voix ferme que sa mort était méritée ; mais que ses mains étaient pures de sang, et que lui-même n'était pas né pour le crime. D.

La Mort aux Procès ; ouvrage destiné à perfectionner la procédure civile, à détruire le germe des neuf dixièmes des procès, et à rendre presqu'insensible le mal du dixième, à-peu-près, qu'on ne peut éviter ; précédée d'une explication de l'origine et du secret du vrai jury, et de la comparaison du jury anglais avec le jury français ; ouvrage destiné à perfectionner la procédure criminelle ; par M. J. B. Selves, ancien avocat au parlement de Toulouse, ex-législateur, ex-juge de la cour criminelle et spéciale à Paris. Un vol. in-8o. A Paris, chez Maradan, libr., rue des Grands-Augustins, n°. 9.

Après *la mort aux rats*, que peut-on proposer de plus utile à la société que *la mort aux procès?* Dans l'ordre même

de l'utilité publique, *la mort aux rats* ne doit passer qu'après la mort aux procès; car il sera toujours beaucoup plus aisé de se défendre de la dent des rats, que de la griffe des suppôts du palais. Une bonne souricière sera toujours plus facile à trouver que de bons réglemens. Boileau a dit en peignant l'antre de la Chicane :

. . . . Ce monstre odieux
Jamais pour l'équité n'eut d'oreilles ni d'yeux.
La disette au teint blême et la triste famine,
Les chagrins dévorans et l'infame ruine,
Enfans infortunés de ses raffinemens,
Troublent l'air d'alentour de longs gémissemens.
Sans cesse feuilletant les lois et la coutume,
Pour consumer autrui, le monstre se consume,
Et dévorant maisons, palais, châteaux entiers,
Vend pour des monts d'or de vains tas de papiers.
Tantôt les yeux en feu, c'est un lion superbe;
Tantôt humble serpent, il se glisse sous l'herbe.
En vain pour le dompter, le plus juste des rois
Fit régler le chaos des ténébreuses lois,
Ses griffes, vainement par Pussort accourcies,
Se rallongent déjà, toujours d'encre noircies,
Et ses ruses perçant et digues et remparts,
Par cent brèches déjà rentrent de toutes parts.

C'est à la vue de tant de maux, sous les voûtes mêmes de cet antre redoutable, que M. Selves a conçu le projet de poursuivre le monstre avec de nouvelles armes, et d'abattre enfin la dernière tête de cette hydre toujours re-

naissante. Il ne se dissimule point les dangers de l'entreprise, mais sa grande ame ne s'effraie pas du péril. Il commence par remarquer que le nombre des procès augmente en raison du nombre des officiers ministériels; que les neuf dixièmes des causes ne proviennent que de quelques momens d'humeur qu'on appaiserait facilement, s'il ne se trouvait une foule d'hommes avides et intéressés, qui font métier de fomenter les passions, d'irriter les haines, et de consommer la ruine de leurs cliens, en les berçant de la vaine promesse d'un triomphe facile et assuré.

Etrange dégénération des plus belles institutions sociales ! Le nom d'avoué dérive du mot latin *advocare*, *appeller à son secours*. L'avoué est donc un homme dont on invoque l'appui et les lumières, un patron sous la protection duquel on va se placer avec confiance; et ce patron abuse des droits les plus sacrés, viole les plus saintes lois de l'humanité pour dévorer ses cliens; plus coupable que les sirènes de la fable qui vous appellaient d'une voix enchanteresse, pour vous faire périr dans leurs retraites homicides. Pourquoi les avoués ne se rappellent-ils pas ce beau passage de la prose de Saint-Yves leur patron : *Advocatus et non latro?*

M. Selves observe qu'en 1808, époque très-rapprochée de nous, Paris nourris-

sait dans son sein deux cent soixante-deux avoués de première instance, occupés, comme les sauterelles, à désoler la terre qui les portait. Les procès montaient alors à huit ou neuf mille par an, ainsi qu'on peut s'en convaincre en consultant les rôles. Depuis un an cette race dévorante a été réduite à cent cinquante, c'est-à-dire, à près de moitié, et dans le cours de l'année à peine a-t-on compté cinq mille procédures. Que serait-ce si l'on opérait une nouvelle réduction! Les suites en seraient incalculables. M. Selves établit que trente avoués de première instance, et seize avoués en appel, seraient plus que suffisans pour suivre les causes qui se plaident à Paris. Il pose en principe, que ce sont les terres plus que les personnes qui font naître les contestations civiles. C'est donc dans les départemens où le territoire est le plus étendu, où les propriétaires sont le plus nombreux, que les procès de quelque importance doivent se multiplier davantage. Que Paris, à cause de son extrême corruption, ait en proportion plus d'avoués qu'un autre département, c'est une chose raisonnable, comme il doit y avoir proportionnément plus de filles publiques dans une grande capitale que dans une petite ville; mais la raison veut aussi que toute proportion soit juste et n'ait rien d'outré. Le département de

Paris possède un territoire de 46,181 hectares, et sa population est de 631,531 individus ; mais l'immense majorité de cette population se compose de prolétaires qui vivent du travail de leurs mains. Peut-être n'existe-t-il pas à Paris deux cent mille individus propriétaires ; ou, ce qui est la même chose, quarante mille familles jouissant des avantages de la propriété. Supposons un dixième de ces familles attaqué de l'humeur querelleuse, il en résultera quatre mille procès pour le tribunal civil ; mais quatre mille procès nécessitent-ils cent cinquante avoués ? Autrefois la maison d'un avoué était simple et modeste ; la frugalité d'un procureur était passée en proverbe. Le vin d'ordinaire se recueillait sur les coteaux de Surène et dans les plus humbles vignobles de la Brie ; une eau secourable en tempérait encore l'acrimonie. Aujourd'hui chaque maison d'avoué semble avoir été protégée par la chatte merveilleuse ; c'est un palais, et les habitudes économiques n'existent plus que pour les clercs. M. Selves, pour estimer au plus bas, réduit les bénéfices annuels de chaque avoué à 20,000 francs, et il trouve dans ce produit un impôt de trois millions, qui pèse sur les quatre mille familles à raison de 800 fr. pour chacune. Il faut ajouter à cette onéreuse répartition les profits des avoués d'appel ;

u fisc, des huissiers, des recors, et de
oute la nuée de cousins réunis pour nous
ourmenter. Faites maintenant la comparaison avec les divers départemens de
empire, et vous verrez, dit M. Selves,
différence extrême du nombre des
voués relativement au territoire et à
population.

Le département de l'Escaut possède
n territoire 357,000 hectares et 636,438
ndividus, ce qui forme plus de six fois
étendue du territoire de Paris, et donne
ne population à-peu-près égale; or, ce
épartement, divisé en quatre tribunaux,
e compte que 48 avoués.

Le territoire de la Gironde est de
,080,552 hectares, sa population de
14,562 individus, ce qui présente vingt-
inq fois plus de territoire qu'à Paris,
t deux fois plus de propriétaires; il n'y
pour tout ce département, divisé en
ix tribunaux, que 58 avoués.

Le département du Nord a 580,000
ectares et 840,000 ames, c'est-à-dire,
louze fois plus de territoire et un tiers
le population de plus que Paris. Le nombre de ses avoués est de soixante.

Les cinq départemens qui composent
le ressort de la cour d'appel de Paris,
n'ont ensemble que cent soixante-un
avoués, et le département de la Seine,
s'écrie M. Selves, en a seul cent cinquante! Il conclut de là que si l'on sui-

vait une proportion exacte et mathématique, Paris ne devrait pas avoir plus de quinze avoués; mais je crois que M. Selves se trompe. Le département de la Seine doit être considéré d'une manière toute particulière. Ce n'est pas l'étendue, mais la division de son territoire qu'il faut prendre pour base ; et trente mille maisons élevées dans une enceinte étroite donnent plus de propriétaires que 200,000 hectares occupés par des bois ou des marais. La même observation peut s'appliquer aux calculs de M. Selves sur le nombre des avoués à la cour d'appel. Paris en a quatre-vingt. Son ressort est de 3,985,000 hectares, et de 2,300,000 individus.

Le ressort de Bruxelles a cinq départemens, qui forment ensemble 1,800,000 hectares ; sa population est de 2,300,000 individus. Le nombre de ses avoués est de vingt-quatre ; ce qui est encore trop, dit M. Selves. La cour d'appel de Grenoble s'étend sur 3,000,000 d'hectares, et 1,2000,000 individus ; elle n'a que dix-sept avoués. Montpellier avec un ressort de 3,400,000 hectares, et une population d'un million d'ames, n'en compte que quatorze. Gênes possède 1,800,000 hectares et 1,600,000 individus ; le nombre de ses avoués est de douze. Bordeaux avec 3,000,000 d'hectares et 1,200,000 individus n'a que dix

avoués. Mais un exemple encore plus frappant, c'est le ressort de Rennes: sa population est de 2,300,000 individus, son territoire de 3,005,000 hectares, et le nombre de ses avoués de douze. Comment donc, dit M. Selves, quatre-vingts avoués à la cour d'appel de Paris, parviennent-ils à vivre dans l'abondance et la somptuosité? Ils multiplient les actes judiciaires, ils prodiguent les formalités. S'agit-il d'une fin de non-recevoir? Quatre avoués industrieux trouveront le moyen de bâtir, ou de supposer bâties quatre-vingts requêtes, dont quarante seront grossoyées. Les frais de ces actes inutiles seront énormes, le plaideur sera ruiné, et le plus pur de son sang passera dans les veines de son procureur.

Le mal dans les procédures est incalculable; c'est-là que la main des avoués peut, avec sécurité, nager en eau trouble. Que d'astuces, que de ruses pour éluder la loi! Quinze personnes plaident pour la même cause; un seul dossier suffirait; l'émulation des avoués s'enflamme, et quinze dossiers vont consommer la ruine des quinze malheureux. Des cinq mille causes présentées dans l'espace de l'année dernière, quatre mille au moins pouvaient se terminer sans procès; on en compte à peine mille où le ministère des avocats a été réclamé. Qu'importe? C'est une proie dont les avoués s'emparent;

les écritures s'étendent et se grossissent sous leurs mains ; la raison, la vérité et la justice gémissent étouffées sous des monceaux de papiers ; le juge y peut à peine entrevoir quelque faible lumière ; le doute et les incidens surviennent, et l'infortuné qui demandait justice, qui l'eût peut-être obtenue de son adversaire, est ruiné à jamais.

Ce n'est pas tout, l'huissier se joint au procureur, ajuste, combine, médite avec lui les moyens de pomper votre substance, suppose des procès-verbaux, *souffle* des copies, et voilà encore votre perte assurée. Mais qu'est-ce qu'une copie soufflée ? C'est une signification que l'huissier est tenu de vous faire en personne, mais qu'il vous envoie par la poste ou qu'il remet à un valet. Si la poste manque, si le valet fait, sous la treille, une libation à Bacchus, si votre adversaire le prévient, et surprend sa religion, à l'aide d'un petit écu, la signification ne vous arrive pas. La cause ne s'en poursuit pas moins, vous dormez en sécurité, le juge vous condamne, et l'on vous expédie votre sentence à votre réveil. A combien d'abus ce funeste usage n'a-t-il pas donné lieu? « On a vu, dit M. Selves, il y a trois ans, un huissier supposer dans un état de frais quarante procès-verbaux, portant tous qu'il n'avait pu trouver un restaurateur qu'il était chargé d'assigner comme

témoin, et ce restaurateur demeurait dans une des grandes places de Paris, et n'avait pas quitté un instant ses fourneaux».

Ici M. Selves fait une distinction entre les huissiers de première classe et les huissiers de seconde classe. Celle-ci est composée des hommes de peine; ils font les saisies, ils affrontent les boues, les injures du temps et le bâton, et se chargent de tout ce que le métier a de laborieux et de désobligeant. L'autre classe se forme des huissiers à robe de chambre, à pantalon de basin, à pantouffles du palais. Ils donnent leurs audiences dans des cabinets dorés; ils ont des antichambres, des salons et des boudoirs; ils traitent d'égal à égal avec les jurisconsultes, ils en prennent le ton et les manières, et poussent quelquefois la dignité jusqu'à vous offrir leur protection. Une copie soufflée est, pour cet ordre, une bagatelle; c'est un léger casuel qu'ils veulent bien ajouter aux produits plus nobles de leur office. M. Selves poursuit cet abus avec beaucoup de chaleur.

Mais l'article sur lequel il s'arrête avec le plus d'intérêt et de zèle, est celui de la taxe; et c'est là, en effet, que le triomphe des suppôts de Thémis est assuré; car rien de plus facile, au palais, que de faire passer une taxe, et si les parties lésées réclament, c'est la chambre des avoués qui prononce sur ces récla-

mations, et l'on pense bien qu'elle ne manque presque jamais de prononcer en faveur de ses confrères. L'on a vu, dans une assemblée de créanciers, chez un notaire, un état de frais porté, par un avoué, à 90,000 fr., et réduit, par autorité, à environ 7000 fr. Il existe, en ce moment même, deux procès au sujet d'un avoué qui demandait 13,900 fr. pour solde d'un mémoire de frais, et que la chambre elle-même s'est vue forcée de réduire à 247 fr. Quel effrayant pillage !

M. Selves propose d'arrêter tant de maux dans leur principe : il veut non-seulement qu'on réduise, à Paris, les avoués de première instance à trente, et ceux d'appel à seize ; mais qu'on interdise, même aux particuliers, la faculté de plaider, quand ils n'ont pas de motifs suffisans pour fatiguer de leurs plaintes le sanctuaire de Thémis. Il veut qu'on introduise dans les tribunaux civils la jurisprudence du tribunal de cassation, et que nul ne puisse plaider sans en avoir obtenu la permission. Il veut qu'on réduise le nombre des juges de paix, qu'on les choisisse avec plus de soin, et qu'on exige plus de connaissances et d'études de la part des autres juges : mais il est bien difficile d'astreindre un plaideur à demander la permission de plaider. Le droit de se quereller est un droit naturel et imprescriptible ; un homme qui veut plaider

peut dire comme la femme de Sganarelle à ceux qui prétendent l'accommoder :

De quoi vous mêlez-vous ? Je veux que l'on me batte.

D'ailleurs, quand une contestation s'élève, quelque légère qu'elle soit, il faut de toute nécessité que quelqu'un ait tort ; il faut donc un jugement, et sans jugement le refus d'une permission de plaider serait évidemment un déni de justice. Il est vrai que dans beaucoup de circonstances, les deux parties ne sont pas animées du même esprit de chicane, et dans ce cas, le juge auquel la requête est présentée, peut décider que telle demande est mal fondée et refuser la permission d'assigner. Mais un bon plaideur ne sera pas désappointé, il trouvera moyen de susciter une nouvelle querelle, et les gens du palais seront toujours là pour nourrir son humeur belliqueuse. Il est, en général, fort difficile d'opposer des remèdes aux passions des hommes ; mais il est toujours glorieux de s'en occuper. L'ouvrage de M. Selves ne peut manquer de fixer l'attention publique. On sera frappé des exemples qu'il rapporte. On fera, comme lui, des vœux pour prévenir tant de maux, et peut-être, à force de méditations et de soins, parviendra-t-on enfin à raccourcir les griffes de la chicane, que le glaive de Thémis n'a jamais pu rogner en entier. SALGUES.

SCIENCES ET ARTS.

Notice sur l'éducation des abeilles en Pologne ; par M. le comte Nosarzewski ; membre de la société d'encouragement pour l'industrie nationale.

On connaît en Pologne cinq sortes de ruches, dont l'emploi varie selon les pays, les localités et les habitudes des propriétaires. Dans les pays couverts de bois on pratique des ruches dans le creux des arbres ; pour cet effet on entaille de distance en distance les pins les plus forts et les plus élevés. La ruche creusée vers le milieu de l'arbre se ferme avec une planche adaptée à sa capacité, qu'on couvre avec des branches menues, ne laissant qu'un petit passage pour les abeilles. Tous les soins se bornent à creuser les arbres et à en fermer les ouvertures. Les abeilles savent trouver d'elles-mêmes les habitations qui leur sont préparées, et cherchent leur nourriture dans les champs et dans les prés voisins, particulièrement sur les bruyères, qui, dans le mois de Septembre, forment de vastes champs dans toute l'étendue des fo-

rêts de pins. Cette méthode a deux inconvéniens : les arbres qu'on néglige ou qu'on oublie pourrissent souvent par les creux ; et les hommes qui, par le moyen de cordes, se guindent jusqu'à leurs sommets, sont quelquefois exposés à tomber. Mais, dans les grandes forêts, la perte des arbres est à peine sensible ; les hommes qu'on emploie sont adroits ; ils aiment d'ailleurs un métier qui leur offre du charme dans le danger, et un dédommagement de leurs peines dans les profits qu'ils partagent en argent ou en nature avec les propriétaires. On place les ruches à cette hauteur pour les garantir de l'atteinte des pâtres et des animaux. Mais cette précaution ne suffisant pas contre les ours, les plus grands ennemis des abeilles, on a recours à la ruse : un pieu légèrement attaché est placé près de l'ouverture de la ruche ; l'ours ne manque pas de s'accrocher à ce frêle appui qui le laisse tomber sur d'autres pieux aiguisés qu'on a plantés au pied de l'arbre pour le recevoir.

La seconde manière d'élever les abeilles en Pologne est de tailler les ruches dans de grands blocs de bois, qui restent l'hiver et l'été en place, ordinairement près des habitations ou dans les jardins fruitiers. Mais cette méthode ne produit jamais de grands résultats, à cause de la fumée et des mauvaises odeurs insé-

parables du voisinage de l'homme et des animaux domestiques. C'est à cette méthode qu'on pourrait joindre la troisième, qui consiste dans les ruches carrées en forme de caisses qu'on peut agrandir à volonté, et la quatrième, dans les ruches de paille renversées, venues toutes deux de l'Allemagne.

La cinquième est celle qui offre les plus grands avantages. Elle est en usage dans une grande partie de la Lithuanie, de l'Ukraine, de la Podolie, et dans toute la Pologne orientale.

Dans les bosquets bien abrités, et dans le voisinage des ruisseaux et des prairies, on fait en planches un enclos carré et bien fermé, dont la garde est confiée à un homme qui n'a pas d'autre soin.

Là, sur un tertre en amphithéâtre, à double ou triple étage, élevé pour garantir les abeilles de l'humidité, se trouvent rangées cent et jusqu'à deux cents ruches, qui, sur l'épaisseur d'un doigt, ne surpassent pas dans leur élévation et leur circonférence deux pieds de France. Elles sont couvertes d'écorces d'arbres ou de grands plats en terre cuite.

Au milieu de l'enclos croissent quelques arbres pour recevoir les jeunes essaims et abriter les ruches. Pendant l'hiver on les transporte dans des caves, et vers le temps de la floraison on les

reporte dans leurs champêtres habitations.

Pour donner une idée du produit qu'on tire des abeilles dans ces pays, je dirai seulement qu'il n'y a pas un honnête et laborieux cultivateur qui n'ait au moins vingt ruches. J'en ai connu qui en avaient depuis deux cents jusqu'à mille. Une ruche rapporte à-peu-près 3 ou 4 francs. Il y a de grands propriétaires qui évaluent leur revenu annuel du produit du miel jusqu'à 100,000 francs, et on peut dire qu'il n'y a pas de gentilhomme propriétaire à qui les abeilles ne rapportent depuis 3, 4 jusqu'à 10,000 francs; mais il faut convenir que le rapport tient aux localités. Le plus considérable est en Lithuanie, dans les environs de Kowno. Ce miel est légèrement parfumé et blanc comme celui de Narbonne. Après cette espèce, vient celle de Podolie et de l'Ukraine. Cette dernière province offre la végétation la plus riche et la plus variée; et depuis la violette qui tapisse les bosquets jusqu'au grand chardon odorant et presque sans épine, aux fleurs plus grandes que la rose cultivée, tout concourt à la multiplication de l'insecte précieux qui fournit en proportion de la nourriture qu'il reçoit et des secours que lui prête l'industrie de l'homme. La majeure partie du miel est employée dans le pays à faire l'hydromel, boisson agréable et

saine quand elle a vieilli et quand on n'en abuse pas. Le reste du miel et de la cire passe dans l'étranger.

En France, où il y a des vignes et des prairies artificielles, on doit se reprocher de ne point favoriser la multiplication de cet insecte qui rapporte tant et demande si peu de soins.

Vu la rareté du bois dans ce pays, on pourrait essayer des ruches en terre cuite ou en grès, qui, en offrant les avantages de la propreté essentielle pour les abeilles, coûteraient peu et dureraient long-temps. Ces ruches les garantiraient des rigueurs de l'hiver, et il ne faudrait que les mettre à l'abri du soleil pendant l'été pour les empêcher de s'échauffer et le miel de couler. En appliquant en grand la méthode de l'Ukraine aux petites ruches en terre cuite, on n'aurait pas besoin en France de les transporter dans des caves, tout au plus serait-il nécessaire de les couvrir d'un toit mobile.

Le miel ne différant presque du sucre que par sa non cristallisation, en essayant d'en faire le rhum et le tafia, on pourrait peut-être libérer la France d'un impôt qu'elle paie pour ces articles à l'étranger. Mais, dans le cas même du succès, il faudrait favoriser l'éducation en grand des abeilles; car, au prix où est actuellement cette dernière, on ne ferait pas de grands profits en vendant le rhum

ce qu'il coûte aujourd hui. D'ailleurs l'immense consommation de la cire et son emploi varié devraient inviter à protéger la culture des abeilles.

Si un encouragement du gouvernement pouvait être profitable à la nation, ce serait celui de l'éducation des abeilles dans les forêts et les autres domaines nationaux. Elle ferait ouvrir les yeux à tous les propriétaires qui jusqu'à présent ont trop méprisé l'insecte destiné par la nature à recueillir cette manne du ciel.

Préparation des couleurs pour la teinture des étoffes de coton et de lin.

On peut à l'aide d'un procédé simple et peu dispendieux, obtenir des couleurs, peu solides à la vérité, mais qui offrent l'avantage de pouvoir être enlevées facilement par le lavage, et remplacées par d'autres. Elle sont assez généralement employées en Allemagne, où on les désigne sous le nom de *couleurs à lavage* (waschfarben). Voici la notice que donne à ce sujet le savant M. Hermbstaedt.

La base de toutes ces couleurs est un bon amidon blanc, que l'on combine avec une matière colorante quelconque, de manière à en former un composé qui se

laisse dissoudre dans l'eau chaude sans se décomposer.

Nous venons de dire que l'amidon forme la base de toutes ces couleurs; cependant chacune d'elles exige un procédé particulier pour préparer les différentes matières colorantes qui doivent être combinées avec l'amidon. Nous allons indiquer ici les procédés à suivre pour la préparation de chaque couleur en particulier.

I. *Couleur bleue nouvelle.*

On broie de l'indigo de Guatimala jusqu'à le réduire en poudre impalpable; ensuite on verse quatre onces d'huile de vitriol fumant dans une terrine de porcelaine, et on y met une once de l'indigo pulvérisé, peu à peu, et toujours par petites portions.

Pendant qu'on incorpore de cette manière l'indigo avec l'huile de vitriol, on remue fortement le mélange à chaque nouvelle addition de poudre, avec un pilon de pierre, jusqu'à ce que toute la masse liquide prenne une couleur bleue-noirâtre uniforme.

En mêlant ainsi l'indigo avec l'huile de vitriol, le mélange s'échauffera, il s'en exhalera une odeur sulfureuse, et l'on remarquera une légère fermentation : aussitôt qu'elle a cessé, on couvre bien le vase, et on le met pendant vingt-quatre

quatre heures, dans un endroit modéré-
nent chaud, pour laisser à l'acide le temps
le dissoudre parfaitement l'indigo.

Quand cette dissolution est achevée, on étend ce liquide avec vingt fois son poids d'eau de rivière pure, après quoi on l'expose, dans un vaisseau de cuivre, au feu, pour l'échauffer à-peu-près au degré de l'eau bouillante.

Alors on y trempe de la bourre-laine bien blanche, ou des morceaux de laine blanche, de manière que sur une demi-once de l'indigo dissous, il y ait huit onces de laine, et on expose le tout, pendant vingt-quatre heures, à un feu modéré, d'à-peu-près 56 degrés de Réaumur. On trouvera la laine teinte en bleu très-foncé et presque noir, et le reste du liquide presque totalement privé de matière colorante bleue, et ne présentant plus qu'une couleur verte sale. La laine a absorbé de cette manière la matière colorante bleue de l'indigo, en la séparant des parties hétérogènes qui y étaient combinées.

Cette laine ainsi teinte est mise dans un tamis et sur un baquet, on y verse de l'eau pure de rivière, et on la pétrit en continuant d'y verser de l'eau, jusqu'à ce que cette dernière en sorte claire et non colorée; c'est ainsi qu'on en lessive les parties hétérogènes et sales de l'indigo, pendant que la matière colorante

bleue pure reste combinée avec la laine.

Cette opération terminée, on fait bouillir dans une chaudière de l'eau de rivière, ou mieux de l'eau de pluie, en quantité suffisante pour qu'elle surpasse quarante fois le poids de l'indigo et de l'huile de vitriol employés. On fait dissoudre dans cette eau autant de natron crystallisé qu'on a pris d'indigo, ensuite on y plonge la laine teinte, et on l'y fait bouillir jusqu'à ce qu'elle ait perdu la majeure partie de sa couleur. La laine en sort couleur de bleu-gris, pendant que le liquide prend une belle couleur nourrie bleue foncée, et contient la matière colorante de l'indigo pure et dissoute.

Si par exemple on a dissous une once d'indigo dans l'huile de vitriol, on fait évaporer le liquide jusqu'à réduire son poids à quatre livres et demie, et on le fait passer par un linge pour en séparer toutes les parties étrangères qui peuvent y être mêlées, après quoi on laisse refroidir la teinture bleue, qui dès-lors peut être employée comme matière colorante, pour donner à l'amidon une couleur bleue.

Si l'on veut obtenir un *bleu foncé*, il suffit de prendre, pour chaque demi-once d'indigo contenu dans la dissolution, une livre d'amidon blanc.

Pour faire un *bleu moyen*, on prend

pour chaque demi-once d'indigo une livre et demie d'amidon, et pour un *bleu clair* deux livres.

A cet effet on met l'amidon dans une jatte, on y verse la teinture bleue, et l'on pétrit le tout jusqu'à ce que l'amidon soit complettement divisé et uniformément combiné avec la teinture.

Enfin on laisse reposer ce mélange jusqu'à ce qu'il prenne la consistance d'une légère gelée, on le laisse sécher à l'air chaud, et l'on conserve cette couleur pour l'usage.

II. *Bleu préparé avec du prussiate de fer.*

On prépare un bleu pareil au précédent en prenant, au lieu d'indigo, du prussiate de fer ou bleu de Berlin.

On choisit ce dernier de la meilleure qualité, et on le broie avec de l'eau dans un mortier, de manière à le combiner tellement avec l'eau, qu'il ne s'en dépose que difficilement, et on continue à le laver ainsi en le triturant avec de l'eau.

Ensuite on laisse déposer la matière bleue, on décante l'eau, et on triture cette matière avec la quantité d'amidon délayé dans de l'eau, nécessaire pour former la nuance de bleu qu'on désire.

On fait sécher cette couleur, qui est très-belle, et qui résiste mieux que la précédente à l'action de l'air et du soleil.

Il est cependant à remarquer, que quand on lave avec du savon les étoffes de coton teintes de cette couleur, elle laisse toujours dans l'eau une teinte jaunâtre.

III. *Couleur jaune-citron.*

Pour préparer un beau jaune-citron, on choisit la matière colorante de la gaude, de la sarrette, ou de la racine de curcuma.

A cet effet, on prend des deux premières substances une livre, ou si l'on préfère la racine de curcuma, une demi-livre, et on la fait bouillir avec douze livres d'eau dans une chaudière de cuivre, jusqu'à ce que le liquide soit réduit à une livre, qu'on fait passer par un linge.

Dans ce liquide clair on fait dissoudre deux onces d'alun, on laisse refroidir la dissolution, et on y fait fondre deux livres d'amidon blanc, de manière à bien diviser toutes ses parties, et à les combiner avec celles de la couleur; enfin on fait sécher ce composé à l'air.

IV. *Couleur orange.*

On préfère pour cette couleur le roucou (*Bixa-Orellana*). On en pulvérise une once avec une demi-once de potasse pure, et après y avoir versé une livre d'eau de rivière, on fait digérer ce mélange dans un vase de terre bien cou-

vert, pendant quatre heures, à une température de 70 degrés de Réaumur, et en remuant de temps en temps.

Il en résulte un liquide couleur orange, qu'on passe par un linge, et qu'on laisse refroidir; ensuite on y incorpore deux livres d'amidon, et l'on fait sécher cette masse à l'air chaud ou tempéré.

V. *Couleur verte.*

Cette couleur se compose de bleu et de jaune.

Pour l'obtenir on mêle une partie de la teinture d'indigo décrite (n°. 1), et autant de la teinture jaune (n°. 3), jusqu'à ce qu'on en obtienne la masse désirée par des essais faits sur du papier.

Ensuite on prend une livre de cette teinture mélangée, et on y fait dissoudre une once d'alun. Quand cette dissolution est refroidie, on y mêle deux livres d'amidon blanc, ensuite on incorpore bien le tout pour obtenir une couleur parfaitement uniforme; on finit par faire sécher.

De cette manière on peut obtenir différentes nuances de vert, selon les proportions de la teinture bleue et de la teinture jaune qu'on veut choisir.

VI. *Couleur d'olive.*

On prépare cette couleur en mêlant la teinture d'indigo (n°. 1) avec celle de

roucou (n°. 4), jusqu'à ce qu'on obtienne la nuance désirée; on y introduit la quantité d'amidon nécessaire, et l'on fait sécher.

VII. *Couleur rouge.*

On se sert pour préparer cette couleur ou du bois de Brésil, ou de la cochenille.

Si l'on préfère le premier, on prend une livre de ce bois rapé, et on le fait bouillir dans une chaudière de cuivre étamé, avec douze livres d'eau de rivière ou de pluie, jusqu'à réduire le tout à deux livres, qu'on passe par un linge.

On fait dissoudre ensuite deux onces d'alun dans trois onces d'eau bouillante; on étend cette dissolution avec six onces de la décoction du bois de Brésil, et on laisse refroidir.

A cette dissolution d'alun on mêle trois livres d'amidon blanc, on pétrit le tout ensemble, ensuite on y verse le reste de la décoction du bois de Brésil, et l'on continue à remuer jusqu'à ce que tout le mélange prenne la consistance d'une bouillie qu'on fait sécher à l'air.

VIII. *Couleur cramoisi.*

On commence par pulvériser une demi-once de cochenille, qu'on délaie avec de l'eau, et l'on porte ce mélange dans un vase d'étain, dans lequel on a fait bouillir deux livres d'eau de pluie. Après

avoir bien mêlé le tout, on continue de le laisser bouillir doucement, jusqu'à ce que tout le liquide soit réduit à une livre, ensuite on le fait passer par un linge ou par un filtre de papier.

Dans ce liquide coloré on fait dissoudre une demi-once d'alun, et après l'avoir laissé refroidir on y mêle deux livres d'amidon, en incorporant bien le tout; enfin on fait sécher la couleur à l'air, à une température douce.

Outre ces deux couleurs, on peut produire d'autres nuances de rouge;

1°. Quand au lieu d'alun on ajoute à l'une ou à l'autre teinture de cochenille ou de fernambouc une demi-once d'étain dissous dans de l'eau régale par livre de teinture;

2°. Quand on mêle l'une ou l'autre de ces teintures, avec une décoction de gaude ou de curcuma, au moyen de quoi on obtient des couleurs rouges-jaunes et coquelicot;

3°. Quand on les mêle en différentes proportions avec la teinture bleue, ce mélange produit des couleurs violettes et pourpres.

IX. *Couleur violette.*

On fait bouillir dans un vaisseau d'étain une demi-livre de bois de campêche rapé, avec six livres d'eau de pluie, jusqu'à réduire tout le liquide à une livre

et demie. On passe cette décoction par un linge et on la filtre par du papier.

On y met ensuite une once d'étain dissous dans de l'eau régale ; après avoir bien mêlé le tout on le laisse refroidir, et l'on y incorpore deux livres d'amidon, ensuite on fait sécher cette couleur à une température douce.

De cette façon on peut multiplier ou diversifier ces couleurs et leurs nuances de mille manières, en mêlant la décoction dont nous venons de parler en différentes proportions, ou en y ajoutant d'autres substances colorantes pour en obtenir des teintures que l'on combine alors avec l'amidon.

Emploi de ces couleurs.

Si l'on veut se servir de ces couleurs pour teindre des étoffes d'habillement, des rideaux, etc., on en prend une quantité quelconque, qu'on délaie avec de l'eau fraîche, ensuite on la fait dissoudre dans de l'eau bouillante, et l'on y plonge l'étoffe, qui, après avoir été bien foulée, prend la couleur qu'on désire lui donner.

On conçoit, d'après cela, que si l'on veut donner à l'étoffe une couleur plus ou moins nourrie, il faut employer plus ou moins de couleur pour préparer la décoction.

Ces couleurs, en même-temps qu'elles

servent à teindre les étoffes, leur donnent aussi un certain degré de corps ou de solidité.

Note sur les exhalaisons des mines; par J. B. Picard.

On est peu d'accord sur l'origine des exhalaisons qui s'élèvent dans les mines; mais on sait que les unes, dues à l'air fixe, sortent des rochers, corrodent, décomposent, chassent même l'air atmosphérique des galeries, le remplacent, éteignent les lumières et asphixient les mineurs; que les autres, contenant beaucoup de gaz hydrogène, s'enflamment, détonnent avac fracas et tuent tous ceux qu'elles rencontrent. Les accidens malheureux causés par ces miasmes sont connus des naturalistes; on en a encore eu dernièrement un exemple terrible dans les mines du Val-St.-Lambert, près de Liége; ce qui prouve que les moyens de prévenir leurs effets pernicieux ne sont pas très-généralement connus.

Comme ami de l'humanité, je vais soumettre à l'examen des physiciens et à l'expérience des directeurs des mines, deux essais qui ont été faits et qui semblent avoir rempli ce but.

Le premier, pratiqué en Angleterre,

a été imaginé par Robinson, de Philadelphie, et est indiqué dans les *Transactions de la société philosophique américaine.* Le second vient d'être soumis à l'épreuve dans les ouvrages de la compagnie d'Anzin, près de Valenciennes.

Un grand soufflet de forge est établi à l'entrée d'un des puits de la mine et mis jour et nuit en mouvement, soit par le feu, soit par l'eau, soit enfin par un cheval. L'extrémité de ce soufflet est adaptée à un boyau de cuir qui descend, file jusqu'au fond du puits, et même, si l'on veut, de la galerie où travaillent les mineurs. Ce boyau est cerclé d'espace en espace par des bandelettes de fer ou d'autre métal : une soupape est placée à l'extrémité du soufflet intérieurement et de manière que lorsqu'il aspire l'air méphitique du fond de la galerie, la soupape se lève, et lorsqu'il est comprimé elle se ferme; au corps du soufflet sont d'autres soupapes qui agissent en sens inverse de la première, se ferment, lorsqu'il aspire, s'ouvrent et laissent échapper l'air fixe lorsqu'il descend. Par ce moyen les exhalaisons méphitiques sont constamment pompées, un courant s'établit, l'air atmosphérique se renouvelle et les effets de l'air fixe sont nécessairement détruits ou au moins paralysés.

Quant au gaz hydrogène, on a exé-

cuté à Bruxelles (1), pour les mines d'Anzin, une lampe à six becs : chaque bec a sa cheminée en cuivre rouge et de la forme des cheminées de verre, mais plus longue; la chaleur se concentre dans ces cheminées avec une telle force que le corps de la lampe, pour y résister, doit être en cuivre rouge également, l'expérience ayant prouvé que quand il est en fer-blanc, elle fait fondre l'étain. Ce corps de lampe doit pouvoir contenir deux litres d'huile au moins. Il est démontré que, lorsque la lampe suspendue est en activité, le gaz hydrogène se dégage des rochers avec sifflement et vient se détruire, ou, si j'ose le dire, se calciner au-dessus des cheminées. Lorsqu'on éteint les becs, le sifflement cesse. On en a ordonné dix semblables pour les ouvrages d'Anzin.

Je pense que cette lampe est susceptible d'être perfectionnée : des matières carboniques doivent se précipiter au fond des cheminées, insensiblement charger les mèches et atténuer l'action du feu; il est facile d'y pourvoir en plaçant deux de ces lampes au lieu d'une dans chaque galerie, à peu de distance l'une de l'autre, et n'allumant que trois becs à chacune. Lorsque la flamme aura perdu de son activité, signe certain que des ma-

(1) Chez Kerckx, lampiste, sur la Grande-Place.

tières hétérogènes embarrassent la mêche, alors on éteint ces becs pour les nettoyer après leur refroidissement, et on allume ceux qui étaient réservés. On pourrait aussi allumer les six becs à une lampe et tenir l'autre en réserve pour le cas indiqué.

PIÈCES A L'APPUI.

Anzin, le 23 Avril 1811.

A M. Kerckx, à Bruxelles.

Le quinquet à six becs que vous m'avez fait, a produit, jusqu'à présent, le meilleur effet. Etant placé dans une galerie à 1,300 pieds de profondeur, ses becs étant allumés, il a soutiré le gaz hydrogène d'une manière étonnante; car ce gaz se dégageait des parois du rocher avec sifflement, ce qui n'arrive pas ordinairement dans cet endroit. Aussitôt qu'on éteignait le quinquet, le sifflement cessait, et reprenait lorsqu'on le rallumait, preuve certaine de l'activité qu'il donne à ce dégagement. D'un autre côté, il ne soutire le gaz qu'autant qu'il peut en absorber; la preuve en est que jusqu'à présent il n'y a point eu de détonnation là où le quinquet a été placé, tandis qu'une seule chandelle suffit pour le faire détonner et brûler celui qui la porte et tous ceux qu'il rencontre.

J'ai observé que les tubes de cuivre s'échauffaient considérablement par la chaleur vive de la flamme alimentée par le gaz hydrogène. Ceci est bon, parce que toute la fumée se brûle avant d'être sortie des tubes qui, comme vous savez, sont très-longs; mais un inconvénient qui en résulte, c'est que ces tubes communiquent assez de chaleur au corps du quinquet pour faire couler l'étain du fer-blanc, et je crains que par la suite ils ne viennent à se dissoudre entièrement. S'il ne s'agissait que de celui que vous m'avez fait, je n'en parlerais pas; mais M. Renard, agent général de la compagnie, doit vous écrire cette semaine pour vous en commander quelques-uns; alors il faudrait chercher à remédier, s'il se peut, à cet inconvénient, en faisant le corps du quinquet en tôle ou en cuivre rouge, mais je préférerais ce dernier, etc.

TOURNELLE, *directeur des mines d'Anzin, près Valenciennes.*

Fresne, près de Condé (Nord), le 2 Mai 1811.

A M. Kerckx, ferblantier-lampiste, Grande-Place, n°. 347, *à Bruxelles.*

J'ai fait essayer dans les travaux des mines de ma compagnie, la lampe que vous avez faite sur la demande de M. Tournelle, son mécanicien. A quelques changemens près que ce dernier s'est

chargé de vous communiquer, cette lampe remplira notre but : en conséquence je vous prie de vouloir bien en faire dix avec les changemens qui ont dû vous être communiqués.

J'ai l'honneur, etc.

RENARD, *agent général de la Cnie. des mines d'Anzin.*

REMÈDE CONTRE LA DYSSENTERIE.

*A messieurs les rédacteurs de l'*Esprit des Journaux.

A propos de l'article de votre journal du mois de Juin, où vous rendez compte d'un ouvrage de M. Wauters, qui traite de la dyssenterie, vous ne serez peut-être pas fâché de pouvoir faire connaître un remède vulgaire (et que j'ose croire certain) pour la guérison de cette cruelle maladie.

J'en fus atteint moi-même, ainsi que toute ma famille, il y a 18 ans : les médecins désespéraient déjà de m'en retirer et laissaient à la nature à décider de ma vie. Ce remède me fut communiqué alors ; j'en fis usage, et au bout de trois jours nous fûmes tous guéris. Sûr de son efficacité par ma propre expérience, j'en fis part à toutes les per-

sonnes que je sus accablées de ce mal, et le succès a constamment répondu à mon désir d'être utile.

En voici la recette :

2 jaunes d'œufs, les plus frais.

2 cuillerées, huile de Provence, fine.

4 cuillerées, eau-de-vie de France, la meilleure.

A prendre de ce mélange une cuillerée à café, d'heure en heure.

Sur la culture du riz en France ; par C. P. de Lasteyrie.

Peut-on cultiver le riz en France sans s'exposer aux maladies occasionnées par cette culture ? S'il était possible de résoudre la question que nous proposons, soit par des preuves d'analogie, soit par des faits, et mieux encore par des expériences tentées sur notre sol, il est hors de doute que l'introduction de la culture du riz en France ne fût de la plus haute importance, et ne dût exciter l'intérêt particulier, ainsi que l'attention du gouvernement. Les faits que nous avons recueillis sur cette matière, nous ont paru assez bien constatés et assez concluans pour nous démontrer que la culture du riz peut avoir lieu en France, sans exposer les habitans des lieux où elle serait

introduite aux maladies plus ou moins destructives, qui en sont généralement la suite.

Il est inutile de prouver les avantages que procure la culture du riz aux pays où elle est en usage. Il n'existe aucune plante aussi productive, aucun aliment aussi sain, et dont le transport, la conservation et l'apprêt soient aussi faciles. Kempfer, Navarrete, Eckeberg et d'autres voyageurs éclairés qui ont habité la Chine, le Japon et les Indes-Orientales, nous apprennent que le riz produit deux récoltes annuelles dans plusieurs endroits de ces pays lointains. Il est préféré au froment par-tout où l'on n'a pas trouvé d'inconvéniens à sa culture, et dans tous les lieux où il a été possible de la pratiquer. Ainsi ce grain nourrit la quatrième partie des habitans du globe; et son usage remonte probablement à une plus haute antiquité que celui du froment. La salutation en usage parmi les gens du peuple de quelques provinces méridionales de la Chine, s'exprime par ces mots : *Avez-vous mangé du riz?*

Mais il est facile, sans nous éloigner de l'Europe, de faire comprendre aux personnes qui n'ont pas des idées exactes sur la culture du riz, quels sont les bénéfices dont elle est susceptible. Il suffit d'observer que les belles plantations de riz que nous avons parcourues sur les

bords fertiles du Xucar, dans le royaume de Valence, donnent, par le moyen des eaux qu'on enlève à cette rivière dans un cours de six lieues, un produit annuel de 43,755,000 réaux, qui équivalent à-peu-près à 11 millions de francs. Ces avantages ont encouragé, à différentes époques, la culture du riz dans plusieurs endroits de la France. Elle a d'abord été introduite à l'exemple du Piémont, et prohibée ensuite à cause de ses inconvéniens. Elle a été tentée de nouveau vers le milieu du dernier siècle en Roussillon, et sous le ministère de Fleury en Auvergne; mais les maladies funestes qu'elle occasionnait l'ont fait proscrire de notre territoire, et elle ne doit y reparaître que lorsqu'on aura trouvé le moyen de se garantir des attaques qu'elle porte à la santé des hommes.

Des personnes aussi zélées qu'estimables ont cherché ces moyens, et elles ont cru les trouver dans la culture du riz auquel on a donné le nom de *riz sec*. Il y a plus d'un demi-siècle que les philantropes et les économistes parlent de ce riz qui, dit-on, peut facilement croître dans une grande partie de la France, et donner d'abondantes récoltes sans aucune espèce d'irrigation. Il se trouve en Chine, dans la Cochinchine, au Japon, au Tong-king, aux îles Philippines, au Bengale, à la côte de Malabar, dans l'île de Mada-

gascar, et dans d'autres pays montueux situés dans la zône torride. Tous ceux des voyageurs qui en parlent, placent sa culture dans les pays très-chauds quoique montueux, et où il pleut pendant plusieurs mois presque sans interruption. Ainsi ce riz, qu'on a si improprement nommé *riz sec*, végète dans un sol habituellement baigné par les eaux abondantes et dans une atmosphère aussi chaude qu'humide. Il ne jouit d'aucune propriété spéciale qui puisse le distinguer des autres variétés soumises à la culture ; et l'on obtient toujours d'aussi bonnes récoltes, soit qu'on transporte le riz des marais sur les montagnes, ou ce dernier dans les plaines inondées.

La distinction qu'on a cherché à établir entre les qualités prétendues de ces deux sortes de riz ne diffère en rien de celle qu'on pourrait établir, en supposant qu'il existait une vigne sèche et une vigne humide, dont l'une demanderait à être arrosée et l'autre à croître sur des coteaux secs et arides ; car il est des pays où les vignes sont soumises à une irrigation régulière.

Je n'ai pu découvrir quel a été le premier voyageur qui a donné à l'Europe l'idée d'un riz sec, mais une chose très-extraordinaire, c'est que le passage où M. Poivre traite ce sujet se trouve littéralement le même, à quelques mots de

différence, dans une lettre du révérend père Horta, jésuite italien, insérée parmi le recueil des *Lettres édifiantes*, seconde édition, pag. 234. Une autre différence, c'est que le révérend père jésuite, qui écrivait beaucoup plus tard que le philosophe français; met le mot de *Tong-kin* où M. Poivre emploie celui de *Cochinchine*, et que l'un et l'autre disent avoir traversé plusieurs fois les montagnes qui produisent le riz sec, l'avoir observé, et l'avoir fait semer à l'Isle-de-France, où il a d'abord réussi, mais où il s'est perdu bientôt après par la négligence des colons. Les dates rapportées dans ce récit diffèrent également : celle de M. Poivre est de 1750, et celle du P. Horta est de 1765; il paraît donc que le jésuite s'est fait honneur de la découverte du philosophe.

Cette découverte, faite par d'autres voyageurs, citée comme très-avantageuse à l'Europe, est encore renouvellée de nos jours. On n'a pas tenté la culture du riz sec en France, si ce n'est l'année dernière; mais les résultats obtenus sur quelques grains n'ont donné aucune espérance bien fondée, autant que nous pouvons en juger d'après ce qui est parvenu à notre connaissance; elle a été essayée en Espagne depuis un grand nombre d'années avec aussi peu de succès, ainsi qu'en Toscane, où des expériences,

faites avec beaucoup de soin et durant plusieurs années, ont donné une végétation languissante, des épis qui ne parvenaient pas à maturité, et un produit nul. M. Banks n'a pas mieux réussi aux environs de Londres, dans la culture qu'il a tentée en 1798, d'un *riz sec* que le bureau d'agriculture avait reçu des Indes, et qui est cultivé dans les campagnes de Serinagur, ville située au pied du mont Imaüs, et dont le climat paraît être le même que celui d'Angleterre. Enfin, des essais entrepris dernièrement en Autriche, et annoncés dans les journaux comme très-heureux, nous paraissent devoir être rangés dans la classe de ceux qui précèdent. Nous croyons donc que le riz sec, doué des qualités qu'on lui suppose, c'est-à-dire, susceptible de croître en Europe sans irrigation, est un être imaginaire dont on ne doit plus s'occuper; c'est pourquoi nous ne parlerons ici que du riz ordinaire, ou de quelques variétés qui demandent un moindre degré de chaleur, et dont la culture, dirigée d'après un certain systême, nous paraît devoir réussir dans un grand nombre de nos départemens (1).

(1) Nous dirons cependant un mot sur une plante qui mérite d'être introduite en France, que les missionnaires ont désignée improprement sous le nom de *riz sauvage*, et quelques botanistes sous celui de *zizania* (palustris, L.); cette plante croît dans le nord de l'Amérique-Septentrionale, où elle a été exa-

La culture du riz, généralement pratiquée sur le continent de l'Asie depuis un temps immémorial, a fourni une grande quantité de variétés. M. J. Buderson qui a fait des recherches à ce sujet, en compte 90 dans les Grandes-Indes. Il est probable qu'il en existe un aussi grand nombre à la Chine; car il n'est aucune province de ce vaste empire qui n'en produise, même celles qui sont situées le plus au nord, comme le Péchéli, le Chansi et le Chensi; c'est un fait qu'on trouve consigné dans plusieurs voyageurs, tels que Semedo, Duhalde, etc. Le premier de ces auteurs dit que le « terrain du Péchéli est très-sec, qu'il produit peu de riz, et seulement pour l'usage des gens du palais impérial, des mandarins et des soldats, qui sont au nombre de plusieurs milliers. Il croît (au rapport du

---

minée par M. Bosc, qui en fait une espèce nouvelle sous le nom de *zizanie clavelleuse;* elle est annuelle, se trouve dans les eaux bourbeuses, et s'élève à sept ou huit pieds. Ses graines ont six à sept lignes de long; les anciens habitans de l'Amérique la faisaient cuire avec leurs viandes, ainsi que nous le pratiquons pour le riz. Ils ont été imités par les nouveaux colons, et on la récolte encore aujourd'hui pour le même usage; elle a été introduite en Angleterre par M. Banks. M. Correa l'a vue croître, prospérer et donner une abondante récolte dans les fossés de Springgrove, maison de campagne du protecteur des sciences naturelles en Angleterre. On cueille chaque année des semences qui figurent avec distinction sur les meilleures tables; c'est une conquête qui nous reste à faire,

second) une très-petite quantité de riz dans la même province, parce qu'il y a moins de canaux que dans les autres ».

Le même historien dit « que le père Gerbillon, dans un voyage qu'il fit avec l'empereur, a vu cultiver le riz près de Pao-Ngen, ville située à douze lieues nord-ouest de Peking, dans une plaine arrosée par les canaux tirés de la rivière Y Ang-Ho ».

Il est probable que l'espèce ou variété de riz dont il est question dans les passages cités, et qui croît dans les provinces les plus froides de la Chine, même en Tartarie, au nord de la grande muraille, est celle qui a été trouvée et propagée par l'empereur Kang-Hi. La découverte faite par cet empereur, est trop intéressante pour ne pas rapporter ici le passage de l'ouvrage où elle est consignée. Le voici tel qu'on le trouve dans les mémoires des missionnaires à la Chine, tome 2, page 432.

« Ce qu'on rapporte (disent les missionnaires) est tiré du grand recueil sur l'agriculture, imprimé au palais en 1743, qui l'a tiré lui-même des mémoires domestiques de ce prince ».

« Je me promenais, dit l'empereur Kang-Hi, les premiers jours de la sixième lune, dans des champs où l'on avait semé du riz qui ne devait donner sa moisson qu'à la neuvième; je remarquai par ha-

ard un pied de riz qui était déjà monté n épi, s'élevait au-dessus de tous les utres, et était assez mûr pour être ueilli. Je me le fis apporter. Le grain n était très-beau et bien nourri : cela ne donna la pensée de le garder pour ın essai, et voir si l'année suivante il conserverait ainsi sa précocité ; il la conerva en effet. Tous les pieds qui en étaient rovenus montèrent en épi avant le temps rdinaire, et donnèrent leur moisson à a sixième lune. Chaque année depuis a nultiplié la récolte de la précédente, et lepuis trente ans c'est le riz qu'on sert ur ma table. Le grain en est allongé et a couleur un peu rougeâtre ; mais il a un parfum fort doux et est d'une saveur trèsagréable. On le nomme le riz impérial, *u-mi*, parce que c'est dans mes jardins ju'il a commencé à être cultivé. C'est le seul qui puisse mûrir au nord de la grande muraille, où les froids finissent rès-tard et recommencent de fort bonne heure ; mais dans les provinces du midi, où le climat est plus doux et la terre plus fertile, on peut aisément en avoir deux moissons par an ; et c'est une bien douce consolation pour moi d'avoir procuré cet avantage à mes chers colons ».

« Toutes les admirations de notre auteur pour les pyramides d'Egypte (continuent les missionnaires, en parlant de M. Pau) ne nous empêcheront pas de

dire qu'il est plus glorieux d'avoir fait une pareille découverte, que d'avoir fait bâtir la plus haute de toutes ces masses de pierre ».

Il résulte des faits précédens que la variété de riz qui est cultivée au nord de la Chine a sur toutes celles connues plusieurs grands avantages, celui de mûrir sous un climat froid, de réussir dans un mauvais terrain, de parvenir à une maturité complette dans un court espace de temps, et d'être d'une saveur agréable. C'est donc la variété qu'il importe aux habitans de l'Europe de se procurer pour remplacer celles qu'on possède, et pour en étendre la culture dans des régions plus septentrionales.

Après avoir présenté les faits et les observations propres à éclaircir le sujet que nous traitons, nous allons exposer la méthode de culture qui nous a paru susceptible d'être appliquée avec succès dans un grand nombre de nos départemens, sans exposer les hommes aux maladies occasionnées par le voisinage des rivières.

Cette méthode consiste à arroser le riz par le moyen d'irrigations périodiques, au lieu de l'inonder habituellement avec des eaux qui couvrent de quelques pouces la surface du sol. Dans cette dernière pratique, en retenant les eaux plus ou moins stagnantes, elles se corrompent promptement par l'effet de la chaleur, dcs

es insectes nombreux qui s'y propagent
t y périssent, des plantes qui s'y pu-
réfient, etc. L'infection de l'air peut
tre moins grave par l'écoulement ha-
ituel qu'on donne aux eaux dans plu-
ieurs rizières; mais dans ce cas même
es habitans n'en sont pas moins sujets à
e funestes maladies. La culture du riz
xige le desséchement des rizières, qui
oit s'effectuer annuellement trois ou
uatre fois, et durer de trois à huit
ours, et même davantage au temps de
a récolte. Alors les eaux retenues dans
es sillons, dans les rigoles, dans les iné-
alités du sol, la vase, les herbes, les in-
ectes qui recouvrent le champ entrent
n putréfaction, et occasionnent des
niasmes pestilentiels qui corrompent l'air
e l'atmosphère, attaquent les principes
e la vitalité, et répandent les maladies
t la mort sur tous les points où s'étend
eur funeste influence, tandis que ces
auses de destruction cessent par une ir-
igation périodique, telle qu'on la pra-
ique dans le nord de l'Europe pour les
rairies, et dans les pays chauds pour les
égumes, pour les plantes céréales, pour
a vigne, les arbres fruitiers et les autres
ultures.

Le riz est une plante qui ne saurait
égéter sans eau; mais il n'est pas ce-
endant nécessaire pour le maintenir
ans un état de vigueur que le terrain

sur lequel il s'élève soit habituellement couvert de quelques pouces d'eau. Il suffit qu'il soit constamment imbibé d'une humidité abondante, et que les racines puissent s'abreuver de toute la quantité d'eau qui convient à la nature de leurs fonctions. Or, il est facile de les placer dans cette situation, en répétant les irrigations aussi souvent que la qualité du sol, l'état de l'atmosphère et l'intensité de la chaleur le demandent.

On conçoit que ce genre d'irrigation, en fournissant au riz toute la quantité d'eau dont il a besoin pour végéter avec force et parvenir à une maturité complette, n'est pas sujet aux inconvéniens qu'on reproche avec tant de raison aux surfaces d'eaux permanentes et nécessairement putrescibles. Le terrain humecté par cette méthode se trouvera dans le même état que nous le voyons pendant les pluies habituelles de l'hiver, ou celles qui durent plusieurs jours à l'époque des grandes chaleurs. Mais cet état du sol ne produit dans ces deux cas aucune espèce de miasmes funestes à la santé des hommes; d'ailleurs, les irrigations qui ont lieu sous les climats les plus brûlans, n'ont jamais produit ce genre d'effet.

On peut élever quelque doute sur le succès de l'irrigation que nous proposons. En effet, tout ce qui n'a pas été

soumis à l'expérience ne doit pas être considéré comme un fait et adopté sans réserve. Aussi nous ne donnons rien de positif ; nous nous contentons seulement d'exciter l'attention et le zèle des cultivateurs français qui se trouvent placés dans des localités où il leur sera aisé de consacrer quelques petites pièces de terrain à une expérience assez facile à exécuter, et dont les résultats peuvent leur être très-avantageux, ainsi qu'à la patrie.

Nous dirons cependant que plusieurs faits bien constatés, que nous allons rapporter, nous paraissent concluans en faveur du succès de la culture du riz par irrigation périodique. Il est certain que cette céréale végète parfaitement, mûrit bien, et donne des récoltes abondantes, ainsi que nous l'avons exposé plus haut, dans plusieurs pays où elle n'est humectée que par les pluies seules, et où, par conséquent, la surface du sol n'est jamais recouverte d'eau. Or, il est facile de communiquer au terrain, par le moyen des irrigations, un degré d'humidité pareil à celui qu'il reçoit des pluies les plus abondantes.

Les Chinois, très-habiles en agriculture, et souvent resserrés par une nombreuse population, ont imaginé un genre de culture inconnu au reste du monde. Pour suppléer au sol qui leur manque, ils construisent avec des bambous ou

toute autre espèce de bois, des radeaux qu'ils recouvrent avec des nattes sur lesquelles ils apportent de la terre, et forment ainsi des champs flottans sur lesquels ils sèment et récoltent du riz. Ce fait est constaté par plusieurs voyageurs; et je possède dans ma collection plusieurs dessins qui représentent ces îles factices couvertes de riz, dont l'un colorié et très-bien exécuté, a été fait en Chine. Le riz croît parfaitement, quoique la terre répandue sur ces radeaux ne soit jamais couverte par les eaux qui les supportent ou par celles des pluies; ce qui ne pourrait arriver sans que ces terrains factices ne fussent submergés à l'instant. Ce fait et les conclusions qui en résultent sont confirmés par un passage d'Eckeberg (1), dont nous donnons la traduction littérale. « On a reconnu que cette manière de cultiver le riz était très-avantageuse; car la plante reçoit par la partie inférieure un degré habituel d'humidité, soit dans la saison des pluies, soit dans celle des chaleurs, sans être endommagée à l'époque de la première, par la raison que les eaux qui tombent du ciel filtrent immédiatement à travers la terre ». L'on comprend qu'il est facile d'entretenir par irrigation toute espèce de terrain dans

(1) *A short account of the Chinese Husbandry*, pag. 279.

un degré habituel d'humidité pareil à celui dont jouissent les rizières flottantes des Chinois. Il est bon d'observer que dans les provinces les plus méridionales de la Chine, où cette méthode a lieu, l'air de l'atmosphère est sec et brûlant pendant toute la saison où le riz végète.

Nous avons vu à San-Lucar de Barameda, à l'embouchure du Guadalquivir, et nous avons décrit dans la première édition du cours d'agriculture de Rozier, un genre de culture aussi ingénieux que celui des Chinois dont nous venons de parler, et qui peut confirmer notre opinion sur la culture du riz.

Les agriculteurs de cette partie de l'Andalousie ont su former des champs sur lesquels ils obtiennent quatre récoltes annuelles, avec un terrain qui auparavant était composé de monticules d'un sable fin quartzeux et entièrement dépourvu de substances propres à favoriser la végétation. Ils sont parvenus à des résultats aussi étonnans, en nivelant ce terrain à une certaine élévation au-dessus de la hauteur moyenne des eaux du fleuve, de manière que l'eau en filtrant à travers ce sable, produit de superbes et abondantes récoltes dans le terrain le plus ingrat, et sous le soleil le plus brûlant de l'Europe. Il est certainement moins difficile au riz de prospérer, même

dans les parties de la France les plus chaudes, lorsqu'il se trouvera sur un terrain continuellement humecté par irrigation, qu'il ne peut l'être au bled, au maïs, aux courges, à la salade, aux oignons, etc., sur le sol et le climat dont nous venons de parler. Dans l'un et l'autre cas, l'humidité habituelle doit produire des résultats analogues.

Nous apporterons en preuve l'exemple des roseaux et de plusieurs autres plantes aquatiques qui conservent une forte végétation sur les terrains suffisamment humectés, et qui ne sont jamais couverts par les eaux.

Il nous reste à citer des faits qui prouvent que le riz réussit bien par la simple irrigation, puisque cette culture a eu lieu anciennement dans des contrées occupées par les Maures ou autres peuples orientaux. Ebn-el-Awam, cultivateur auprès de Séville, a consigné cette culture dans son ouvrage arabe, publié vers le douzième siècle, et traduit depuis peu en espagnol. Nous allons donner la traduction littérale des passages où il en est question. Il est bon de savoir qu'Ebn-el-Awam ne rapporte pas seulement les méthodes qu'il a pratiquées lui-même, mais encore le sentiment d'un grand nombre d'auteurs qui ont vécu avant lui. Voici comment il s'exprime, tom. II, pag. 54, après avoir parlé du froment

et de l'orge : « Ces grains se sèment dans des champs arrosés ou non arrosés ; le riz est cependant soumis le plus ordinairement à l'irrigation. Il ajoute, pag. 55 : D'après l'opinion d'Abn-el-Jair (1), le riz se cultive dans les jardins (2), dans les champs arrosés, même dans les terres humides sans irrigation ; mais il dit qu'il ne réussit pas dans ces dernières ». Ebn-el-Awam dit pag. 56 et 57, que le terrain étant préparé et fumé, « il faut l'arroser immédiatement, et réitérer, après avoir semé le riz, cette opération deux fois par semaine, jusqu'à ce qu'il soit sorti de terre. On arrache les herbes nuisibles avec un almocafre (3), et on le transplante au mois de Mars ou en Mai. On arrose à cet effet, après le soleil couché,

(1) Cet auteur agronome était espagnol.

(2) Le mot jardin, que nous employons pour traduire l'expression *huerta*, ne rend pas exactement l'acception que ce dernier a dans la langue espagnole. Les *huertas* sont des espaces de terrain plus ou moins considérables, soumis à l'irrigation, situés auprès des villes et des villages, et dans lesquels on cultive toute sorte de légumes, *verduras* ; ce mot prend souvent une plus grande extension ; ainsi l'on dit la *huerta de Valencia*, la *huerta de Murcia* ; on pourrait comparer ces terrains à ceux de la plaine Saint-Denis, près Paris, où l'on cultive des choux, des artichaux, des betteraves, des carottes, etc.

(3) Instrument de fer, recourbé en forme de faucille, employé encore aujourd'hui en Espagne pour arracher les herbes nuisibles ; il est très-commode pour exécuter ce travail.

les planches sur lesquelles il se trouve ; on l'arrache le matin de bonne heure, et on le met dans des paniers qu'on recouvre et qu'on conserve à l'abri de l'air : le soir du même jour on le replante en alignement sur des planches bien préparées et bien fumées, qu'on a auparavant rafraîchies par une irrigation. On donnera, aussitôt que la plantation sera terminée, une nouvelle irrigation, qu'on réitérera (d'après les préceptes de l'agriculture nabathéenne) jusqu'à ce que la plante soit bien enracinée, et qu'elle ait tallé.

» Selon Abn Abdalah Ebn-el-Fasel, on doit suspendre les irrigations toutes les fois que la terre se trouve suffisamment humectée, et se contenter d'arracher les herbes jusqu'au moment où le riz est altéré (*sediento*), ce qu'on reconnaît par les taches grisâtres qui se manifestent sur les feuilles : alors on donnera une irrigation, qu'on aura soin de réitérer deux fois par semaine jusqu'au mois d'Août, époque où l'on cesse d'arroser ; mais on doit distribuer aux plantes de nouvelle eau lorsqu'on apperçoit les taches dont nous avons parlé ; avec cette différence qu'on ne donnera qu'une irrigation par semaine, car si on arrosait plus fréquemment, le riz végéterait avec trop de force, il prendrait une teinte plus verte et mûrirait plus tard ».

La manière dont s'exprime l'auteur arabe démontre évidemment que l'on pratiquait anciennement, soit en Espagne, soit dans d'autres contrées, la méthode de cultiver le riz par irrigation périodique. On connaissait aussi celle qui consiste à tenir habituellement couvert d'eau le terrain sur lequel il croît. « Dans celle-ci on forme (d'après les principes de l'agriculture nabathéenne) le sol en division, où l'on introduit l'eau à la hauteur d'une palme après avoir semé le riz. On la laisse dans ces divisions continuellement et sans interruption, car ce grain aime à croître dans des lieux marécageux, et dans ceux où les eaux sont perpétuellement encaissées ; on dit que le riz est insatiable d'eau : son pied doit en être continuellement baigné..... L'eau doit entrer par un côté du champ et sortir par l'autre ; on la laissera reposer sept jours sur le riz nouvellement semé ; après ce temps on la fera sortir, on en introduira de nouvelle, et on continuera ainsi jusqu'au moment de sa récolte ».

Après avoir démontré la possibilité de cultiver le riz en France et dans un grand nombre de pays en Europe, sans craindre que la santé des habitans soit altérée par cette culture, il est bon d'exposer, avant de terminer ce mémoire, quelques autres avantages que la culture par ir-

rigation a sur celle qui est généralement pratiquée.

1°. Celui de n'exiger qu'une très petite quantité d'eau, et par conséquent de provoquer l'extension de la culture la plus productive, celle du riz, qui doit s'accroître à raison que la quantité d'eau employée à la végétation de cette plante peut être diminuée, ou de ne point enlever aux autres cultures un élément qui est, sur-tout dans les climats chauds, l'agent le plus puissant de la végétation.

2°. De permettre la culture du riz dans des contrées où la chaleur n'est pas assez forte pour faire mûrir le riz qui croît sur un sol inondé. Il est bien reconnu par tous les cultivateurs de rizières en Espagne, et sur-tout en Italie, que plus celles-ci sont couvertes d'eau, ou que l'eau qu'on leur donne est plus abondante, moins il est facile au riz de parvenir à une parfaite maturité, et moins ses récoltes sont abondantes. Aussi les bons cultivateurs n'introduisent que la quantité d'eau nécessaire dans le système des irrigations permanentes, sur-tout au printemps, et ils la retirent même tout-à-fait lorsque le temps est froid, afin que la terre puisse conserver un plus haut degré de température. Ils savent que l'eau refroidit le sol, et que si elle est nécessaire à la végétation du riz, la chaleur l'est pour le moins autant. Ainsi il est

facile de concevoir que dans le genre de culture que nous proposons, le sol étant très-peu refroidi par l'eau, et étant plus facilement échauffé par le contact de l'atmosphère ou par les rayons du soleil, la végétation du riz sera plus hâtive, plus améliorée, et il n'exigera pas un si long espace de temps, ou une température aussi chaude, pour parvenir à une maturité complette.

3°. L'irrigation périodique a l'avantage de ne point épuiser les terres ainsi que les irrigations ordinaires. Les eaux en sortant des rizières enlèvent non-seulement les principes de végétation qu'on a confiés aux terres en y répandant des engrais, mais encore ceux qui s'y trouvent naturellement. Aussi l'on recherche et l'on paie chèrement les rizières qui reçoivent les eaux qui ont traversé un certain nombre d'autres rizières.

4°. La culture par irrigation permanente est beaucoup plus dispendieuse, et demande beaucoup plus de soin que celle que nous proposons. Il est nécessaire dans la première de niveler le terrain, de le diviser en petits espaces bordés de petites digues en banquettes, indispensables pour maintenir l'eau sur un plan horizontal, et pour faciliter les travaux de culture. Il faut établir un grand nombre de reprises et de sorties pour les eaux, des fossés intérieurs pour leur

conduite et leur écoulement. Tous ces ouvrages sont longs et dispendieux, et sujets à des dégradations et à un entretien coûteux. Ces inconvéniens, ainsi que les dépenses qu'ils entraînent, n'existent pas dans la culture par irrigation périodique, où ils sont infiniment moins considérables.

5°. La France en particulier retirerait plusieurs avantages importans en introduisant une culture dont les produits surpassent de beaucoup en valeur ceux du bled et des autres plantes alimentaires. On pourrait rendre à l'agriculture des terres de peu de valeur, puisque le riz réussit sur celles où le bled ne peut donner aucun bénéfice ; on tirerait parti de certains sols tout-à-fait stériles, tels que ceux que l'on trouve dans plusieurs départemens sur les bords de la mer, qui sont impropres à la culture à cause de la grande quantité de mollécules salines qu'elles contiennent.

La France pourrait bientôt cultiver non-seulement la quantité de riz nécessaire à sa consommation, mais elle en récolterait un excédent qui deviendrait une nouvelle branche d'exportation et de richesse.

C. P. de Lasteyrie.

Remarques sur l'histoire et l'usage du tabac, tirées du Medical and physical journal *de Londres.*

La puissance et les propriétés des narcotiques végétaux, soit pour détruire, soit pour sauver, ont été assez reconnus, pour que ceux qui désirent l'avancement de la science médicale, regrettent que nos connaissances à ce sujet soient encore si indéterminées que l'on peut dire qu'elles approchent de l'ignorance. Quelques-unes des propriétés de plusieurs de ces substances peuvent avoir été assez bien expliquées; mais on en sait si peu sur les autres, que tout ce qui a rapport à leur influence sur les fonctions animales, est encore dans l'obscurité. On a beaucoup écrit sur l'*opium*, dont nous avons une connaissance plus parfaite; on a fait un grand nombre d'expériences sur cette substance, et l'on a cité une foule d'observations à son sujet; et cependant nos connaissances sont encore incomplettes et peu satisfaisantes à cet égard, quoiqu'on la tire de l'espèce la plus familière, parmi les plantes soporifiques. Nous ne savions rien de la *digitale* avant l'ouvrage de Withering. Que connaissons-nous du *solanum*, du *datura*, de l'*hyoscyamus*, du *conium*,

du *cynoglosse*, de quelques espèces d'*agarics?* Nous savons cependant que plusieurs individus du genre des *luridæ*, sont des poisons absolus et directs, mais qu'à des doses plus petites ils sont des remèdes puissans. Si ce fait n'est pas nouveau, il est d'une grande importance et mérite qu'on y fasse l'attention la plus sérieuse. Toutes ces plantes, ou leurs parties, ou les préparations qu'on en retire, ont été, à diverses époques, employées comme remèdes; cependant cet emploi a eu de grands inconvéniens; car une partialité excessive ou des effets heureux obtenus par hasard, ou des causes non connues, leur ont fait donner plus d'éloges qu'elles n'en méritaient; et comme on a trouvé qu'elles ne remplissaient pas les belles promesses de leurs prôneurs, leur réputation est tombée dans l'extrême opposé; et l'on a rejetté comme inutile l'objet auquel l'on avait attribué des vertus miraculeuses. Mais admettant plutôt, comme une conclusion plus juste et plus rationelle, que quand ces substances ont été inefficaces ou nuisibles, c'est qu'on les a appliquées à des cas où elles ne convenaient pas, ou que leurs doses étaient trop fortes ou trop petites; ou enfin que dans les cas, ou au moment de l'administration du remède, il y avait des circonstances défavorables à son effet; il est du devoir du

médecin de rechercher quels sont les cas convenables, les doses précises, et quels sont les symptômes passagers qui en empêchent l'usage, et comment il faut faire disparaître ces symptômes avant de pouvoir les administrer. On n'a même pas encore déterminé si, combinées les unes avec les autres en proportions diverses, on ne pourrait pas trouver un remède qui aurait des propriétés bien différentes de celles de ces substances prises séparément.

Ces réflexions me sont venues à la lecture de quelques observations sur le tabac, insérées dans le *Journal de médecine*, de Novembre, et où sans doute on a voulu dire plus qu'on a dit.

Mais si je reconnais le talent de l'auteur, je ne suis pas porté à adopter ses conclusions, à moins que ses argumens ne me convainquent. Il est ennemi du tabac, parce qu'il n'en a pas obtenu les effets qu'il en attendait, ou par quelque préjugé latent; cependant je ne désespère pas de démontrer, même à un descendant de Joshua Sylvestre, que cette plante possède des propriétés que l'on peut employer avec espoir de réussite dans le traitement de quelques maladies.

Le *nicotiana-tabacum* a eu des partisans crédules et à hyperboles, et des ennemis malins, injustes ou à préjugés.

Pour les uns, c'était une panacée (1), guérissant tous les maux, et banissant tous les chagrins. Selon les autres, il abaissait l'esprit humain, enivrait le corps et n'était bon qu'à servir aux esprits infernaux du *Pandœmonium* (2). On trou:

(1) Le docteur Gilles Everard, médecin hollandais, né à Berg-op-Zoom, a publié en 1583 un livre, ayant pour titre : *De herba Panacea, quam alii Tabacum, alii Petum aut Nicotianam vocant, brevis commentariolus, quo admirandæ ac prorsus divinæ hujus Peruanæ stirpis facultates et usus explicantur. Antverpiæ.* Il eut plus d'une édition, comme nous le verrons par la suite ; et il fut traduit en anglais en un vol. in-12 sous le titre *Panacea*, etc. 1659. Cette dernière, avec le portrait de l'auteur (car on avait alors la manie des portraits), se vend 15 schellings (18 f.)

(2) Le sage monarque Jacques Ier. qui, bon homme, n'eut jamais d'inimitié que contre le tabac, qu'il haïssait mortellement, disait souvent dans ses momens de gaieté, que cette plante était l'image vivante de l'enfer. (Voyez une collection de sentences spirituelles, etc. in-12. 1671.) Car elle possédait en elle toutes les parties et tous les vices du monde, au moyen desquels on gagne l'enfer; savoir 1°. *il n'est que fumée*, comme les vanités de ce monde ; 2°. *il réjouit ceux qui en usent*, de même que les plaisirs du monde rendent les hommes peu disposés à les abandonner ; 3°. *il rend l'homme ivre et sa tête légère*, comme les vanités de ce monde enivrent les hommes ; 4°. *celui qui prend du tabac, dit qu'il ne peut plus le quitter, qu'il l'a charmé* ; de même que les plaisirs du monde fascinent les hommes, qui ont de la peine à les quitter ; et enfin, outre tout cela ; 5°. *il ressemble à l'enfer dans sa substance même, car il est puant et désagréable* ; et l'enfer est de même. Ce sophiste pointilleux conclut par dire : « Si je devais inviter le diable à dîner, je lui servirais trois plats, 1°. un cochon,

vait ses amis et ses ennemis dans tous les rangs de la société, depuis le roi jusqu'au paysan. Le poëte, le prêtre, le médecin et le moraliste étaient tour-à-tour ses apologistes et ses détracteurs.

Lorsque le génie exalté de Christophe Colomb le porta vers un Nouveau-Monde, que des hommes d'un génie plus étroit croyaient ne pouvoir exister que dans son imagination, les merveilles du règne végétal, dans les formes extérieures et dans des propriétés particulières, ne furent pas les moins précieuses de ses découvertes. La plante du tabac (1) crois-

---

2°. une morue sèche avec de la moutarde, 3°. une pipe de tabac ». Ceci n'est rien en comparaison d'un ouvrage de cet auteur couronné, intitulé *Counter-Blast.*

(1) Je sais qu'on a été d'opinion que le tabac croissait en Asie, et qu'on le fumait même long-temps avant la découverte de l'Amérique. Le professeur Beckmann de Gottingue, dont les recherches laborieuses dans tous les genres de littérature, et sur-tout de celle qui a rapport aux sciences physiques et aux inventions des arts, sont si bien connues et si bien appréciées, dit, (introduction à la technologie) que le célèbre voyageur et naturaliste Pallas l'a informé que dans l'Asie, et sur-tout à la Chine, l'usage de fumer du tabac était bien antérieur à la découverte du Nouveau-Monde. Parmi les Chinois et parmi les tribus mongoles, qui ont eu le plus de relations avec eux, l'habitude de fumer est si universelle et est devenue un luxe si indispensable; la bourse à tabac, pendue à leur ceinture, est une partie si nécessaire du vêtement; la forme de leurs pipes, d'où il paraît que les Hollandais ont pris le modèle des leurs, est si ori-

sait à Cuba, et a dû être connue de bonne-heure de Colomb et de ses compagnons. Il est probable qu'ils la connurent dès 1492. Quatre ans après, Romanus Pane, moine espagnol, que Colomb, à son second voyage d'Amérique, avait laissé en ce pays, publia la première re-

---

ginale ; et enfin la préparation des feuilles jaunes qu'ils se contentent de rompre pour en charger leur pipe est si particulière, qu'il n'est pas possible qu'ils aient pris tout cela de l'Amérique par la voie de l'Europe, surtout, puisque l'Inde, où l'habitude de fumer n'est pas aussi générale, est entre la Perse et la Chine. Ne peut-on pas espérer de trouver des traces de cette coutume dans les premières relations des voyages des Portugais et des Hollandais à la Chine ? Le célèbre voyageur et philosophe Ulloa, dit, dans son voyage de l'Amérique méridionale, vol. 1, p. 139, « il n'est pas probable que les européens aient appris à faire usage du tabac en Amérique; car comme il est très-ancien dans les contrées de l'est, il est tout naturel de supposer que cet usage passa de ces régions en Europe, au moyen des communications avec elles par les nations commerçantes de la Méditerranée. Nulle part, pas même dans les parties de l'Amérique méridionale où le tabac croît sans culture, son usage pour fumer seulement, n'est aussi universel ou aussi fréquent. » Après tout, il est possible que le tabac d'Asie, qui se fume depuis si long-temps, ne soit pas la *nicotiana tabacum*, mais bien le *N. fructicosa* qui lui ressemble beaucoup, et vient à la Chine et à la Cochinchine : il est cultivé par-tout dans ces pays, y a son nom propre, et est regardé comme indigène. Selon l'Hortus Kewensis, en 1699, le *N. fructicosa* y fut cultivé par la duchesse de Beaufort. Si l'usage de fumer le tabac vint de l'est en Europe, pourquoi n'en a-t-on pas parlé avant la découverte de l'Amérique?

lation touchant le tabac (1), dont il eut connaissance à St. Domingue. Mais tant que l'on n'aura pas de meilleure preuve que celle que l'on en a maintenant, on doit considérer ce qu'a publié ce Romanus sur le tabac, comme peu digne de foi.

Hernandez de Toledo envoya cette plante en Espagne et en Portugal en 1559, lorsque Jean Nicot (2) était ambassadeur de François II à la cour de Lisbonne, et celui-ci envoya ou y apporta la semence de cette plante pour Catherine de Médicis. On regardait alors le tabac comme une des merveilles du Nouveau-Monde, et comme un présent digne d'une

---

(1) J'avoue mon ignorance au sujet de *Romanus Pane*, moine espagnol, et de sa relation du tabac; j'ai tiré cette anecdote du Schlozeres Briefwechsel. Peut-être quelques-uns de nos laborieux correspondans sauront-ils tirer de son obscurité ce premier écrivain sur le tabac. S'ils réussissent, on verra par là à quelle époque, après la découverte de l'Amérique, nous avons eu connaissance de ce narcotique.

(2) Nicot, dont le nom n'est connu aujourd'hui, que parce qu'il a été donné à une plante d'Amérique, était notaire à Nismes, en Languedoc; mais ayant eu le bonheur d'être introduit à la cour, il devint favori de Henri II et de François II. Il fut créé maître des requêtes, et envoyé comme ambassadeur en Portugal, en 1559, 1560 et 1561. Il est mort à Paris au mois de Mai 1600. Eloy a inséré son nom dans son *Dictionnaire historique de la médecine*, seulement parce qu'il avait le premier introduit le tabac en France

reine; car on croyait qu'il possédait des vertus extraordinaires. Telle est probablement la première relation authentique de l'introduction en Europe d'une plante qui était destinée à devenir le thême des poëtes et l'admiration des médecins, à être proscrite par les papes, et condamnée par les moralistes.

A partir de cette époque, la réputation du tabac se répandit graduellement dans tous les états européens; en 1565, Conrad Gesner (1), le Pline de l'Allemagne, en eut connaissance, et on le cultiva dans beaucoup de jardins en 1570. Selon Lobelius (Hort. Kewensis) il fut cultivé en Angleterre, quoique sir Richard Baker (*Chronicle*, p. 400, édit. 1696) assure qu'il y fut apporté des Indes occidentales par Ralph Lane, dans la 28e. année du règne d'Élisabeth, 1586 (2. A ce sujet, l'autorité de Lobelius vaut mieux que celle de son chroniqueur crédule. La relation de Baker concerne probablement l'usage de fumer le tabac, et non sa première introduction. Cela est encore rendu plus probable, en ce que les Anglais ont en 1585, vu pour la pre-

---

(1) *Epistolæ medicinales*, fol. 79. Nov. 5. 1565. Ce n'est qu'alors qu'il apprit de *Thevet*, qu'on le fumait en Amérique.

(2) Une version dit que sir Francis Drake fit connaître le tabac aux Anglais en 1586. *Panacea*, p. 3.

mière fois des pipes faites de terre (1) chez les Indiens de la Virginie, qui fut découverte vers cette époque par Richard Greenfield. Il paraît que peu après, en 1586, les Anglais fabriquèrent les premières pipes de terre en Europe. Les Hollandais, malgré leur prééminence dans l'art de faire usage de ce narcotique, ne fumaient encore que dans des tubes coniques faits de feuilles de palmier collées ensemble.

Le tabac fit bientôt des progrès sur tout le continent européen. En 1585, une figure de la plante, donnée par André Thévet (2) dans sa *Cosmographia* (et qui sans doute fut la première) la fit encore plus connaître, au moins de

---

(1) Clusius dit que les Anglais, retournant de la Virginie, en rapportèrent des pipes faites de terre, « et depuis ce temps l'usage de fumer du tabac est si général en Angleterre, sur-tout parmi les personnes de la cour, qu'ils ont fait fabriquer un grand nombre de ces pipes pour fumer. « *Panacea.* Clusius avait été deux fois en Angleterre, il était intime avec Sydney et Drake, et c'est de ce dernier qu'il obtint beaucoup de matériaux pour son *exotica*, imprimé à Anvers en 1601. On ne peut donc pas douter, qu'en parlant de l'usage de fumer en Angleterre, il ne le fasse d'après ce qu'il avait vu par lui-même.

(2) Thévet, (qui faisait partie de l'expédition que Nicolaus Durandus Villagagnonus fit en 1555 au Brésil) dans son livre intitulé : *la France antarctique*, se vante d'avoir trouvé et d'avoir apporté le premier la semence du tabac dans l'ancienne France. *Panacea*, p. 6.

ceux qui cultivaient alors la botanique. En 1610, on connaissait et l'on fumait le tabac à Constantinople. Mais il paraît qu'on l'y considérait comme un luxe nouveau et étranger; et on attachait une espèce de déshonneur à en user de cette manière (1). Les progrès de la culture et de l'usage de cette plante dans les états de l'Allemagne et les Cantons-Suisses, sont très-bien décrits dans l'ouvrage du professeur Beckmann, déjà cité. En 1620, quelques Anglais montrèrent à fumer aux habitans de Zittau; et dans la même année, un marchand nommé Konigsmann apporta la première plante de tabac d'Angleterre à Strasbourg. Deux juifs essayèrent de le cultiver dans le margraviat de Brandebourg en 1676. En 1677 il en croissait de grandes quantités dans le Palatinat et dans la Hesse. Un médecin autrichien, nommé Vicarius (2), fit,

(1) Beckmann raconte qu'un Turc ayant été vu fumant, fut conduit par les rues de Constantinople avec une pipe qui lui traversait le nez. Les Turcs furent long-temps avant d'apprendre à cultiver eux-mêmes le tabac; et continuèrent également pendant long-temps d'acheter le tabac de rebut (*mundungus*) des Anglais. Aujourd'hui la Turquie en fournit à l'Angleterre une espèce choisie et très-recherchée; c'est le Ellsham.

(2) Etait-ce Jean-Jacques Vicarius, docteur en philosophie et en médecine à l'université de Fribourg en Brisgau et membre de l'académie impériale (*academiæ naturæ curiosorum*), en 1697, sous le nom académi-

dit-on, en 1689, des changemens à la pipe ordinaire, en y ajoutant un tube contenant une éponge, à travers laquelle la fumée se divisait, et devenait plus agréable, en perdant une portion de son calorique, ou était rendue odorante par quelque parfum dont elle s'imprégnait au passage. — L'usage de fumer paraissait si étrange en 1653, dans le canton d'Appenzel, que les enfans poursuivaient ceux qu'ils voyaient fumer dans les rues. Enfin le tabac excita, par-tout où il fut introduit, les sensations, les passions et les intérêts des hommes à un point extraordinaire. Il donna l'alarme à l'église et aux gouvernemens. La religion et la morale furent crues en danger par son usage, et l'on s'imagina que le bien-être et l'existence de la société étaient compromis par sa culture (1).

---

que d'Anaximandre, qui était aussi un homme de beaucoup de talens et auteur de plusieurs ouvrages de médecine?

(1) Le point où fut portée la passion pour le tabac, pourrait servir d'excuse raisonnable pour les craintes qu'en conçurent les dépositaires de la religion, de la morale et du bien-être des nations. Un de ces premiers apologistes dit, « les marins s'en fournissent pour leurs longs voyages ; les soldats ne sauraient s'en passer lorsqu'ils sont de garde la nuit, ou qu'ils font un service rude par un temps froid ou pluvieux ; les fermiers, les laboureurs, les porte-faix, et en général tous les hommes de peine plaident en sa faveur, ils y trouvent un grand plaisir, et ils se passeraient plutôt

Les effets, soit réels, soit imaginaires, produits par le tabac sur le principe in-

---

de nourriture que de tabac. La noblesse et les gentils-hommes, qui ne lui trouvent d'autre défaut que celui d'être trop commun parmi le vulgaire, en font ordinairement le complément de leurs fêtes. Les écoliers en usent beaucoup, et plusieurs graves personnages prennent du tabac pour se rafraîchir la mémoire. Le tabac est parvenu au point d'être non-seulement le remède, mais même la nourriture d'un grand nombre d'hommes, de femmes et d'enfans. En un mot, il est tellement en vogue que l'on ne saurait vivre sans lui; que malgré les vastes plantations qui en existent en Amérique, *tous nos champs de bled seraient bientôt changés en champs de tabac, si l'autorité civile n'y mettait ordre.* « Cela s'écrivait en 1659. Depuis le commencement de ce siècle la manie du tabac fut si violente, qu'on fut obligé de la réprimer par des lois sévères.

En 1604, (*a*) Jacques Ier. chercha, au moyen de forts impôts, à abolir son usage en Angleterre. En 1619, le même monarque défendit à tous les planteurs de la Virginie d'en cultiver plus de 100 livres (*b*). Le pape Urbain VIII publia une bulle d'excommunication en 1684 contre tous ceux qui prendraient du tabac dans les églises. Dix ans après il fut défendu de fumer en Russie, sous peine d'avoir le nez coupé En 1653, le conseil du canton d'Appenzell cita les fumeurs à sa barre, les punit, et ordonna aux aubergistes de dénoncer ceux qui seraient trouvés fumant chez eux. Le réglement de police de Berne, fait en 1661, était divisé selon les dix commandemens. La défense de fumer s'y trouve immédiatement après le commandement contre l'adultère Cette défense fut renouvellée en 1675; et le tribunal institué pour la faire exécuter (chambre au tabac), exista jusqu'au milieu du 18e. siècle. Le pape Innocent XII excommunia en 1690 tous ceux qui furent trouvés prenant du tabac dans l'église de St.-Pierre de Rome. Encore

tellectuel,

tellectuel, sont de nature à intéresser la curiosité et à exciter les recherches.

---

même en 1719, le sénat de Strasbourg défendit la culture du tabac, de crainte que cela ne fit diminuer celle du grain. Amurath IV publia un édit qui faisait un crime capital de fumer du tabac. Cet édit était fondé sur l'opinion que le tabac rendait stérile.

Soit que ces lois fussent justes, ou qu'elles fussent fondées sur des préjugés, sur des passions ou sur des opinions fausses, elles font voir au moins comment alors on estimait le tabac.

(*a*) La mention de cet impôt, conservée dans le 16e. volume du *Fœdera*, est précieuse non-seulement par le fait, mais comme document historique qui caractérise bien les opinions qui prévalaient au commencement du 17e. siècle. Il est intitulé *Commissio pro Tabaco*, dans lequel le roi Jacques statue « que vu que le tabac était une drogue découverte depuis quelques années, et apportée de l'étranger en petites quantités, qui n'était mise en usage par les gens de la classe élevée que comme médecine pour conserver la santé ; mais qu'aujourd'hui, par une mauvaise habitude et la tolérance, elle est mise en usage par nombre d'individus débauchés et de basse condition, qui dépensent la plus grande partie de leur temps à cette vanité, ce qui donne mauvais exemple et corrompt les autres, et absorbe les gains qu'ils font par leur travail, achetant cette drogue à tout prix : que cet usage immodéré du tabac ruine la santé d'un grand nombre de nos sujets, et que leurs corps étant affaiblis, ils ne sont plus propres au travail. Vu en outre qu'une grande partie des trésors de notre pays est épuisée pour cette drogue seule, dont les gens du peuple font un abus si grand : tous ces inconvéniens énormes provenant évidemment de la grande quantité de tabac que l'on importe tous les jours dans nos états, auxquels excès il pourra être obvié en grande partie par un impôt mis sur cette plante ; à ces causes nous ordonnons à notre trésorier d'Angleterre d'intimer à tous les douaniers, contrô-

Les éclaircissemens sur cette partie de l'investigation nous sont principalement

---

leurs, etc., de nos ports, l'ordre qu'à dater du 26 Octobre prochain, ils aient à exiger et percevoir pour notre usage, de tous les marchands, soit nationaux, soit étrangers, etc., la somme de six schellings, et huit sols par chaque livre de tabac, en sus des deux sols de droit par livre qui se payaient auparavant ».

(*b*) Cette proclamation pour restreindre la plantation du tabac à la Virginie, fut suivie d'une autre, de 1620, qui confirmait la première. Le préambule de celle-ci prouve bien toute l'aversion que Jacques avait pour cette plante. « Vu, y est-il dit, que par le dégoût que nous avons pour l'usage du tabac, qui tend à une corruption nouvelle et générale des habitudes et du moral des hommes; et cependant, malgré cela, trouvant plus tolérable qu'il soit importé parmi plusieurs autres vanités et superfluités qui nous viennent d'au-delà des mers, que de permettre qu'il soit planté ici dans l'étendue de notre domination, où il aurait fait mal employer le sol de ce fidèle royaume; et vu que nous avons pris en notre considération royale l'abaissement de la prospérité de nos royaumes, *de même que la ruine* de la santé de nos sujets, par l'usage libre et immodéré du tabac, *qui est une plante sans utilité*, et seulement importée depuis quelques années dans nos états; nous ordonnons, par conséquent, que notre proclamation du mois de Décembre dernier, pour restreindre la plantation du tabac, soit observée ». En 1624, Jacques probiba sévèrement, par une proclamation, la plantation du tabac en Angleterre et en Irlande. En 1627, Charles Ier. renouvella cette prohibition. En 1660, fut passé le premier acte légal du parlement contre la plantation du tabac en Angleterre et en Irlande. Les opinions étaient cependant tellement changées, que la corruption des mœurs et le tort à la santé ne furent plus les motifs ostensibles; mais la perte qu'essuyeraient les colonies si on laissait cultiver le tabac en Angleterre. On per-

fournis par l'enthousiasme des poëtes. Ceux du *genus irritabile vatum*, qui avaient éprouvé son influence calmante, ou qui avaient embrassé avec délices les rêveries vagues que son opération produit quelquefois, célébrèrent avec reconnaissance ses puissantes vertus. Ceux qui avaient repoussé le poison insidieux, attaquèrent et la plante, et ses partisans, sinon avec la politesse élégante d'Horace, ou avec le feu de Juvenal, au moins avec beaucoup plus de virulence que Perse. Quoique la fiction soit le privilége de la poésie, cependant il est arrivé assez souvent que le poëte a tracé avec un pinceau fidèle les mœurs et les coutumes des hommes, et l'historien a transporté sur ses tables des matériaux utiles, choisis avec discernement, d'un art dont l'essence a toujours été regardée comme permettant de s'écarter du chemin de la vérité.

Un peu avant 1589, le cardinal Santa Croce retournant de sa nonciature en Espagne et en Portugal, apporta le tabac en Italie. Cette circonstance est célébrée

---

mit d'en laisser croître dans les jardins médicinaux des deux universités, et dans des jardins particuliers pour l'usage de la chirurgie. Après celu l'on n'entendit plus parler, au moins dans ce pays, de crainte pour la santé et pour les mœurs, de l'usage du tabac. Toutes les lois, faites depuis, ont eu des motifs de finance et de commerce.

par Castor Duranti, en vers latins, qui font l'éloge le plus pompeux de cette plante. Non-seulement il affirme qu'elle guérit toutes les maladies, mais l'expérience du saint cardinal est égalée à celle de son père, qui apporta à Rome le bois de la vraie croix.

» *Hanc Sanctacrucius Prosper quum Nuncius esset*
Sedis Apostolicæ Lusitanas missus in oras
Huc adportavit Romanæ ad commoda gentis,
Ut proavi Sanctæ lignum Crucis ante tulère
Omnis Christiadum quo nunc respublica gaudet,
Et Sanctæ Crucis illustris Domus ipsa volatur
Corporis atque animæ nostræ studiosa salutis » (1).

Il est probable qu'à cette époque, le tabac étant introduit dans le pays de cette manière, et en comparaison avec le bois de la vraie croix, on lui aura attribué des propriétés miraculeuses. Il est possible que quelqu'écrivain plus érudit que je ne le suis, découvre un jour que le tabac était alors employé en amulet:

(1) Herbe dont la réputation est immortelle, qui vint ici escortée du nom de Santa Croce, lorsque le temps de sa nonciature fut expiré, et qu'il revint de la cour de Portugal; de même que ses ancêtres grands et bons apportèrent la croix, dont le bois sacré est révélé aujourd'hui dans toute la chrétienté. Cette illustre famille porte encore le nom de *Santa Croce*, qui lui fut donné à bon droit, puisque ressemblant en tout au ciel, elle nous procure, autant que les mortels puissent le faire, le bien de nos ames et de nos corps.

tes, ou en signes mystiques consacrés par quelques prières, pour préserver de la contagion, et peut-être pour écarter les sorciers et éviter les opérations des esprits malins.

Tout pompeux qu'est l'éloge de Duranti, il s'éclipse devant les exagérations de Raphaelle Thorius qui dans un poëme latin (*Hymnus Tabaci*) (1), célèbre les

(1) La bonté intrinsèque et la rareté de l'*Hymnus tabaci* m'ont engagé à en faire un long extrait. L'auteur, Raphaelle Thorius, peu connu aujourd'hui, était Français, docteur de l'université d'Oxford, et médecin à Londres sous le règne de Jacques Ier. Il mourut en 1629. *L'hymnus tabaci* a eu plusieurs éditions : elle fut imprimée à Leyde in-4°. en 1622 ; puis encore dans la même ville in-4°. en 1625 et 1628 ; in-12 à Utrecht en 1644 ; et à Londres in-12 en 1651. Thorius publia aussi deux lettres *de causa morbi et mortis Isaaci Casauboni*. A l'élégance du style que Thorius cultivait *con amore*, il joignait l'amour du vin et du tabac. Il fut le premier bon vivant de son temps, un héros biberon à qui personne n'osait tenir tête.

M. Peiresc, l'un des plus beaux génies du dix-septième siècle, étant à dîner à Londres avec plusieurs hommes de lettres, punit sévèrement Thorius, en lui ordonnant de boire un grand verre d'eau. Gassendus raconte cette anecdote d'une manière plaisante. « *Contigit ut in quodam virorum doctorum convivio, doctor Thorius ipsi Peireskio ingenti Scypho præbiberit : ac ille quidem se excusare, ob vastitatem pateræ; ob merum insolitum : ob imbecillem stomachum; ob compotandi infrequentiam : verum cum nihil admitteretur, petiit, ut saltem sibi liceret, postquam Thorius fecisset satis, suo arbitrio præbibere. Annuerunt omnes, ac tum assumptis, quasi adigente necessitate animis, fœcundum hausit calicem, eodem-*

propriétés de la nicotiane en vers virgiliens.

» *Planta beata! decus terrarum, munus Olympi!*
Non tantum agricolis duro lassata labore
Membra levas, minuis victus absentis amorem,
Fundis et absque cibo sparas in corpora vires.

Mais il lui assigne un emploi beaucoup plus élevé que celui de rétablir le corps énervé, ou de soulager les membres fatigués de l'homme de la campagne.

» *Sed radium specimenque Dei sapientibus ipsis*
Ingenium illustras, si quando aut multa tenebras
Colligit ingluvies cerebro, aut nolimine longo
Intellectus hiat, rerum neque concipit umbras,
Conceptasve tenet, vel cæca oblivia regnant;
Ut semel irrepsit blando lux indita fumo,
Aufugiunt nubes atræ, curæque, tenaces.
Vis micat inventrix, dempto velut obice veli
Tota oculis animi patet ampli machina mundi,
Æternæ species naturæ ex ordine nexæ
Succedunt, redeuntque; suis simulacra figures.»(1):

---

que mox aquâ oppleto, Thorio intentans prœbibit, totumque rursus (tanquam injectum temperaturus merum) absorpsit. Ille quasi fulmine ictus, delapsusve è nubibus vix tandem ad se rediit, et quia ex condicto agebatur, neque resilire fas erat, tam longa suspiria è pectore duxit, toties admovit, removitque ora, tot interea carmina ex omnibus græcis, latinisque poetis profudit, ut diem penè contriverit instillandæ aquæ in insuetum guttur.» Vita Peireskii : lib. 2.

(1) La fiction du poëte est presque réalisée par l'un des hommes les plus savans de ce pays, (ou d'aucun

Cette clarté du principe intellectuel, cette opération du principe qui pénètre dans les replis les plus profonds de la nature, jusqu'à ce que le *species æterna*, l'étamine secrette du monde, soit mise à découvert, est suivie d'un exemple particulier de l'opération du tabac sur l'orateur.

» *O quoties visus magnâ spectante corona*
Orator populi cupidus diuturnus ad aures
Contremuisse metu, docti sermonis acervos
Confudisse locis, lingua et siluisse rigenti!
Quum memor ex tantis opibus sopita facultas
Nil daret in vocem, sed res et verba negaret,
Si modo vel micam generosa è stirpe vorassit
Fumanti tubulo, accenso seu lumine, sensim
Res reperisse suas, prendisse fugacia verba
Thesaurosque animi populo exposuisse stupenti. »

Voilà une peinture animée d'un orateur embarrassé, et du retour subit de ses facultés par les vertus de cette herbe. C'est avec une adresse égale que celui qui dispute est amené à des sentimens plus doux par son influence; et que lorsqu'il est vaincu, il renaît de sa fu-

---

autre) qui en est aussi le plus grand fumeur. Nous devons, aurait dit Thorius, le *Sesquipedalia verba*, les périodes ronflantes, et l'aigreur déchirante des traités de Warburton, et d'un Warburtonien à l'influence du *nicotiana tabacum.*

mée, comme Anthée quand il touchait la terre (1).

La domination du tabac sur l'esprit, ne se manifestait pas toujours par ces efforts fictifs de l'intelligence, sur lesquels ce poëte classique aimait à s'arrêter. Il était plus souvent employé pour distraire l'imagination, pour produire cet enthousiasme indompté qui parmi les hordes barbares est regardé comme une communication directe avec la divinité (2).

(1) « *Si duo prœterea Stagirœ in pulvere docto*
Laudis amore novo, verive cupidine pulsi,
Pugnam agitant, verbis et degladiantur acutis :
Omne animi intendunt robur, nervosque fatigant
Nexibus impediant cautum ut subtilibus hostem,
Aut validum incusso rationem pondere sternant.
Stat circum pubes, pulchri et certaminis œquus
Arbiter ingenii œquales utrumque lacertos
Mirantur, crebris vires applausibus augent.
Tandem obtusâ acie, ut fessis deferbuit ardor,
Lentior et validos insultus lucta remisit,
Sorbeat alteruter, sacrum refletque vaporem
Ilicet ut tactâ Antœus tellure, resurgit
Firmior, exhaustumque recens grassatur in hostem;
Jejunus cadit, at sequitur victoria potum.
Sin utrique placet nova de suffimine tela
Arripere, et calidam verbis producere pugnam :
Tum videas paribus momentis prœlia sœva
Eventu dubio in multam crudescere noctem;
Nec prius argutis discedere ab ictibus ambos,
Indefinitam abscindat quam tœdia litem
Judicis incerti, palmœ cui prœmia donet ».

(2) Les Aborigènes de l'Amérique, d'après la description qu'en donne Harriot, jettent du tabac en poudre dans le feu de leurs sacrifices, le croyant agréable à leurs dieux. Les prêtres de quelques tribus

Les extases produites ainsi, avaient quelquefois des conséquences (1) très-sérieuses.

Dans son opération sur l'intellect des habitans de l'Europe, le tabac n'a pas produit de semblables effets : l'hébétement, l'indolence et la stupeur furent les résultats ordinaires de son usage porté à l'excès. Il y en a qui se sont

avalent la fumée de cette plante, pour exciter l'esprit de divination, et ils en avalent au point de rester pendant plusieurs heures dans un état de stupéfaction ; quand ils sortent de ce paroxysme d'ivresse, ils assurent qu'ils ont conversé avec le diable, qui leur a dévoilé la marche des événemens futurs. Les médecins s'enivrent aussi avec cette fumée, et disent que pendant cette ivresse ils sont admis au conseil des dieux qui leur révèlent l'issue des maladies.

(1) Mornades dit que les domestiques des Maures (sans doute des nègres) qui vinrent aux Indes occidentales, prenaient tant de plaisir à fumer du tabac, qu'ils tombaient comme morts, par son usage, pendant quelques heures, et que quelquefois ils devenaient si furieux qu'ils tuaient leurs maîtres. C'est un fait curieux dans l'histoire de l'homme, que le dérangement maniaque dans le cerveau et dans le système nerveux au moyen de la fumée, soit une pratique de la plus haute antiquité. Lorsque les Scythes voulaient s'enivrer, et que cependant la loi ou l'usage leur défendait de boire du vin, ils jettaient des poignées d'herbes dans le feu et en respiraient la fumée, ce qui produisait l'effet désiré. (Alexander *ab Alexandro*, et Max. Tyrius.) Les Thraces produisaient le même effet par la fumée des semences de certaines plantes. (*Pompon. Mela et Solinus.*) Selon Hérodote, les Babyloniens employaient des moyens analogues pour produire l'ivresse.

ruinés par leur goût extravagant poûr ce végétal (1). D'autres ont perdu leur réputation, affaibli leur corps et énervé leur esprit (2).

---

(1) Le roi Jacques assure (*Counter-Blast*) que quelques personnes dépensaient quatre ou cinq cent livres sterlings par an en tabac, ce qui faisait alors une somme énorme.

(2) On a dit beaucoup de mal de cette plante, soit en vers soit en prose. Cependant aujourd'hui l'observation n'a pas confirmé les assertions de ses détracteurs. Des hommes tranquilles, sobres et spirituels fument le tabac, et leurs facultés intellectuelles ou physiques n'en sont nullement affectées. L'ivrogne fume, mais sa pipe n'est qu'un accessoire à son pot. L'observation porte à conclure qu'il y a plus de fumeurs sobres que d'ivrognes. L'usage de fumer ne paraît pas être aussi innocent en Amérique ; car là, dit un voyageur moderne, les enfans fument des cigares à un degré si immodéré, que la mort en peut être la suite. Ceci, ajoute t-il, est bien prouvé par le paragraphe suivant, copié d'une gazette qui s'imprime à Salem, dans l'état de Massachusett :

« *Mort à Salem M. Jacques Verry, âgé de douze ans, garçon qui promettait beaucoup, et dont la mort prématurée est attribuée à l'usage excessif de fumer des cigares* ».

M. Janson dit avoir vu lui-même cette pernicieuse habitude chez un enfant qui n'avait pas encore quatre ans Ce petit garçon est fils de Thomas Taylor, fabricant de cigares à Alexandrie, près de Washington. En causant avec le père, l'auteur vit l'enfant fumer une grosse cigare, faite du plus fort tabac. Ayant témoigné son étonnement, le père répondit qu'il avait contracté cette habitude depuis plus d'un an, et qu'il fumait trois ou quatre cigares ou plus par jour ; en effet, cet enfant était rarement sans avoir une cigare allumée à la bouche, et cependant il était gros et bien portant (p. 297).

Dans ces deux cas, la preuve est si évidente, qu'il

Voilà quelle était l'opinion établie sérieusement par quelques individus : l'histoire et les livres en fournissent des preuves abondantes.

Parmi ceux qui, en Angleterre, ont pris *la plume* contre le tabac, Jacques Ier. mérite la prééminence, et par son rang et par l'énergie de ses *Philippiques*. Le *Counter-Blast to Tabacco* (titre baroque de l'ouvrage du royal homme de lettres), est argumentatif et déclamatoire. Quatre propositions ou raisons pour se permettre l'usage du tabac, sont posées comme les bases ordinaires de sa défense, et combattues d'une manière prolixe, d'après la méthode scholastique de ce temps-là. Deux des propositions sont portées comme théoriques, et les deux autres comme expérimentales. Les théoriques sont 1°. « C'est un aphorisme certain en médecine, que les cerveaux de tous les hommes étant naturellement froids et humides, toutes les choses sèches et chaudes doivent leur convenir; et par con-

---

n'est pas permis de douter. Un garçon de 12 ans meurt pour avoir fumé des cigares, un enfant de quatre ans est gros et bien portant quoiqu'il en fume aussi. Le professeur Waterhouse, dans une leçon publique sur la conservation de la santé, faite au mois de Novembre 1809 à Cambridge, dans la nouvelle Angleterre, parle du tabac comme d'un ennemi perfide qui fait secrètement beaucoup de mal; mais il hésite pour l'attaquer, à cause que l'opinion populaire est trop en sa faveur.

séquent, cette fumigation puante doit être utile». La 2e. que «cette sale fumée, tant par sa chaleur et sa force, que par sa qualité naturelle, est bonne à purger la tête et l'estomac des rhumes et des *distillations*, comme le prouvent les crachats de phlegme. La défense expérimentale du tabac est 1°. que les hommes n'y auraient pas si universellement pris goût, s'ils n'eussent éprouvé qu'il leur faisait du bien; 2°. qu'un grand nombre de personnes se trouvent guéries de diverses maladies, tandis que d'un autre côté elles n'en ont jamais éprouvé de mal. Quant à la première proposition, étant ridiculement hypothétique, il n'était pas difficile de la combattre : la seconde fondée sur l'expérience des hommes, demandait plus de talent. L'argument est manié avec dextérité, et finit par prendre *non causam pro causâ*. Il est fâcheux que cela ait encore lieu lorsqu'on tire des conclusions de prémisses qu'on ne comprend pas bien. Après avoir déclamé contre le tabac, sur son utilité comme remède, sur le mal qu'il fait à ceux qui se portent bien, et sur la dépense qu'il occasionne à ceux qui en usent, l'auteur conclut ainsi son *Counter-Blast* :

« N'avez-vous donc pas sujet d'être honteux, dit-il, en s'adressant à ses sujets, et de rejetter cette innovation mal-

propre, si mal basée, reçue si étourdiment et si mal employée? En abusant de cet usage, vous péchez contre Dieu; vous ruinez vos personnes et vos fortunes, et vous prenez un signe de vanité; cette coutume vous fait mépriser de toutes les nations civilisées et de tous les étrangers qui viennent parmi vous (1): elle est désagréable à l'œil et à l'odorat, nuisible au cerveau; dangereuse pour les poumons; et la fumée noire qui en résulte, ressemble à l'horrible puits sans fond de l'enfer ».

Le roi Jacques entremêla ses argumens et ses déclamations d'un grand nombre d'erreurs. De même que tous les autres

(1) D'où l'on peut inférer qu'à cette époque le tabac était plus en usage en Angleterre que chez aucune autre nation. Cambden (vie d'Elisabeth) dit, que peu après l'introduction du tabac par les compagnons de Ralph Lane, il commença à être fort demandé et à être vendu très-cher, et qu'en peu de temps des hommes, les uns par plaisir, les autres pour leur santé, avec un désir et une gourmandise insatiables, suçaient cette fumée puante dans une pipe de terre, et la faisaient passer par leurs narines, de sorte que les boutiques de tabac étaient, dans la plupart des villes, aussi communes que les tavernes. Ainsi, ajoute-t-il, les Anglais aiment tant cette plante qu'ils paraissent dégénérer et redevenir barbares ».

» Le tabac, de nos jours, dit lord Bacon, est devenu d'un usage immodéré, et il affecte les hommes d'une espèce de jouissance au point que ceux qui s'y sont une fois habitués ne peuvent plus s'en passer; et il est vrai qu'il a la propriété de rendre plus léger, et de chasser le malaise ».

écrivains de son temps, qui déclamaient contre le tabac, il le compare toujours aux régions infernales. L'odeur de sa fumée était diabolique, et ses effets comparés à l'influence du mauvais génie (1). Parmi d'autres qui écrivirent d'après leur conviction, ou pour flatter les préjugés du monarque, Joshua Sylvestre est le plus apparent. Ce poëte fut nommé par ses confrères du Parnasse, *Sylvestre à la langue dorée;* et sans doute que quelques passages de sa traduction de Du Bartas, lui valurent une épithète qui ne lui aurait pas convenu, si son droit n'eût été fondé que sur sa rapsodie, intitulée *Tobacco Battered.* On dit que la reine Elisabeth avait beaucoup d'estime pour le poëte à la langue dorée; le roi Jacques en avait encore davantage, et le prince Henri plus que tous les autres: celui-ci l'estima tant, qu'il le fit son premier poëte pensionné. Il ne faut pas cacher « qu'il était renommé pour ses vertus, et ceux de sa profession et les amateurs de la poésie le regardaient

(1) Sylvestre compare l'invention de la poudre à canon à celle de fumer le tabac, les canons aux pipes; et ajoute, « ils furent tirés du puits infernal ». Mais il pense plus mal du tabac que de la poudre à canon, parce que l'opération du premier est plus insidieuse. Il appelle les marchands de tabac des idolâtres; et pour finir cette gradation d'injures sur la fumée du tabac, il donne un catalogue ridicule en vers bien dignes de son temps.

comme un saint sur la terre, un second Nathaniel, un chrétien israëlite » Mais ayant fait voir trop de sévérité contre les vices de son siècle, il fut obligé de quitter son pays natal, et mourut à Middelbourg, en Zélande, en 1618, âgé de 55 ans. Son ouvrage, en admettant l'exagération poétique, montre quelle influence cette plante avait acquise, et combien les hommes se trouvaient charmés de ses vertus calmantes (1). Ben Johnson, qui était l'ami de Sylvestre, fit gronder son tonnerre classique contre le tabac, et ne laissa jamais échapper une occasion d'en dire du mal, sur toutes les manières de le prendre, fumer, priser ou mâcher; ces poëtes ont infligé des punitions, telles que leur muse les comportait (2).

(1) « *O Great Tobacco! greater than Great Can,*
Great Turk, Great Tartar, or Great Tamerlane!
With Vultur's wings thou hast (and swifter yet
Thàn an Hungarian Ague, English Sweat)
Through all degrees flown far, nigh, up and down;
From Court to Cart; from Count to Country Clown,
Not scorning Scullions, Coblers, Colliers,
Jakes-farmers, Fidlers, Ostlers, Oysterers,
Roagues, Gypsies, Players, Panders, Punks; and all
What common Scums in common Sewers fall ».
For all, as Vassals, at thy neck are bent,
And breathe by Thee, as their new Element!

(2) La muse apostolique de *Samuel Wesley* attaque ainsi l'habitude de prendre du tabac.

» *To such a height with some is fashion grown,*
They feed their very nostrils with a spoon.

Les moralistes et les médecins ne lui ont même pas épargné leur censure (1). Mais toutes ces objections n'ont rapport qu'à son usage imprudent, ou plutôt à son abus; et nullement à ses qualités comme substance médicinale. Un auteur qui écrivait à l'époque où le tabac était au plus haut point de son influence, a rassemblé, dans un seul paragraphe, toutes ses vertus et ses défauts, d'une manière qui lui était particulière.

« Tabac, divin, rare, très-excellent tabac, qui es bien au-dessus de toutes les panacées, de l'or potable, de la pierre philosophale; remède souverain contre toutes les maladies. Bon vomitif, j'en conviens, plante précieuse, quand elle est bien choisie, prise en temps opportun, et comme médicament; mais comme on en fait presque par-tout un abus, comme on le fait de la bierre; c'est une peste, un malheur, un purgatif violent de la santé et de la fortune; infernal, damné et diabolique tabac; ruine du corps et de l'ame. (Burtons).

Je terminerai ici ces remarques sur une

One, and but one degree is wanting yet,
To make our senseless luxury complete;
Some choice regale useless as snuff, *and dear,*
To feed the mazy windings of the ear ».

(1) Sylvius de le Boe et Kirkingius étaient ennemis de cette plante; mais les particularités de cette inimitié appartiennent à son histoire médicale.

plante dont l'usage a été des plus étendus. Dans un autre article je parlerai de son histoire botanique et médicale.

(*La suite au volume prochain.*)

Papier à polir toutes sortes d'acier et de fer rouillés.

On se sert, depuis quelque temps, d'un papier préparé pour polir les objets rouillés de fer et d'acier. Ce papier est très-fort, et présente d'un côté une surface rude et propre à polir; sa couleur est tantôt noire, tantôt brune ou jaune; et pour la préparer on peut procéder de la manière suivante :

On fait rougir une certaine quantité de pierre-ponce sur des charbons allumés, on l'éteint dans l'eau, et on la réduit en poudre très-fine. Cette poudre est ensuite mêlée et broyée avec autant de vernis gras qu'il faut pour en former une masse liquide, mais assez épaisse pour être employée au pinceau. En ajoutant à ce mélange un peu d'ocre jaune ou rouge, ou du jaune de fumée, on donne au papier une couleur jaune, brune-rouge, ou noire.

Avec cette masse colorée, on donne au papier, qui doit être assez fort, une couche très-mince, de manière cependant que le fond du papier ne perce plus

à travers, et on le laisse sécher à l'air. On donne ensuite une seconde couche, et après qu'elle est séchée, on fait passer le papier sous un cylindre pour en applanir la surface.

La pierre-ponce pulvérisée se sépare entièrement du vernis; il est donc nécessaire de bien remuer la masse chaque fois qu'on veut s'en servir.

Ce papier, ainsi préparé, peut servir à polir parfaitement toute espèce de marchandises d'acier ou de fer, telles que canons de fusil, harnois, chaudières, pots de fer, et en général tout objet d'acier et de fer dont la surface doit conserver un certain poli.

Rapport fait à la classe des sciences physiques et mathématiques de l'institut, sur les cordes métalliques (1) *de la fabrique de M. Ignace Pleyel.*

M. Ignace Pleyel, depuis long-temps avantageusement connu du public par ses compositions musicales, et ensuite comme facteur de piano-forte, vient de former une nouvelle fabrique de cordes métalliques propres à ces instrumens, pour

(1) Le dépôt de ces cordes se trouve au bureau de ce journal, où l'on peut s'en procurer.

lesquelles il a pris un brevet d'invention en Janvier dernier. Désirant maintenant constater par un rapport de l'institut les qualités de ces mêmes cordes, il nous en a présenté divers échantillons que nous avons soumis à l'expérience.

On sait que jusqu'à présent on n'avait fait en France que des essais infructueux pour remplacer les cordes métalliques de Nuremberg dont les fabriques fournissaient, presque à elles seules, à la consommation générale de l'Europe. Soit impéritie de la part des nouveaux fabricans, soit préjugé du côté des consommateurs, ces derniers avaient toujours répudié ces cordes, et s'en tenaient constamment à celles de Nuremberg. Ni ces vaines tentatives, ni ces préjugés n'ont découragé M. Pleyel, et après diverses recherches multipliées et dispendieuses, il est arrivé à des résultats assez satisfaisans pour n'avoir point à regretter les soins qu'ils lui ont coûté.

Dans les piano-forte, l'on emploie vulgairement deux sortes de cordes; les unes en laiton, les autres en fer. Dans les piano destinés aux contrées de l'Amérique, où l'humidité et la chaleur sont excessives, plusieurs facteurs n'emploient que des cordes de laiton, et suppriment celles de fer trop faciles à se rouiller.

L'étendue des piano étant de cinq octaves, souvent de cinq octaves et demie,

quelquefois de six, il en résulte pour ceux-ci 73 sons, qui, à raison de 3 cordes par ton, font 219 cordes qu'il faut coordonner entr'elles, de manière à former une succession chromatique sensiblement homogène en timbre. On sent que la même corde graduellement raccourcie ne pourrait remplir ce long intervalle de cinq à six octaves. Car si sa première longueur était de 1500 millimètres environ pour le *fa* grave, la longueur propre au *fa* plus aigu de six octaves serait d'environ 22 millimètres, et dans ce cas la corde, beaucoup trop rigide pour entrer en vibration, ne donnerait plus de son appréciable. Les facteurs composent le système chromatique de leurs piano-forte de cordes différentes en matière, diamètre, longueur et tension. La matière est le laiton pour les 2 premières octaves graves, et le fer (ou acier) pour les 3 ou 4 autres octaves aiguës. La variation des diamètres est de 7 numéros pour le laiton et de 6 numéros pour les cordes de fer. La longueur, depuis la corde la plus grave jusqu'à la plus aiguë, varie pour 5 octaves et demie dans la raison de 1480 : 70 millimètres ou environ : : 21 : 1. Les tensions de ces cordes sont d'environ 16 à 18 kilogrammes pour chacune des cordes graves, et d'environ 8 kilogrammes pour les 20 dernières chromatiques aiguës.

Nous n'entrerons point ici dans de plus grands détails sur les longueurs, diamètres et tensions de chacune des cordes de ce systême. Nous en avons dressé une table consignée dans le rapport du 24 Décembre dernier sur le piano-forte de M. Schmidt, et nous y renvoyons.

Dans les résultats comparatifs des instrumens de différens auteurs, il se trouvera souvent quelques légères différences provenant de la longueur de leur diapazon et du poids des cordes dont quelquefois le numéro n'est pas précisément du même calibre. Mais cette table faite d'après l'expérience, donne des bases et des termes de comparaison propres à faire trouver la raison même de ces petites différences. Cette même table nous a servi à comparer les cordes de Nuremberg avec celles de la fabrique de M. Pleyel. Nous avons plus particulièrement soumis à l'expérience les numéros de ces cordes que nous savons être les plus fragiles, telles que les cordes en fer des n°s. 2 et 3, et les cordes en laiton des n°. 0, n°. 2 0 et n°. 1.

Chaque expérience comparée a été à l'avantage des nouvelles cordes. D'abord soumises à la même tension que celles de Nuremberg, elles ont donné à-peu-près le même ton. Ensuite forçant leur tension, celle de Nuremberg, n°. 3, fer, a cassé à 11 kilogrammes. La nou-

velle corde a cassé à 12 kilogrammes et demi.

Le n°. 2, fer Nuremberg, a cassé à 13 kilogrammes.

Le même numéro, Pleyel, a cassé à 14 kilogrammes.

Le n°. 0, laiton Nuremberg, a cassé à 14 kilogrammes.

Le même numéro, Pleyel, a cassé à 18 kilogrammes.

Nous n'avons point soumis à l'expérience les cordes qui sont constamment infrangibles sous les tensions qui déterminent leur intonation ordinaire. Mais nous avons considéré ces mêmes cordes dans leur qualité de son, et nous n'avons remarqué d'autres différences que celles qu'offrent souvent les cordes les plus homogènes. Que l'on prenne une corde de 2 mètres de longueur et qu'on la coupe en deux, on croit avoir, sans contredit, deux cordes parfaitement homogènes et elles ne le sont pas. Posées sur les mêmes chevalets côte à côte et tendues verticalement par les mêmes poids, à l'exclusion de poulies de renvoi et mises en vibration, il est très-rare qu'elles soient rigidement à l'unisson et qu'il ne faille pas ajouter quelques centigrammes d'une part pour les raccorder; et lors même qu'on a cet unisson, une oreille exercée et attentive discerne le caractère particulier de leur timbre. C'est cependant ici l'ho-

mogénité la plus parfaite qu'on puisse obtenir ; mais pour peu qu'on examine la génération de ces cordes, on apperçoit aisément les causes de cette irrégularité : 1°. la fusion et cohésion inégale de leur alliage ; 2°. l'inégale ductilité de leurs parties glissant par la filière ; 3°. la fausse cylindricité qui, dans la même longueur, fait varier la figure et le poids de cette longueur ; 4°. les points du chevalet sur lesquels elles sont fixées plus ou moins sensibles et fortuitement assis sur des fibres plus ou moins délicates de la table sonore.

De là résulte que deux cordes supposées homogènes et parfaitement *unissonnantes* dans leur longueur primitive, cessent souvent de l'être lorsqu'un chevalet mobile les coupe par des sections régulières et égales ; aussi faut-il les répudier jusqu'à ce qu'un heureux hasard en offre d'assez pures pour les expériences et les calculs du monocorde.

Mais ces considérations presque mathématiques ne sont d'aucune importance dans l'emploi ordinaire des cordes qui ne se touchent que dans leur plus grande longueur ou *à vide*. C'est donc de cette seule manière qu'il convient de mettre à l'épreuve les cordes métalliques des piano. En général, il faut qu'elles aient une ténacité supérieure aux poids ou tensions qu'exige leur intonation ; que

leur assortiment offre une série de numéros de calibres rapprochés pour qu'en passant d'un numéro à l'autre, il n'y ait pas une sorte de saut trop brusque qui nécessiterait des tensions trop inégales et altérerait l'univocité des timbres.

M. Pleyel a très-bien rempli ces conditions. Ses cordes sont aussi sonores que celles de Nuremberg, et elles ont une cohésion plus forte. Cette qualité est si précieuse, que, lorsqu'elle sera mieux connue du public, l'on finira sans doute par donner à ces cordes une préférence exclusive sur celles employées jusqu'ici. En attendant, et vu l'utilité particulière de cette nouvelle fabrique nationale, nous invitons la classe à lui accorder son approbation.

Signé HAUY; CHARLES, *rapporteur*.

La classe approuve le rapport et en adopte les conclusions.

Certifié conforme à l'original,

Le secrétaire perpétuel, DELAMBRE.

INSTRUCTION

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Programme de la société des sciences à Harlem, pour l'année 1811.

La société des sciences a tenu sa cinquante-huitième assemblée anniversaire le 26 Mai. Le président directeur, M. D. J. Canter Camerling, demanda, à l'ouverture de la séance, au secrétaire de la société, de faire le rapport de ce que la société avait reçu depuis sa dernière séance anniversaire du 19 Mai 1810, concernant les sciences physiques.

Il parut par ce rapport :

I. Qu'on avait reçu sur la question : *Qu'est-ce que l'expérience a suffisamment prouvé concernant la purification de l'eau corrompue et d'autres substances impures, au moyen du charbon de bois? Jusqu'à quel point peut-on expliquer, par des principes de chimie, la manière dont elle se fait, et quels avantages ultérieurs peut-on en tirer?*

Un mémoire en français, avec la devise : *Nihil magis quam populi salutem nec non sanitatem curare.*

On a jugé que ce mémoire fait, à la vérité, honneur au savoir et aux talens de son auteur; mais que la réponse à la première partie de la question ne contient pas une détermination exacte des connaissances certaines sur ce sujet; c'est-à-dire, quelles parties constituantes de l'eau impure, ou d'autres substances impures, le charbon de bois en sépare, et dans quelles circonstances cette séparation a lieu; et que dans la réponse à la seconde partie de la question on trouve une théorie connue, qui n'est pas confirmée par de nouvelles expériences. On a décrété, par ces raisons, de prolonger le terme du concours pour cette ques-

tion jusqu'au 1er. Janvier 1813, afin que l'auteur, qui se plaint d'avoir écrit son mémoire à la hâte, ait le temps d'achever et de faire pour cet effet les expériences désirées.

II. Qu'on avait reçu sur la question : *Peut-on, de ce qu'on connaît des principes des alimens des animaux, expliquer suffisamment l'origine des principes ou parties constituantes éloignées du corps humain, comme sont spécialement la terre calcaire, la soude, le phosphore, le fer, etc. ? Sinon, sont-ils portés d'ailleurs dans le corps animal, ou y a-t-il des expériences et des observations suivant lesquelles on peut supposer, qu'au moins quelques-uns de ces principes, quoiqu'on ne les puisse composer ni analyser par des moyens chimiques, sont produits par une action propre des organes vivans ?* (avec cette note : En cas qu'on adopte la dernière opinion dans la réponse, il suffira de prouver évidemment la production d'un de ces principes susdits).

Une réponse en hollandais, ayant pour devise : *Corporis in brutis per motus omnia fiunt.*

On a reconnu les mérites de ce mémoire, mais on a trouvé qu'ils ne suffisaient pas pour y attribuer le prix. On a décrété, par cette raison, de prolonger le terme du concours jusqu'au 1er. Janvier 1813, et d'offrir à l'auteur de lui envoyer quelques remarques sur son mémoire, qui pourront lui servir pour la correction de celui-ci, pourvu qu'il fasse parvenir à cet effet une adresse au secrétaire de la société.

III. Qu'on avait reçu sur la proposition suivante : Le moulin à vent étant une des machines les plus utiles pour le bien-être et même pour l'existence de la principale partie du royaume, et par cela même la perfection de cette machine étant celle de la technologie hollandaise, la société demande : *Quelle doit être la position de la toile des ailes sur les lattes, par rapport au plan du mouvement des ailes, et à chaque distance de l'axe, afin que l'effet du moulin soit toujours le plus favorable ?* (la société désire 1°. une esquisse des principales manières usitées chez les constructeurs des moulins, selon lesquelles ils mettent les

lattes aux ailes; 2°. une comparaison de ces différentes manières entre elles, et surtout avec les ailes de Van Dijl, qui sont octroyées depuis quelques années; 3°. une démonstration de la manière jugée la meilleure, fondée sur une théorie exacte et confirmée par des épreuves).

Une réponse en allemand, ayant pour devise: *Valeat quantum possit.*

On a jugé ce mémoire trop imparfait pour lui assigner un prix, et on a résolu de répéter la question pour y répondre avant le 1er. Janvier 1813.

IV Qu'on avait reçu sur la question: *Quelle est la cause que la végétation des plantes est beaucoup mieux accélérée par la pluie que par l'arrosement avec de l'eau de pluie, de source, de rivière ou de fossé? Y a-t-il des moyens de communiquer à ces différentes eaux cette qualité de la pluie, qui accélère la végétation, et quels sont ces moyens?*

Un écrit qui fut jugé n'avoir aucun intérêt.

On répète la question, pour y répondre avant le 1er. Janvier 1813.

V. Qu'on avait reçu sur la question: *Que doit-on penser de la fermentation panaire ainsi dite? Est-elle une espèce particulière de fermentation? Quelles matières en sont susceptibles? Dans quelles circonstances peut-elle avoir lieu? Quels sont les phénomènes qui accompagnent cette fermentation depuis le commencement jusqu'à la fin? Quels changemens subissent les parties constituantes les plus prochaines des corps, qui sont sujets à cette fermentation, et qu'apprend-on par l'un et l'autre pour perfectionner l'art de cuire le pain?*

Trois réponses en hollandais, dont A avait pour devise: *Non fingendum, etc.*; B, *Met het beste oogmerk*; C, *Oplettenheid vesbetert de kunst.*

La société a adjugé à la réponse A la médaille d'or, et un prix de 30 ducats. A l'ouverture du billet, il parut que son auteur est L. A. Van Meerten, secrétaire de la ci-devant administration médicale de l'armée à La Haye. C'est, suivant une résolution prise par la direction en 1808, qu'on voit dans ce programme

que cette question fut conçue en 1809 par M. S. J. Brugmans, professeur à Leyde, auquel la société offre à présent, suivant la même résolution, la médaille d'argent.

La société répète les sept questions suivantes, dont le terme du concours était échu, pour y répondre avant le 1er. Janvier 1813 :

I. Comme l'analyse chimique des végétaux, malgré les progrès considérables qu'on y a faits dans les dernières années, n'est pas encore réduite à ce degré de perfection, que l'on puisse se fier en tout cas à ses résultats, puisqu'ils diffèrent quelquefois considérablement après des analyses soigneusement faites de la même manière : et comme les connaissances de la nature des plantes, de leur plus ou moins grande utilité pour la nourriture, et de leurs vertus médicales en dépendent en grande partie, la société offre la médaille d'or *à celui qui, par des expériences répétées ou nouvelles (qu'on aura trouvées exactes en les répétant), aura réduit l'analyse chimique des plantes au plus haut degré de perfection, et aura écrit le précis le plus parfait des procédés les plus convenables pour faire l'analyse chimique des matières végétales en tout cas par la voie la plus simple, mais en même-temps la plus certaine, de manière qu'on obtienne toujours, en répétant avec soin les procédés, les mêmes résultats.*

II. Pour éviter l'incertitude qui a lieu dans le choix de différentes espèces de vinaigres pour différens usages, comme pour la nourriture, pour remède antiseptique, pour différens usages dans les fabriques, etc., et pour pouvoir perfectionner, suivant des principes fondés, les trafics de vinaigre, on demande 1°. *Quelles sont les propriétés et principes différens des différentes espèces de vinaigres en usage chez nous, soit fait ici ou apporté d'ailleurs, et de quelle manière peut-on déterminer facilement la force relative de différentes espèces de vinaigre, sans y employer des appareils chimiques considérables?* 2°. *Quelles espèces de vinaigres doivent être considérées, suivant des épreuves chimiques, les plus convenables pour les différens usages qu'on en fait; et quelles sont les consé-*

quences de cette théorie qui peuvent servir au perfectionnement des trafics de vinaigre?

III. *Quelle est apparemment l'origine du* spermaceti, *ainsi nommé? Peut-on séparer cette substance de l'huile de baleine, ou en effectuer la production dans celle-ci; et cette production pourra-t-elle être avantageuse?*

IV. *Quelles espèces de plantes graminées fournissent dans les prairies des terrains sablonneux, argilleux et marécageux, les alimens les plus nutritifs aux bêtes à cornes et aux chevaux; et de quelle manière peut-on les cultiver et les multiplier le mieux au lieu de ces plantes, qui sont moins utiles dans ces prairies?*

V. *Jusqu'à quel point peut-on juger de la fertilité des terrains, soit cultivés ou non cultivés, par les plantes qu'on voit végéter naturellement sur ces terrains; et quelles indications donnent-elles de ce qu'on peut ou doit faire, pour l'amélioration de ces terrains?*

VI. *Que sait-on de la génération et de l'économie des poissons dans les rivières et les eaux stagnantes, sur-tout de ces poissons, qui nous servent de nourriture? et que peut-on en déduire concernant ce qu'on doit éviter, pour favoriser les multiplications des poissons?*

VII. *Qu'y a-t-il de vrai de toutes ces indications concernant les saisons prochaines ou des changemens du temps, qu'on croit trouver dans le vol des oiseaux, dans le cri ou les sons qu'on entend à certains temps, soit des oiseaux ou des autres animaux, et en général dans ce qu'on observe de plusieurs genres d'animaux à cet égard? L'expérience a-t-elle fait voir dans ces pays-ci l'un et l'autre assez souvent pour s'y fier? Qu'est ce qui est au contraire encore douteux de ce qu'on prétend à cet égard, ou réfuté par l'expérience? Et jusqu'à quel point peut-on expliquer ce qu'on en a observé par ce que l'on connaît de la nature des animaux?* La société désire seulement de voir rassemblé tout ce que l'expérience a montré à cet égard, par rapport à des animaux qui habitent dans ce pays-ci, ou qu'on voit quelquefois chez nous, afin que la réponse à cette question soit surtout utile pour les habitans de ces contrées.

La société propose, pour cette année, les six questions suivantes, prises des *sciences physiques*, pour y répondre avant le 1er. Janvier 1813.

I. *Quelles sont les parties constituantes de la sève de betterave, jugée la plus recommandable pour la préparation du sucre et du syrop; le principe sucro-muqueux qu'elle contient, est-il un principe particulier, ou est-il une composition du vrai sucre combiné avec quelqu'autre matière; connaît-on, dans le premier cas, des moyens chimiques pour convertir une partie du sucro-muqueux en vrai sucre; et quelles sont dans le dernier cas les propriétés de ce principe combiné avec le sucre, et comment peut-on le séparer du sucre, de manière que le syrop qui reste soit propre à l'usage domestique?*

II. *La fécule colorée, qu'on nomme* Indigo, *est-elle constamment une composition des mêmes principes, de sorte que la différence de couleur dans des différentes espèces, qu'on trouve dans le commerce, dépend uniquement du mélange des parties hétérogènes; si non, quelle est donc la différence de composition dans ces diverses espèces: et si la réponse est affirmative, quelles sont ces parties hétérogènes, et comment peuvent-elles être séparées de la partie colorante; enfin la fécule de la plante* Indigofère, *est-elle de la même nature que celle qu'on trouve dans le* pastel?

III. Comme l'encre ordinaire devient pâle après quelque temps, et peut-être effacée par différens acides, on demande: *De quelle manière peut-on composer de l'encre, qui résiste aussi bien à l'action de l'atmosphère qu'à celle des acides, particulièrement de l'acide nitrique dilué, de l'acide muriatique oxigéné, de l'oxalate de potasse, etc. sans que la couleur diminue.* La société désire qu'en décrivant la composition d'une encre ineffaçable, on explique en même temps ses propriétés par des principes chimiques.

IV. *Quoique l'enterrement des morts dans les églises, et près d'endroits habités, peut avoir des suites très-nuisibles, en répandant des espèces de gaz, qui sont produites par la putréfaction, et absorbées par l'atmosphère, il est cependant certain, que le danger*

est beaucoup diminué par la décomposition d'une partie considérable de ces émanations aëriformes, d'abord après leur production. On demande donc par quels moyens on pourra effectuer, que toutes ces espèces de gaz produits sont décomposées dans la terre, sans qu'elles peuvent pénétrer dans l'atmosphère, et qu'on évite ainsi pour les vivans tous ces dangers, qui pourront être causés par l'enterrement près de lieux habités.

V. *Que sait on de l'écoulement de la sève de quelques arbres ou arbrisseaux au printemps, comme par exemple de la vigne, du peuplier, de l'orme, de l'érable et d'autres; que peut-on apprendre à cet égard par des observations ultérieures; quelles conséquences peut-on en déduire concernant la cause, qui fait monter la sève dans les arbres et dans les plantes; et quelles instructions utiles pourra-t-on tirer du progrès de la science à l'égard de ce sujet, pour la culture des arbres utiles?*

VI. *Quels sont les avantages de la gelée et de la neige dans ce pays, pour la culture des plantes utiles? Que peut-on faire pour augmenter leur influence bienfaisante; et quelles précautions l'expérience a-t-elle appris être les meilleures, afin de prévenir les dangers d'une forte gelée pour les arbres et les plantes?*

La société a proposé dans les années précédentes les dix-neuf questions suivantes, *des sciences physiques* pour y répondre avant le 1er. Janvier 1812.

I. *Jusqu'à quel point l'étude des anciens auteurs latins et autres, l'examen des monumens antiques, et des observations faites dans les terrains, peuvent elles servir à déterminer avec certitude, quelle a été ci-devant, et surtout sous la domination romaine, la face de ces pays, le cours des rivières, et l'étendue des lacs, qui composent ce royaume, et quels changemens successifs ont-ils subis depuis?*

La société désire de voir ce sujet examiné de nouveau, en indiquant avec précision ce qui en est connu avec certitude, et ce qui doit en être considéré jusqu'ici comme douteux, dans ce qu'ont écrit des auteurs célèbres.

II. *Qu'est ce que les relations historiques, dont l'authenticité est reconnue, nous apprennent des changemens, qu'ont subi la côte maritime de la Hollande, les îles et les bras de mer qui les séparent, et quelles instructions utiles peut-on tirer de ce qui en est connu?*

III. *Les flux de nos côtes maritimes montent-ils actuellement à de plus grandes hauteurs que dans les siècles précédens, et les reflux descendent-ils proportionellement moins bas que ci-devant? S'il en est ainsi, jusqu'à quel point peut-on déterminer la quantité de cette différence dans des siècles plus ou moins reculés; et quelles sont les causes de ces changemens? Se trouvent-elles dans les altérations successives des embouchures, ou dépendent-elles de causes extérieures et plus éloignées, et quelles sont ces causes?*

La société offre de joindre un prix extraordinaire de 30 ducats à la médaille ordinaire, pour une réponse, qui sera jugée la meilleure ou satisfaisante à chacune des deux premières de ces questions, et de joindre un prix de 50 ducats, pour la troisième.

IV. *Comme les expériences et les observations des physiciens du dernier temps ont fait voir, que la quantité d'air vital, que les plantes exhalent, n'est nullement suffisante, pour rétablir dans l'atmosphère tout l'air vital, consommé par la respiration des animaux, par l'absorption, etc., on demande, par quelles autres voies l'équilibre entre les parties constituantes de l'atmosphère est continuellement conservé?*

V. *Jusqu'à quel point la chimie a-t-elle fait connaître les principes ou parties constituantes tant éloignées que prochaines des plantes, surtout de celles qui servent à la nourriture? Et jusqu'à quel point peut-on déduire de ce qu'on en sait, ou en pourra découvrir par des expériences, combinées avec la physiologie du corps humain, quelles plantes sont les plus convenables pour le corps humain dans l'état de santé et dans quelques maladies?*

La société offre un prix extraordinaire de 30 ducats

joint au prix ordinaire, pour une réponse satisfaisante à cette question :

VI. *Quelle est la cause de la phosphorescence de l'eau de mer dans les mers et les flux de mer, qui se trouvent dans ces contrées et dans les mers affluantes? Ce phénomène dépend-il de la présence d'animalcules vivans? Quels sont, dans ce cas, ces animalcules dans l'eau de mer, et peuvent-ils communiquer à l'atmosphère des propriétés nuisibles à l'homme?*

On désire de voir démontré ce qui en est, par des nouvelles observations, et surtout qu'on examine, jusqu'à quel point la phosphorescence de l'eau de mer, qui paraît être très-remarquable sur les côtes de quelques parties de ces pays-ci, est en relation avec les maladies régnantes dans les saisons moins salubres.

Ceux qui se proposent de répondre à cette question, sont invités à consulter auparavant les observations les plus nouvelles et les plus exactes sur ce sujet, surtout celles de *Viviani*, *Gênes* 1805.

III. *Pourroit-on établir avec avantage, près de nos côtes maritimes, pour rassembler du sel brut, des bâtimens qu'on nomme en Allemagne Gradeerhausen pour l'évaporation de l'eau de mer, et de quelle manière pourrait-on essayer dans ce cas une telle entreprise, selon les circonstances locales et particulières à ce pays?*

La société répète la question, en offrant un prix de 50 ducats, joint au prix ordinaire pour une réponse satisfaisante.

VIII. *Jusqu'à quel point connaît-on, après les derniers progrès, que l'on a fait dans la physiologie des plantes, de quelle manière les différens engrais pour différens terroirs favorisent la végétatiou des plantes, et quelles indications peut-on déduire des connaissances acquises sur ce sujet, pour le choix des engrais, et la fertilisation des terroirs incultes et arides?*

La société répète la question, en offrant de joindre un prix de 30 ducats au prix ordinaire pour une réponse satisfaisante.

IX. Puisque la sécrétion du lait des vaches paraît s'augmenter, quand elles sont nourries, dans les éta-

bles, de pommes de terre, de carottes, ou de betteraves, on demande :

1°. *Qu'il soit démontré par des expériences et des observations, si le lait des vaches est réellement augmenté par les nourritures susdites, et dans quelles circonstances cette augmentation a lieu.* 2°. *De quelle manière l'on peut donner ces nourritures avec le plus de profit.* 3°. *Si la qualité du lait est altérée par ces nourritures, et en quoi consistent alors ces altérations en général, et particulièrement à l'égard de la qualité et de la quantité relative de crême et de beurre, que le lait peut produire ?*

X. Comme la qualité antiseptique du sel commun ne paraît pas dépendre uniquement du *muriate de soude, mais aussi du muriate de magnésie*, qui est attaché au sel commun, on demande, qu'il soit déterminé par des expériences :

1°. *Dans quelle proportion se trouve la qualité antiseptique des deux sels susdits.* 2°. *Quelle est la proportion, dans laquelle ces deux sels doivent être mêlés, pour prévenir le plus long-temps la putréfaction, sans que le goût des substances, que l'on veut conserver, devienne moins agréable.* 3°. *S'il y a des cas, dans lesquels il serait avantageux de se servir uniquement du* muriate de magnésie, *particulièrement dans les expéditions pour des contrées plus chaudes ?*

XI. *Quelle est la cause chimique, que la chaux de pierre fait sur le total une maçonnerie plus solide et plus durable, que la chaux de coquilles, et quels sont les moyens de corriger à cet égard la chaux de coquilles.*

XII. *Pourrait-on établir dans ce pays, avec profit, des salpêtrières, sur-tout dans des lieux, où l'eau est imprégnée de plusieurs substances produites par la putréfaction des corps animaux ? Et quelles règles aurait-on alors à observer à cet égard ?*

XIII. *Qu'y a-t-il de connu par des observations incontestables par rapport à la nature des météores lumineux, ou qui ont l'apparence du feu, à l'exception de la foudre, comme il en paraît de temps en temps dans l'atmosphère. Jusqu'à quel point peut-on les expliquer par des expériences connues ? Qu'est-*

ce qu'il y a encore de gratuitement soutenu ou de douteux dans ce que les physiciens de nos jours en ont avancé ?

XIV. *Peut-on démontrer par des expériences incontestables, que les substances, qui ont l'apparence des métaux, et qui ont été produites par des sels alcalins, sont de vrais métaux ? Ou y a-t-il des raisons suffisantes pour soutenir, que ce sont des hydrures, produites par la combinaison de l'hydrogène avec les sels alcalins ? Quelle est la manière la plus sûre et la plus convenable de produire ces substances des sels alcalins en une quantité assez considérable au moyen d'une haute température.*

XV. *Jusqu'à quel point peut-on soutenir encore la doctrine de Harvey, que les animaux naissent en général par des œufs préexistans, et que les plantes ne viennent que par des graines ? Et quelles sont au contraire les observations principales qui font voir, qu'il y a des animaux et des plantes, qui proviennent d'une manière différente ?*

XVI. *Quel jugement faut-il porter sur les explications chimiques, qu'on a tâché de donner des phénomènes électriques ? Y en a-t-il qui sont fondés sur des expériences suffisantes, ou peut-on les prouver par des expériences nouvelles ? Ou faut-il les regarder jusqu'ici comme des hypothèses nullement prouvées ou posées sans des raisons valables ?*

La société ajoute à l'offre de la médaille ordinaire de 30 ducats, une gratification de 30 ducats pour une réponse satisfaisante à chacune des questions num. X, XI, XIII, XIV, XV.

XVII. L'expérience, sur-tout l'histoire naturelle conjointement avec la chimie, ayant déjà prouvé en général, que dans les corps organisés, qui diffèrent considérablement par la forme et par la structure extérieure, on observe également une différence remarquable dans les principes constituans, et dans la composition chimique; et la société jugeant, que la botanique même peut acquérir de nouvelles lumières par la considération chimique des végétaux, elle propose cette question :

Quel est le rapport, qui existe entre la structure extérieure et la composition chimique des végétaux? Peut-on distinguer par des caractères chimiques les familles naturelles des plantes? Quels sont, dans ce cas, ces caractères? Et peuvent-ils servir à déterminer et à distinguer avec plus de certitude les familles naturelles des plantes?

Pour répondre à cette question, il suffira de démontrer la différence chimique des familles les plus connues des plantes.

La société offre un prix de 30 ducats, joint au prix ordinaire, pour une réponse satisfaisante à cette question.

XVIII. Comme le système de Linné, concernant la classification des animaux, a subi depuis quelque temps plusieurs altérations, et comme il est à craindre, que les difficultés de l'étude de l'histoire naturelle augmenteront, à mesure que cette science s'étend d'avantage, et qu'une confusion nuisible naîtra au lieu de l'ordre, auquel ce système lia autrefois l'histoire naturelle des animaux, la société propose la question suivante :

Est-ce qu'on a fait déjà assez de progrès dans cette science, pour introduire un autre système, qui n'étant pas basé sur des positions gratuitement adoptées, est préférable à tous les autres par l'invariabilité et la simplicité des caractères, et qui mériterait pour cet effet d'être généralement adopté? Si la réponse est affirmative, quels sont les principes sur lesquels ce système est basé? Si non; quel système de ceux qui existent, est préférable pour l'état présent de la science, et par quelle voie pourrait-on surmonter les difficultés susdites?

Comme cette question pourrait donner occasion à beaucoup de prolixité, par laquelle on pourrait facilement écrire un volume, il convient d'observer, que des mémoires concis seront seuls admissibles au concours.

XIX. Comme c'est une règle d'agriculture bien fondée sur des expériences, que les herbes, qu'on cultive sur le même terrain, doivent être variées, et

comme il est très-important, tant pour la conservation de la fertilité des terrains, que pour la bonne réussite des herbes qu'on cultive, qu'elles se suivent dans un certain ordre, la société désire : *Qu'on fasse voir, par des principes physiques et chimiques, et suivant l'expérience de l'agriculture, dans quel ordre ou dans quelle succession les herbes, qu'on cultive dans ce pays-ci sur des terrains argilleux, marécageux, sablonneux et mêlés, doivent se suivre dans le même champ, afin que leur culture se fasse avec le plus grand avantage ; sur-tout dans quel ordre on doit cultiver les herbes pour la nourriture des bestiaux et d'autres sur des terrains sablonneux et élevés, principalement ceux qui sont nouvellement défrichés, afin de ménager autant que possible les engrais, et prévenir l'épuisement de la fertilité des terrains ?*

La question suivante a été proposée pour y répondre avant le premier Janvier 1813.

Un catalogue exact des mammifères, des oiseaux et des amphibies, qui, n'étant pas des espèces transportées d'ailleurs, se trouvent naturellement dans ces pays-ci, contenant leurs différens noms dans différentes parties de ce pays, et leurs caractères génériques et spécifiques, décrits en peu de mots suivant le système de Linné, avec indication d'une ou plusieurs des meilleures représentations de chaque animal ?

La société promet à ceux, qui donnent en attendant des observations peu connues mais intéressantes sur ce sujet, des prix d'honneur, proportionnés à l'intérêt de ce qu'ils auront suppédité.

La société ayant procédé au jugement des réponses sur les questions, qui concernent les sciences philosophiques et morales.

Il parut qu'on avait reçu sur la question suivante : *Les principes de la morale, qui sont obligatoires pour les individus, le sont-ils aussi pour les sociétés entr'elles ? S'il en est ainsi, quelles sont les preuves les plus convaincantes de cette thèse importante, et comment cette obligation particulière doit-elle être modifiée dans son étendue plus générale ?* (dont le terme du concours était échu le 1er. Janvier 1811).

Six réponses, dont A en allemand, avait pour devise: *In quibus eadem studia sunt*, etc B en latin et allemand *Nihil est in illi principi Deo*, etc. C en allemand. *Veritas sermo simplex est.* D en allemand. *Salus publica suprema lex esto* E en français. *La réputation est le plus ferme appui des états.* G en allemand, sans devise. Aucune de ces réponses ne fût jugée avoir assez de mérite, pour y assigner le prix.

Les deux questions suivantes furent proposées dans les années précédentes pour y répondre avant le 1er. Janvier 1812.

I. *Quelles sont les raisons, par lesquelles les philosophes diffèrent tant sur les premiers principes de la morale, tandis qu'ils sont, en général, d'accord sur les conclusions et les devoirs, déduits de leurs principes?*

II. C'est une maxime généralement connue, *que la sagesse des peuples se montre dans leurs proverbes*, et il paraît également intéressant, tant pour l'anthropologie que pour la politique philosophique, d'examiner l'influence réciproque des proverbes sur la civilisation intellectuelle et morale d'une nation, et de celle-ci sur ceux-là, la société demande d'après cela:

Une revue philosophique des proverbes les plus connus, les plus caractéristiques, et les plus nationaux du peuple hollandais, jointe à une démonstration aussi historique, des proverbes susdits sur la civilisation et le caractère de la nation, et de l'une et de l'autre sur les proverbes mêmes.

Il s'agit d'appliquer directement la tractation de ce sujet à la nation hollandaise. La société offre un prix de 30 ducats, joint au prix ordinaire, pour une réponse satisfaisante à cette question.

Sciences littéraires et antiquaires.

La société n'ayant pas reçu de réponse sur la question suivante, dont le terme du concours était échu le 1er. Janvier 1811, elle a résolu de la répéter, pour y répondre avant le 1er. Janvier 1813.

On désire, qu'on fasse voir par les écrits des an-

ciens Grecs et Romains, quelles connaissances ils ont eu de ces sciences physiques, qui appartiennent à la physique expérimentale ; et s'il paraît incontestablement par leurs écrits, qu'ils ont eu quelque connaissance concernant l'une ou l'autre partie de la physique expérimentale qui soit perdue depuis ce temps-là ?

La société a proposé, dans les années précédentes, les questions suivantes, pour y répondre avant le 1er. Janvier 1812.

Puisque les langues ne dépendent pas plus d'un soit-disant hasard, qu'elles ne sont entièrement arbitraires, démontrer par la comparaison de plusieurs d'entr'elles, et sur-tout des anciennes ; 1°. Quels sont les traits généraux et les principaux attributs, qui se rencontrent dans la plupart des langues ; 2°. Quelles en sont les principales différences, qui pourraient servir à déduire et à expliquer leur variété ?

II. *Est-il utile, que les écrits des anciens Grecs et Romains, et sur-tout leurs poésies, soient traduites dans notre langue ? Si la réponse est affirmative, il s'agit de développer les avantages, qui en reviennent, et comment elles doivent se faire pour qu'il en résulte le plus d'utilité ?*

La question suivante fut proposée pour y répondre avant le 1er. Janvier 1813.

Comme il n'y a pas une description antiquaire raisonnée des monumens sépulcrals anciens, dans le département de Drenthe et du duché de Bremen, connus sous le nom de Hunnenbedden, la société propose la question suivante :

Qui sont les peuples qui ont fait les Hunnenbedden ? Dans quel temps peut-on supposer qu'ils ont habité ces contrées ?

Comme l'histoire ne donne point des éclaircissemens satisfaisans sur ces monumens, la société désire :

1°. Qu'on compare ces monumens avec des monumens pareils, qu'on trouve dans la Grande-Bretagne, le Danemarck, la Norwège, l'Allemagne, la France et la Russie.

2°. Qu'on compare les pierres sépulchrales, les urnes, les armes, les ornemens, l'appareil des sa-

crifices, qu'on a trouvé dans les Hunnenbedden susdits, avec les urnes, armes, et autres appareils semblables, qu'on a tiré des lieux sépulchrals des anciens Germains, Gaules, Slavons, Hunnes, et autres peuples du Nord, sur lesquels Pallas a donné plusieurs particularités.

La société offre un prix extfaordinaire de 30 ducats, joint à la médaille ordinaire, à l'auteur d'un mémoire satisfaisant, ou jugé le meilleur sur ce sujet.

Et la question suivante pour un temps illimité.

Y a-t-il quelque raison fondée de contester à la ville de Harlem, que l'art d'imprimer avec des caractères séparés et mobiles n'y soit inventé en effet avant l'année 1440 par Laurens Jansz. Coster : et cet art n'est-il pas transporté de-là à Mayence, et perfectionné là, en mettant des caractères d'étain fondu à la place des caractères de bois ?

La société offre de joindre un prix de 50 ducats à la médaille ordinaire, pour celui qui par des preuves nouvelles ou mieux constatées aura donné une réponse satisfaisante. Elle offre de plus à celui, qui aura communiqué à la société quelque particularité, qui pourrait donner quelque éclaircissement sur l'un ou l'autre point, qui concerne l'invention de l'art de l'imprimerie, un prix d'honneur ou une gratification, proportionnée à la valeur de ce qu'on aura communiqué.

Les questions suivantes continuent d'être proposées pour un temps illimité.

I. *Qu'est-ce que l'expérience a appris concernant l'utilité de quelques animaux, qui sont en apparence nuisibles, sur tout dans les Pays-Bas, et quelles précautions doit-on donc observer à l'égard de leur extirpation ?*

II. *Quelles sont les plantes indigènes, les moins connues jusqu'ici par leur vertu, que l'on pourrait employer avec utilité dans nos pharmacopées et qui pourraient remplacer les remèdes exotiques ?*

III. *De quelles plantes indigènes, qui ne sont pas en usage jusqu'ici, pourrait-on se servir pour une bonne nourriture, et à bas prix : et quelles plantes*

nourrissantes exotiques, ou qui se trouvent dans d'autres pays, pourrait-on cultiver ici dans le même but ?

IV. *Quelles plantes indigènes, qui sont inusitées jusqu'ici, peuvent, d'après des expériences bien confirmées, donner de bonnes couleurs, dont la préparation et l'usage pourrait être introduits avec profit ? Et quelles plantes exotiques pourrait-on cultiver avec profit dans des terres moins fertiles ou peu cultivées de cette république, pour en extraire des couleurs ?*

V. *Que sait-on actuellement du cours ou du mouvement de la sève dans les arbres et dans les plantes ? De quelle manière pourrait-on acquérir une connaissance plus complette de ce qu'il y a encore d'obscur et de douteux à cet égard ?*

La société répète, qu'elle a décrété dans la séance anniversaire de 1798, de délibérer dans chaque séance anniversaire, si parmi les écrits, qu'on lui a communiqués depuis la dernière séance (et qui ne sont pas des réponses sur des questions proposées), il s'en trouve l'un ou l'autre, concernant quelque branche de la physique ou de l'histoire naturelle, qui mérite une gratification particulière, et qu'elle adjugera alors à cet écrit, ou, s'il y en a plusieurs, à celui qu'elle jugera le plus intéressant, une médaille d'argent, frappée au coin ordinaire de la société, et de plus une gratification de dix ducats.

La société verra avec plaisir, que les auteurs abrègent leurs mémoires, autant qu'il leur sera possible, en retranchant tout ce qui n'appartient pas essentiellement à la question. Elle désire, que tout ce qu'on lui offre, soit écrit clairement et succinctement, et qu'on distingue bien ce qui est effectivement démontré de ce qui doit être regardé comme hypothétique.

Aucun mémoire ne sera admis au concours, qui paraît évidemment être écrit par l'auteur ; et une médaille adjugée ne pourra même être délivrée, lorsqu'on découvrira la main de l'auteur dans le mémoire couronné.

Tous les membres ont la liberté de concourir, à condition que leurs mémoires, comme aussi les bil-

lets, qui renferment la devise, soient marqués de la lettre L.

Les réponses peuvent être faites en hollandais, en français, en latin ou en allemand, mais seulement en caractères italiques; elles doivent être accompagnées d'un billet cacheté, qui contienne le nom et l'adresse de l'auteur, et envoyées à M. Van Marum, secrétaire perpétuel de la société.

Le prix destiné à celui qui, au jugement de la société, aura le mieux répondu à chacune des questions mentionnées ci-dessus, est une médaille d'or, frappée au coin ordinaire de la société, au bord de laquelle sera marqué le nom de l'auteur, et l'année où il reçut le prix, ou trente ducats au choix de la personne, à qui la médaille d'or aura été décernée. Il ne sera pas permis cependant à ceux qui auront remporté le *prix* ou un *accessit*, de faire imprimer leurs dissertations, soit en entier ou en partie, soit à part ou dans quelque autre ouvrage, sans en avoir obtenu expressément l'aveu de la société.

La société a nommé membres :

G. Cuvier, secrétaire perpétuel de l'institut national, conseiller titulaire de l'université, professeur d'histoire naturelle et d'anatomie comparée, a Paris; F. Noël, conseiller honoraire de l'université; M. Pougens, membre de l'institut national; M. Rudolph-Wilhelm Jacob, baron Van Pabst, tot Bingerden, à Clèves; C. F. Kleinhoff Van Enspijk, docteur en médecine, à Amsterdam; G. Salomon, docteur en médecine à Leyde; George Samuel de Chaufepié, pasteur de l'église wallonne à Delft; Jacob Nieuwenhuizen, docteur en philosophie à Utrecht.

MÉLANGES.

Des plagiats de M Malte-Brun et de M. Dentu.

Est-il vrai que *plagiat* vienne du mot latin *plaga*, parce qu'autrefois on donnait les étrivières à celui qui s'attribuait la propriété d'autrui? Mon dictionnaire de jurisprudence m'assure que c'était l'usage à Rome, et me rapporte la loi Flavia, en vertu de laquelle tout marchand qui vendait pour esclave un homme libre, était amplement fustigé. Est-il vrai que c'est par analogie qu'on a adopté en littérature le mot de plagiaire, et qu'on doive aussi fustiger, par analogie, tous ceux qui donnent au public les ouvrages des autres pour leurs propres productions, ou qui s'en attribuent quelque partie? Dans ce cas, je demande quel est le poëte, l'historien, l'orateur, le géographe, le musicien, l'astronome, le géomètre, auquel il ne faille point donner les étrivières?

Je vois que du temps d'Homère le *plagiat* était déjà fort en usage. D'érudits commentateurs accusent ce poëte

d'avoir pillé quelques autres poëtes qui avaient avant lui décrit les désastres de Troye. Je vois que Macrobe a écrit 50 pages pour noter les plagiats de Virgile; qu'il l'accuse d'avoir pillé cent trente-deux fois le bon Homère; d'avoir copié textuellement la description du siége de Troyes sur le poëme de Pisandre, et d'avoir commis soixante-quinze larcins pareils sur les poëtes latins, tels que Varius, Lucrèce, Ennius, Furius Accius, et plusieurs autres.

J'ouvre les *Essaïs* de Goldsmith, et j'y trouve qu'un Chinois, qui avait long-temps pâli sur les ouvrages de Confucius, qui connaissait les quatre-vingt-dix mille caractères de l'alphabet de son pays, qui pouvait lire couramment dans toute espèce de livres, se mit en tête de voyager en Europe pour y observer, comme Ulysse, les cités, les mœurs et les nations. Arrivé à Amsterdam, il entre chez un libraire, et le prie très-poliment de lui donner les ouvrages de l'immortel *Xixofou*. Le libraire assure qu'il n'a jamais entendu parler de ce sublime auteur. Hélas! s'écrie le Chinois, c'était bien la peine de mourir de faim, comme a fait le divin *Xixofou*, pour obtenir un peu de renommée qui n'a point passé les frontières de la Chine!

J'ouvre le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire, à l'article Gloire, et j'y

trouve : « En 1723, il y avait en Hollande un Chinois; ce Chinois était lettré et négociant, deux choses qui ne devraient point du tout être incompatibles. Ce Chinois qui parlait un peu le hollandais, se trouva dans une boutique de librairie; on lui proposa l'*Histoire universelle* de Bossuet. A ce beau mot d'histoire universelle : Je suis, dit-il, trop heureux, je vais voir ce qu'on dit de notre grand empire, de notre nation, qui subsiste en corps de peuple depuis plus de cinquante mille ans, de cette suite d'empereurs qui nous ont gouvernés tant de siècles, etc. Hélas! lui dit un des savans, on ne parle pas seulement de vous dans ce livre, vous êtes trop peu de choses, puisque tout roule sur la première nation du monde, le grand peuple juif. En ce cas, répliqua le lettré, j'ai bien peur que vous ne sachiez rien de l'aventure éternellement mémorable du célèbre *Xixofou Con-Cochigramki*, ni des mystères du grand *Sipsi-hi hi;* mais, de grace, quelles sont encore les choses inconnues dont traite cette *Histoire universelle?* Alors, etc. »

Quel est ici l'original et le copiste? Quel est, de Voltaire ou de Goldsmith, celui que la loi Flavia désigne pour avoir les étrivières? J'ai bien peur que ce soit Voltaire. Je vois dans Goldsmith un fond simple et naïf; je vois dans Voltaire un

habile brodeur : or le fond précède évidemment la broderie ; c'est donc Voltaire qui a copié Goldsmith. Je parcours le roman de *Zadig*, et je m'arrête avec plaisir sur l'ingénieux épisode de l'ermite ; j'admire l'invention de l'auteur ; mais un volume de nos vieux fabliaux me tombe sous la main, et j'y trouve l'épisode de l'ermite tout entier. Mille bons mots de Voltaire se trouvent dans l'apologie de Henri Etienne pour Hérodote ; demandez à nos auteurs de calembourgs, si le seigneur *des Accords* ne les avait pas précédés dès le 16me. siècle ? Si ce n'est pas de lui qu'ils ont emprunté la plupart de leurs bons mots ? Un de nos plus érudits journalistes a démontré dernièrement que le célèbre marquis de Bièvre était loin de posséder le mérite de l'invention. Corneille a pillé Sénèque, Caldéron, Lopez de Vega ; Racine a pillé Homère et Euripide ; Molière a pillé Cyrano ; la *Mérope* française est une imitation de la *Mérope* italienne de Scipion Maffei ; l'*Agamemnon* de M. Lemercier est tiré d'Alfieri, et l'*Artaxerce* de M. Delrieu nous vient de l'*Artaxerce* de Métastase. Voilà donc le droit de piller établi, reconnu, légitimé parmi tous nos auteurs ; mais jusqu'à quel point ce droit s'étend-il ? La loi Flavia a-t-elle déterminé les cas où l'on devait fustiger et ne pas fustiger ? Et, si M.

Malte Brun a réellement pillé les géographes ses devanciers, comme l'en accuse M. Dentu, son crime est-il assez énorme pour mériter la peine portée par la loi? Il faut, pour résoudre cette question, examiner les pièces du procès.

M. Dentu fit, il y a quelques années, traduire et imprimer la géographie de l'Anglais Pinkerton. Le traducteur était M. Walckenaër; son travail était enrichi de notes; de belles cartes mettaient sous les yeux du lecteur les parties décrites dans le texte. Trois ans après, le même libraire fit paraître un abrégé de cette géographie, et la commission de l'instruction publique l'adopta pour l'enseignement des lycées et des écoles secondaires. Le mérite de ces deux ouvrages fut fort prôné dans tous les journaux, on vanta Pinkerton comme le premier des géographes. On désigna M. Dentu comme un homme qui avait bien mérité de la patrie, en publiant une production si précieuse pour les sciences. Tout n'annonçait donc au fortuné libraire que gloire, honneur et prospérité; on pouvait lui appliquer la formule de la salubre faculté : *Salus*, *honor et argentum.*

> Hélas ! sur l'avenir bien fou qui se fiera ;
> Tel qui rit vendredi dimanche pleurera.

Ne voilà-t-il pas que M. Malte-Brun quitte les rives lointaines de la Scandi-

navie; et traversant à pleines voiles les flots de la mer Baltique, arrive dans la capitale de l'empire français. M. Malte-Brun est jeune, actif, entreprenant; il connaît la plupart des langues européennes; il a fait une étude particulière de la géographie, il forme le projet de publier en France un ouvrage plus complet que tous ceux que nous possédons. Il se lie avec M. Mentelle, il travaille avec lui à la géographie mathématique, physique et politique de toutes les parties du monde; ils desserrent ensemble 15 ou 16 volumes in-8°., et obtiennent à leur tour les mentions honorables dans les journaux. Bientôt l'active émulation de M. Malte-Brun lui fait concevoir le plan d'un autre ouvrage; il entreprend sous le titre d'*Annales de la géographie, de l'histoire et des voyages*, un journal dont le succès passe ses espérances; sa confiance s'accroît, il forme le projet de composer un précis de la géographie universelle, précis plus neuf, plus exact, plus étendu, mieux exécuté que tout ce qui a paru dans ce genre. Cependant Pinkerton est là avec toute sa renommée, le libraire Dentu veille sur la conservation de cet ouvrage précieux, et plusieurs savans sont prêts à s'armer pour sa cause. Que faire dans une pareille occurrence? Si Pinkerton subsiste, qui sait si le précis de la géographie universelle

verselle se soutiendra auprès de lui? L'habitude est une si grande puissance! C'est donc une ennemie qu'il faut combattre et terrasser. Ainsi sont nées dans l'origine toutes les guerres qui ont divisé les hommes. Tu possèdes ce terrain, je veux m'y établir; tu résistes, eh bien donc, essayons nos forces, et malheur au vaincu.

La lutte s'est donc engagée d'abord par des attaques détournées et de légères escarmouches. On a armé Pinkerton contre Pinkerton lui-même; on lui a fait désavouer la traduction française; on a publié qu'une nouvelle traduction allait rendre ce grand homme à son caractère national, et faire disparaître les taches dont un traducteur maladroit avait obscurci sa gloire. Bientôt le combat est devenu plus sérieux, on ne s'est plus contenté d'attaquer le traducteur, c'est à Pinkerton lui-même que les coups se sont adressés; on lui a opposé ses propres compatriotes, et dans un des numéros des *Annales des voyages, de la géographie et de l'Histoire*, on a exercé sur ses ouvrages une critique amère, sous un titre assez piquant : *Pinkerton jugé par les Anglais, ou Remarque critique sur la seconde édition anglaise de sa* Géographie moderne, *traduites de l'*Edinburg Review, *d'après le* Monthly Repertory.

L'auteur écossais lui reproche de n'avoir pas parlé pertinemment de la Prusse; d'en avoir mal évalué la population, d'avoir mal connu ses nouvelles limites, de s'être exprimé sans exactitude sur le culte dominant, d'avoir oublié dans l'histoire littéraire de ce royaume les noms illustres de Leibnitz, de Wolf, de Humbolt, de Klaproth, etc.; d'avoir copié textuellement trente pages de M. Collins sur la Nouvelle-Hollande; d'avoir emprunté 70 pages aux relations des missionnaires de la mer du Sud; d'avoir extrait tout simplement Barrow, Valentyn et Tunberg, pour ses articles de Java et de Borneo; d'avoir pris 26 pages au docteur Morse; d'avoir copié presque tout l'article du Canada sur les récits de Boulton et Weld; d'avoir transcrit tantôt M. Pennant pour la description de Terre-Neuve, tantôt MM. Brian-Edwards, Mackinen et le docteur Pinckard pour les Indes-Occidentales. Il est vrai qu'il en avertit, mais son ouvrage n'en est pas moins pour cela une simple compilation, au lieu d'être un ouvrage neuf et original. Enfin l'auteur de l'article lui reproche de ne pas savoir l'espagnol, et le prouve par une foule de citations où M. Pinkerton a évidemment méconnu le sens de la phrase espagnole. A cette critique sont jointes des notes du rédacteur français, où le célèbre Pinker-

ton est traité avec beaucoup de hauteur et de mépris. Il n'en fallait pas tant pour porter l'alarme dans le magasin de M. Dentu ; ce zélé libraire a compris tout le danger qui le menaçait ; il a vu la nécessité de combattre *pro Aris et Focis* ; et dans la première explosion de son courroux il a lancé à son adversaire une brochure fulminante, dont le titre a été inséré ci dessus, page 84, et qu'il nous reste à faire connaître d'une manière plus particulière.

Je me suis toujours rappellé avec intérêt et reconnaissance un conte du *Magasin des Enfans*, où la fée bienfaisante conseille au prince Titi de boire trois verres d'eau fraîche toutes les fois qu'il se sent disposé à la colère. Si M. Dentu se fût souvenu de ce conte, s'il eût bu les trois verres d'eau fraîche, il eût composé un mémoire beaucoup plus sage, beaucoup plus poli, et peut-être beaucoup plus utile pour lui, que celui qu'il vient de publier contre M. Malte-Brun. Quand on est bien convaincu de la justice de sa cause, pourquoi recourir aux injures? C'est un si grand avantage que d'avoir raison! Je ne doute pas que M. Dentu, qui fait profession dans son mémoire de beaucoup de science et d'érudition, qui cite les anciens et les modernes, les Grecs et les Romains, ne connaisse cette maxime d'un auteur célèbre : *Infelix sis*

magis quàm maledicus. Il sait très-bien que ces épithètes : *fou*, *pestiféré*, *bouffon*, *forban*, *petit phénix*, etc., ne sont point des raisons. Pourquoi donc les prodigue-t-il à M. Malte-Brun? Est ce dans le dictionnaire du bas langage qu'un savant libraire doit aller puiser son éloquence? Ne craint-il pas qu'on ne lui applique ce propos si vulgaire : *Tu te fâches, Jupiter, donc tu as tort.* Voyons cependant si M. Dentu a véritablement tort.

M. Malte-Brun a tenté de renverser l'édifice de gloire et de renommée élevé au génie de Pinkerton; il a signalé mille erreurs échappées à cet illustre géographe, il a proclamé publiquement son impéritie; il s'est engagé à donner un ouvrage supérieur à tout ce qu'on a publié jusqu'à ce jour. Les attaques de M. Malte-Brun sont-elles justes? Son ouvrage répond-il aux promesses qu'il a faites? Le *Précis de la Géographie* est-il digne des éloges que les savans et les journaux lui ont prodigués? Voilà les questions qu'il s'agit d'examiner. Mais cet examen exigeait une longue discussion; il est désagréable de se tenir sur la défensive quand on peut attaquer avec avantage son adversaire. M. Dentu a donc pris un parti décisif; il a porté une accusation directe contre M. Malte-Brun; il lui a dit : « Ce Pinkerton que vous déchirez indigne-

ment, ce Pinkerton que vous accusez d'ignorance et d'erreur, ce Pinkerton si méprisable suivant vous, eh bien! c'est de lui que vous avez emprunté toute votre science, c'est de sa substance que vous vivez, de ses lambeaux que vous êtes revêtu; vous annoncez vos ouvrages comme les produits d'un génie supérieur, et vos ouvrages ne sont qu'une copie servile de ceux de Pinkerton; il faut en donner la preuve, et la voici ».

Et en même-temps M. Dentû a ouvert le douzième volume de la *Géographie mathématique, physique et politique*, par MM. Malte-Brun et Mentelle; il en a comparé les pages avec la *Géographie* de Pinkerton, et voici ce qu'il prétend avoir reconnu :

1°. M. Malte Brun a copié deux pages entières de l'article Sibérie; 2°. il s'est emparé de même de l'article de la Tartarie chinoise; 3°. il a copié avec une égale fidélité toute la description du Thibet; 4°. il s'est approprié sans scrupule toute la description de St.-Domingue; 5°. il s'est enrichi avec la même facilité de toutes les notes de M. Walcknaër sur Pinkerton. Or ceci n'est point une vaine allégation; c'est un fait avéré, un délit constant prouvé par la comparaison des deux textes; et pour mettre le lecteur à portée de prononcer en connaissance de cause, M. Dentu a fait impri-

mer en regard, et sur deux colonnes parallèles les articles de Pinkerton et ceux de M. Malte-Brun.

Il a fait la même épreuve sur les *Annales des Voyages*, et son active sagacité a découvert que les articles Madagascar, insérés au n°. XXXI, page 12, sont des emprunts faits clandestinement au tome 6e. de la *Géographie* de Pinkerton. Enfin il a attaqué le *Précis de la Géographie universelle*, ouvrage sur lequel M. Malte-Brun fonde sa plus grande réputation ; ouvrage prôné, vanté comme une conception neuve, profonde, supérieure à tout ce qui a paru jusqu'à ce jour, et il a découvert encore que cet ouvrage n'est qu'une compilation informe, une marquetterie grossière, une sorte de mosaïque formée de morceaux rapportés et pris incognito à tous nos géographes. Mais ici ce n'est plus Pinkerton qui va figurer, c'est tantôt M. Gosselin, tantôt MM. Puissant et Lacroix. Qui ne connaît les recherches savantes de M. Gosselin sur la géographie des anciens, et son important travail sur Strabon? C'est là, si l'on en croit M. Dentu, que M. Malte-Brun a puisé largement. Il cite quinze articles tirés littéralement de M. Gosselin. Il en produit trente extraits mot à mot de l'*Introduction à la Géographie* de Pinkerton, par M. Lacroix : il indique de même treize

passages tirés du *Traité de Topographie* de M. Puissant, et adoptés sans façon par l'auteur du *Précis*. Il prétend que M. Malte-Brun n'a dirigé, dressé, composé presque aucune des cartes de son atlas; que la carte de la *Géographie homérique* est tirée toute entière de l'édition d'Homère, traduite par Bitaubé, et publiée par M. Dentu; que celle de l'Europe avant et après l'invasion des barbares, et de l'empire de Charlemagne, appartiennent à M. Kock. Enfin M. Dentu entreprend de prouver que son adversaire est lui-même entaché de cette impéritie, souillé de cette ignorance qu'il a reprochée avec tant de hauteur à Pinkerton. Il lui dit: Vous ne savez pas le grec, car vous avez confondu dans un passage un enclitique avec le mot auquel il se rapporte, et l'L des Latins avec le lambda des Grecs. Vous ne savez pas l'anglais, car vous avez pris le mot *pluck*, gaspiller, pour *pluck*, plumer, et vous nous avez cité dans votre traduction de Barrow, des demoiselles qui *plument leurs roses*, pour des demoiselles qui *les gaspillent*. Vous ne savez pas l'allemand, car vous avez pris le mot allemand *lavettes*, qui signifie *affût*, pour le mot français *lavette*, qui n'est connu que dans nos cuisines, et vous avez planté des canons sur des *lavettes*. Vous ne savez pas même l'arithmétique; car en parlant

du stade, vous avez si mal copié ce qu'on en a dit, que vous avez pris le nombre 1111 1/9 pour une fraction décimale, que vous avez rendue de cette manière, 1,119. Enfin, vous ignorez jusqu'aux premières notions de l'histoire naturelle, puisque vous avez pris un *zebu* pour un *zèbre*, et que vous écrivez *ureis* pour *urus*, l'uroch, animal si connu de tout le monde.

Voilà assurément des accusations graves et propres à compromettre l'honneur et la gloire de M. Malte-Brnn, s'il ne se hâte d'y répondre; aussi s'est-il empressé de publier sa défense.

Il déclare d'abord que si l'on peut faire quelques reproches à la *Géographie de toutes les parties du monde*, ce n'est point à lui qu'on doit les imputer exclusivement; que l'impression de cet ouvrage était déjà avancée, lorsqu'on le pria d'y travailler; qu'il avait avec lui plusieurs coopérateurs, et entr'autres M. Mentelle, dont on connaît la probité et la délicatesse; que leur but n'était point de donner un ouvrage absolument neuf, mais de recueillir dans les meilleures productions de ce genre, les articles les plus intéressans et les mieux faits; qu'ils étaient si loin de s'interdire la faculté de puiser dans les sources les plus estimées, qu'ils citèrent dans plusieurs préfaces les auteurs dont ils avaient

emprunté divers articles, et notamment Pinkerton, et que le frontispice même de l'ouvrage l'annonce formellement; qu'il est injuste et ridicule de les accuser de plagiat, quand ils ont fait si franchement leur confession; qu'en supposant même qu'ils eussent emprunté clandestinement quelques pages à Pinkerton, ce ne serait tout au plus qu'un péché véniel, puisqu'il ne s'agit que de 87 pages sur 16 volumes in-8°. M. Malte-Brun observe ensuite que puisque M. Dentu a scruté si exactement les *Annales des Voyages*, pour y découvrir un emprunt de quelques lignes, il aurait dû s'arrêter un instant sur l'article *Pinkerton jugé par les Anglais*, et en dire au moins un petit mot.

Il ajoute que c'est à tort qu'on lui reproche de s'être emparé du travail de M. Gosselin, puisqu'il a constamment cité ses autorités; que M. Dentu manque évidemment de délicatesse et de véracité quand il traite de plagiat ce que l'auteur du *Précis* a dit des côtes d'Afrique, puisqu'une note placée au bas de la page porte expressément : *Gosselin*, *Recherches sur la Géographie;* qu'un de ses amis, armé d'une patience exemplaire, a compté que dans le premier volume du *Précis*, le nom de M. Gosselin se trouve cité en toutes lettres, cent vingt-six fois. Qu'il est étrange qu'on lui re-

proche d'avoir pillé la carte du monde connu des anciens, quand on lit sur cette carte même : *Limites du monde connu des anciens, selon M. Gosselin.*

Qu'il n'est pas moins absurde de supposer qu'il n'entend pas la langue grecque, puisqu'il a réformé un passage du périple d'Hannon, traduit inexactement par M. Gosselin; que la faute d'arithmétique qu'on ose lui reprocher est une erreur typographique corrigée dans l'*errata;* qu'il en est de même de l'L des Latins, qu'on l'accuse d'avoir pris pour un lambda grec.

Quant à la carte homérique, M. Dentu se vante mal-à-propos de l'avoir publiée pour son édition d'Homère, puisqu'elle est de M. Woss, et que la carte de M. Dentu n'en est qu'une copie. M. Malte-Brun en a pris ce qui est exact, attendu qu'il n'est point au pouvoir du géographe de donner du nouveau quand les positions sont bien prises; mais il a ajouté tout ce qu'il a jugé nécessaire pour le perfectionnement de cette carte. Celle de la migration des peuples diffère essentiellement des cartes de M. Koch; les positions ne sont pas toujours les mêmes; plusieurs distances sont réformées : mais M. Dentu ayant vu les mêmes formes apparentes, s'est imaginé que c'étaient les mêmes cartes; comme si les formes générales étaient à la disposition du géo-

graphe. Enfin M. Malte-Brun déclare qu'il a cité nombre de fois M. Puissant, ainsi qu'on peut s'en convaincre à l'ouverture de son livre, ce qui anéantit complettement l'inculpation de M. Dentu. Il ne reste donc plus que M. Lacroix. Ici M. Malte-Brun convient que les articles cités et confrontés par M. Dentu sont à-peu-près les mêmes. Mais ce tort est celui d'un secrétaire qu'il avait chargé de ce travail, auquel il avait indiqué les sources les meilleures, et qui a surpris sa religion, en se servant du travail de M. Lacroix. Et qui croirait, en effet, que M. Malte-Brun ait eu besoin de M. Lacroix pour un travail qui n'exigeait que des connaissances superficielles et élémentaires? Lui contestera-t-on jusqu'au talent de tracer des notions préliminaires? Et n'a-t-il pas prouvé dans le reste de son ouvrage, qu'il n'a besoin d'aucun secours étranger. Ici M. Malte-Brun rapporte les témoignages des hommes les plus savans de France et d'Allemagne, qui l'ont félicité sur le mérite de son livre, et lui ont décerné le tribut d'éloges le plus flatteur. Et ces lettres sont en effet fort honorables.

C'est ainsi que s'attaquent et se défendent les deux adversaires, tous deux avec une égale chaleur, une égale acrimonie, un style également injurieux :

Et cantare pares, et respondere parati.

Mais que résultera-t-il de cette lutte? Qu'ils auront occupé quelque temps les loisirs du public; que les gens sages les blâmeront l'un et l'autre, M. Malte-Brun pour avoir déclamé avec passion contre Pinkerton, quand il pouvait si facilement se passer de cette ressource; M. Dentu, pour avoir répondu avec une égale passion à M. Malte-Brun, quand il pouvait dédaigner cette attaque. N'est-il pas fâcheux que des hommes faits, par l'état qu'ils occupent dans la société, pour garder les lois de la décence et de la politesse, se donnent en spectacle aux oisifs, et se livrent des combats de gladiateurs! Avec plus de sang-froid et de réflexion, il me semble qu'ils pouvaient aisément concilier leurs intérêts. M. Malte-Brun a copié (suivant M. Dentu) MM. Gosselin, Lacroix et Puissant. Mais personne ne conteste à ces savans un mérite distingué. M. Dentu lui-même estime singulièrement leurs écrits; donc M. Malte-Brun n'a point fait de tort à son *Précis* en leur empruntant quelque chose. M. Dentu a le dessein de publier une seconde édition de Pinkerton, et quelle crainte pourrait le retenir? Si les fautes qu'on a reprochées à Pinkerton sont réelles, il les corrigera, et le corps de l'ouvrage restera à l'abri de la critique. Ainsi le public aura à choisir entre deux bons livres; et comme les goûts ne sont pas

les mêmes, il est probable que M. Malte-Brun et M. Dentu auront chacun leurs partisans. On m'assure que le mémoire de M. Dentu n'est pas de lui; qu'il n'est que le prête-nom de quelques géographes mécontens de M. Malte-Brun. J'en suis fâché, car M. Dentu déploie une érudition si étendue et si variée, qu'il pourrait rivaliser avec les plus doctes membres de l'institut. Qu'il eût été glorieux pour la typographie de posséder un imprimeur si savant? J. B. S.

Aux rédacteurs du journal.

Messieurs, je suis autorisé à vous apprendre le résultat de l'expérience qui s'est faite à Paris, au jardin des plantes, le 19 Juin dernier.

Il s'agissait de savoir si l'éléphant est aussi sensible à la musique que le prétend M. de Buffon. Pour cet effet, on a exécuté successivement sur des instrumens à vent et sur des instrumens à cordes, des allegro, des andante, des airs simples pleins de mélodie, et des sonates d'une harmonie très-compliquée. L'animal a donné des signes de plaisir en entendant l'air *ô ma tendre Musette*, joué sur le violon par M. Kreutzer; le même air exécuté en variations par ce célèbre artiste, n'a produit aucun effet sensible. Les sons

qu'il préfère sont ceux de la basse et ceux du cor, ainsi qu'en ont pu juger toutes les personnes qui ont assisté à l'expérience. Il a ouvert la bouche comme pour bâiller dès la 3e. ou 4e. mesure d'un fameux quatuor de Bocherini en *ré* majeur. Un air de bravoure, dont les connaisseurs font grand cas et qui est, je crois, de Monsigni, a trouvé l'animal également insensible; mais à l'air *Charmante Gabrielle*, il a manifesté sa joie par des signes non équivoques. On l'a vu marquer la mesure par les oscillations de sa trompe, qu'il agitait de droite à gauche en se balançant sur ses lourds piliers, et poussant quelques sons parfaitement d'accord avec ceux du musicien (c'était une chose curieuse de le voir allonger sa trompe vers la partie évasée du cor, et en faire malgré lui cesser le son, parce qu'il aspirait avec sa trompe plus d'air que les poumons de l'artiste (M. Duvernois) ne pouvaient y en introduire. Peu après, cet animal s'est détaché de l'instrument pour témoigner sa reconnaissance à l'artiste; il s'est agenouillé, l'a caressé avec sa trompe, en la lui passant à plusieurs reprises autour du corps, et assez légèrement pour ne donner aucune inquiétude.

Il demeure donc constant que les naturalistes ne se sont pas trompés en parlant du goût de l'éléphant pour la musique. L'essai qu'on vient de faire prouve de

plus (s'il faut juger de l'espèce par l'individu dans l'état de domesticité) que les éléphans préfèrent les sons graves aux sons aigus, la mélodie à l'harmonie, les airs majestueux et simples aux airs légers ou chargés de notes, enfin les adagio aux mouvemens plus précipités ; c'est ce qui a fait dire à l'un de nos plus célèbres naturalistes, que le goût de l'éléphant du jardin des plantes ne se gâtera point, tant qu'il aura le bon esprit de ne point fréquenter l'opéra.

J'ai l'honneur d'être votre très humble serviteur,

B. Félicien Provot, *à l'amphithéâtre du jardin des plantes.*

Anecdotes tirées de Paris, Versailles et les provinces au 18e. siècle (1).

M. de Louvois, ministre de la guerre, envoya ordre à M. de Chamilly, neveu de celui qui s'était si bien conduit à la défense de Grave, de se rendre chez lui pour recevoir ses instructions sur une mission importante dont il voulait le charger, et il les lui donna ainsi : « Partez ce soir même pour Bâle en Suisse ; vous y serez dans trois jours : le quatrième, à deux heures précises après-midi, vous vous établirez sur le pont du Rhin avec

(1) Cet ouvrage se vend au bureau de ce journal.

un cahier de papier, une plume et de l'encre; vous examinerez et écrirez avec la plus grande exactitude tout ce qui se passera sous vos yeux pendant deux heures. A quatre heures précises, vous aurez des chevaux de poste à votre voiture, vous partirez, vous courrez jour et nuit, et m'apporterez votre cahier d'observations; à quelque heure que vous arriviez, présentez-vous chez moi ». M. de Chamilly, quoique fort étonné d'une mission qui lui paraît aussi puérile, obéit sans balancer. Il arrive à Bâle; se place, au jour et à l'heure indiqués, sur le pont, écrit tout ce qu'il voit passer. C'est une marchande fruitière avec ses paniers; c'est un voyageur à cheval, en redingote bleue; un paysan déguenillé; des porte-faix, etc. A trois heures, un homme, en veste et culotte jaunes, s'arrête au milieu du pont, s'avance du côté du fleuve, s'appuye sur le parapet, regarde en bas, recule un pas, et avec un gros bâton, frappe trois coups bien distinctement sur la banquette. Toutes ces actions, et nombre d'autres également indifférentes, sont notées bien exactement. Les piétons, les cavaliers qui se succèdent dans un endroit aussi passager, sont inscrits de même. Quatre heures sonnent; M. de Chamilly remonte dans sa voiture, arrive chez le ministre le lendemain avant minuit, bien confus

de n'apporter que des détails aussi peu intéressans. Les portes sont aussitôt ouvertes. M. de Louvois prend avec empressement le cahier de papier ; il lit, et lorsqu'il est à l'homme en veste jaune qui a frappé trois coups sur la banquette, il saute de joie ; il se rend aussitôt chez le roi, le fait réveiller, cause un quart-d'heure au chevet de son lit, et ne sort que pour expédier en toute hâte quatre courriers qui, depuis quelques heures, étaient prêts à partir. Huit jours après, la ville de Strasbourg est entièrement cernée par les troupes françaises : elle est sommée de se rendre, elle capitule et ouvre ses portes le 30 Septembre 1681.

Le feu ayant pris à une maison à Auch, le respectable archevêque M. d'Apchon, accourt : son premier soin est de demander si tous les habitans sont sauvés. Hélas ! s'écrie une mère au désespoir et grièvement blessée, on m'a arrachée des flammes, et je n'ai pu enlever mon enfant qui est dans cette chambre, montrant de sa main le second étage qui paraissait en feu. Aussitôt l'archevêque ordonne qu'on applique une échelle contre la fenêtre indiquée, et propose deux mille écus de récompense à celui qui sauvera cette infortunée créature : personne n'ose s'exposer à un danger aussi imminent; mais la vraie charité ne connaît

point de péril : le saint prélat s'entoure d'un drap mouillé, fait le signe de la croix, monte à l'échelle, pénètre au travers des flammes, reparaît en portant l'enfant sous son bras et le remet à sa mère au milieu des acclamations et des bénédictions du peuple ; les parens se prosternent à ses pieds. « Mes amis, leur dit-il gaiement, j'ai gagné les deux mille écus, il est bien juste que l'enfant que j'ai sauvé, et qui, par-là, est devenu celui de mon adoption, en jouisse. Je les place sur sa tête » ; et tout de suite il s'éloigna pour se soustraire à leurs remercîmens.

Quand Fréderic II appercevait dans ses gardes un nouveau soldat, il ne manquait jamais d'aller à lui, et de lui faire successivement ces trois questions : Quel âge avez-vous ? — Combien y a-t-il de temps que vous servez ? — Recevez-vous exactement votre paie et votre habillement ? Un jeune Français venait d'être admis dans ce corps, à cause de sa belle taille et de sa superbe figure. Son capitaine l'avait prévenu des questions que lui ferait le roi, et lui avait fait apprendre bien exactement par cœur les trois réponses dont il ne devait pas s'écarter. Le monarque passant ses gardes en revue, apperçut en effet ce nouveau soldat et s'approcha de lui. Mais malheureusement

il intervertit l'ordre ordinaire des questions, et lui dit : « Combien y a-t-il de temps que vous êtes à mon service. — Sire, vingt-deux ans. » Le roi fort étonné d'une réponse qui s'accordait si peu avec l'air de jeunesse de celui qu'il interrogeait, lui dit : « Quel âge avez-vous donc ? — Sire, un an. — Mais, dit Fréderic, il faut que vous ou moi ayons perdu la raison ». Le soldat qui prend ces mots pour la troisième question, réplique aussitôt : « Sire, l'un et l'autre bien exactement ». Le roi se retournant du côté de sa suite : « Voilà la première fois que je m'entends traiter de fou à la tête de mes troupes ». Il veut encore interroger le jeune soldat, qui lui avoua en français que c'était tout ce qu'il savait d'allemand. Fréderic, voyant aussitôt sa méprise, se mit à rire, lui conseilla d'apprendre la langue du pays où il servait, et l'engagea avec bonté à faire bien son devoir.

M. de Barentin, en qualité d'avocat-général, donnait tous les ans un dîner d'étiquette aux principaux membres de l'ordre des avocats. M. Legouvé, célèbre jurisconsulte, se trouva à ce repas placé à côté de la maîtresse de la maison, qui, ne le connaissant que par sa grande réputation au barreau, et cherchant à lier conversation avec lui, épuisa d'abord les lieux communs de la société, et en vint

ensuite à parler de spectacles. Elle fut d'autant plus contente d'avoir entamé ce sujet, qu'elle s'apperçut qu'il paraissait le posséder à fond, et qu'il dissertait avec autant de graces que d'érudition sur tous les auteurs de la scène française. Alors elle se livra de plus en plus au plaisir de faire parade de son esprit, dit que sa passion dominante était le théâtre français, qu'elle y allait très-fréquemment; mais que trop gâtée par cette douce habitude, elle n'en souffrait que plus cruellement lorsque, par complaisance, elle se trouvait obligée d'aller à des comédies de société. « Connaissez-vous, monsieur, ajouta-t-elle, un petit théâtre de ce genre qu'on vient d'établir à Auteuil? — Oui, madame. — Ah! pour mes péchés, je fus obligée, la semaine dernière, d'aller y entendre une tragédie nouvelle, *Altilie*... — Madame, interrompit bien vîte M. Legouvé, je ne suis point étonné que vous en ayez été mécontente : c'est un ouvrage de ma jeunesse, que les occupations de mon état ne m'ont pas permis de corriger, et que des amis trop indiscrets ou trop indulgens m'ont arraché. — Oh! monsieur, je ne parle pas de la pièce; elle m'a fait le plus grand plaisir; elle est parfaitement versifiée, les scènes bien conduites, bien dialoguées, le dénouement heureusement amené; je parle de la manière

dont elle fut jouée. Cette princesse, l'héroïne de la pièce, qui.. . . — Madame, c'est ma femme qui, livrée plus particulièrement aux détails de son ménage, n'a pu acquérir l'habitude du théâtre. — Que dites-vous ? Elle joue en actrice consommée, avec beaucoup d'intelligence : mais je trouve qu'elle n'était pas bien costumée. C'est une partie essentielle pour l'illusion, et à laquelle on ne s'attache pas assez dans les théâtres de société. Mais pour le prince qui nous arrive avec sa pique, comme le valet de carreau. . . . . Ah ! laissez-moi carte blanche sur celui-là. — Madame, c'est moi qui jouais ce rôle, et je conviens qu'accoutumé à une grande robe, à un bonnet carré, je dois être fort mal-adroit à chausser le cothurne. — Eh bien, monsieur, restons-en là, je vous prie ; car je sens bien qu'à chaque mot je dirais quelque sottise, et je n'aurais plus de ressources pour la réparer ».

M. l'abbé May était le plus célèbre jurisconsulte canoniste de Paris ; et dans les causes douteuses, on était accoutumé à voir son avis former presque toujours la décision des juges. Aussi était il fréquemment consulté dans les grandes affaires, et ses consultations étaient-elles généreusement payées, quoiqu'il ne taxât jamais ses honoraires. Un bon curé de campagne vient un jour le trouver, et après beaucoup de com-

plimens sur la juste réputation dont il jouissait, lui expose qu'on lui fait sur son bénéfice un procès auquel il ne comprend rien, le prie de lui donner une consultation qui détermine s'il a tort ou raison, pour qu'il abandonne ou poursuive cette affaire, et lui laisse entre les mains un énorme paquet de papiers presqu'indéchiffrables. L'abbé May lui promet une réponse décisive dans la quinzaine; et, pénétré de tout l'intérêt qu'inspire la candeur de ce brave ecclésiastique, il met de côté toute affaire pour s'occuper exclusivement de celle-là. Le curé ne manque pas de revenir au jour fixé, reçoit la consultation, se retire dans un coin pour la lire, et est aussi étonné qu'enthousiasmé de la clarté avec laquelle tous ses droits sont développés. Dans l'effusion de sa reconnaissance, il serre dans ses bras M. May et s'écrie : Ah! monsieur, on ne peut être plus content que je suis; mais je veux que vous le soyez aussi. « En même temps, jettant un petit écu sur la table : Tenez, monsieur, prenez ce qu'il vous faut ». Le digne avocat, qui ne veut point humilier ce bon homme, tire 36 sols de sa poche et les lui rend. L'abbé May se plaisait à parler de cette anecdote, et quand on lui répondait qu'il serait toujours dupe de son désintéressement : « Comptez-vous pour rien, disait-il, le plaisir de raconter cette histoire ».

Marcel, celui qui disait si plaisamment *que de choses dans un menuet !* avait été un médiocre danseur à l'Opéra, et devint le plus habile maître à danser de Paris, lorsqu'accablé d'infirmités il ne put plus exercer son art par lui-même ; mais il en connaissait tellement la théorie, qu'il le démontrait avec une facilité et une clarté qu'il était impossible de ne pas comprendre en très-peu de leçons. Il enseignait particulièrement les danses graves, les révérences d'étiquettes pour les présentations à la cour ; et sans remuer du grand fauteuil où il était retenu par des douleurs de goutte, il faisait exécuter en sa présence, à ses écoliers, ce qu'il venait de leur expliquer dans le plus grand détail, les reprenant même avec dureté au plus léger manquement. Il sollicitait une pension du gouvernement, et Mlle. d'Esc. . . . , qui par le grand crédit de sa famille, parvint à l'obtenir, accourut chez lui avec autant de vivacité que de joie, pour lui en présenter le titre, et le remit entre ses mains, sans autre prétention que de lui causer également de la surprise et du plaisir. Marcel prend le brevet, et le jetant par terre loin de lui : « Est-ce ainsi, mademoiselle, que je vous ai enseigné à présenter quelque chose ? Ramassez ce papier, et rapportez-le moi comme vous

le devez ». Mlle. d'Esc. . . . , humiliée de ce ton auquel elle devait moins s'attendre que jamais en cette circonstance, ramassa le papier, les larmes aux yeux, et le lui rendit avec toutes les graces dont elle était susceptible. « C'est bien, mademoiselle, lui dit le maître à danser, c'est bien; je le reçois, quoique votre coude n'ait pas été assez arrondi, et je vous remercie ».

M. de Saint-Marc se vantait chez Voltaire, d'avoir une mémoire tellement familiarisée avec la littérature, qu'on ne pourrait lui citer deux vers de suite du théâtre moderne, qu'il ne dît de quelle pièce ils étaient. On fit, en effet, plusieurs essais dont il se tira très-bien. Mme. Denis, nièce de Voltaire, veut l'embarrasser en lui en citant deux qu'elle composa à l'instant. Il réfléchit un moment et dit : « Ah ! Je le reconnais, ils sont de la *Chercheuse d'esprit* (petit opéra comique sous ce titre). » La confusion de Mme. Denis ne laissa plus de doute sur la découverte de l'auteur.

Le comte d'Alb. . . . . , officier des gardes-du corps, désirant aller de Versailles à Paris, entendit dans une société, le marquis de M qu'il ne connaissait pas, dire qu'il comptait faire ce petit voyage ce même jour. Il l'aborde avec cette gaîté

des

des bords de la Garonne, qu'il avait conservée autant que l'accent national : « Monsieur, lui dit-il, vous allez aujourd'hui à Paris, sans doute dans votre voiture ? — Oui, monsieur ; pourrais je vous être bon à quelque chose ? — Vous me feriez bien plaisir si vous y mettiez ma redingote. — Très-volontiers ; où voulez vous que je la dépose, en arrivant ? — Oh ! ne vous inquiétez pas de cela, je serai dedans ».

Un homme racontait devant lui une histoire fort invraisemblable ; le comte d'Alb. . . . souriait de manière à embarrasser le narrateur, qui, avec un mouvement d'impatience, lui dit : « Quoi, monsieur, vous ne croyez pas à mon histoire ? — Oh ! pardonnez moi, reprit le comte, mais je n'oserais pas la répéter à cause de mon accent ».

Imprudence et repentir, nouvelle imitée de l'anglais.

Georgine ayant perdu ses parens dès sa plus tendre enfance, fut mise sous la tutelle de sir Herbert Melmoth, l'ami intime de son père. Sir Herbert était veuf et n'avait qu'un fils. Son cœur, naturellement tendre et aimant, adopta la jeune orpheline ; il la regarda comme sa fille. Sa tendresse, véritablement paternelle, ne mettait aucune différence entre elle et son fils Edouard. Il voulut qu'ils fussent élevés ensemble sous ses yeux, qu'ils eussent les mêmes maîtres, qu'ils se livrassent à-peu-près aux mêmes études, et c'était avec un plaisir infini qu'il voyait l'affection que ces deux enfans avaient l'un pour l'autre s'augmenter tous les jours. Georgine, il est vrai, n'avait qu'une fortune très-médiocre : la mère d'Edouard, en mourant,

avait laissé à son fils de grands biens, et ceux qu'il devait espérer de sir Herbert étaient aussi considérables ; mais une telle disproportion dans les fortunes n'empêchait pas cet excellent père de souhaiter que son fils s'attachât sincèrement à Georgine. Il admirait en elle une raison, une prudence au-dessus de son âge, une bonté parfaite, une douceur extrême ; et le bonheur dont il pensait que son fils devait jouir avec une femme si accomplie, faisait disparaître à ses yeux toute autre considération.

Edouard déclara de très-bonne heure, à son père, qu'il voulait épouser sa petite amie aussitôt qu'il serait en âge de se marier, et sir Herbert ne négligea rien pour l'affermir dans cette résolution ; mais il fallait, pour terminer son éducation, qu'Edouard visitât les plus belles contrées de l'Europe, et les villes les plus remarquables de cette partie du monde. Sir Herbert lui ordonna donc de commencer ses voyages qui devaient durer cinq ans. Il lui permit d'écrire à Georgine aussi souvent qu'il le voudrait, et lui promit de la lui donner en mariage à son retour, s'il continuait, par sa bonne conduite, à se rendre digne de posséder un si précieux trésor.

Edouard partit, et sir Herbert, pour donner à sa pupille un peu de distraction, lui proposa de faire un voyage dans le Pembrockeshire. J'ai, lui dit-il, dans cette province, la terre de Swan dont le château est assez logeable ; nous serons près de Saint-David, où habite votre petite cousine Hélène avec mistriss Werdith votre bonne tante. Nous irons les voir : nous leur porterons les bagatelles les plus à la mode, et cela fera plaisir à votre cousine. Elle est dans l'âge où l'on aime la parure, et sa fortune, je crois, ne lui permet pas d'en avoir beaucoup.

Georgine eut bientôt fait ses préparatifs ; mais avant de se mettre en route, sir Herbert la conduisit dans les boutiques les plus renommées de Londres, pour y choisir les objets qu'elle imaginerait pouvoir être les plus agréables à mistriss Werdith et à sa nièce. Georgine mettait de la discrétion dans ses emplettes ; mais sir Herbert prétendit que des présens offerts par

sa chère Georgine ne pouvaient pas être trop beaux, et il l'obligea à prendre tout ce qu'il y avait de plus élégant et de plus magnifique.

Ils arrivèrent au château de Swan, et dès le lendemain Georgine demanda à aller voir sa tante. Sir Herbert la conduisit à Saint-David, et la voiture s'arrêta devant la modeste habitation de mistriss Werdith. Hélène était vêtue d'une robe blanche fort simple; mais ses beaux cheveux blonds étaient relevés sur sa tête et bouclés avec un art qui décélait le soin excessif qu'elle avait mis à les arranger. Georgine s'empressa de déployer les présens qu'elle avait apportés, et sa cousine ne dissimula rien de la joie que lui causait cette vue. Elle remercia Georgine avec transport, l'embrassa mille fois, et tournant ses grands yeux bleus sur sir Herbert, elle lui exprima par ses regards son ravissement et sa reconnaissance.

Elle disparut un moment, se para de tout ce qu'elle venait de recevoir de plus beau, revint d'un air triomphant, et se plaça vis-à-vis de sir Herbert qui ne pouvait se lasser d'admirer la fraîcheur brillante de son teint, l'élégance, la souplesse de sa taille, et sur-tout la grace qui régnait dans tous ses mouvemens. On se mit à table: Hélène s'assit près de sir Herbert, le combla de témoignages d'attention, et divertit par la vivacité de ses saillies la petite société que mistriss Werdith avait réunie pour rendre sa maison plus agréable à ses hôtes.

Avant de partir, Georgine obtint de sa tante la permission d'emmener Hélène et de la garder tout le temps qu'elle passerait elle-même à la campagne. Le lendemain de son retour à Swan, sir Herbert fut très-surpris, en parcourant ses bosquets, d'y trouver Hélène toute en larmes. Il lui demanda la cause de son chagrin avec l'air du plus tendre intérêt, et elle lui confia qu'elle faisait sur sa position des réflexions fort tristes.

Son père, ayant par son inconduite dérangé ses affaires, était passé en Amérique dans l'espérance de les rétablir; mais il était mort peu de mois après son arrivée, et son épouse, qui ne lui avait pas survécu long-temps, avait laissé Hélène absolument sans fortune. Quoique mistriss Werdith ne fût point riche,

qu'elle eût même beaucoup de peine à soutenir ses deux fils au service, elle avait recueilli Hélène et la traitait avec autant de bonté et de tendresse que si elle eût été sa fille.

Hélène pleurait : sir Herbert ne put entendre le récit de ses malheurs sans être attendri. N'ayant pas le courage de résister au désir qu'il éprouvait de tarir pour jamais les larmes de cette charmante personne en partageant avec elle toute sa fortune, il lui offrit sa main qu'Hélène accepta sur-le-champ. Ainsi le bon, le sensible sir Herbert, avec une chevelure que le temps avait entièrement blanchie, conduisit à l'autel une jeune beauté de dix-sept ans, dont il n'avait pas cherché à approfondir le caractère, dont il n'avait pas même songé à connaître les goûts.

Dès qu'Hélène fut mariée, le désir de voir Londres et de jouir des plaisirs bruyans dont cette ville est le théâtre, l'engagea à presser son époux de quitter la campagne. Sa maison devint bientôt le rendez-vous de tout ce que Londres et la cour avaient de plus brillant, et dans cette élégante, mais dangereuse société, Hélène se livra sans réserve à son goût pour la dissipation.

Une foule d'adorateurs se pressaient autour d'elle. Elle recevait leurs hommages; mais si elle paraissait y attacher quelque prix, ce n'était pas précisément qu'elle méprisât ses devoirs, elle trouvait seulement un plaisir extrême à jouir du dépit que ses nombreux triomphes inspiraient aux autres femmes, et elle prétendait qu'il était très-possible, sans se rendre coupable, de jouer avec la coquetterie et de badiner avec les amours.

Hélène avait aussi un grand nombre d'amies qui lui faisaient beaucoup valoir la complaisance avec laquelle elles voulaient bien partager les plaisirs dont Hélène faisait tous les frais, et qui disposaient plus qu'elle-même de ses chevaux, de ses gens, de toute sa maison.

Quatre sans se passèrent ainsi; mais quoique la fortune de sir Herbert fût très-considérable, elle avait des bornes. Il représentait quelquefois à sa femme qu'elle dépensait en trois mois le revenu de toute l'année; mais Hélène pleurait, et sir Herbert avait recours aussitôt pour la consoler à un spécifique dont le succès était

toujours certain : il lui donnait beaucoup d'argent.

Tous les matins on voyait ce malheureux vieillard courir à pied les rues de Londres, avec son parapluie sous le bras, car ses chevaux n'étaient jamais à ses ordres : les aimables amies de milady en avaient toujours le plus pressant besoin. Il allait ainsi, pour satisfaire les caprices de sa femme, chez tous les usuriers, cherchant à emprunter des sommes considérables, à de gros intérêts.

Georgine accompagnait lady Melmoth dans ses parties de plaisirs, sans partager son ivresse. « Y pensez-vous, ma chère cousine, lui disait-elle souvent ? Vous avez un mari qui n'a d'autre défaut que son extrême faiblesse pour vous, et vous ne frémissez pas en pensant que vous le réduirez dans sa vieillesse à la plus affreuse misère ! Et vos pauvres petits enfans, dont vous ne vous occupez jamais, quel sort leur préparez-vous ! Rentrez en vous-même, ma chère Hélène. Abandonnez des amies qui vous ruinent, et des adorateurs qui vous enleveraient l'estime publique, si la pureté de votre ame ne brillait encore à travers toutes vos extravagances ! Avec un cœur comme le vôtre, c'est dans le sein de votre famille que vous goûterez un vrai bonheur ; c'est là que des trésors de félicité vous attendent. Que trouvons-nous donc de si charmant dans ces journées que nous consumons dans les fêtes ? Elles se terminent presque toujours par l'ennui, le dégoût, et sur-tout par une fatigue insupportable, qui altère considérablement notre santé. Vous êtes très jolie, ma cousine ; mais avec le genre de vie que vous menez, vous ne le serez pas long-temps. Une vieillesse prématurée viendra bientôt flétrir vos charmes, et vous accablera d'infirmités de toute espèce».

Hélène convenait que Georgine avait raison. Mais comment s'exposer aux railleries piquantes de sa société en changeant tout-à-coup de conduite ! Elle voulait attendre le retour de la belle saison, se retirer alors à Swan, et s'y faire oublier de toutes ses frivoles amies.

Sir Herbert attendait toujours le départ pour la campagne, et la grande réforme qui devait le suivre. Cependant il faisait avec les usuriers des affaires qui

hâtaient sa ruine, et vendait successivement toutes ses propriétés, pour satisfaire à ses engagemens.

Enfin, il ne lui resta plus que sa terre du Pembrokeshire; mais elle avait été adjugée en grande partie à Edouard, comme servant d'hypothèque à la dot de sa mère. Sir Herbert ne pouvait la vendre que du consentement de son fils, et il avait la plus grande répugnance à le lui demander. « Je connais l'ame d'Edouard, disait-il. Je suis sûr qu'il fera ce sacrifice sans se permettre le moindre murmure, mais dois-je exiger de lui une telle preuve d'amitié et de soumission? » Ensuite il se faisait à lui-même des reproches très-vifs sur sa faiblesse : il en gémissait amèrement, et cependant il ne pouvait la vaincre.

Les créanciers voyant que sir Herbert n'avait plus aucun bien dont il pût disposer librement, réclamaient leurs paiemens de la manière la plus pressante. Ils lui envoyèrent assignation sur assignation, le menacèrent de faire saisir ses meubles, et obtinrent enfin contre lui un décret de prise de corps. Il demanda un court délai pour écrire à son fils qui était alors à Paris, et il eut beaucoup de peine à l'obtenir. On calcula les jours, presque les heures, et l'on ne donna à Edouard que le temps nécessaire pour arriver en faisant la plus grande diligence.

La première personne que vit Edouard en arrivant chez son père, ce fut Georgine. Elle lui demanda, avec un accent qui marquait ses vives inquiétudes, si son intention était de consentir à la vente de sa terre. « Assurément, répondit Edouard, et le moment où je donnerai à mon père ce témoignage de mon affection, sera le plus beau de ma vie !

» Ainsi tout est perdu, reprit Georgine en soupirant, cet argent sera bientôt dissipé comme tout le reste, et vous n'aurez plus de ressource. Jettez un cœup-d'œil sur le luxe qui règne dans cette maison; voyez cette quantité de chevaux, de voitures, de domestiques, et jugez vous-mêmes du temps qu'il faudra à ma pauvre cousine pour dissiper le produit de votre dernière propriété ! Ah ! monsieur, montrez dans ce moment un peu de fermeté. Résistez à votre

père pour le sauver. Songez que si vous lui cédez aujourd'hui, demain il vous en fera des reproches. — Lui résister! s'écria Edouard. Résister à mon père! Lui refuser le premier service qu'il ait bien voulu me demander! Non, Georgine, non. Ma main signera tout ce que voudra mon père, et je ne croirai jamais pouvoir trop lui accorder.

Mais, lui dit Georgine, avez-vous bien considéré qu'en signant votre ruine, vous signez aussi la sienne. Il me semble que vous devez vous y refuser pour lui, pour ma malheureuse cousine, qui n'est pas dans ce moment-ci maîtresse de sa raison, et qui ne peut résister au torrent qui l'entraîne. C'est le premier service que sir Herbert vous ait demandé. Je vais aussi vous faire une prière : c'est également la seule que je me sois permis de vous adresser, et vous ne vous engagerez pas beaucoup en me l'accordant. Dites à votre père que vous demandez un délai de 24 heures, pour délibérer sur ce que vous voulez faire. Dans cet intervalle, vous consulterez de nouveau votre cœur et votre raison; et vous verrez quelle est la conduite qu'une piété filiale bien entendue vous prescrira dans la circonstance la plus importante de votre vie ».

Les observations de Georgine paraissaient très-sensées à Edouard, mais elles le jettaient dans la situation la plus douloureuse. Il lui aurait été bien facile de dire : voilà ma signature, faites tout ce que vous voudrez. Il fallait au contraire résister aux désirs d'un père malheureux, s'exposer à sa colère, à ses reproches au moins! Le laisser souffrir, c'était pour son cœur une épreuve bien cruelle!

Cependant, cet entretien si pénible qu'il devait avoir avec son père, ne pouvait ni s'éviter, ni même se différer. Un instant après qu'Edouard eut quitté Georgine, il rencontra sir Herbert qui d'avance avait fait dresser l'acte, auquel il ne manquait plus que la signature de son fils, et il le lui présenta pour le signer sur-le-champ.

Sir Herbert s'attendait à trouver en son fils une entière soumission. Il fut blessé, jusqu'au fond de l'ame, du court délai que demandait Edouard, car il comprit très-bien que c'était un refus déguisé;

et dans son indignation, il lui défendit, avec les expressions les plus dures, de paraître jamais en sa présence. En vain, Edouard désespéré, essayait de lui expliquer les motifs de sa conduite; en vain, il lui prouvait qu'en obligeant lady Melmoth à quitter Londres et à passer quelques années en province, on pouvait conserver encore assez de fortune pour vivre dans l'aisance; sir Herbert, effrayé de l'arrêt de prise de corps obtenu contre lui, ne voyait que la prison dans laquelle il allait être jetté et ne pouvait rien entendre.

« Tous ces discours, répondit-il, ne sont que de grossiers artifices imaginés pour colorer la dureté de vos refus, et le profond égoïsme qui vous dirige. Je vous connaissais bien mal, et je suis cruellement détrompé de l'opinion que j'avais toujours eue de votre cœur »! En disant ces mots il quitta Edouard et s'enferma dans son cabinet.

Edouard, de son côté, sortit aussitôt. Il vit secrètement tous les créanciers de sir Herbert, prit connaissance de ses dettes : il promit d'acquitter ce qui serait dû encore, après que la vente des meubles aurait été effectuée : mais il exigea que cette vente se fît le plutôt possible, car il regardait cet état comme absolument nécessaire pour décider lady Melmouth à se confiner dans une province éloignée. A l'aide de cet arrangement, il retira des mains des créanciers l'arrêt de prise de corps qu'ils avaient obtenu contre son père.

Les créanciers procédèrent à la vente; ils enlevèrent à lady Melmoth, non-seulement ses meubles élégans, sa superbe argenterie, mais encore toutes les parures pour lesquelles elle était si passionnée, et ne lui laissèrent que la robe dont elle était vêtue.

Sir Herbert ignorant que son fils avait traité avec les créanciers, et craignant leurs poursuites, avait pris le parti de se cacher, et n'avait confié à personne, pas même à sa femme, le lieu de sa retraite. Celle-ci ne sachant ce qu'il était devenu, se livrait au plus affreux désespoir.

« Hélas! disait-elle, où me retirerai-je? Chaque pas que je fais dans cette maison, autrefois si magnifique, me rappelle mes erreurs et mes extravagances! Et

mon malheureux époux, où est-il maintenant? Abandonné de son fils et de ses amis, dépouillé de sa fortune, sans espérance pour l'avenir, il sera peut-être tenté de se détruire pour chercher dans la tombe un repos qu'il ne peut plus trouver sur la terre, et surtout pour ne plus voir la détestable épouse qui a causé tous ses malheurs ».

Georgine s'efforçait de la consoler, en lui offrant de partager avec elle et sir Herbert la petite fortune que ses parens lui avaient laissée. Elle lui faisait entrevoir la possibilité de trouver encore, au fond d'une province, des jours de paix et de bonheur; mais elle n'osait lui parler d'Edouard, de ce qu'il avait fait, de ses projets; il n'était pas encore temps de prononcer son nom devant la malheureuse Hélène.

Ce jeune homme qui ne perdait pas de vue son père, le vit entrer dans une maison écartée avec un visage où se peignait la plus violente agitation et le plus profond désespoir. Ne voulant pas différer un moment à s'expliquer, il le suivit; et après avoir sollicité en vain la permission de se présenter devant lui, il prit le parti, malgré la défense expresse qu'il en avait reçue, de s'introduire dans la chambre où il était et se jetta à ses pieds.

« Vous mettez le comble à vos mauvais procédés, lui dit sir Herbert, en forçant mes yeux à vous voir! Eh bien! venez contempler votre ouvrage! Venez voir un père dans la misère! Venez le voir arrêter et enfermer dans une prison pour le reste de ses jours, car je vous déclare que vos bienfaits ne m'en feront jamais sortir. Avant que j'aie la bassesse d'accepter de vous le moindre service, ce pistolet m'aura mis hors d'état d'en avoir besoin ».

Edouard, effrayé du geste que faisait son père en prononçant ces mots, se précipite sur l'arme qu'il tenait à la main. Le coup part: Edouard est frappé, et ce vertueux jeune homme tombe baigné dans son sang. On le crut mort, et l'on entraîna son père dans un autre quartier de la ville, pour le soustraire aux suites que devait naturellement avoir cette malheureuse affaire.

Le bruit se répandit aussitôt que sir Herbert avait tué son fils, et cette horrible nouvelle parvint jusqu'aux oreilles d'Hélène « Suis-je assez malheureuse, s'écria-t-elle, et manque-t il quelque chose à mes crimes! La plus cruelle des furies aurait-elle porté plus de désastres dans cette respectable famille! Pauvre Edouard! O ma chère Georgine, puisque vous ne dédaignez pas de vous intéresser à la plus coupable des femmes, allez vous-même, allez vous informer de la vérité de cette triste aventure, et revenez promptement me dire s'il est vrai qu'Edouard a expiré sous les coups de son père : apprenez-moi si je suis condamnée à mettre ce crime au rang de ceux qui pèsent sur ma tête! »

Georgine partit, et son impatience la fit bientôt arriver à la maison où s'était passé ce terrible événement. Elle y entra baignée de larmes et pouvant à peine respirer : « Pourquoi, disait-elle, me suis-je permis de lui donner un conseil! C'est ma funeste prudence qui l'a perdu! Ah! ce n'est que d'aujourd'hui que je sens toute la force de mon attachement pour Edouard ».

Elle trouva ce jeune homme blessé; mais il ne l'était pas dangereusement, et elle se hâta de retourner près de sa cousine pour la tranquilliser. Hélène demanda, comme une grace, la faveur d'aller soigner le fils de son époux, et fut reçue par Edouard avec tant d'amitié, qu'elle oublia un instant toutes ses peines.

Cependant sir Herbert se croyant l'assassin de son fils, était en proie à la douleur la plus amère. « Misérable! disait-il, pourquoi ne me suis-je pas laissé attendrir! Je voyais les larmes de mon fils, je voyais ses regards se porter sur moi avec une expression si tendre! Au lieu de l'effrayer, j'aurais dû le prendre dans mes bras et le presser sur mon cœur! C'en est donc fait, je ne le reverrai plus! Je l'ai perdu pour jamais! Edouard! ô mon cher Edouard! Mais est-il bien vrai qu'il soit mort? Le ciel aurait-il puni si cruellement les fautes dont je me suis rendu coupable? Non : j'ai versé le sang de mon fils, mais je

ne lui ai pas ôté la vie. Je veux aller le voir ; s'il vit, je lui demanderai pardon ; s'il ne vit plus, je mourrai sur son corps inanimé. On m'arrêtera ! Eh ! que m'importe, pourvu qu'auparavant j'aie vu encore une fois ce fils que j'aime plus que ma vie, et qui mérite si bien toute ma tendresse ! »

Rien ne put retenir sir Herbert. Il retourna dans la maison où il avait laissé Edouard, et apprit avec une satisfaction inexprimable, qu'il vivait, que même il n'était pas en danger. Il demanda à le voir. On lui opposait quelque résistance, dans la crainte d'occasionner une révolution au malade. « Non, non, s'écria-t-il, ne craignez rien ! Ma vue lui sera agréable. Je suis toujours son père ! Il trouvera du plaisir à se sentir pressé dans mes bras ! »

En disant ces mots, il se précipite sur le lit de son fils, et leurs larmes se confondent dans les plus doux embrassemens. Tout est oublié : tout est réparé. Hélène, aux pieds de son époux, sollicite un pardon que mérite son repentir, et reçoit de nouvelles assurances d'une tendresse à laquelle elle n'osait plus prétendre.

Le bonheur d'Edouard fut couronné par son hymen avec Georgine ; et dès que cet intéressant malade fut en état de voyager, ils partirent tous pour Swan, où ils trouvèrent dans leur union et dans les plaisirs de la vie champêtre la félicité la plus parfaite.

Parmi les regrets douloureux que laissait à Hélène le souvenir de ses erreurs, celui d'avoir oublié, pendant près de cinq ans, les bontés de mistriss Werdith ne fut pas un des moins sensibles. Elle lui témoigna le plus vif repentir de toutes les fautes que son excessive légèreté lui avait fait commettre, et la supplia de venir habiter Swan, pour l'affermir par ses conseils dans les sages résolutions qu'elle avait formées. Les soins qu'elle prodigua à cette excellente femme jusqu'à son dernier soupir, furent pour mistriss Werdith la douce récompense de ceux qu'elle avait accordés à Hélène, lorsque la voyant orpheline, sans fortune et sans aucune protection sur la terre, elle avait bien voulu la recevoir dans sa maison.

A. L.

LITTÉRATURE.

L'ORACLE DU JANICULE,

POÈME SUR LA NAISSANCE DE S. M. LE ROI DE ROME ;

PAR J. M. ESMÉNARD.

N. B. Le mont Janicule a pris ce nom de *Janus*, roi des Aborigènes. Les vieilles traditions y placent la ville de Saturne, vis-à-vis la colline où fut ensuite élevé le Capitole : une partie du Janicule fut enfermée dans l'enceinte de Rome par le roi *Ancus Martius ;* mais cette montagne n'a jamais été comptée parmi les sept collines. Suivant le témoignage de *Tite-Live*, le tombeau de *Numa Pompilius* fut découvert sur le Janicule cinq cent trente-cinq ans après la mort de ce prince, et l'on y trouva, dans deux caisses couvertes en plomb, quatorze livres attribués à *Numa*, les uns écrits en latin, les autres en grec, sur du papyrus d'Egypte.

On va visiter aujourd'hui, sur le Janicule, la *villa* Pamfili, d'où la vue embrasse toute la ville de Rome et ses campagnes jusqu'à l'embouchure du Tibre ; l'église de Saint-Pierre *in Montorio*, qui posséda long-temps le chef-d'œuvre de *Raphaël*, et la magnifique fontaine *Paolina*, construite par les ordres de *Paul V*

(de la maison *Borghèse*), pour verser à Rome les belles eaux que *Trajan* y avait amenées du lac Sabatin, appellé depuis *lac de Bracciano.*

Du sixième des mois, la première journée
Annonçait par ses feux le midi de l'année;
L'été couvrait déjà de ses naissans trésors
La ville de Saturne, et ses fertiles bords
Où jadis, consacrant sa noble idolâtrie,
Sous le nom des Césars, les dieux de la patrie,
Rome à sa propre gloire éleva des autels,
Et du haut des sept monts régna sur les mortels.
Du sombre azur des cieux, sur l'Ausonie antique,
Après un jour brûlant, une nuit poétique
Laissait tomber son ombre en mobiles rideaux;
L'œil poursuivait au loin, sur le flanc des coteaux,
De l'insecte enflammé la tremblante lumière (1);
Et suivant dans les airs sa paisible carrière,
L'astre aux pâles rayons, ami du voyageur,
Dans les champs altérés ramenait la fraîcheur.
Tandis qu'humide encor d'une vapeur féconde,
La rêveuse clarté glisse et brille sur l'onde,
Rend la vie aux rameaux par la chaleur flétrie,
Et de ses flots d'argent couvre ces vieux débris
Qui des siècles muets ont raconté l'histoire;
Un généreux amant des arts et de la gloire,
Edmond, né sur ces bords, dans le sein de la paix,
D'une vierge du Tibre et d'un guerrier français,

(1) Les lucioles ou mouches à feu, très-communes dans l'Italie méridionale et sur-tout dans les environs de Rome, y présentent un spectacle singulier pendant les nuits d'été.

L'esprit plein des grandeurs de sa double origine,
De la cité de Mars contemple la ruine.
Il ne peut s'arracher à ces nobles lambeaux :
Souvent il admira les chefs-d'œuvre nouveaux
Qui, joignant par les arts l'Italie et la Grèce,
De la ville éternelle ont paré la vieillesse ;
Mais leur jeune beauté ne touche plus son cœur :
Ces arcs demi-rompus où le marbre vainqueur
Conserve des héros la mémoire et l'image,
De pensers plus hardis nourissent son courage.
« Cirque des Flavius, orgueil du peuple roi,
» Monument d'un malheur, immense comme toi,
» Quel prodige à mes yeux s'offre dans ton enceinte (1) !
» Le Dieu qu'elle a proscrit venge la cité sainte,
» Les autels de Sion, dans les remparts déserts,
» Ecrasent l'aigle altier qui soumit l'univers :
» Ah ! ne pourrai-je voir ta splendeur ranimée !
» Des rivages du Nil, des champs de l'Idumée,
» Quel nouveau conquérant, t'apportant les tributs,
» Te rendra tes honneurs par la main des vaincus » !

---

(1) L'amphithéâtre de Flavius, vulgairement appellé le Colisée, fut commencé par Vespasien, au retour de la guerre de Judée. Titus l'ayant achevé après la destruction de Jérusalem, le consacra à la mémoire de son père. Seize mille esclaves juifs y furent, dit-on, employés pendant cinq ans : quoique à demi ruiné, c'est encore le plus vaste monument de l'ancienne Rome. Une croix de bois et quatorze chapelles érigées dans son enceinte attestent le triomphe de la religion, pour laquelle tant de martyrs y versèrent leur sang, et le préservent de nouvelles dégradations. On sait que plusieurs beaux édifices de Rome moderne ont été construits avec des marbres arrachés du Colisée.

Ainsi parlait Edmond : sous la voûte poudreuse,
L'écho seul entendit sa douleur généreuse.

La place où s'élevait le palais des Césars,
Attriste encor son ame en frappant ses regards.
Là, de vingt monumens que vingt siècles noircissent,
La gloire a disparu, les ruines périssent ;
Et de nouveaux débris sans cesse environnés,
Les mânes souverains errent abandonnés.
Le temple d'Antonin ne reçoit plus d'hommages ;
Rome, du bon Trajan, cherche en vain les images ;
En vain il inspira les arts reconnaissans :
Sur le marbre animé les Daces frémissans,
Ces aigles, ces captifs, ces autels, cette fête
Qui de l'Ister soumis célébrait la conquête,
Tous ces nobles travaux, ô Fortune ! ô Destin !
S'étonnent de parer le char de Constantin.
Et, parmi les tributs offerts à sa puissance (1) :
Des arts dégénérés accusent l'indigence :
Tant la victoire même a besoin des talens !
Cependant, vers le nord Edmond marche à pas lents ;

---

(1) Les beaux bas-reliefs qui ornent l'arc de triomphe de Constantin, appartenaient au forum de Trajan, et représentent divers évènemens de son règne : sa victoire sur Décébale, la tentative de ce roi barbare pour assassiner son vainqueur, des sacrifices à Mars, à Apollon, à Diane, etc. Le travail en est admirable : au contraire, les sculptures, qui sont du temps de Constantin, ne sont remarquables que par la richesse des marbres, et contrastent avec les autres bas reliefs par le mauvais goût et la grossièreté de l'exécution. C'est sur ce monument que les antiquaires vont étudier l'histoire des progrès et de la décadence des arts.

Sous le rideau léger dont la nuit s'est voilée,
Il découvre cet arc où Rome désolée,
Plaçant au rang des dieux les mânes de Titus,
Osa, devant son frère, adorer ses vertus (1).
Dans le Forum désert il pénètre en silence;
Ses pas foulent encor sur ce théâtre immense,
Dans la poussière épars, les héros et les dieux,
Mais du moins, à leur gré, des tribuns factieux,
D'un peuple impatient de ses grandeurs passées,
N'y font plus retentir les clameurs insensées.
Voilà ce Capitole, effroi de l'univers,
Qui vit les nations et les rois dans les fers,
Attendre, consumés d'une rage profonde,
L'ordre d'un plébeïen, chef des maîtres du monde.
Oh ! combien de revers ont puni tant d'orgueil !
Sur ces débris noircis par la flamme et le deuil,
Combien de conquérans et de hordes sauvages,
Des Césars, des Brutus, confondant les images,
Ont brisé sous le fer, dans les feux renaissans,
Ces superbes consuls et ces dieux menaçans !
Dix siècles ont enfin relevés ces murailles :
Mais les efforts du temps, la fureur des batailles,
De cent peuples rivaux les homicides jeux,
Et du nord débordé les torrens orageux,
Et d'un culte nouveau la victoire immortelle,
N'ont pu du Capitole exiler Marc-Aurèle (2);

(1) L'apothéose de Titus, représentée dans le ceintre de cet arc, est une preuve qu'il fut érigé après la mort de ce prince, et, par conséquent sous le règne de Domitien.

(2) La place du Capitole est ornée de la statue équestre de Marc-Aurèle, que Paul V fit relever au lieu qu'elle occupe maintenant, sur un piédestal d'un

Respirant sur le bronze, au milieu des Romains,
Il semble encor veiller au bonheur des humains :
Edmond mouille de pleurs cette image chérie.

Enfin, suivant toujours sa noble rêverie,
Il descend vers le Tibre, et trouve sur ses bords,
D'un pêcheur inconnu les innocens trésors.
Les filets sont oisifs sur le rivage humide :
Mais, à peine entraîné par la pente rapide,
Edmond touche la nef, prompte à le recevoir,
Obéissant peut-être à ce fatal pouvoir
Qu'adorait autrefois l'antiquité crédule,
Le bois flottant le porte au pied du Janicule.
Plein d'un espoir secret, le jeune audacieux
Gravit sur les hauteurs du mont silencieux ;
Et déjà dans la nuit son ardeur égarée
Touchait, sans le savoir, à la tombe ignorée
Où le sage Numa, loin des yeux des Romains,
Fit déposer sa cendre et ses livres divins.
La lune avait caché son flambeau tutélaire,
Lorsque sous une voûte antique et solitaire,
Une voix qu'accompagne un luth harmonieux,
Vient frapper son oreille et monte vers les cieux.
Etonné, mais tranquille, il écoute et s'arrête.
« Parais, disait la voix, jour de gloire et de fête !
» Remplis de ta splendeur l'univers qui t'attend :
» La vierge du Danube, en cet heureux instant,

---

seul bloc de marbre tiré du Forum de Nerva Michel-Ange, qui fut chargé de la direction de ce travail, était, dit-on, si frappé de la beauté de cette statue, et sur-tout du mouvement du cheval, qu'il lui disait de temps en temps : *N'oublie pas que tu vis, marche,*

» Unie au demi-dieu des rives de la Seine,
» Consacre le berceau de la grandeur romaine,
» Et Paris voit renaître au pied de ses remparts
» L'Empire et l'héritier des antiques Césars.
» Salut, jeune immortel ! Salut, toi dont l'enfance
» Rayonne de beauté, de gloire et d'espérance !
» Roi du monde soumis au sceptre paternel,
» Reçois du genre humain le tribut solennel.
» Tes yeux à peine ouverts à la clarté céleste,
» Des orages passés ont dissipé le reste :
» C'est toi qui fus jadis promis à notre amour,
» Lorsque du siècle d'or annonçant le retour,
» Les poëtes sacrés, sur la foi d'un augure,
» Aux lois d'un fils d'Octave enchaînaient la nature :
» Né d'un père plus grand, sous des astres plus doux,
» Tu seras Marcellus ; et les destins jaloux
» Respecteront l'éclat de tes belles années :
» Au bonheur de l'Empire elles sont destinées ;
» Mais ce bonheur dépend de ton cœur généreux.
» Vainement de ton joug les peuples amoureux
» Du siècle qui t'appelle, adorent les prodiges :
» Né sur le trône, hélas ! redoute ses prestiges ;
» Redoute des flatteurs la séduisante voix :
» Enfant, elle t'élève au-dessus de ces rois
» Qui des chantres divins ont rempli les oracles :
» Que dis-je ? en ta faveur prodigue des miracles,
» Que le ciel, inflexible en ses vastes desseins,
» Ne daigne qu'une fois accorder aux humains,
» Elle ose t'annoncer qu'en un règne prospère
» Ta gloire égalera la gloire de ton père.
» Fils de Napoléon ! crains ces douces erreurs :
» Ton père, des partis enchaînant les fureurs,

» Leur imposa le frein de ses lois vigilantes ;
» Les princes malheureux trouvèrent sous ses tentes
» Un ami sans faiblesse, un appui sans dédain :
» Des plaines de Memphis, des rives du Jourdain
» Aux lieux où l'Océan dans ses grottes profondes
» De l'Elbe et de l'Oder reçoit les froides ondes,
» Appellant les vaincus sous ses heureux drapeaux,
» Créateur et soutien de vingt états nouveaux,
» Sa voix leur commanda, pour prix de sa victoire,
» D'écouter la raison, d'aspirer à la gloire :
» D'un ennemi perfide arrêtant les complots,
» Son génie exila sur l'abîme des flots,
» Dans cette île où mugit le démon de la guerre,
» Les Bretons séparés du reste de la terre :
» Unis sous ses lauriers, les Français, les Romains,
» Virent renaître en lui leurs plus grands souverains.
» On n'égalera point ce sublime modèle.
» O prince ! de ses pas suis la trace immortelle !
» L'avenir qu'il te laisse est encore assez beau,
» Si du nom paternel tu soutiens le fardeau,
» Si tu chéris la paix, conquise par ses armes.
» Des Muses qu'il aima, connais aussi les charmes :
» Libres filles du ciel, leurs pas indépendans
» Ne sont point enchaînés au char des conquérans ;
» On ne peut commander à leur voix indocile.
» Le généreux Trajan méritait un Virgile,
» Il n'en eut point : qui sait si Rome et les beaux-arts
» Ne verront pas en toi le second des Césars,
» Et si, dans les transports de leur reconnaissance,
» Ils n'égaleront pas ta gloire à ta naissance » ?

Ces mots furent suivis d'un silence profond.
L'aurore paraissait : l'impétueux Edmond,

S'élançant aussitôt sous le sombre portique,
Vers le lieu d'où partait cette voix prophétique,
Apperçoit un vieillard au front calme et serein :
Sa barbe en flots d'argent descendait sur son sein ;
De l'arbre de Pallas la feuille pâlissante
Serpentait sur les bords de sa robe flottante,
Et, d'un cœur sans orage emblême fortuné,
S'unissait sur sa tête au laurier de Daphné.
Son regard était plein d'avenir et d'ivresse :
Tels on dit qu'autrefois la poétique Grèce,
Dans les bois de Délos et du sacré vallon,
Voyait souvent errer les prêtres d'Apollon.
A l'aspect de celui dont il trouble l'asile,
Muet d'étonnement, Edmond reste immobile ;
Un respect invincible enchaîne son ardeur.
Mais le vieillard qui lit dans le fond de son cœur,
S'éloigne, et le laissant dans ces riches campagnes,
Lui montre encor du doigt la ville aux sept montagnes;
Quel prodige nouveau soudain frappe ses yeux !
Les feux du jour naissant s'étendaient dans les cieux ;
L'Olympe s'embrâsait de leur clarté féconde :
Tout-à-coup, du sommet de ce temple du monde,
Offert par la victoire à tous les immortels,
Qu'Agrippa triomphant remplit de leurs autels (1),
Au-dessus de la nue et des regards de l'homme,
S'élève dans les airs l'ombre immense de Rome ;

(1) Le Panthéon. — C'est le chef-d'œuvre de l'architecture romaine : il fut bâti par Marcus Agrippa, gendre d'Auguste, en mémoire de la bataille d'Actium, et consacré d'abord à Mars et à Jupiter-Vengeur ; ensuite à Cybèle, mère de tous les dieux, qui eurent chacun leur statue dans ce temple célèbre.

Non telle qu'autrefois les yeux baignés de pleurs,
Pâle, et le front chargé de mortelles douleurs,
Du faible Rubicon défendant le passage,
Elle vint à César présenter son image ;
Mais fière d'opposer à l'injure des ans,
Et sa splendeur passée et ses honneurs présens;
Indiquant d'une main, sur la pierre brisée,
Toute sa gloire antique écrite au Colisée,
Et de l'autre, fondant sa moderne grandeur
Sur vingt peuples soumis à l'anneau du pêcheur,
Qui, dans son temple saint, adorateurs fidèles,
Viennent de tous les arts admirer les modèles.
Tandis qu'avec effroi, d'un œil religieux,
Edmond contemple au loin ce fantôme orgueilleux,
Voici que dans les airs, sur la ville étonnée,
Deux aigles font voler le char de l'Hymenée;
La victoire et l'amour, s'y tenant par la main,
Veillent sur un berceau, l'espoir du genre humain!
L'ombre auguste, qui touche au séjour du tonnerre,
Le reçoit dans ses bras pour le rendre à la terre;
Elle descend, d'un signe entr'ouvre les remparts,
Et va le déposer sur l'autel des Césars.
A ce bienfait des cieux, garant de leur promesse;
Rome de ses transports fait éclater l'ivresse;
L'airain tonnant au loin sur le Tibre écumant,
Ebranle d'Adrien le vaste monument (1);
De leurs tombeaux sacrés secouant la poussière,
Les mânes des héros ont revu la lumière;
Et le feu de Vesta, par le temps consumé,
Dans son temple désert soudain s'est rallumé.

---

(1) Aujourd'hui le château Saint-Ange.

Cependant, averti par les foudres romaines,
Des champs du Latium, de ses monts, de ses plaines,
On court à la cité partager ses transports.
D'Anxur et de Liris les uns quittent les bords;
Les autres, comme aux jours des premiers sacrifices,
Des rives du Clitumne amènent les génisses,
Et couronnent de fleurs les taureaux mugissans.
Entendez-vous hennir les coursiers frémissans?
On laisse de Tibur les bruyantes cascades,
Et du frais Tusculum les douces promenades;
Tout s'empresse, tout part: Edmond respire enfin,
De la ville et du monde il connaît le destin;
Heureux et noble enfant de Rome et de la France,
Il court mêler ses vœux à ceux du peuple immense
A qui le ciel propice accorde un si beau jour,
Et s'enivre avec lui d'espérance et d'amour.

LA NAISSANCE DU ROI DE ROME.

CHANT DITHYRAMBIQUE, PAR M. P. F. TISSOT.

Livrons-nous aux transports que l'allégresse inspire:
Des maux de la discorde affranchis par les Dieux,
Nos fils ne verront pas le glaive ambitieux
Partager les débris de ce superbe Empire:
Des présens de la gloire à ce peuple guerrier
Les Dieux ne veulent rien reprendre,
Et l'héritage d'Alexandre
Dans les mains de son fils passera tout entier.

Compagne d'un héros, bénis ta destinée!
Cet enfant, le lien de cent peuples divers,
L'attente des Français, l'espoir de l'univers,
Est le premier présent de ton jeune hyménée:

Salut au gage heureux de ta fécondité !
Par lui, le nom d'un grand monarque,
Vainqueur du temps et de la Parque,
Passe de rois en rois à la postérité.

O reine, quel présage ! à peine la lumière
De ton fils au berceau vient frapper la paupière,
Qu'entr'ouverte par un souris,
Déja sa bouche purpurine,
Des longues douleurs de Lucine
S'essaie à te donner le prix.
Plaisir plus doux encor pour le cœur d'une mère :
Sur le faible héritier des antiques Césars
Un immortel époux attachant ses regards,
S'enivre, devant toi, du bonheur d'être père ;
Et du trône un moment, oubliant les travaux,
Contemple l'enfant qui sommeille,
Ou prête une craintive oreille
Au murmure si doux de son léger repos.

Ainsi, lorsqu'à l'aspect de l'aigrette flottante
Sur le casque d'acier du redoutable Hector,
Le jeune Astyanax pousse un cri d'épouvante,
Et se rejette au sein qui l'allaitait encor,
Le héros, indulgent aux frayeurs de cet âge,
Dépose avec bonté son casque radieux ;
Il berce de ses mains ce fils, sa noble image,
L'élève vers le ciel, en demandant aux dieux
Un roi l'honneur de sa patrie,
Un roi digne de ses aïeux ;
Spectacle touchant et pieux,
Que son Andromaque attendrie
Regarde en souriant et les pleurs dans les yeux.

Tels sont aussi les vœux du héros de la France :
Sur les ailes de l'Espérance
Son ardente prière a volé jusqu'aux cieux :
« Eternel protecteur d'un peuple audacieux,
» Tu fondas cet Empire, achève ton ouvrage ;
» A cet enfant inspire mon courage ;
» Range l'Univers sous sa loi ;
» Qu'héritier de mon sceptre et gardien de ma gloire ;
» Il transmette à nos fils une illustre mémoire :
» L'Europe et le Monde, après moi,
» Veulent de ta bonté le présent d'un grand roi ».

D'une tige illustre et féconde
O tendre et premier rejetton !
Tout notre espoir sur toi se fonde ;
Race du grand Napoléon,
Réponds à l'attente du monde,
Et ne va point fléchir sous le poids de son nom :
Né du sang généreux d'un Monarque intrépide,
La fille des Césars dans ses flancs t'a porté ;
Tu dois préluder comme Alcide,
Et conquérir aussi ton immortalité.

Minerve à la prudente Alcmène
Annonce que, long-temps victime de la haine,
Son vaillant fils un jour doit monter radieux
Au lit d'une jeune déesse,
Et, le front brillant d'allégresse,
S'enivrer de nectar dans la coupe des Dieux :
De ce grand avenir la superbe promesse,
Loin d'éblouir la Reine, éclaire sa sagesse ;
Elle veut que, dès le berceau,
L'enfant, sous les yeux de l'envie,

Commence

Commence cette noble vie
Qui l'affranchira du tombeau.

Sur le bouclier de son père,
Ce lion caressant goûte un profond sommeil;
Heureux pendant la nuit, heureux à son réveil,
Il sourit à sa tendre mère.
Loin de lui les soins corrupteurs,
Par qui l'imprudente mollesse,
D'un roi préparant la faiblesse,
Promet un vil esclave à de lâches flatteurs.

Sous les yeux vigilans d'un sage (1),
Au front couronné de lauriers,
Alcide aiguise son courage,
Et s'exerce aux travaux guerriers.
Tantôt l'ardeur qui le dévore
Poursuit les monstres des forêts;
Et de son arc novice encore
Partent d'inévitables traits;
Tantôt, devant le vieux Centaure (2),
D'un coursier frémissant, jusqu'alors indompté,
Il soumet la colère et l'indocilité.

Suivi d'une brillante élite
De cent fils de Héros par son père adoptés,
Et de sa jeune gloire émules redoutés,
Le voyez-vous, terrible, incapable de fuite,
Pressant l'attaque et la poursuite,
Dans ces jeux de Bellone, image des combats;
Commander la victoire à ses nouveaux soldats?

(1) Castor, un des précepteurs d'Hercule.
(2) Chiron.

Vainqueur de ses rivaux, il dépose les armes;
C'est alors qu'à son cœur, nourri dans les alarmes,
Révélant les plaisirs de la tendre pitié,
Linus lui fait verser des larmes
Sur le sort d'un mortel par les Dieux oublié,
Ou célèbre, en vers pleins de charmes,
La vertu des grands cœurs, la fidèle amitié;
D'autres fois, pour calmer l'ambitieuse ivresse
Qui dédaigne la paix comme un lâche repos,
Du prêtre d'Apollon la divine sagesse
Elève les bons rois au-dessus des héros.

Loin des conseils du vice et de sa voix perfide,
Napoléon, tu l'as promis!
Ainsi, couvert de ton égide,
Croîtra pour nous un autre Alcide,
La naissante terreur de nos fiers ennemis (1):

Prince, tous ces exploits, épreuves du courage
D'un héros fabuleux, tant de fois triomphant,
N'étaient qu'un vain spectacle et que des jeux d'enfant
Près du sévère apprentissage
Qu'imposent à ton fils et tes hardis travaux,
Et cet Empire immense, accru sous tes drapeaux,
Qui du Tibre au Texel, de la Baltique au Tage,
Sur vingt peuples divers de mœurs et de langage,
Etend son ombre auguste et ses vastes rameaux.
Mais que la Muse de l'histoire
Condamnant vingt rois immortels,
De l'oubli des soins paternels
Punisse leur noble mémoire,

(1) Voyez le statut sur l'éducation des princes de la famille impériale.

Et d'un peuple, après eux, déchu de ses honneurs,
Leur impute à jamais la misère et les pleurs,
Tu ne crains pas ces cris accusateurs;
L'avenir des Français occupe ta grande ame:
Des vertus de ton fils tu veux nourrir la flamme;
Tu veux être son guide. Eh! quel autre, dis-moi,
Du lait de la sagesse abreuvant son enfance,
Formerait l'héritier de ta vaste puissance!
Napoléon, saisis ce noble emploi;
Il demande le cœur d'un père tel que toi.

Quel honneur pour ce fils, ta superbe espérance,
Qui, docile aux conseils que lui promet ta voix,
Élève de ton règne et plein de tes exploits,
Appuyé par l'amour et les vœux de la France,
Il soutient dignement, sous les regards des Dieux,
Le fardeau de l'Empire et d'un nom glorieux!

Mais du lent avenir je franchis la distance;
Déjà de sa naïve enfance
Les jours heureux sont loin de nous;
Des antiques héros déjà son cœur jaloux
Au-dessus d'eux cherche à marquer sa place.
Semblable au fier aiglon, dont la naissante audace,
Dans les champs du Soleil, qu'il ignorait encor,
Affronte les périls, noble instinct de sa race,
Je le vois.... de lui-même il a pris son essor:
Malheur aux fils des rois, bercés par la mollesse,
S'ils venaient éprouver la force et la jeunesse
De ce premier de tes soldats!
Entraîné par la gloire aux ailes enflammées,
Il nous rappelle un père, et ses fameux combats
Où le souffle de Mars consumait des armées.

Plus prompt que les feux dévorans,
Ou que la course des torrens,
Rien ne peut l'arrêter.... aucun n'ose l'attendre.
Fameux dans l'âge d'Alexandre,
Et digne comme lui des larmes de César,
Déjà des bords de l'Ourse, ou des champs d'Ibérie
A ton ordre il revient dans la belle Hespérie;
Et les peuples en foule accompagnent son char.

Il est aux pieds du Capitole;
C'est-là qu'environné d'une foule de rois,
Son père au monde entier fait entendre sa voix.
Flottans au caprice d'Eole,
Les drapeaux ennemis, garans de ses exploits,
Nos aigles, ce noble symbole
De sa vertu guerrière et des vœux de son cœur,
Précèdent le jeune vainqueur
Qui monte les degrés du temple :
Il entre ; et, debout sur le seuil,
Dans un transport mêlé d'orgueil,
Son respect admire et contemple
L'éclat et les splendeurs du trône paternel;
Mais, ô doux prix de sa victoire !
Parmi ces pompes de la gloire,
Il surprend avec joie un souris maternel.

A l'aspect de ton fils la majesté sévère
S'adoucit par degrés sur ton front radieux;
Une vive allégresse éclate dans tes yeux,
Et le superbe roi cède la place au père.
A la face du ciel et de tes vieux guerriers,
De ce triomphateur tu baises les lauriers;
Et du sacré bandeau tu couronnes sa tête;

Cependant que d'un bruit, pareil à la tempête,
Les cris d'un peuple entier, ébranlant ses remparts,
De Rome en leurs tombeaux réveillent les Césars.
Restez dans vos demeures sombres
Des méchans rois coupables ombres;
Et de notre félicité
Fuyez l'aspect et le supplice,
O vous, monstres de cruauté
Vous dont le règne détesté
Doit à des prodiges de vice
Son affreuse immortalité.
Ils souilleraient vos rangs augustes,
Monarques belliqueux et justes,
Dernier honneur du nom Romain.
O délices du genre humain!
Approchez, divin Marc-Aurèle,
Magnanime Trajan, et vous pieux Titus,
Des fils et des rois le modèle:
D'un père disciple fidèle,
Déjà ce jeune prince annonce vos vertus:

Puissent les justes Dieux, de ces fêtes si belles
Montrer à mes regards les pompes solennelles,
Et conserver encor à ce cœur inspiré
Quelques brillantes étincelles
Du feu poétique et sacré!

Et toi que, chaque jour, implorent en silence
Le pauvre sous le chaume et les rois sous le dais,
Toi dont l'urne prodigue épanche les bienfaits,
Et trompe en ses désirs la crédule espérance,
Fortune!.... entends les vœux que t'adresse avec moi
Tout un peuple orgueilleux de l'amour de son roi.

Sur des monts couronnés de neiges éternelles,
Tu vis d'Alcide et d'Annibal
Préluder le jeune rival :
Dans ces campagnes immortelles,
Le plus brillant de ses travaux
Tu fus docile à ce héros,
Et son génie avait tes ailes.
Sur le rocher stérile, écueil de Soliman,
Sous les murs d'Alexandre, au sommet du Liban,
Comme au pied de ces Pyramides
D'où vingt siècles assis contemplaient nos soldats,
Par-tout de ses aigles rapides
Ton vol suivit l'audace au milieu des combats.
Deux fois tu trompas l'insulaire ;
Et d'un nuage tutélaire
Tu couvris le frêle vaisseau
De ce vengeur de la Patrie :
Au nom du monde qui t'en prie ;
Adopte son fils au berceau;
Et que soumise aux lois d'un prince digne d'elle,
Son ornement et son appui,
Notre France heureuse et fidèle
Dans la gloire et la paix se repose avec lui.

CONSEIL CHARITABLE.

Ride si sapis, ô puella, ride! etc.
MART. lib. 2, ep. 41.

Riez si vous voulez charmer,
Riez souvent, ô jeunes filles!
Disait l'auteur de l'*Art d'aimer*.
Mais il parlait aux plus gentilles,

Quand il prescrivait cette loi,
Et non pas à toi, Dorimène,
A qui l'âge a laissé, je croi,
Trois chicots de buis ou d'ébène.
Ton miroir le dit comme moi;
Les ris vont mal à ta figure,
Crains-les autant qu'un élégant
Redoute l'haleine du vent
Qui dérange sa chevelure;
Ou que la précieuse Iris,
De peur de voir couler ses lis,
Du soleil évite l'injure.
Prends l'air sévère et soucieux
D'une Hécube ou d'une Andromaque:
Loin de toi ces bouffons joyeux
Dont la légère et vive attaque
Déride les fronts sérieux:
Fréquente la sensible mère
Qui regrette un enfant chéri;
La sœur qui perdit un bon frère;
La veuve d'un jeune mari.
Vas pleurer avec Melpomène:
Pleure en tous temps, pleure en tous lieux!
Suis mon conseil, ô Dorimène!
Pleures: tu ne peux faire mieux.

KÉRIVALANT.

Les Livres Saints.

Dans la séance publique de l'académie des Jeux Floraux, du 3 Mai, il a été donné lecture d'une ode de M. l'abbé de Saint-Jean, membre de cette société, et qui la présidait dans cette circonstance. Cette ode, ayant pour titre *les Livres Saints*, a fait une impression d'autant plus agréable sur l'esprit des auditeurs, que l'auteur n'avait produit jusqu'à ce jour aucune composition de ce genre. Les nombreux discours que M. de Saint-Jean a publiés l'ont fait considérer depuis long-temps comme un orateur estimable, mais on ne pensait pas à Toulouse qu'il pût aspirer comme poëte à quelque célébrité : il est en effet assez extraordinaire qu'un auteur peu familiarisé avec l'expression poétique, parvenu à un âge où les facultés morales s'affaiblissent tous les jours, accablé de douleurs qui se reproduisent sans cesse, ait conservé cette élévation de pensées, cette noblesse et cette énergie d'expression qui sont toujours le fruit de l'inspiration et de l'enthousiasme. M. de Saint-Jean a eu ce bonheur. Les beautés des livres sacrés ont frappé son esprit. Son ode a paru à l'académie digne du sujet et de l'auteur. L'idée est ingénieuse, et le tour neuf;

on voit que l'auteur fait ses adieux à la poésie profane, en homme qui en avait fait l'objet d'une longue étude, et qui en connaît tout le prix.

L'on avait espéré que ce poëme aurait fait partie des pièces que l'académie a publiées dans son recueil de cette année; mais il n'a pu y être compris. Le voici :

LES LIVRES SAINTS.

Loin, divinité mensongère
Qu'on adore au sacré vallon !
Sur l'autel de votre Apollon,
Je ne brûlerai plus un encens adultère :
De ses immortelles faveurs,
J'ai trop long-temps bercé ma crédule jeunesse ;
Je n'ai trouvé sur les bords du Permesse,
Qu'un faux enthousiasme et de longues erreurs.

Pour nourrir ma céleste flamme,
Quel transport agite mes sens !
A la fierté de mes accens,
Je vois que l'esprit saint et m'anime, et m'enflamme:
Sur les écrits qu'il inspira,
Il attache mon cœur, il fixe ma pensée ;
Par les faux dieux autrefois abaissée,
Mon ame s'agrandit au nom de *Jehova*.

Rome antique, superbe Athènes !
Vous qui, par le sceptre des arts
Plutôt que par vos étendards,
A l'univers soumis aviez donné des chaînes ;

Votre empire enfin est détruit !
Les hardis monumens, fruits de votre génie,
Doivent céder aux élans d'Isaïe,
Aux accords de Moïse, aux soupirs de David.

Je rougis du tribut servile
Et d'enthousiasme et d'amour,
Que j'ai payé jusqu'à ce jour,
Aux mânes révérés d'Homère et de Virgile :
Ils ne fascinent plus mes yeux
Ces cygnes éternels du Pinde et du Parnasse ;
Le grand Pindare et le sublime Horace,
A l'avenir pour moi ne seront plus des dieux.

Dans les chefs d'œuvre de ces sages,
Mélange bizarre et confus,
Le faux et le vrai confondus,
Reçoivent à-la-fois un culte et des hommages :
Tels on voit, dans le sein des monts,
Des courans souterrains que le hasard rassemble ;
En murmurant entraîner tout ensemble
Le sable et l'or mêlés dans leurs flots vagabonds.

Cédant au démon qui t'inspire,
Jeune insensé ! dans tes transports,
Pour seconder tes vains efforts,
Aux Orphée, aux Linus tu demandes la lyre ! . . . .
Qu'espères-tu de leur faveur ?
Tu penses sous tes doigts enfanter des merveilles !
Et tes accens, en flattant les oreilles,
En parlant à l'esprit, ne diront rien au cœur.

Prends la harpe du roi-prophète !
Monte avec lui sur le Carmel :
Auprès des sources de Béthel,

Des fleurs de Jéricho viens couronner ta tête :
Soupire aux rives du Jourdain ;
De ses longues douleurs console l'Idumée,
Rends au Liban sa verdure embaumée.....
Les cieux applaudiront à ce concert divin.

Vois-tu cette vigne sauvage
Prendre un arbuste pour appui ?
Bientôt elle tombe avec lui
Sous les premiers efforts des vents et de l'orage :
Mais que de vigoureux ormeaux
Protégent sa faiblesse et sa frêle existence,
Elle verra, sous leur douce influence,
Et mûrir ses raisins et verdir ses rameaux.

Qu'entends-je ! Quelle voix sublime
Maîtrise mon cœur enchanté !
Suis-je tout-à-coup transporté
Sur le sommet d'Hermon, aux jardins de Solime ?
Quel feu ! Quels accords ! Quels accens !
Ils renaissent pour moi les siècles des prophètes,
Je vois les juifs, dans l'éclat de leurs fêtes,
Pour le Dieu d'Abraham faire fumer l'encens.....

Poursuis : Des jours du premier âge,
Chante l'innocence et la paix :
Fais revivre dans tes portraits
Des mœurs et des vertus la séduisante image :
Des Isaac et des Rachel,
Des Booz et des Ruth peins-nous le cœur fidèle ;
Que dans Tobie on retrouve un modèle
De respect filial et d'amour paternel.

Et pour une muse profane,
Je pourrais encor m'enflammer !
Et j'oserais toujours aimer
Des accords séducteurs que la vertu condamne !
Non, non : mes dangereux tableaux
Ne feront plus rougir l'auteur de la nature ;
Pour expier leur coupable imposture,
Au torrent de Cédron je trempe mes pinceaux.

C'en est fait ; je brise l'idole
Qu'encensa mon aveugle erreur ;
Je détache à jamais mon cœur
D'un amour sacrilége et d'un penchant frivole :
De tous ces écrivains fameux
Dont l'univers séduit a consacré la tombe,
A la pudeur je fais une hécatombe,
Et je foule à mes pieds les autels de leurs dieux.....

Mais plutôt recueillons la flamme
Qui s'exhale de leurs écrits ;
Qu'en montant au sacré parvis,
D'une nouvelle ardeur elle échauffe notre ame :
Si pour un culte criminel,
Elle alluma l'encens offert à Cythérée,
Par l'esprit saint agrandie, épurée,
Elle s'ennoblira sous l'œil de l'éternel.....

Oui, je veux les relire encore
Pour enrichir mes hymnes saints,
Je veux de ces doctes larcins
Que devant Israël ma muse se décore :
Tel l'Hébreu, que Dieu seconda,
Bâtit à son retour dans la terre chérie,

Des rocs fumans, débris de Samarie,
La tour du roi prophête et le fort de Juda.

Eh ! qu'importe que mon génie,
Ne me prête point ces accords
Que mes rivaux dans leurs transports,
Sauront trouver peut-être aux sommets d'Aonie !
Fils de Jessé, soutiens ma voix ?
Tu m'inspireras mieux que le fils de Latone ;
Et j'appendrai ma dernière couronne,
Au tronc mystérieux de l'arbre de la croix.

LES CONVENTIONS MATRIMONIALES.

Nubere sila mihi.
MART. lib. XI, ép. 24.

Vous désirez, vénérable Raymonde;
Qu'à tout prix je sois votre époux.
Vous m'offririez, sur ma foi, tout au monde,
Que je n'en serais pas jaloux.
Si cependant vous étiez trop pressante,
Ecoutez mes conditions :
Primo, je veux dix mille écus de rente ;
(C'est borner mes prétentions).
Item, jamais ne dormirons ensemble.
Dès le premier soir, on fera
Deux lits à part : souvent, si bon me semble,
Dans le mien Eglé couchera.
Nous dînerons tous deux à la même table,
Sans toutefois nous approcher,
Sinon de loin ; comme il est convenable,

Qand on a peur de se toucher:
De me baiser, par grace singulière,
Il pourra vous être permis;
Mais sur le front, comme une vieille mère,
Qui donne un baiser à son fils.
Si ce contrat, ma reine, peut vous plaire,
J'y consens; nous serons unis.

KÉRIVALANT.

LA CHUTE DES FEUILLES,

Elégie qui a remporté le prix du Souci d'Argent, à l'académie des Jeux Floraux ; par M. Millevoye.

De la dépouille de nos bois
L'automne avait jonché la terre :
Le bocage était sans mystère,
Le rossignol était sans voix.
Triste et mourant à son aurore,
Un jeune malade, à pas lents,
Parcourait une fois encore
Les bois cher à ses premiers ans :
« Bois que j'aime ! Adieu... Je succombe.
Ton deuil m'avertit de mon sort;
Et dans chaque feuille qui *tombe*
Je vois un présage de mort.
Fatal oracle d'Epidaure,
Tu m'as dit : « Les feuilles des bois
» A tes yeux jauniront encore ;
» Mais c'est pour la dernière fois.
» L'éternel cyprès t'environne :
» *Plus pâle que la pâle automne*,

» Tu t'inclines vers le *tombeau.*
» Ta jeunesse sera flétrie
» Avant l'herbe de la prairie,
» Avant les pampres du coteau ».
Et je meurs ! de sa froide haleine
Le vent funeste m'a touché ;
Et mon hiver s'est approché
Quand mon printemps s'achève à peine.
Faible arbuste en un jour détruit,
Quelques fleurs étaient ma parure :
Mais ma languissante verdure
Ne laisse après elle aucun fruit.
« *Tombe*, *tombe*, feuille éphémère !
Voile aux yeux ce triste chemin :
Cache au désespoir de ma mère
La *tombe* où je serai demain.
Mais, vers la solitaire allée,
Si mon amante échevelée
Venait pleurer quand le jour fuit,
Eveille par ton léger bruit
Mon ombre un instant consolée ».
Il dit, s'éloigne, et sans retour !
La dernière feuille qui *tombe*
A signalé son dernier jour.
Sous le chêne on creusa sa *tombe*...
Mais son amante ne vint pas
Visiter la pierre isolée ;
Et le pâtre de la vallée
Troubla seul, du bruit de ses pas
Le silence du mausolée.

LE MARCHÉ AU RABAIS.

Millia viginti quondam, etc.
MART. lib. x, ep. 75.

Lise me demanda l'an dernier cent louis;
Alors, je l'avouerai, ce n'était pas surfaire.
L'an passe; de moitié Lise réduit son prix;
Et cette fois pourtant, je la trouve plus chère.
Après cinq à six mois, elle veut cent écus,
J'en offre quatre-vingts, et j'éprouve un refus.
Au bout de quelque temps, un porteur de paroles
M'annonce qu'on l'aura pour cinq à six pistoles:
C'est encor, à mon sens, trop payer ses appas.
La belle, pour six francs, propose de se rendre;
Qui croirait qu'au-dessous elle pourrait descendre?
Elle s'offre pour rien, et moi, je n'en veux pas.

KÉRIVALANT.

ÉPIGRAMME.

Long-temps fameux par sa galanterie,
Damon épouse, avec très-riche dot,
Une femme à-la-fois jeune, sage et jolie:
En jouant à la loterie,
C'est avoir gagné le gros lot.

Par le même.

SPECTACLES.

Théatre impérial de l'Opéra-Comique.

Le Poëte et le Musicien.

Le spectacle donné le 30 Mai au théâ-
re de l'Opéra-Comique, peut être moins
considéré comme la représentation d'un
ouvrage nouveau, que comme un hom-
mage ingénieux et touchant à-la-fois,
rendu à la mémoire d'un homme que la
nature avait fait artiste, qui, appellé à
une autre carrière, ne put résister à la
vocation la plus décidée, et quitta l'é-
pée de chevalier pour la lyre du trou-
badour. Le lecteur nomme Dalayrac,
l'un des compositeurs qui ont le plus
contribué à donner à l'école musicale
française le caractère qui lui est pro-
pre, l'expression dramatique, l'origina-
lité et la variété. Grétry fut son modèle,
et il mérita que son nom fût placé immé-
diatement après celui de ce maître : il
ne cherche point à l'imiter : les qualités
de Grétry ne s'imitent point ; elles sont
dues surtout à la la nature ; mais Dalayrac
en avait aussi reçu d'elle qui avaient de
l'analogie avec celles de Grétry, et l'au-

teur de *Camille*, de *Nina*, de *Sargines*, d'*Azémia*, s'est mis à la suite de l'auteur de *Zémire* et de la *Fausse magie*, comme ce dernier dit qu'il s'était mis à la suite de Pergolèze.

Dalayrac ne fut pas seulement un compositeur très-distingué; ses qualités sociales, la loyauté, l'égalité de son caractère, les agrémens et la finesse de son esprit, le rendirent également recommandable : le public regrette en lui l'auteur de tant de productions qui lui survivront long-temps; les musiciens, un rival qui les étonnait toujours par la rapidité de ses succès sans exciter en eux un sentiment de jalousie; les poëtes, un compositeur qui les entendait, et savait se faire entendre d'eux; les comédiens, un auteur fécond, heureux, qui connaissait bien le goût national, qui ne cherchait point à lui faire violence, et qui, appréciant bien ses moyens, aima mieux être populaire que classique, et être chanté dans toute la France qu'étudié dans les conservatoires.

Lorsque la mort le surprit dans un âge peu avancé, il venait d'achever une composition qui lui avait souri, et dont il parlait, chose rare pour lui, avec une extrême complaisance. Cet ouvrage était *le Poëte et le Musicien*, cadre qui semble devoir être heureux pour le musicien et pour le poëte appellés à le rem-

plir. Un auteur déjà très-connu par un grand nombre de productions ingénieuses, spirituelles et délicates, M. Dupaty, s'était associé Dalayrac pour traiter ce sujet, et était loin de s'attendre que son ami n'en partagerait pas avec lui le succès.

Dans le prologue de *la Querelle des deux Frères*, M. Andrieux a entretenu le public de ses regrets, et l'amitié a tracé en vers charmans le portrait de Collin d'Harleville, enlevé aussi avant le temps; M. Dupaty s'est autorisé de cet exemple; pour parler de Dalayrac au public, il lui a rappellé que M. Andrieux lui avait parlé de Collin; le rapprochement était heureux : si Collin avait fait des opéras, c'est probablement Dalayrac qui en eût fait la musique. Dans son prologue, M. Dupaty appelle son ami le La Fontaine de son art; on avait aussi dit de Collin qu'il était le La Fontaine de la comédie. Ces applications ne peuvent jamais être rigoureusement exactes; mais quand le goût et la convenance ne les repoussent pas trop, quand elles sont présentées avec esprit, elles sont permises à l'amitié.

C'est avec beaucoup d'esprit, de mesure et de délicatesse, que l'amitié de M. Dupaty s'est exprimée dans son ingénieux prologue : le public l'a entendu avec le plus vif intérêt, et l'a applaudi presqu'à chaque vers; et lorsque, par une

précaution vraiment oratoire, l'auteur a exprimé la crainte que la faiblesse de son ouvrage n'enlevât un dernier succès à son ami, les applaudissemens qu'il a entendus ont bien dû le rassurer.

Ce prologue avait lui-même une ouverture; celle-ci n'était pas précisément nouvelle, mais elle n'en a fait que plus de plaisir : un soin délicat y avait réuni et lié fort adroitement les motifs de ces airs de Dalayrac qui ont eu une fortune si rapide et si constante, la muzette et la romance de *Nina*, le chœur de *Sargines*, les chansons du *Petit Savoyard*, d'*Azémia*, de *Gulistan*, etc., etc., etc.; il serait long et difficile d'expliquer par quels rapprochemens de motifs touchans ce *centon* musical se termine; il suffit d'en indiquer l'ingénieuse idée, pour faire concevoir l'effet qu'il a dû produire : il est probable qu'il sera conservé et peut-être souvent redemandé.

C'est sous de tels auspices que *le Poëte et le Musicien* ont été représentés. On pouvait croire que l'auteur, plus à portée qu'un autre de reproduire de pareils traits, aurait mis le public dans la confidence des rapports et des difficultés qui s'établissent entre le musicien et le poëte travaillant ensemble, et même entre ceux-ci et les comédiens; qu'il nous aurait appris ce que c'est que faire un opéra, et ce que c'est que de le faire donner : peut-

être le sujet d'un opéra comique est-il dans cette idée; quoi qu'il en soit, elle n'est qu'indiquée dans l'ouvrage nouveau : le *poëte* cherche un sujet, et le trouve d'acte en acte dans le nœud et le développement d'une des intrigues les plus compliquées que l'auteur toujours ingénieux à se créer des difficultés, ait pu concevoir et dénouer. L'auteur des *Deux Figaros*, le comédien Martelli, dont la personne et l'ouvrage ne seraient pas déplacés au Théâtre Français, avait eu à-peu-près la même idée. Dans sa pièce, un poëte demande des conseils à Figaro, et reçoit de lui pour plan de comédie, l'indication des scènes qui se succèdent : ici le rôle du *poëte* est le principal : il intrigue pour composer; il met en jeu ses personnages avant de les mettre en scène : il ressemble à l'artiste qui essaie sur ses mannequins l'effet du tableau qu'il va peindre.

Nous n'essayerons pas de donner une idée de cette intrigue ; elle frappe d'abord par l'invraisemblance des premiers moyens ; l'attention qu'elle exige est une sorte de compensation du divertissement qu'elle procure ; mais elle donne lieu à des scènes vives, animées, imprévues, dialoguées avec tant d'esprit, qu'il faut nécessairement que l'auteur se détermine à cet égard à quelques sacrifices ; son premier acte particulièrement offre quelques

tirades où la conversation de ses personnages manque de naturel, et où le vers de la comédie est abandonné pour celui de l'épitre, et même de la haute poésie. L'ouvrage est écrit d'ailleurs avec beaucoup de correction à-la-fois et d'élégance.

C'est un opéra comique, et cet opéra a réussi; il n'y a rien à dire; mais l'intrigue y est si vive, que la musique y trouve difficilement l'occasion de se placer et de se développer. Ce sujet, travaillé pour le Théâtre-Français, eût pu, selon nous, fournir une comédie d'intrigue très-piquante, et il n'était pas de sa nature de donner au musicien une heureuse occasion de briller. Dalayrac a écrit cette partition avec beaucoup de soin et un certain luxe musical, tribut qu'il payait peut-être à regret au goût du moment; les morceaux d'ensemble sont coupés avec l'esprit et l'intelligence de la scène qu'il possédait si bien; mais cette composition manque en général de cette verve, de cette originalité et de cette variété de tons et de motifs qui lui était propre. On peut dire que dans cet ouvrage le *poëte* tient trop de place pour que le musicien ait celle que nous aurions désiré lui voir occuper; aux représentations suivantes, quelques coupures rétabliront peut-être l'équilibre, et nous nous ferons un plaisir de revenir sur l'effet qu'elles auront produit.

L'ouvrage joué par les premiers sujets, eu un succès très-brillant. Le public emandait vivement le nom de l'auteur; toile relevée a laissé voir le buste de Dalayrac, ouvrage de M. Cartellier, honorable produit d'une souscription des auteurs dramatiques, entouré des acteurs et couronné par eux pendant l'exécution du hœur de *Nina*, parodié pour cette circonstance. Ce dernier hommage a été accueilli comme il devait l'être. M. Dupaty été ensuite nommé au milieu des plus ifs applaudissemens.

S....

Théatre de l'Impératrice.

Le Café du Printemps.

Rien de si commode qu'un café pour placer le lieu de la scène de ces pièces égères dont l'intrigue est la partie la moins importante, et dans lesquelles l'auteur n'affichant pas la prétention de tracer des caractères, se borne à esquisser des portraits piquans, à semer de jolis détails, et ne cherche, en un mot, qu'un canevas propre à recevoir des scènes amusantes, spirituelles et même épigrammatiques. Un café est une mine précieuse dans laquelle on trouve des originaux de toutes les façons; le peintre n'a que la peine de choisir dans la foule, et celui même qui vient le dernier, trouve encore une récolte abondante. Il faut

toutefois un tact délicat, une grande habitude d'observer les ridicules, pour saisir après tant d'essais du même genre, les matériaux qui ont échappé à ses devanciers, ou pour remettre en œuvre ceux sur lesquels ils ont déjà porté la main. Ce talent de présenter sous un côté plaisant des choses un peu rebattues, de donner à ses personnages toute la vérité de la nature, de semer le dialogue de traits vifs, ingénieux et comiques, est celui qui brille avec le plus d'éclat dans tous les ouvrages de M. Picard. Personne ne saisit avec plus de bonheur certains ridicules et ne les développe avec plus de finesse ; les défauts même que l'on peut remarquer dans sa manière tiennent à une surabondance de moyens qui n'est pas, en général, le cachet de nos auteurs du jour. Et si la plume fertile, à qui le théâtre doit tant d'ouvrages ingénieux et piquans, laisse désirer quelquefois un peu moins d'abandon, on ne lui reprochera pas sans doute de manquer de verve et de force comique. La nouvelle production, dont M. Picard vient d'enrichir le répertoire de l'Odéon, n'a pas assez d'importance pour se placer au premier rang des ouvrages du même auteur ; mais elle ne peut que figurer avec avantage parmi ces compositions légères dont le seul but est de dérider un instant le spectateur. Je ne dirai rien de l'intrigue

qui

qui repose sur une petite amourette assez heureusement imaginée ; mais on sait bien que dans ces sortes d'ouvrages les accessoires sont le principal. Parmi les personnages qui figurent dans cette espèce de galerie, on a remarqué un vieux fou, amoureux ridicule, et un certain M. Simonin, habitué du café, dont l'auteur a sûrement tracé le portrait d'après nature. Mais parmi les détails plaisans, dont cette petite pièce est remplie, on a surtout applaudi une scène dans laquelle un acteur de mélodrame s'arrange avec un chef de cabale pour obtenir les honneurs de la soirée. L'application a été saisie avec transport, et l'auteur a pu regarder, comme des applaudissemens d'un nouveau genre, quelques sifflets que des amours-propres blessés n'ont pu retenir au parterre. Cette vengeance vaut mieux que la plus éclatante approbation.

T.

L'Entremetteur de Mariages.

Cet ouvrage offre l'exemple assez rare d'une pièce envoyée à Paris, reçue, apprise, représentée et vivement applaudie sans l'intervention de son auteur, lequel est resté à Montauban, sa patrie, attendant sans doute avec anxiété l'arrêt prononcé au milieu de la capitale sur cet enfant ainsi lancé dans le monde loin

des yeux de son père. Il serait cruel de le faire languir trop long-temps, et je regarde comme un devoir de le tirer d'inquiétude.

Le titre de l'ouvrage semblait annoncer une de ces comédies surchargées d'incidens où les fils se croisent, s'embrouillent de scène en scène jusqu'à ce qu'un hasard, prévu souvent long-temps d'avance, vienne les démêler ou les rompre. Il n'y a pourtant rien de tout cela dans la pièce nouvelle. L'intrigue est fort simple, ou plutôt elle est nulle. Les situations ressemblent à celles qui se rencontrent très-communément dans les familles au moment où l'on règle le sort des enfans que l'on marie ; et les caractères se ressentent singulièrement de la situation bannale dans laquelle sont placés les différens personnages. Cependant si l'on ne peut se dispenser de reconnaître que le poëte de Montauban n'a pas dû se tourmenter beaucoup l'esprit pour inventer sa fable et disposer les ressorts qui font mouvoir sa machine, il faut convenir qu'il y a quelqu'adresse dans la manière dont le principal personnage est mis en œuvre. A la vérité cet Entremetteur de Mariages est presqu'une caricature, et l'on ne rencontre, au moins à Paris, personne de ce modèle ; mais peut être l'oisiveté d'une petite ville, la fermentation des têtes méridionales ou quel-

qu'autre raison que j'ignore, ont-elles fourni à l'auteur le type du tableau qu'il vient de nous présenter. Quoi qu'il en soit, son homme à mariages est fort amusant. Il a de l'esprit, l'envie de bien faire, il est à chaque instant au moment d'échouer dans son projet, et s'il réussit, c'est en obtenant, à force de persévérance et d'acharnement, ce qu'il est sans cesse près de perdre par son étourderie. Il y a dans tout cela beaucoup de gaieté. Quelques scènes remplies de détails de fortune, d'avantages et de droits matrimoniaux, auraient été fort convenablement placées chez un notaire, mais sont d'un très-mauvais effet au théâtre. Elles ralentissent l'action et détruisent le faible intérêt de curiosité que le spectateur éprouve au commencement de la pièce. D'ailleurs le style en est simple, naturel, exempt de mauvais goût, plutôt prolixe qu'abondant, et l'on y remarque plus de facilité que d'élégance. Quelques vers bien tournés et des détails agréablement exprimés sur les mariages de convenance, ont été justement applaudis. L'auteur qui nous donne ce premier ouvrage, est à coup sûr un homme d'esprit, et ce premier succès ne peut que l'encourager à en mériter de plus solides. La pièce a d'ailleurs été jouée avec ensemble et talent, sur-tout par Perroud, qui met, dans le rôle de

l'*Entremetteur de Mariages*, un comique et une verve qui lui font beaucoup d'honneur. Il a recueilli les plus vifs témoignages de satisfaction lorsqu'il est venu annoncer que la pièce était de M. Despoutis.

T.

Théatre du Vaudeville.

Les Pages au sérail.

Vive le théâtre pour faire connaître les mœurs et les usages! C'est là qu'on puise des notions positives sur le caractère et les habitudes des différens peuples de la terre; c'est là qu'on s'instruit en s'amusant; c'est là qu'il est possible d'éclairer son esprit et de tuer le temps tout ensemble. Et ce n'est pas seulement sur la scène consacrée à Melpomène et à Thalie que se donnent ces importantes leçons, nos moindres trétaux se convertissent en cours de morale, de géographie, d'histoire. Et depuis le Cirque Olympique jusqu'au Vaudeville, c'est à qui se montrera le plus exact, le plus judicieux et le plus instructif. Voyez, par exemple, *les Pages au sérail.* Qui pouvait s'attendre, sous ce titre piquant, lequel promettait tout au plus une intrigue amusante et des détails un peu lestes, qui pouvait s'attendre à trouver un tableau fidèle, et, qui plus est, entièrement neuf des mœurs d'un pacha et

de l'intérieur de son sérail? Un des plus respectables patrons du Vaudeville, l'auteur *des trois Sultanes*, s'était permis, le premier, de nous montrer un Turc doué du plus heureux naturel, rempli d'excellentes dispositions, et tout prêt à abjurer, à la voix d'une jeune Française, ce précepte important du grand prophète, qui rend la femme, aux yeux de tout fidèle croyant, une esclave condamnée à procurer des jouissances et à endurer le mépris. Les auteurs *des Pages au sérail* ont été beaucoup plus loin que leur maître. C'est un Turc tout formé qu'ils nous présentent, un Turc qui a été faire son éducation à Paris; et, pour qu'il n'y manque rien, deux jeunes Françaises, au lieu d'une, viennent lui faire répéter, au fond de son palais, les leçons de politesse et de galanterie qu'il a reçues dans ses voyages. Le pacha de Smyrne (car j'ai cru saisir que cette ville était le lieu de la scène), contre l'usage de ses compatriotes qui n'ont pas voyagé, se fait un devoir de mettre beaucoup de formes dans le culte qu'il rend au beau sexe. Comme le grand Soliman, il n'emploie jamais l'autorité, il ne veut faire porter à ses esclaves que des chaînes volontaires; et même dans un coin de son harem, il existe un pavillon spécialement réservé *aux Cruelles*. J'ignore s'il est toujours habité; mais, dans ce

moment, il s'y trouve deux Françaises; nos belles méritaient bien cet honneur. Ennemies déclarées de la contrainte, elles peuvent se rendre à l'amour délicat et soumis, mais ne cèdent jamais à la violence; et quoiqu'en dise certain chef des eunuques, qui prétend que ce qu'une femme ne veut pas donner, il faut qu'on le lui prenne, je ne doute pas que tout mari turc, par profession ou par inclination, n'ait à se repentir d'avoir suivi une autre conduite que celle du pacha de Smyrne. Quoi qu'il en soit, les deux beautés récalcitrantes logées dans le pavillon *des Cruelles*, l'auraient peut-être été beaucoup moins si toutes deux n'avaient laissé en France deux pages bien tendres, bien ardens, bien téméraires. Zoé raconte comment, à la suite d'une promenade sur mer, un vilain corsaire l'a séparée de son amant. Julie fait grace de son histoire, et c'est autant de gagné pour les auteurs et pour les spectateurs. Il est peu nécessaire d'ailleurs d'apprendre comment elle est venue au sérail, l'important est qu'elle y soit. Sur ces entrefaites arrive à Smyrne certain comte français, qui n'a pas jugé à propos de décliner son nom. Tout ce que les auteurs ont bien voulu nous apprendre, c'est que M. le comte avait fait jadis, les honneurs de Paris au pacha, l'avait entouré de plaisirs de toute espèce, et

dans une occasion difficile, l'avait fait cacher dans la maison même de sa maîtresse. Certes, le trait est généreux, mais il n'a rien de bien surprenant. Un Français n'a pas ordinairement la prétention de dérober sa maîtresse à tous les regards. Et je trouve bien plus extraordinaire un Turc qui, par reconnaissance, se croit obligé d'ouvrir les portes de son sérail à des Français. C'est pourtant ce que fait le pacha de Smyrne; mais, je le répète, ce brave homme de pacha n'a rien de turc que les pantoufles, les moustaches et le turban. On croirait voir, sous le costume mahométan, un bon bourgeois de la rue Saint-Denis, un véritable Cassandre qui n'entend rien de ce qu'on dit à ses oreilles, qui ne voit rien de ce qui se passe devant ses yeux; il n'est là que pour être berné, et s'y prête de la meilleure grace du monde. Le comte a deux pages; ces deux pages sont précisément les amans de Zoé et de Julie. La reconnaissance, le serment de s'aimer toujours, la résolution de sortir d'esclavage, les moyens d'y parvenir, tout cela se dit et se fait à la barbe du pacha et sous le nez du comte, qui ont la bonté de ne pas s'en appercevoir. Bientôt les amans se réunissent aussi facilement que si la scène était à Paris; ils bavardent long-temps sans rien conclure, et finissent par changer

d'habits. Le comte se garde bien de reconnaître ses pages sous le costume d'odalisques, et les femmes du pacha sous le costume de ses pages. Le pacha n'est pas plus clairvoyant, et je pense que le quiproquo durerait encore, si les auteurs n'avaient enfin songé qu'il était temps d'y mettre ordre. C'est ce qu'ils ont fait du mieux qu'ils ont pu. Tout autre Turc n'aurait pas manqué de faire empaler, pour le moins, messieurs les pages; mais le débonnaire pacha leur pardonne; il fait plus encore, il leur rend leurs maîtresses. Veut-on savoir à présent si tout cela est fort amusant, fort spirituel? Je répondrai qu'il y a tout autant d'esprit et de gaieté dans les détails, que de vraisemblance et de bon sens dans la marche de la pièce. Une froide et plate copie de l'Osmin de Favart, un gardien du sérail qui s'appelle Zéro, et qui, par parenthèse, n'a de plaisant que le nom, était destiné à provoquer le rire; mais, il faut en convenir, il a mal rempli les doubles fonctions de sa charge; il laisse escalader le sérail, et, ce qu'il y a de pis, il fait bâiller les spectateurs.

Les auteurs ont décoché force couplets dans leur ouvrage; mais, en vérité, ces couplets ne diffèrent de l'extrême simplicité du dialogue que par la rime et l'accompagnement; et, prose pour prose, j'aime encore mieux celle qui se parle.

A travers une multitude de mauvais quolibets, ou de plaisanteries souvent plus que triviales, j'ai remarqué une imitation du *Qui fit Mæcenas* d'Horace, qui pourra donner une idée du style des auteurs : c'est l'eunuque Zéro qui chante ce que je vais dire tout simplement, sans que l'on y perde rien. Suivant lui, chacun de nous est très-mécontent de son sort : *l'homme voudrait être une femme, la femme un homme, et cætera.* Quant à lui, Zéro, il est fort satisfait de sa destinée, et, pour tout au monde, il ne voudrait pas changer d'état. On voit par ce petit échantillon jusqu'où nos auteurs poussent la justesse de la pensée et la grace de l'expression. Je ne dois pas oublier qu'on a fait répéter le couplet qui renferme ces jolies choses, et c'est même le seul qui ait obtenu les honneurs du *bis*. En faut-il davantage pour apprécier le mérite des autres? On doit supposer que les deux auteurs, MM. Théaulon et Darcois, ont cru doubler leurs forces en les unissant; mais j'ai bien peur que lorsqu'il s'agira de partager la gloire, le produit net de l'association ne donne zéro.

TABLE
DES MATIÈRES
Contenues dans ce volume.

BIBLIOGRAPHIE.

SCIENCES ET ARTS.

SPECTACLES.

Théâtre impérial de l'Opéra-Comique.

Théâtre de l'Impératrice.

Théâtre du Vaudeville.

Fin du huitième volume.